...e in Heroin: RCMP

...n both
...est Asia
...t of the
...in those
...resource
...ron and
...cement
...ip in
...kistan.
...ve as a
...tory for
...eroin
...ne and
...n the

...f the
...as a
Asian
Kong
came
7.
as a
...f

Air travel remained
predominant mode (88%
transportation for
imported into Canada in
considerable portions
shipments were
the postal system.
land accounted for
10% of heroin
country in 1987.

With
volume of
major Can
Europe
strapp
false
ship
mo
me

Royal Canadian Mounted Police
Gendarmerie royale du Canada

NATIONAL DRUG INTELLIGENCE ESTIMATE 1988/1989

With trend indicators through 1991

90-06943/

▸ Message from the Solicitor General

RCMP's annual *National Drug Intelligence Estimate* again this year shows that illicit drug trafficking and use remain serious problems in Canada.

Since Canada's National Drug Strategy was launched in May 1987, a broad cross-section of federal and provincial agencies, addictions experts, police, teachers, news media and other concerned Canadians have mobilized in the fight against drug abuse.

Over the last three years, the efforts of all these people have brought a drug abuse prevention message again and again to Canadians and especially to our young people. For example, television, radio and newspapers have donated the equivalent of millions of dollars of airtime and page-space to the problem of drug abuse.

And over the last year, the Canadian Association of Chiefs of Police and Solicitor General Canada introduced a high-quality video package on drug abuse that police took into virtually every school in Canada.

With National Drug Strategy funds, the RCMP's Drug Awareness section was able to expand to reach out to more kids and adults with an effective drug prevention message. And Health and Welfare Canada has done tremendous work over the last several years to heighten Canadians' awareness of the dangers of drugs.

Indeed, fully 70 per cent of the Drug Strategy's $210 million fund is devoted to education, treatment and rehabilitation.

It takes time and effort to change attitudes and values. But if the last three years are any indication, millions of Canadians are coming to undestand that drug abuse is dangerous, costly and wasteful.

The other 30 per cent of the Drug Strategy funds is dedicated to drug enforcement and that's the focus of this *Estimate*. In it, the RCMP takes a hard look at the drug trade for what it is: an international criminal venture of immense proportions where far too many feed off the misery of others.

As the *Estimate* discusses, Canada and other like-minded nations are banded together under international agreements to go after the kingpins of the drug trade. And here at home, the RCMP is vigorously using the new Proceeds of Crime legislation to seize and freeze criminal gains from the drug trade.

The underlying message of the *Estimate* is that cooperation – between police forces, between governments and between nations – is the key to success against drug trafficking. I encourage all readers of the *Estimate* to take its sobering message as a cue to continuing all our efforts to rid society of the appalling scourge of drug abuse. Working together we can make a difference.

Pierre H. Cadieux
Solicitor General of Canada

▸ Message from the Commissioner

To most of us, the drug problem has become hauntingly familiar. The language of illicit drugs is common currency: trafficking, money laundering, IV user and crack are the words that shape today's headlines, tomorrow's tragedies. The images of drug dependency stalk our suburban streets and downtown malls. They invade our homes and our workplaces. They will not leave us.

It is easy to become overwhelmed with a problem of such proportions, and to forget the important steps our communities, governments and police have taken to stem the tide of drug trafficking and abuse. Across the country, groups of parents, professionals and business people have mobilized to make known their concerns and to create drug information and intervention centres. The Canadian government, through its National Drug Strategy, has helped fund many such endeavours and has coordinated the efforts of several federal departments to curb demand and reduce the supply of illicit drugs.

The RCMP *National Drug Intelligence Estimate* provides a comprehensive overview of the Canadian and international drug situation from an enforcement perspective to assist agencies and individuals involved in action against drugs. It focuses on trends and developments in trafficking and abuse, and highlights major cases and seizures.

This year's *NDIE*, the eighth in a series, documents the steady expansion of illicit drug production and trade through 1988/89 and makes projections through 1991. Bumper crops in many source countries ensured an abundance of heroin, cocaine and cannabis on Canadian streets in 1988/89. Domestic supply networks continued to dominate the Canadian illicit chemical drug trade. Developments in hydroponic technology have had a profound impact on marihuana cultivation in Canada, to the point that domestic cannabis now supplies 20% of the marihuana market in Canada, up from 10% only two years ago.

The 1988/89 *NDIE* also reports on progress made in the fight against drugs. Heroin and cocaine seizures have increased dramatically. In August, 1988, the RCMP seized 20.5 tons of Thai marihuana which had been offloaded from a mothership onto a beach in the Queen Charlotte Islands. In addition, RCMP investigators have seized cash and other assets valued at over $53 million since the inception of the Anti-Drug Profiteering program in December, 1981 to the end of 1988.

As the 1988/89 *National Drug Intelligence Estimate* so clearly indicates, much information must be gathered and many factors considered before appropriate responses can be developed to the extremely complex drug abuse problem. The RCMP, in cooperation with the police and law enforcement community, addiction and social agencies, educators and community organizations, is committed to the fight against drug trafficking and abuse. Together, I believe we can make a difference.

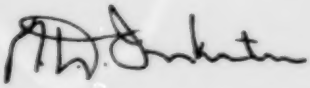

N.D. Inkster,
Commissioner

▸ Message from the Director of Drug Enforcement

The *National Drug Intelligence Estimate 1988/89* provides a comprehensive report on the illicit drug situation in Canada, from the increase in domestic cultivation of marihuana to the escalating use of Canada as a transshipment point for illicit drugs. It reports on the shifts occurring in availability, seizures and arrests, trafficking routes and drug money flow, as well as significant developments in source countries as they may impact on Canada.

As drug traffickers reacted to enforcement pressures and to changing political and economic conditions in source countries, new trends emerged which had an effect on the illicit drug situation in Canada. The *NDIE* documents these developments and provides trend indicators through 1991. This annual publication will be of use to those involved in drug law enforcement and also to those who want to learn about the many dimensions and repercussions of the Canadian as well as international drug trade.

A significant step was made by the Canadian government in the fight against drugs in January, 1989, when new proceeds of crime legislation took effect. For the first time, money laundering is now an offence in itself. The new legislation also permits the seizure and forfeiture of all types of property obtained through the proceeds of crime. This includes the enormous profits obtained from the sale of illicit drugs, profits which not only sustain drug trafficking organizations, but criminal organizations in general. Investigative techniques are being enhanced in order to make the most effective use of this legislation, an effective new tool for drug law enforcement.

As indicators point to increases in drug-related crime and in the rate of deaths due to drug overdoses, the ill-effects of drug abuse on our society are painfully obvious. The *National Drug Intelligence Estimate 1988/89* imparts a valuable analysis of the current illicit drug situation in Canada and the world. It is hoped this document will promote further understanding and cooperation among agencies and individuals alike, who are dedicated to reducing the serious effects that drug abuse and drug trafficking have on society.

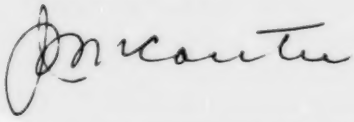

Assistant Commissioner J.J.M. Coutu
Director, Drug Enforcement

National Drug Intelligence Estimate 1988/89

With trend indicators through 1991

Executive Editor
Assistant Commissioner J.J.M. Coutu
Director, Drug Enforcement Directorate

Editor In Chief
Robert C. Fahlman
Officer in Charge, Strategic Intelligence Branch

Senior Editor
Marie T. O'Sullivan

Assistant Editor
Judy Mogck

Intelligence Analysis
Shelley A. Keele, Chief, Intelligence and Analysis Section
Ellen L. Leader, Senior Intelligence Analyst
Angus Smith, Intelligence Analyst
François Mathieu, Intelligence Analyst
Pamela Bailey, Intelligence Analyst
Bruce Bowie, Officer in Charge, Anti-Drug Profiteering Section

Production Assistant
Franka Petrelli

Translation
Translation Branch, RCMP

Design
Griffe Design Inc. – Ottawa

National Drug Intelligence Estimate 1988/89
was published by the Drug Enforcement Directorate,
Royal Canadian Mounted Police
Headquarters, Ottawa. (CMR.354)

© Minister of Supply and Services Canada 1990

Inquiries on this publication should be directed to:
The Commissioner, Royal Canadian Mounted Police,
Attention: Director, Drug Enforcement Directorate
Headquarters, 1200 Vanier Parkway, Ottawa, Ontario
K1A 0R2

Canada

Cat. No: JS61-1/1989
ISBN 0-662-57113-4
ISSN 0820-6228

National Drug Intelligence Estimate 1988/89

With trend indicators through 1991

Table of Contents

- List of Figures VI
- Introduction 1
- Chapter 1: Executive Summary 3
- Chapter 2: Trend Indicators Through 1991 11
- Chapter 3: Heroin 15
- Chapter 4: Cocaine 39
- Chapter 5: Chemical Drugs 57
- Chapter 6: Cannabis 71
- Chapter 7: Drug Money Flow 97
- Chapter 8: Major Canadian-Related Drug Seizures in 1988 105

▸ List of Figures

Figure 1: Number of persons charged with narcotic-related offences, 1984-1988

Figure 2: Number and categorization of heroin traffickers investigated by the RCMP, 1984-1988

Figure 3: Amount of heroin seized in Canada, 1984-1988

Figure 4: Amount of heroin seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1984-1988

Figure 5: Reported thefts and other losses involving narcotic drugs, 1984-1988

Figure 6: Estimated production of opium in Southeast Asia, 1984-1988

Figure 7: Opium poppy growing areas in the Golden Triangle region of Southeast Asia, 1988

Figure 8: Estimated production of opium in Southwest Asia, 1984-1988

Figure 9: Opium poppy growing areas in the Golden Crescent region of Southwest Asia, 1988

Figure 10: Opium poppy growing areas in Lebanon, 1988

Figure 11: Opium poppy growing areas in Mexico/Central America, 1988

Figure 12: Estimated percentage shares of heroin on the Canadian market from principal sources, 1984-1988

Figure 13: Major heroin trafficking routes into Canada, 1988

Figure 14: Representative prices for Southeast Asian and Southwest Asian heroin at successive stages of trafficking, 1988

Figure 15: Movement of heroin into Canada by mode of transportation, 1988

Figure 16: Number of persons charged with cocaine-related offences, 1984-1988

Figure 17: Number and categorization of cocaine traffickers investigated by the RCMP, 1984-1988

Figure 18: Amount of cocaine seized in Canada, 1984-1988

Figure 19: Amount of cocaine seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1984-1988

Figure 20: Estimated production of cocaine in principal source countries, 1988

Figure 21: Major areas under coca cultivation in South America, 1988

Figure 22: Estimated percentage shares of cocaine on the Canadian illicit market from principal sources, 1988

Figure 23: Major cocaine trafficking routes into Canada, 1988

Figure 24: Representative prices for cocaine at successive stages of trafficking, 1988

Figure 25: Movement of cocaine into Canada by mode of transportation, 1988

Figure 26: Number of persons charged with chemical drug-related offences, 1984-1988

Figure 27: Number and categorization of chemical drug traffickers investigated by the RCMP, 1984-1988

Figure 28: Amount of chemical drugs seized in Canada, 1984-1988

Figure 29: Domestic clandestine chemical drug laboratory seizures, 1984-1988

Figure 30: Reported thefts and other losses involving Schedule G drugs, 1984-1988

Figure 31: Movement of chemical drugs into Canada by mode of transportation, 1988

Figure 32: Amount of cannabis seized in Canada, 1984-1988

Figure 33: Number of persons charged with cannabis-related offences, 1984-1988

Figure 34: Number and categorization of cannabis traffickers investigated by the RCMP, 1984-1988

Figure 35: Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from principal sources, 1988

Figure 36: Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1988

Figure 37: Domestic clandestine liquid hashish laboratory seizures, 1984-1988

Figure 38: Representative prices for hashish at successive stages of trafficking, 1988

Figure 39: Representative prices for liquid hashish at successive stages of trafficking, 1988

Figure 40: Major cannabis trafficking routes into Canada, 1988

Figure 41: Movement of cannabis into Canada by mode of transportation, 1988

Figure 42: Money and assets seized as a result of the RCMP Anti-Drug Profiteering program, 1984-1988

Figure 43: Major conduit and repository centres for Canadian illicit drug proceeds, 1988

▸ Introduction

The RCMP *National Drug Intelligence Estimate (NDIE)* is designed to present a comprehensive annual review of the origin, volume, trafficking routes, modes of transport and smuggling methods of all drugs on the Canadian illicit market, as well as the drug money flow associated with this illegal enterprise. The major purpose of *NDIE 1988/89*, and subsequent estimates, is to coordinate the collection, collation, analysis and dissemination of foreign and domestic drug intelligence of interest to policymakers, agencies and individuals working in the field of drug law enforcement. Users of this intelligence estimate should bear in mind that the production, traffic and use of illicit drugs pose special problems, particularly where quantitative estimates are concerned. As only limited statistical data are available concerning these illegal activities, assessments are by necessity based on intelligence gained from investigations, foreign and domestic production and consumption estimates, and known crime statistics. Therefore, statistical methods which may yield only approximate estimates must often be used.

National Drug Intelligence Estimate 1988/89 (With Trend Indicators Through 1991) is the eighth such estimate prepared by the Strategic Intelligence Branch, Headquarters, Drug Enforcement Directorate, RCMP and contains analysis of significant international and domestic developments through April, 1989. The *NDIE* is composed principally of intelligence contained in the Monthly Drug Intelligence Trend Reports (MDITRs), the annual Domestic Drug Situation Reports (DDSRs), as well as special reports submitted by the RCMP Drug Intelligence Coordinators in all domestic regions and the annual Foreign Drug Situation Reports (FDSRs) submitted by RCMP Foreign Liaison Officers. Significant contributions from the Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health and Welfare Canada, Revenue Canada – Customs and Excise, other Canadian and foreign law enforcement agencies and drug prevention and research organizations are also incorporated in the *NDIE*.

As the illicit traffic and use of narcotics and other dangerous drugs is a serious and growing concern in Canada, the development of an accurate estimate of the current situation and trends is a key element of the success of the federal drug enforcement and prevention strategy. An accurate assessment of the magnitude and dimensions of the illicit drug problem in Canada is a fundamental starting point for rational policymaking as well as public debate. In the absence of reliable and comprehensive intelligence assessments, substantial misconceptions can develop and resources can be misallocated. Moreover, early detection and subsequent action aimed at controlling emerging problem areas become extremely difficult and estimates of major current developments and trend forecasts are much more likely to be based on conjecture.

Editor's Note: In this publication, where it is stated that a particular country produced or supplied quantities of illicit drugs, it is not suggested that the government of that country or its lawful agencies permitted or participated in these illegal activities. These references allude to the illegal activities of individuals or criminal organizations operating within the noted jurisdictions.

Chapter 1: Executive Summary

▸ Executive Summary

▸ Heroin

Global opiate production reached record proportions in 1988, ensuring an abundant heroin supply to Canada's illicit market. The Golden Triangle region of Southeast Asia consolidated its majority share of the Canadian market by supplying more than three quarters of the heroin available in Canada in 1988 (78%), up from 63% in 1987. The estimated share of the Canadian market held by the Golden Crescent region of Southwest Asia declined from 37% in 1987 to 22% in 1988. Nevertheless, Southwest Asian heroin remained a key factor in Canada's narcotics trade, particularly in the eastern regions.

Lebanon and Mexico contributed little to Canada's heroin supply, although intelligence continued to indicate their strong potential for making inroads into the Canadian market. Central America emerged in 1988 as another opium producing region which could have an impact on Canada's market should any interruption occur in the current flow of heroin from primary supply sources.

The ingenuity of opiate traffickers matched the increased enforcement pressures against the production and trafficking of opium and heroin in 1988. Insurgent groups took advantage of the political turmoil in Myanmar (formerly Burma) during 1988 to regain control over smuggling routes. Overland routes through the People's Republic of China from the Golden Triangle sharply increased in importance as stringent anti-narcotic measures persisted in Thailand. While Malaysia remained a transit country for Southeast Asian heroin, harsh punitive measures in that country as well as in Singapore led to increased transit of shipments through Indonesia in 1988.

Hong Kong remained a key transshipment point for Southeast Asian heroin. India continued to serve as a pivotal transit area for both Southeast and Southwest Asian heroin shipments destined for Western markets. Despite stringent enforcement measures along the overland Balkan route, Austria, Turkey and Yugoslavia remained significant transit countries for Southwest Asian heroin destined primarily for Europe. Circuitous trafficking routes for Southwest Asian heroin involving African countries were increasingly used during 1988, as the notoriety and employment of Nigerian couriers expanded.

Syria, Egypt, Cyprus and Greece were the major transit areas for Lebanese opium and heroin destined for Europe and North America in 1988. The United States remained an essential transit area for the small supplies of Mexican heroin entering the Canadian illicit market.

Heroin was imported into Canadian territory primarily by air during 1988 – 79% of the shipments transported by couriers or freight were aboard aircraft and 9% were concealed in parcels or letters forwarded through the postal system. Land conveyance accounted for 8% of the heroin shipments crossing Canadian borders, while the remaining 4% arrived by sea. Multi-kilogram quantities of heroin were commonly concealed within cargo shipments, while the importation of smaller heroin quantities in false-sided luggage and body carries (externally as well as internally) was commonplace.

Heroin remained readily available in the major metropolitan centres of Canada during 1988. RCMP seizures of heroin doubled from 1987 to 1988. The number of persons investigated for trafficking in heroin and of persons charged with trafficking in the narcotic also rose substantially.

Correspondingly, the estimated number of heroin users in Canada reached 28,000 in 1988 from 25,000 in 1987. This continuing upward trend reflects escalating levels of abuse and availability, particularly in the Montreal area, where an abundant supply of heroin was consumed by an estimated 12,000 to 14,000 heroin users in 1988. In the same year, Toronto's role as a transshipment point for heroin destined for the United States, especially New York City, grew in importance. The metropolitan areas of Montreal, Toronto and Vancouver were again the major bases for organized crime operations predominantly responsible for the importation and distribution of heroin throughout Canada.

Purity and price levels for 1988 fluctuated only slightly from the previous year, and again demonstrated regional contrasts. Street purities were consistently lower in the western provinces, ranging from 5% to 15% as compared with averages as high as 30% in the eastern regions. Prices for heroin capsules in the Prairie provinces ranged from $70 to $100 and were the highest in the country. The most inexpensive markets were in British Columbia and Quebec, where heroin sold in capsule form for between $35 and $45 per unit.

▶ Cocaine

Wholesale expansion of the cocaine industry continued in 1988, despite committed efforts by both producing and consuming nations to combat production and trafficking. This expansion was also felt in Canada, where cocaine of high purity was widely available in most parts of the country. The average purity of cocaine at the street level was 60% in 1988, a 10% increase over the average purity noted in 1987.

In 1988, the RCMP seized a total of 193 kg 437 of cocaine, a 33% increase over the 1987 total of 145 kg 276. The number of persons charged with cocaine-related offences rose 23% from 1987 to 1988, while the number of persons charged with cocaine trafficking offences increased by 54%. Although there were no cocaine laboratory seizures in Canada in 1988, four coca paste conversion laboratories and one synthetic cocaine manufacturing laboratory have been seized since 1984. Stepped up enforcement in source countries could lead to the seizure of more coca paste conversion laboratories in Canada in future.

The importation of increasing amounts of cocaine into Canada by well organized criminal groups has resulted in an overall decline in cocaine prices as well as spiraling availability at the street level. Once associated solely with certain socio-economic groups, the use of cocaine now permeates all levels of society and the drug is widely available throughout the country. The rise in availability and low unit price combined to make crack cocaine increasingly popular among certain segments of the drug using population, especially young people. Toronto remained the centre of crack abuse in Canada in 1988, and the elevated crime rate and increased number of cocaine-related deaths in that city are attributable, in part, to the dramatic rise in crack use, particularly among the young.

As in 1987, few South American countries escaped involvement in some aspect of the cocaine trade, be it cultivation, processing or transshipment. So too, the region as a whole continued to experience drug problems of its own, with increasing numbers of people becoming addicted to cocaine and coca paste (*bazuco*). Most nations in the region pursued aggressive drug enforcement and eradication policies in 1988, and economic and law enforcement assistance continued to be offered by consuming nations. Nevertheless, the international cocaine trade flourished throughout 1988 and will likely continue to do so.

It is estimated that, in the main coca production countries of Bolivia, Colombia

and Peru, a total of 297,000 to 327,000 hectares of coca were under cultivation in 1988. Of this, an estimated 140,000 to 200,000 hectares were under cultivation in Peru. Colombia remained the world's foremost processor and exporter of cocaine hydrochloride, and Colombia's share of the world cocaine market in 1988 was estimated to be at least 80%.

An estimated 27,000 hectares of coca were under cultivation in Colombia in 1988, up from the 1987 estimate of 25,000. While this figure is relatively insignificant compared to the enormous quantities of coca cultivated in Peru and Bolivia, Colombia stood firm as the region's cocaine processing and exporting hub. Much of the Colombian cocaine trade was and is controlled by powerful cartels, particularly those centred in the cities of Medellin and Cali. Well-organized and sophisticated criminal enterprises, the cartels have used violence, bribery and intimidation to reach into all levels of Colombian society and the economy, to the extent that they now challenge the authority of the Colombian government.

Cocaine destined for North America and Europe continued to transit virtually every Latin American and Caribbean nation in 1988. Large quantities of cocaine were shipped by air and sea, and couriers traveling on regularly scheduled commercial flights also ensured significant amounts of the drug flowed to world markets. Swallowing the drug or secreting it in body cavities remained popular concealment methods for couriers. A trafficking trend which emerged during 1988 was the exploitation of the Caribbean islands of San Andres, Providencia and Bajo Nuevo by Colombian trafficking groups. The islands are under Colombian jurisdiction. Relatively close to the North American mainland, they are a strategic rendezvous and departure point for ships carrying cocaine to other Caribbean points and on to North America. During 1988, Colombian trafficking groups also made increasing use of twin-engined aircraft to fly cocaine directly from Colombia through the Caribbean and up the Central American isthmus. Fitted with extra fuel tanks, and carrying loads of up to 500 kilograms of cocaine, these aircraft are capable of flying non-stop to clandestine airstrips in the United States and Canada.

A total of 55% of the cocaine entering Canada in 1988 arrived overland through the United States, usually via border crossing points in southwestern Ontario and southern Quebec. Air conveyance accounted for a further 25% of the cocaine entering Canada, while approximately 20% entered by sea.

▶ Chemical Drugs

Domestic supply networks continued to dominate the Canadian illicit chemical drug trade in 1988, although foreign sources remained essential to meet the demand. Clandestine manufacture involved production in both sophisticated and rudimentary laboratories, while prescription drugs and precursor chemicals were obtained illegally from licit medical supply channels.

Canadian legislation governing chemical drugs is contained in the Food and Drugs Act (Schedules F, G and H) and the Narcotic Control Act. In 1988, the Schedule F drugs diazepam (Valium), chlordiazepoxide (Librium) and anabolic steroids were extensively misused. The most commonly abused Controlled (Schedule G) drugs were amphetamine, methamphetamine, methylphenidate (Ritalin) and the barbiturates. The leading Restricted (Schedule H) drugs of abuse remained, as in previous years, lysergic acid diethylamide (LSD), methylenedioxyamphetamine (MDA) and psilocybin. Widespread abuse of the Narcotic Control Act drug phencyclidine (PCP) was again evident. Hydromorphone (Dilaudid),

oxycodone (Percodan) and codeine-based substances continued to be diverted from licit medical sources to the illicit market. Previously regulated under Schedule G of the Food and Drugs Act, pentazocine (Talwin) was included in the Narcotic Control Act Schedule in 1988. Talwin and methylphenidate (Ritalin), often taken together by abusers, remained major diverted chemical drugs of abuse.

In 1988, the number of persons charged with chemical drug-related offences decreased by 20% overall. There was an increase, however, in the number of persons charged under the Narcotic Control Act with offences involving PCP. This is a reverse pattern which breaks a downward trend observed since 1983. Legislative measures, enforcement pressures, education and awareness are believed to have contributed to the general decline in the number of persons charged with chemical drug-related offences. The amount of methamphetamine seized increased significantly from the previous year. This is largely attributable to the dismantling of two clandestine methamphetamine laboratories: one in Quebec and one in Ontario. The RCMP seized a third clandestine laboratory in 1988 in Toronto, involving the attempted manufacture of a designer drug.

The steady supply of and demand for illicit chemical drugs in 1988 was reflected in the comparatively lower prices and the continued tendency towards use of chemical drugs as supplements to and substitutes for cocaine and heroin. As observed in previous years, double doctoring and thefts and other losses were methods employed to illegally obtain pharmaceutical drugs from licensed medical sources, including hospitals and pharmacies. Provinces that have introduced legislation to control double doctoring reported positive results and have experienced declines in the incidence of this illicit practice. The easy access to essential precursor chemicals remained central to the overall problem of chemical drug manufacture and trafficking.

The metropolitan areas of Montreal, Vancouver and Toronto continued to serve as the primary centres for local distribution and onward shipment to regional urban centres, as well as the more remote and rural parts of the country. Land conveyance continued to be the most popular means of transporting chemical drugs within Canada and imported quantities from the United States. In 1988, an estimated 89% of chemical drugs entered the country by land. An additional 10% of chemical drug imports arrived by air (including the postal system), while only 1% of these shipments entered by sea. These figures are consistent with previous years.

Outlaw motorcycle gangs continued to be implicated in the financing, manufacture and distribution of chemical drugs in 1988. Their involvement remained integral to the chemical drug trade throughout Canada, particularly in regard to domestically-produced chemicals and the importation and trafficking of LSD from the United States. As well, other less-organized groups and lone entrepreneurs were heavily involved in trafficking in chemical substances such as diverted pharmaceuticals, psilocybin, anabolic steroids and, to a lesser extent, LSD.

The chemical drug user population remained stable in 1988, with persons aged 15 to 25 remaining the core group of users of chemical substances. Students from varying socio-economic backgrounds were described as frequent users, especially in the western provinces and the Yukon.

▶ Cannabis

Marihuana, hashish and liquid hashish continued to be the most widely used illicit drugs in Canada in 1988. Although some regions reported temporary shortages, availability was generally high, with large quantities of all cannabis derivatives readily obtainable in most parts of the country.

Hashish was the most popular cannabis derivative among Canadian users, with the black Southwest Asian variety being favoured over blond hashish from the Middle East. Liquid hashish also continued to be popular, and in some locations, such as Northern Ontario, users preferred it to hashish. Although use of marihuana remained widespread throughout the country, it was often a second choice among cannabis users, who turned to it only when supplies of hashish or liquid hashish were low.

There was a net decline in total seizures of cannabis in 1988. A similar decline was also noted in the number of persons charged with cannabis-related offences. The number of persons charged with cannabis cultivation, however, increased (See figures 32 and 33). Developments in hydroponic technology have had a profound impact on the development of marihuana cultivation in Canada, and growers may now overcome the limitations of climate and grow large quantities of high quality marihuana indoors.

Domestic cultivation notwithstanding, foreign source countries continued to supply most of the cannabis derivatives available on the Canadian illicit market. Thailand, Colombia, Mexico, Jamaica and the United States remained significant suppliers of marihuana to Canada, while large quantities of hashish continued to originate in Lebanon and Southwest Asia. Jamaica maintained its status as the chief supplier of liquid hashish. New trends observed in 1988 included a shift in Southeast Asian marihuana cultivation from Thailand to Laos, as well as the development of the Philippines as a possible marihuana source country. In Colombia, marihuana traffickers began experimenting with different forms of cannabis, including hashish, liquid hashish and a marihuana beverage.

Drug traffickers continue to make use of all forms of land, sea and air conveyance in smuggling marihuana into Canada. Cannabis entering Canada from or via the United States is often conveyed by land transport. There was one mothership interception in Canada in 1988, involving 20.5 tons of Thai marihuana that was seized in the Queen Charlotte Islands after having been shipped via North Vietnam and Hawaii. Commercial air transport is used extensively, and cannabis may be concealed in commercial cargo or secreted about the persons or in the luggage of couriers. Virtually all the liquid hashish arriving in Canada from Jamaica is transported by air. Most of it is carried by individual couriers, who conceal it in their luggage or attempt to disguise it as foodstuffs or exotic liqueurs.

▶ Drug Money Flow

The drug trade in Canada generates enormous profits for the criminal organizations who engage in this illicit activity. Most profits are invested back into the drug trade, fueling its expansion. Recognizing the key role played by financial incentives in the growth of the drug trade, the RCMP's Anti-Drug Profiteering (ADP) program has focused on tracing the drug money flow and identifying criminally obtained assets for seizure and forfeiture since it was first established in December, 1981. ADP investigators have seized cash and other assets valued at over $53 million since the inception of the ADP program.

Until January, 1989, enforcement agencies in Canada seeking to trace and stop the drug money flow worked with legislation prohibiting the possession of criminal proceeds, under Section 354 of the Criminal Code. Although these provisions enabled the prosecution of criminals for possession of such proceeds, they did not permit the seizure of intangibles, such as bank deposits or real property. New Canadian legislation (Bill C-61) concerning the proceeds of crime, proclaimed on January 1, 1989, removed those limitations. This legis-

lation permits the seizure and forfeiture of all types of property obtained through the proceeds of crime.

Enforcement and prosecution authorities in Canada are aware of the difficulties and the opportunities that lie ahead. Accordingly, they are developing investigative tools, techniques and procedures to make full use of the new legislation. The expertise now being developed in Canada complements such recent international achievements as the mutual legal assistance treaties signed by Canada with other countries and the December, 1988, United Nations Convention Against Illicit Traffic in Narcotic Drugs and Psychotropic Substances. The legal vehicles, both domestic and international, are now in place to increase seizures and forfeiture of the proceeds of crime.

Chapter 2: Trend Indicators Through 1991

▶ Trend Indicators Through 1991

▶ Heroin

- Major source countries producing sufficient illicit opiates for global consumption will continue to ensure plentiful supplies to the Canadian heroin user population. Political unrest and economic inequality will remain chief factors influencing the rising production and extensive trafficking of Southeast and Southwest Asian opiates through 1991.
- While crop substitution is working to some extent in the Golden Triangle, Myanmar will remain the leading opium producer worldwide. Laos is expected to become increasingly active in opium production as Thailand applies harsher preventive and enforcement measures. Nevertheless, Thailand will remain the major transit centre for opiates leaving the Golden Triangle region for international markets.
- In the Golden Crescent of Southwest Asia, the recovery of Afghanistan from the nine-year Soviet occupation will continue to serve the interests of drug traffickers. Many refugees returning to their Afghan homeland will increasingly turn to opium production as a means of survival. A portion of the peasant and tribal population in Pakistan will also continue to grow opium poppy for their livelihood. Severe punitive measures for drug trafficking in Iran may stabilize opium production levels, although a viable heroin trade with international networks extending to Canada will remain active.
- Drug traffickers will continue to reap the profits from Lebanon's ongoing political and economic strife, with opium production levels likely to increase through 1991, even in the event of a cease-fire. Lebanese trafficking groups operating in Eastern Canada will continue to take advantage of Lebanon's opium production as well as heroin refining operations in Lebanon and Syria.
- As Southeast Asian heroin continues to predominate the eastern US illicit heroin market, traffickers of Mexican heroin will likely seek out and compete for other regional markets, including Canada's West Coast.
- Multi-kilogram shipments of heroin will enter Canada more frequently through 1991, for both domestic consumption and forwarding to the US market.
- The largest proportion of the domestic heroin user population will continue to be concentrated in Montreal, with heroin abuse and availability levels in that region expected to escalate through 1991. Vancouver and Toronto will also remain major centres of abuse.
- Other nations in Africa, South America and Asia are expected to become involved to some extent in the cultivation of illicit opium poppy in coming years.

▶ Cocaine

- Cocaine will continue to be widely available throughout Canada into 1991. Toronto, Montreal and Vancouver will continue to serve as the primary distribution points for cocaine bound for all regions of the country.
- Increasing supplies and decreasing wholesale and street level prices of cocaine will continue to make cocaine available to growing numbers of persons from all socio-economic groups. Increased use of cocaine, particularly crack, will contribute to rising levels of drug-related crime and violence in

major metropolitan centres. A steady increase in cocaine overdose deaths and mishaps occurring while under the influence of cocaine will also be noted through 1991.

- Enforcement pressure in source countries could lead to an increase in the number of cocaine processing laboratories in Canada. These laboratories would depend upon supplies of coca paste arriving via established supply routes.
- Colombia, Bolivia and Peru will remain the primary cocaine source countries through 1991. The Colombian cartels will continue to dominate the trade and wield power and influence in the region through bribery and intimidation. Increased enforcement throughout the Americas, however, is likely to cause some decentralization of cocaine processing and movement of operations to secondary source and transshipment countries. Indigenous Peruvian and Bolivian trafficking groups are also likely to take advantage of any pressure on Colombian traffickers in an attempt to seize a larger share of the market.
- The cocaine industry as a whole will benefit, as it always has, from the steadily deteriorating economic situation throughout South America. Unable to make a living wage from licit crops, peasant farmers will continue to turn their fields over to the wholesale cultivation of coca. Eradication and other enforcement measures will not suffice to slow this trend, and the result will be a steady increase in the number of hectares given over to coca cultivation.
- Direct smuggling by air and sea of multi-hundred kilogram quantities of cocaine from South America to Canada will increase. While a large proportion of cocaine shipped in this way will be destined for the United States, steadily growing Canadian demand for cocaine will make it profitable for traffickers to retain larger amounts for the Canadian market.

▶ Chemical Drugs

- Methamphetamine will continue to be a major chemical drug of abuse through 1991, while it is expected that a relatively new form of this drug known as "Ice" (an odourless, colourless substance resembling rock candy or rock salt, which is smoked, as opposed to being swallowed or injected) will become increasingly available on the Canadian illicit market.
- The diversion of precursor chemicals from legitimate sources will remain an integral part of the chemical drug abuse and trafficking problem through 1991. Canada will also be used more frequently as a source and transit country for chemical precursors destined for the United States.
- Chemical substances, including diverted prescription drugs, will increasingly be used as substitutes for, or in combination with, other common drugs of abuse such as heroin and cocaine.
- Although awareness of the dangers of anabolic steroid abuse has increased, the demand for these drugs will continue.
- Outlaw motorcycle gangs will remain actively involved in the manufacture, distribution and importation of chemical drugs through 1991, although the trend towards significant involvement by other groups or individuals will grow.

▶ Cannabis

- Marihuana, hashish and liquid hashish will remain the principal illicit drugs of abuse in all parts of Canada through 1991. The popularity of cannabis may wane slightly, as the prices of other drugs, particularly cocaine, fall and their availability increases.

- Foreign sources will continue to account for the bulk of cannabis derivatives on the Canadian market. Domestically cultivated marihuana, however, will continue to capture an increasing share of the market into the 1990s. Hydroponic and other types of indoor cultivation will account for a large portion of the domestically grown marihuana.
- Sources of foreign cannabis will continue to shift through 1991, causing fluctuations in Canadian market shares. Such shifts will be caused by a number of factors, including enforcement pressure on growers and traffickers, large numbers of rural people in source regions turning to cannabis as a cash crop with guaranteed returns, and the involvement of growing numbers of traffickers in the world market. As a result, Laos, the Philippines and, possibly, Cambodia are likely to emerge as source countries in Southeast Asia. Larger quantities of hashish are likely to be shipped out of Afghanistan through 1991. Trinidad and Tobago will become an important source of marihuana, and other Caribbean nations are likely to follow suit.
- Liquid hashish from Jamaica will continue to dominate the Canadian market through 1991. Significant inroads may be expected from other sources, particularly Colombia, which has emerged as a manufacturer and exporter of liquid hashish.
- Cannabis with higher tetrahydrocannabinol (THC) levels will become more common through 1991. Much of this will be from domestic sources of supply, particularly hydroponic cultivation operations, as growers gain access to sophisticated horticultural technology and are able to produce potent varieties of cannabis.

▶ Drug Money Flow

- New Canadian legislation concerning the proceeds of crime (Bill C-61) proclaimed on January 1, 1989, will give added powers to enforcement and prosecuting agencies, open up new fields of inquiry and foster new investigative tools and techniques. It will also certainly raise the total sum of criminal assets seized and forfeited in the years ahead.
- To counter the effectiveness of these enforcement efforts, drug traffickers are expected to use increasingly sophisticated methods to conceal criminal assets and, in particular, to rely more and more on offshore financial havens. As a result, enforcement and prosecution authorities in Canada will have to engage in more expensive and complex financial investigations.
- International cooperation with respect to investigations, prosecutions and judicial proceedings involving drug offences will continue to expand through the signing of bilateral and multilateral agreements.

Chapter 3: Heroin

▶ Heroin

▶ Abuse and Availability Trends

The global phenomenon of increased opiate production combined with aggressive heroin trafficking has caused abuse and availability levels in Canada to climb over the last several years. Multi-kilogram shipments of heroin imported in 1988 continued to stock an active domestic market nationwide.

Canadian market shares demonstrated a shift in 1988, bringing Southeast Asia's share to 78%, up from 63% the previous year. Southwest Asia supplied the remaining portion of the market (22%). Traffickers of Southwest Asian heroin continued to carve out a solid niche in Canada with emphasis on the eastern provinces. The number of cases involving Southwest Asian heroin has increased in recent years, although Southeast Asian sources have maintained greater control of the Canadian market through widespread networks and the importation of larger shipments. Investigative activity and intelligence indicate that heroin originating from both Lebanon and Mexico was also available on the Canadian market in 1988, albeit in negligible amounts. Despite their minimal impact on the Canadian heroin trade, Mexico and Lebanon remain viable sources in the event of serious disruption of heroin production in either the Golden Triangle or Golden Crescent regions. Lebanon's domestic production and trafficking connections with Canada are likely to expand, particularly in view of the enduring strife in that country.

▶ Persons Charged and Investigated

The number of persons charged with narcotic-related offences dropped by 11% from 1987 to 1988 (See Figure 1). This is largely the result of a considerable decrease in both possession and double doctoring/forgery charges. The 37% decrease in the number of persons charged with possession can be attributed to an increase in primary interdiction, whereby traffickers have been apprehended prior to the distribution of narcotic shipments. Correspondingly, there was a 116% increase in the number of persons charged with trafficking, which includes possession for the purpose of trafficking, and a 14% rise in the number of persons charged with importation. The 39% drop in persons charged with double doctoring/forgery can be explained by a persistent law enforcement crackdown as well as legislative measures to curtail the incidence of this crime, which is highest in the western provinces.

Figure 1 ▶

Number of persons charged with narcotic-related offences, 1984-1988*

Charge	1984	1985	1986	1987	1988
Possession	93	59	140	131	82
Trafficking**	153	187	110	68	147
Importation	21	48	31	35	40
Cultivation	–	–	–	–	–
Double Doctoring/ Forgery	132	130	110	211	128
Total	399	424	391	445	397

* Persons charged by the RCMP only.

** Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

Category	1984	1985	1986	1987	1988
Traffic in 1 kilogram or more	146	161	137	147	227
Traffic in 0.5 to 1 kilogram	87	62	51	38	40
Traffic in 28 grams to 0.5 kilogram	136	97	86	88	87
Traffic in less than 28 grams	60	59	58	61	230
Total	429	379	332	334	584

* The Violator Classification System (VCS) was revised in 1988, from a manual compilation system to a computerized data format. This new reporting procedure is believed to reflect a more accurate picture of the number and categorization of drug traffickers investigated by the RCMP.

◄ **Figure 2**

Number and categorization of heroin traffickers investigated by the RCMP, 1984-1988*

The increase in the number of persons charged with narcotics trafficking offences is paralleled by a 75% increase in the number of heroin traffickers investigated by the RCMP, from 334 in 1987 to 584 in 1988. According to Violator Classification System (VCS) figures, the largest increases were recorded for investigations of traffickers dealing in one or more kilograms and in less than 28 grams (See Figure 2). Successful investigative efforts are also reflected in a 53% increase in the amount of heroin seized in 1988 over 1987. RCMP seizures alone more than doubled in 1988 (See Figure 3). A 20 kg 500 seizure of Southeast Asian heroin concealed in jade rocks in early 1988 was the largest seizure in Canada since a 31 kilogram seizure of Southwest Asian heroin in Montreal in 1986. The amount of heroin seized in foreign jurisdictions en route to Canada also increased over 1987.

▶ Diverted Pharmaceuticals

In Ontario, there was a notable increase in double doctoring activity from 1987 to 1988. Heroin substitutes such as Talwin and Ritalin continued to be used by heroin addicts. On the street, Talwin and Ritalin units cost twice as much in Western Canada as in the eastern provinces, a reflection of the lower levels of availability in the West. The abuse of hydrocodone by heroin addicts also increased in Ontario. Figure 5 illustrates that the total reported thefts and other losses of narcotic drugs nationwide decreased by less than one per cent from 1987 to 1988. The most significant decrease was a 15% drop in break and enter occurrences, while the greatest increase was a 69% rise in reported loss in transit.

Heroin users in Canada have traditionally turned to diverted pharmaceuticals to satisfy their habit in times of low availability. Thus, the use of fentanyl analogues to produce opiate substitutes has not been of significance domestically. Nonetheless, in April, 1988, the RCMP in Ottawa seized laboratory equipment and precursor chemicals sufficient to manufacture synthetic heroin. The portable clandestine laboratory was contained within three trunks which were shipped from Los Angeles, California,

Agency	1984	1985	1986	1987	1988
RCMP*	39.705	62.639	44.482	30.469	62.531
Other Police Departments**	.554	2.276	3.626	14.422	6.168
Total	40.259	64.915	48.108	44.891	68.699

* Includes seizures made by the RCMP and Canada Customs.

** Includes seizures made by Vancouver City Police, Ontario Provincial Police, Metropolitan Toronto Police, Quebec Provincial Police and Montreal Urban Community Police.

◄ **Figure 3**

Amount of heroin seized in Canada, 1984-1988 – Weights in kilograms

Figure 4 ▶

Amount of heroin seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1984-1988 – Weights in kilograms

1984	1985	1986	1987	1988
20.166	23.892	7.470	1.160	3.362

via Vancouver. This case led to a subsequent investigation in cooperation with the US Drug Enforcement Administration (DEA), resulting in the arrests of four persons and the seizure of an operational synthetic heroin laboratory in Simi Valley, California. Sixty grams of an alphaprodine analogue were seized, with potential for conversion into 80 kilograms of street-level synthetic heroin. This was the first laboratory of its kind ever confiscated in the United States.

According to the United Nation's International Narcotic Control Board, the current estimate for Canada's legal annual requirement of heroin is 700 grams. By contrast, an estimated 245 to 358 kilograms of heroin are consumed annually by the current illicit heroin user population in Canada, believed to be approximately 28,000. The consumption estimate is based on the accepted standard that 24 milligrams of pure heroin comprise the minimum daily dosage required to produce dependence, although it is believed that the daily dosage levels consumed in Canada more commonly range from 30 to 35 milligrams. In the 1987/88 *NDIE*, it was stated that the nation's user population had grown during 1987, particularly within the Montreal region; this growth has continued, from an estimated 8,000 to 10,000 users in 1987 to an estimated 12,000 to 14,000 heroin users in 1988. Montreal's user population accounts for 50% of the national estimate. A major contributing factor to this upward trend is believed to be the comparatively less expensive heroin that flooded the Montreal market in 1988, due to the efforts of a highly organized Southwest Asian crime network.

▶ Consumption

The most significant change in the structure of the Canadian heroin user population over the past several years has been the shift of the country's most extensive heroin consumer base from Vancouver to Montreal. Confirming the serious heroin problem in the Montreal region, 1988 has seen a notable rise in the number of detoxification centres in the province of Quebec as well as the number of patients received. The detoxification network includes 12 rehabilitation centres and seven hospitals, which are recognized and subsidized by the provincial government. In addition, there are 53 establishments offering outpatient services and a network of approximately 60 private offices and clinics accepting patients across the province. Another significant indicator of the rising heroin problem in this region is the Quebec Coroner's report of an increase in the number of deaths from heroin overdoses, from three in 1987 to six in 1988. Moreover, two additional deaths have been confirmed as a result of a fatal cocaine/heroin mixture.

The national heroin user profile identifies adult males and females who are generally unemployed and possess criminal records as the predominant users. Montreal RCMP intelligence, however, indicates that younger addicts have also begun to appear, documenting cases involving teenagers aged 14 to 18 years. Traditionally, heroin users have injected the narcotic intravenously. The fear of contracting AIDS, together with the emergence of different ingestion methods, however, account for the growing popularity of smoking heroin, more commonly referred to as "chasing the dragon". Users heat up the narcotic on tinfoil and breathe in the escaping vapours. This form of ingestion, which is the norm for Asian heroin addicts, has been reported among certain groups in Eastern Canada, although the hypodermic needle remains the primary ingestion method across the

Year	Break and Enter	Grab Theft	Armed Robbery	Unexplained Loss	Pilferage	Loss in Transit	Total
1984	579	59	142	49	84	31	944
1985	458	31	153	143	43	42	870
1986	579	26	162	254	50	75	1,146
1987	521	26	142	299	45	42	1,075
1988	445	23	145	342	41	71	1,067

◄ Figure 5

Reported thefts and other losses involving narcotic drugs, 1984-1988

country. Still, the smoking of heroin is likely to become more common as the reported cases of injection users who test HIV positive multiply. To deal with the growing AIDS problem, needle exchange programs were set up in Montreal, Vancouver and Toronto in 1989. These involve the free distribution of syringes to injectable drug users in exchange for contaminated needles. In Ottawa, a similar program is being considered for implementation in early 1990.

▶ Purities and Prices

Purity and price levels for 1988 fluctuated only slightly from the previous year. Street purity levels were again lower in the western provinces, ranging from 5% to 15% as compared with averages as high as 30% in the eastern regions. Prices were highest and remained stable at $70 to $100 for heroin capsules in the Prairie provinces. The lowest prices were in British Columbia and Quebec, where heroin capsules were selling for between $35 and $45 per unit. Although heroin prices and purity continue to reflect levels of availability, they are also contingent on the specific variety of heroin distributed in a particular region and the operating methods of trafficking networks in the competitive Canadian market.

▶ Developments in Source Countries

▶ Southeast Asia

The poppy fields in the Golden Triangle nations of Thailand, Myanmar and Laos remained the major source of supply for Canada's illicit heroin market. Bumper crops were produced in all three nations, with opium production in the region reaching unsurpassed levels: an estimated 1,232 to 2,095 tons during the 1988 growing season (See Figure 6). In fact, during 1988, there was no reduction in worldwide supplies of opium and heroin. In every opium producing country, production of opiates appears to have increased, or at least remained at 1987 levels.

Law enforcement authorities persisted in their efforts to curb the international trade in illicit opiates, which largely hinges on the operations of Golden Triangle opium producers and traffickers. Between June and August, 1988, Laotian authorities dismantled two clandestine heroin laboratories and seized in excess of 242 kilograms of heroin and 344 kilograms of opium. It is believed the laboratories began operating in March, 1988, in Oudomsai province in northern Laos, and produced approximately

Country	1984	1985	1986	1987	1988
Myanmar	740	450-600	750-800	900-1,300	1,000-1,600
Laos	35	50-100	100-290	150-300	200-450
Thailand	45	35-40	18-20	15-35	32-45
Total	820	535-740	868-1,110	1,065-1,635	1,232-2,095

◄ Figure 6

Estimated production of opium in Southeast Asia, 1984-1988 – Weights in metric tons

600 kilograms of heroin, which was subsequently smuggled from Laos into Thailand. In February, 1989, American authorities seized over 370 kilograms of Southeast Asian heroin in New York City, the largest seizure in North America to date. The drug shipment originated in Bangkok, Thailand. In Canada alone, Southeast Asian heroin represented 78% of the nation's illicit heroin in 1988, up from its 63% share in 1987. By contrast, Southwest Asian heroin accounted for 22% of the market, down from the 37% figure the previous year. Mexico and Lebanon supplied only a negligible portion of the market.

▸ Thailand

In Thailand, the government continued its rigorous crop eradication program with the assistance of foreign governments. Authorities successfully eradicated approximately 1,760 hectares of opium poppy fields during 1988, yet the opium poppy cultivation areas expanded from approximately 4,600 hectares in 1987 to approximately 5,300 hectares in 1988. As a result, estimates of opium production for the 1988 growing season in Thailand were between 32 and 45 tons. This represents a sizable increase from the estimated range of 15 to 35 tons in 1987. Despite this increase, Thailand remains important to the international narcotics trade largely because of its strategic location, rather than due to its level of opium production. Among myriad other factors, the country's improved relations with Myanmar and Laos over the past year have facilitated the growth of opium production and heroin trafficking. Between Thailand and Myanmar, contracts for logging concessions and fishing rights have been signed which also opened up the borders and seas for trafficking operations. In addition to excellent weather conditions, the civil strife in Myanmar over the past year gave considerable impetus to that country's opium production, which rose from 900 to 1,300 tons in 1987 to an estimated 1,000 to 1,600 tons in 1988. There is no doubt that Myanmar will maintain its status as one of the principal opium producers and heroin refiners in the world. Laos also increased its production in 1988 to between 200 and 450 tons from the previous year's estimate of 150 to 300 tons.

Thai opium production continued to thrive, mainly due to the popularity of opium as a cash crop, and, to a lesser extent, to the high addiction levels among the hilltribe people. Despite systematic eradication and the availability of alternative crops, substantial numbers of farmers persisted in poppy cultivation. The addiction of the hilltribe people, who constitute approximately 10% of the indigenous population, has been a constant factor in the domestic production of opium in the country. The bulk of opium production in Thailand occurs in the northern provinces, primarily in the province of Chiang Mai, followed by Chiang Rai, Mae Hong Son and Nan provinces. The poppy fields are located on steep mountain slopes at altitudes of 900 to 2,100 metres, and are usually no farther than one kilometre from an accessible trail or roadway. Recent intelligence indicates that poppy fields are now being reduced in size to avoid detection by aerial and satellite surveillance. As well, with the recent Thailand/Myanmar logging concessions in place, more roads have been built in the northern provinces to facilitate this trade. The result is enhanced trafficking routes for moving shipments from the cultivation areas to refining operations. At the same time, the new roads provide authorities with better access to cultivation areas for eradication purposes.

Clandestine laboratories continued to operate close to Thailand's northern borders, despite the government's aggressive interdiction efforts and controls on precursor chemicals employed in the refining process. While Thailand's status as a primary opium producer has diminished over the

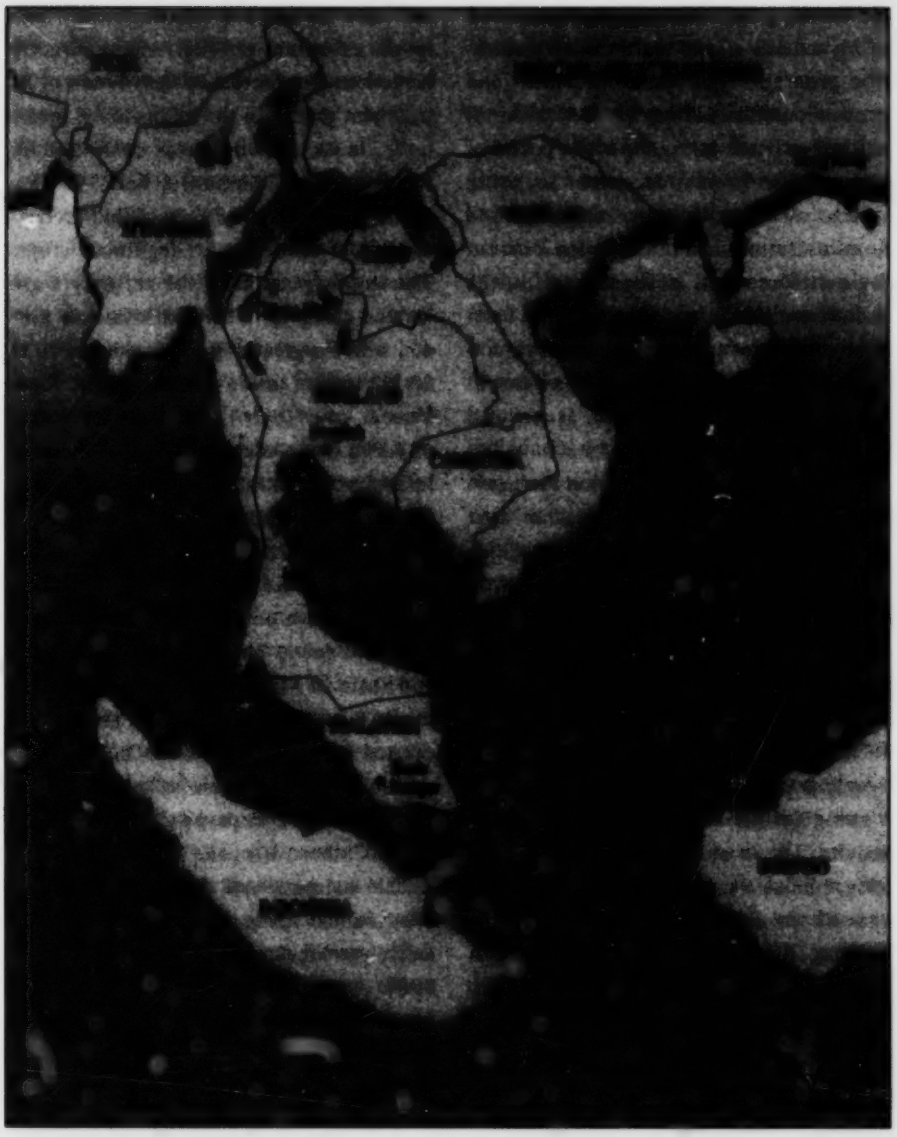

◀ **Figure 7**

Opium poppy growing areas in the Golden Triangle region of Southeast Asia, 1988

past several years, the country has increasingly become significant as a refiner of heroin and a conduit for opiates entering the territory from other sources. Converting opium into heroin is a complex chemical process. Despite this, rudimentary operations in the dense jungle of the Thailand/Myanmar regions are able to produce quality opiate products. The remoteness of these areas hampers efforts by authorities to locate refineries either by aerial surveillance or ground-based investigation. The rugged terrain also renders a refinery raid an extremely difficult and often hazardous mission. During 1988, nine refineries were seized in Thailand's northern provinces of Chiang Mai, Chiang Rai and Mae Hong Son.

▶ Myanmar

According to the US Department of State, between January and March, 1988, Myanmar reported eradication of approximately 16,000 hectares of opium. The civil strife in Myanmar, which heightened during

the latter part of 1988, saw the suspension of Myanmar's annual aerial opium eradication program. Narcotic enforcement and eradication efforts in Myanmar were virtually non-existent during the active period of unrest, with law enforcement focusing instead on controlling the resistance and demonstrations directed at the current regime. Moreover, in the aftermath, the country remains financially poor, with barely any infrastructure to support anti-narcotic campaigns. This situation no doubt boosted Myanmar's position as a world leader in opium production.

Opium is grown in Myanmar in eastern Shan state and in northeastern Kachin state. Satellite surveillance confirms that the Shan Plateau, running the length of the Kayoh state to the south, and extending to the eastern Kachin state along the Chinese border, was once again the area of most extensive cultivation. Military action in Myanmar in 1988 disrupted some cultivation; however, overall production increased, with growers moving further away from any military activity. The most fertile opium producing area remains the territory stretching from east of the Salween River to north of Kentung. Some poppy fields were also cultivated in areas of Karen state and Mandalay division, which border the other main producing states, and in Chin state.

Well-armed insurgent groups capitalized on 1988 events and solidified their control over opium cultivation areas and refineries. The cultivation of opium poppies in Myanmar is rooted in the tradition of the Shan hilltribes, who originally produced opium for medicinal use and local small-scale trade. Opium trafficking emerged in the 1950s under the control of defeated Chinese factions that had fled into Myanmar. As an integral part of the local economy, opium has been grown by farmers to supplement income and to raise their standard of living to above subsistence level. However, current intelligence substantiates the fact that the consistently high levels of opium production are directly linked to the increased involvement of insurgent groups in the international opiate trade. In the growing areas controlled by the Burmese Communist Party (BCP), farmers continue to be coerced into producing opium at the cost of legitimate crops. The major portion of the refineries are located along the Thailand/Myanmar border, with the greatest number situated 10 to 20 kilometres inside Myanmar. The Shan United Army (SUA), under the leadership of Khun Sa, controls the major share of refining operations in the Mong Yawng, Mong Kam, Mong Taw, Khai Luang and Wan Ho Mong areas in Myanmar. During 1988, intelligence reports indicated that the SUA moved a portion of their operation into Laos due to Thai enforcement pressure and strife in Myanmar. At the same time, the BCP and its allied insurgent groups also exerted considerable pressure on the SUA within the border area, as evidenced by continued BCP expansion in 1989. The Third Chinese Irregular Force (CIF), the Kachin Independence Army (KIA) and the Wa National Army (WNA) also remained active participants in heroin refining during 1988. A short-lived disruption, however, occurred in early 1988 when the Myanmar Army conducted an anti-narcotics operation which resulted in some destruction of heroin refineries and equipment.

▸ Laos

On the other side of the Mekong River, opium production in Laos rose dramatically, for reasons other than those behind the situation in Myanmar. Changes in the country's socio-political climate in 1988 heightened national awareness of the drug production and addiction problems. The changes also led to increased signs of Laotian support for international narcotics suppression efforts. Nonetheless, long-standing political conditions, tradition, geography and dire poverty continued to

contribute to increased opium production. The unfortunate result was a continued rise in production levels in the absence of a basic infrastructure to effectively combat the situation.

Opium has been produced in Laos' mountainous, undeveloped northern uplands for over 150 years. Opium production is an integral part of the Lao hilltribe culture and economy and, during the colonial period, it was promoted as well as taxed by the French administration. Following the revolution in 1975, a new Laotian government denounced drug production and trafficking, arresting drug addicts and other "social undesirables", and confining them to "rehabilitation" centres on two islands in Nam Ngum Lake north of Vientiane. Nonetheless, long-standing socio-political factors continued to counteract governmental efforts such as the 1975 policy. Neighbouring countries were more successful in applying direct narcotics control, suppression and eradication.

Thai suppliers, confronted with enforcement pressures in their own country, simply moved across the border and continued production in Laos. As previously stated, the Shan United Army of Myanmar has reportedly moved part of their operation into Laos, influenced by superior growing conditions, better access to outside markets and less resistance from government troops and rebel groups. With the normalization of political relations between Thailand and Laos, there has been less vigilance along the border frontiers between the two countries, as well as a diminished military presence. As a result, Laos is also increasingly becoming an important conduit for opiates. As well, refining operations have been established in Vientiane province and in northern and central Laos.

▸ Southwest Asia

In Southwest Asia lie the Golden Crescent nations of Pakistan, Afghanistan and Iran, which supplied an estimated 22% of the Canadian illicit heroin market in 1988. This brings that region's share down from 1987's estimate of 37%. The decline is attributable in part to the extraordinary quantities of heroin being shipped from Southeast Asia and to the flourishing indigenous heroin user population, which may be over one million in Pakistan and approximately one million in Iran. Heightened public and political awareness of the addiction problem in Pakistan led to the establishment of a Drug Resource Centre in 1988 in that country. The main objective of the Centre is to upgrade and centralize control of the government of Pakistan's demand reduction efforts. This facility is to act as a coordinating body for the 26 narcotic treatment facilities established in 1987.

The volume of opium production within the Golden Crescent region escalated in 1988, rising to an estimated 1,020 to 1,550 tons from an estimated 680 to 1,335 tons in 1987 (See Figure 8). The growing narcotic abuse problem remained a primary motivating factor for opium production in the region. In addition, political turmoil in Afghanistan and Iran has hampered effective opium control efforts in those countries, with long-term implications for heroin interdiction efforts in Southwest Asia.

▸ Pakistan

Pakistan's role in the opiate trade within the Golden Crescent region is similar to

Country	1984	1985	1986	1987	1988
Iran	400-600	200-400	200-400	200-400	200-400
Afghanistan	140-300	450-600	400-600	400-800	700-1,000
Pakistan	40-50	40	130	80-135	120-150
Total	580-950	690-1,040	730-1,130	680-1,335	1,020-1,550

◂ Figure 8

Estimated production of opium in Southwest Asia, 1984-1988 – Weights in metric tons

Thailand's in the Golden Triangle region of Southeast Asia. Although supply reduction efforts in Pakistan have much improved over the last decade, opium production in fact rose from an estimated 80 to 135 tons in 1987 to an estimated 120 to 150 tons in 1988. Approximately 6,070 hectares of poppy fields were cultivated in 1988. Nevertheless, successful eradication efforts, poor weather conditions and the high prices being fetched by some food crops have influenced many farmers to substitute their crops and are indications that the overall production level in 1989 is likely to be lower than in 1988. Moreover, Pakistan's significance to the narcotics trade continues to centre on its role as a major conduit for Southwest Asian heroin destined for international markets. Pakistan's borders adjoin areas of high opium production. The tribal areas of the Northwest Frontier Province are major stockpile locations for opium produced in Afghanistan as well as in Pakistan.

Most of Pakistan's opium is grown within the remote and largely self-governing tribal areas adjacent to the Afghanistan border. Poor Pathan peasants have traditionally relied on selling opium as their only means of subsistence. Anti-cultivation laws and eradication measures undertaken by the central government have provoked resistance from tribesmen, who fear the loss of independence and livelihood. Moreover, increased opium production comes at a time of political change within the nation, as well as instability in neighbouring countries. A large refugee population with weapons at their disposal further compounds the difficulties of establishing effective law enforcement.

Refining of Pakistani opium into heroin takes place in the tribal areas of the Khyber, Mohmand and Bajour Agencies, along the Afghanistan/Baluchistan border and in Rabal, where Pakistan, Iran and Afghanistan meet. Clandestine laboratories produce heroin from opium that is locally grown or imported from Iran and Afghanistan, mainly to satisfy the evergrowing demand within Pakistan. What is left is trafficked abroad.

▸ Afghanistan

In the aftermath of a nine-year war, almost every facet of Afghan society has undergone drastic changes. Amidst all these upheavals, opium production and trafficking in Afghanistan have not only endured, but thrived. During the nine-year Soviet occupation, production was spurred by both the overwhelming demand in neighbouring Pakistan and Iran, and heroin addiction among the Soviet troops. Despite the Soviet withdrawal from Afghanistan in early 1989, a multitude of factors will continue to ensure substantial opium production. In 1988, Afghanistan produced an estimated 700 to 1,000 tons, a considerable increase from an estimated 400 to 800 tons in 1987. Some refining of poor quality heroin base and heroin hydrochloride also takes place within the country. Besides political strife, the heroin industry has been stimulated by enforcement pressures in Pakistan, causing a proliferation of small heroin laboratories to move across the border into Afghanistan.

The situation in Afghanistan has been further complicated by the resettlement of Afghan refugees following the Soviet withdrawal. The collapse of order in various parts of the country, favourable weather conditions and the destruction of some traditional agriculture have all made the cultivation of opium attractive. These factors also ensure escalation of opium production levels in the country for 1989.

The predominantly agrarian economy has been severely damaged by the hostilities. Opium has served as the ideal cash crop for subsistence farmers when traditional agriculture has been disrupted. Generations of Afghan people have produced opium poppy, which has traditionally been used for medicinal purposes, particularly by the elderly. Afghan poppy is grown

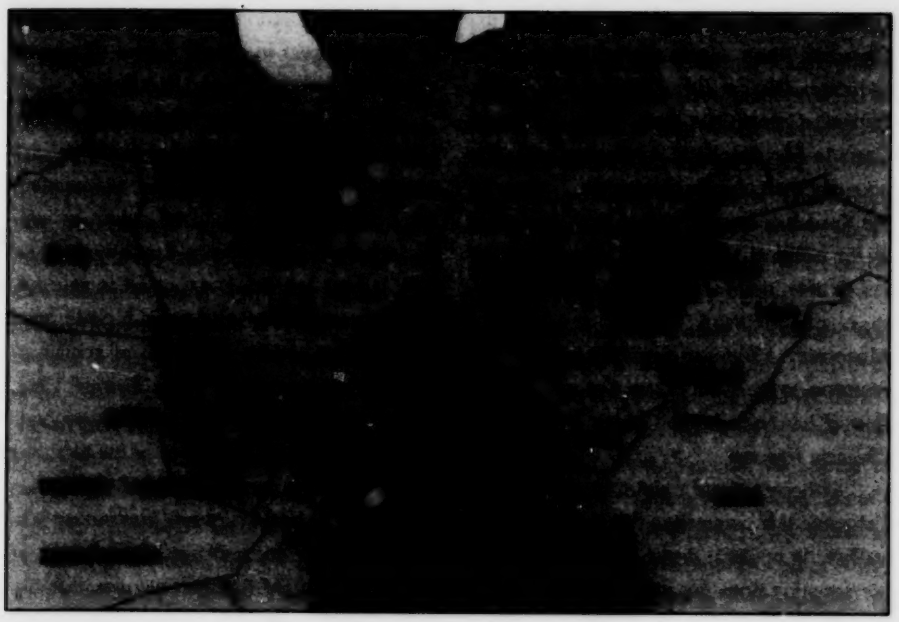

◄ **Figure 9**

Opium poppy growing areas in the Golden Crescent region of Southwest Asia, 1988

only in irrigated areas, and almost 90% of the poppy fields are located in Nangarhar province in the northeast and in the Helmand Valley in the southwestern part of the country. Opium is also cultivated in the remote and mountainous areas of northeastern Badakhshan.

▶ Iran

While heroin abuse continues to plague Iran, enforcement measures have kept opium production levels stabilized. Although intelligence regarding the Iranian situation is difficult to obtain, media reports over the last year indicated that the government of Iran had launched a large-scale anti-narcotics campaign, aimed at an overall 80% reduction in narcotics consumption. The initial phase of the plan focuses on enhanced security measures at the national borders to curtail trafficking activity. According to media reports, more than 7,000 drug traffickers were apprehended and several tons of narcotics seized by the end of October, 1988. Estimates indicate Iranian-grown opium poppy yielded 200 to 400 tons of opium in 1988; however the government of Iran's official postion has been that no opium poppy is grown domestically. Although there has been no increase in opium production levels since 1985, future reduction in tonnage is unlikely as long as several regions of the country remain politically and militarily unstable.

Domestically produced opium is refined in laboratories reportedly operating in Kurdish-controlled sectors of northwestern Iran and the Baluchi sectors of southeastern Iran. Furthermore, the nation serves as a significant conduit for the transshipment of opiates manufactured in Afghanistan and Pakistan. As well, the country's massive heroin using population continues to rely on Pakistan and Afghanistan to supplement domestic supply.

▶ Lebanon

In spite of adverse political, military and economic conditions, Lebanon has maintained its status as a major opium producer and supplier in the Middle East. The chaotic situation in Lebanon has tended to aid opium cultivation over the past several years. Within one year, the country increased its production level by 24 tons, from an estimated six tons in 1987 to 30 tons in 1988. Although seizure data do not show that

Lebanon holds any significant share of the Canadian illicit heroin market, intelligence indicates that, within the last few years, Lebanese heroin has been entering Eastern Canada for domestic consumption. The potential for Lebanon to increase its share of the Canadian heroin market rises each year as the political situation in Lebanon continues to deteriorate and traffickers take advantage of thriving opium production. Moreover, Lebanon remains a potential reservoir in the event of any disruption in the flow of heroin from the Golden Triangle and Crescent regions.

Although there exists, in principle, a Lebanese law controlling the production and trafficking of illicit drugs, the current unstable situation does not allow for any regulation by the State. The drug trade is of major importance to the Lebanese economy, and poppy growers are provided with virtually no incentive to curtail their activities. The continued violence has divided the country into various pockets of political and religious dissent. Within some of these pockets or areas, militia fiefdoms have emerged, some of which appear to have a degree of control over opiate production and distribution.

Refining operations, which are partially controlled by insurgent organizations, are located mainly in Zahle. Heroin is manufactured from locally produced opium as well as imported opium from Southwest Asia. The largest portion is exported to international markets. Despite considerable drug abuse in the country, the level of consumption has not exceeded supply. During 1988, an estimated five tons of heroin were converted in Lebanon, with three of the five tons produced from locally grown opium poppies. Until several years ago, conversion laboratories were located outside Lebanon or operated by hired foreign chemists, notably in the Beirut area. With the continued expansion of heroin production, additional refineries are emerging in Lebanon, particularly close to the production areas, such as the Bekaa Valley.

Most Lebanese agricultural activity is concentrated in an area covering approxi-

Figure 10 ▶

Opium poppy growing areas in Lebanon, 1988

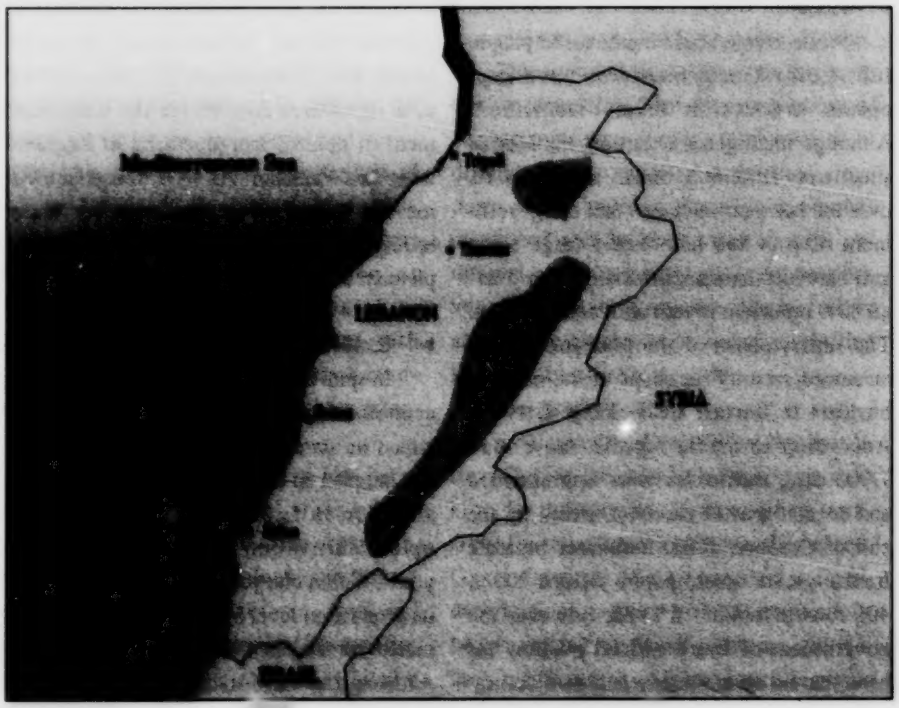

mately 250,000 hectares along the Bekaa Valley and Plain. The principal crops include fruits, vegetables, grain, olives and tobacco. Interspersed among these diverse cultivations are the illicit opium operations. The total poppy growing area in 1988 was estimated to be approximately 2,000 hectares. Most opium poppy cultivation is in the central and northern areas of the valley. The heaviest concentration of poppy planting occurs in the Hermel, Baalbek and Zahle areas. The climatic conditions in the Bekaa region, particularly on the eastern and southern slopes where it is extraordinarily dry and hot, are ideal for growing opium poppy.

The areas used for growing cannabis in the spring are used for growing poppies commencing in October. The crop rotation contributes to full exploitation of the fields. Other than the Israeli Security Zone in the south and the Christian enclave of Lebanon, 65% of Lebanon is occupied by Syria. In effect, an apparent laissez-faire policy exists in the growing regions, where occupation has not proved a deterrent to drug production and trafficking.

▶ Mexico and Central America

Until recently, Mexico was recognized as the sole opiate producer in the Americas. Current intelligence, however, indicates that Guatemala has also become involved in opium poppy cultivation, and is clearly emerging as an important source country. Once cultivated, the raw opium from Guatemala is transported to Mexico for processing and refining into heroin. In 1988, Guatemala produced an estimated seven tons of opium, up considerably from an estimated 2.4 tons in 1987. In Mexico, meanwhile, the situation remained stable, and opium production in 1988 did not shift from the estimated yield of 45 to 55 tons the previous year.

Despite the 100 hectares of Guatemalan poppy fields eradicated in 1988, 810 hectares were cultivated in the Quiche and Huehuetenango provinces, primarily along the Mexican border. Mexican traffickers play a major role in Guatemalan opium production, providing growers with seeds, weapons and fertilizer, as well as a market for the farmers' crops. In addition to irrigation equipment, Mexican counterparts provide plastic sheeting to camouflage poppy fields while herbicide spraying planes pass over.

Given that these areas are remote and basically lack a solid economic infrastructure, effective government intervention is limited. In spite of the poppy cultivation problem, illicit narcotics do not appear to occupy a significant place in Guatemala's economy or exports. Opium poppy serves as a cash crop in isolated mountain areas where economic and political involvement in Guatemalan society are marginal. A large proportion of opium poppies is cultivated by Indian peasants who have been able to triple their income through opium production and trafficking.

In 1988, approximately five tons of heroin were smuggled from Mexico into the United States, and 292 kilograms of Mexican heroin were seized along the US southwest border. A negligible amount of this supply is believed to have been diverted to the Canadian illicit heroin market. A major disruption of existing heroin supply routes is required, however, if Mexican heroin is to become a significant problem for Canada. Canadian user preference for Asian heroin, the paucity of Mexican immigration to Canada and the consequential lack of Canadian-Mexican connections, or simply the presence of the United States as a buffer and major consumer, are all possible explanations for the lack of Mexican involvement in the Canadian heroin market.

Traditionally, production areas have been concentrated within the tri-state region of Sinaloa, Chihuahua and Durango in northern Mexico. Reports in 1988 confirm the previous year's intelligence that cultivations were spreading to the southern reaches of the

Figure 11 ▶

Opium poppy growing areas in Mexico/Central America, 1988

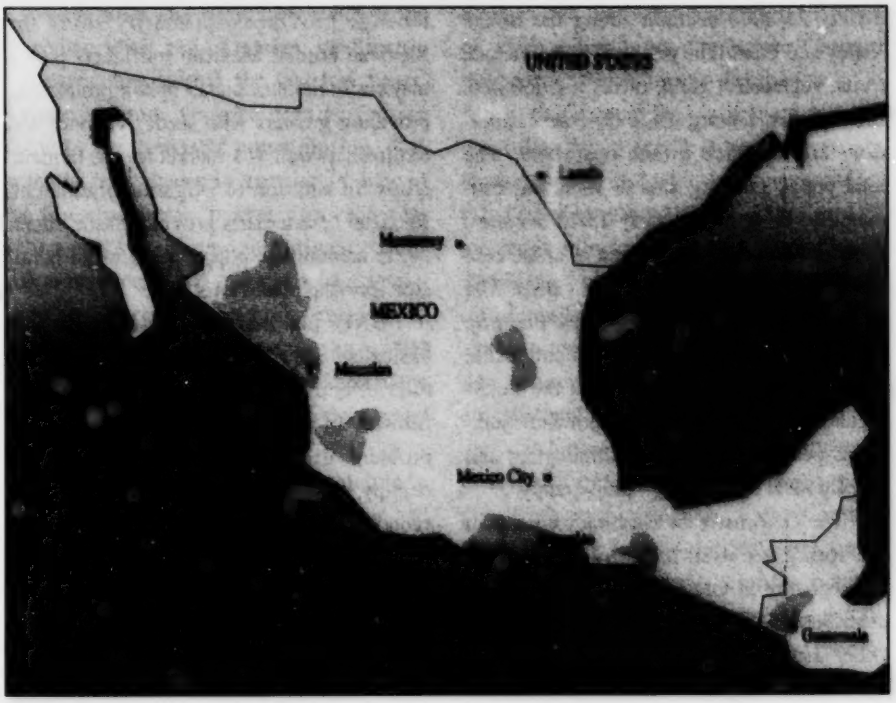

country, i.e. the states of Jalisco, Michoacan, Nayarit, Guerrero, Oaxaca, Chiapas and Veracruz. Mexico has traditionally produced two poppy crops annually: the first in the period from June to August and the second in the period from October to December. Evidence of irrigation systems in the poppy fields of Chihuahua, Durango, Sinaloa and Guerrero states, however, may indicate year-round cultivation cycles. An estimated 4,500 to 5,500 hectares of poppy fields escaped eradication efforts.

Mountain farmers with relatively small plots are the mainstay of opium poppy production in Mexico. Both traditional methods of cultivation and enhanced techniques introduced by traffickers are used by opium farmers. The most primitive cultivation methods are generally employed at higher elevations and in more remote areas. Use of seedbeds were noted during 1988. After germination, the seedlings are removed from the seedbeds and moved into the fields. The majority of plots are still situated on steeply sloped hillsides within ravines. Traffickers provide farmers with economic incentives to plant poppies, and have also been known to resort to threats.

Heroin refining operations are mainly controlled by longstanding trafficking organizations, which process Mexican brown heroin and the less refined black tar heroin in rudimentary laboratories. The refineries are located throughout the growing areas, and are easily dismantled. Often, these operations are established during the harvest period and dismantled once the season has ended. Eight heroin laboratories were reported seized by the Mexican authorities in 1988, as compared with four in 1987.

▶ International/National Trafficking Patterns – Movement

▶ Southeast Asia

Southeast Asian trafficking networks are deeply entrenched in the narcotics market in Canada, where it is unlikely that dem... will outstrip supply in the foresee-

able future. The 1988 percentage share of Golden Triangle heroin available on the Canadian market was the largest it has been in recent years.

Once opium is extracted from poppies growing in the fields of Thailand, Myanmar and Laos, refineries primarily located along the international borders convert opium into heroin for both domestic consumption and onward shipment to world markets. Often located within a mile radius of production sites, refineries prepare the final product for a journey along varied and difficult routes to consumption centres. The modes of transportation become more modernized as the heroin leaves the Golden Triangle jungles and enters urban areas for export. The shipments are usually carried by pack animals and porters, and eventually transferred to motorcycles, logging trucks and virtually all types of automobile and commercial transport.

Trafficking organizations embedded in Thailand, notably Bangkok, maintain the nation's status as a major conduit for Golden Triangle opiates. Multi-kilogram shipments of opiates leave the country by air transport, ocean-going trawlers and overland routes. During 1988, Thailand experienced its largest growth ever in tourism: over 4.5 million tourists visited the country, including approximately 100,000 Canadians. The rising foreign interest resulted in an onslaught of commercial airline travel agreements and increased air and sea cargo shipments to and from several countries, including Canada. Due to excessive backlogging at container docks in Bangkok, new port and container facilities on the South China Sea in southern Thailand have been reviewed for contract. Heroin concealed in merchandise and body-packed by couriers also makes its way to Canada. Traffickers of opiates from the Golden Triangle region largely control the market through Triad or secret-society links, with connections extending to every major urban centre throughout the globe. With the present-day exodus from Hong Kong, it appears that the Chinese presence and control in Bangkok has increased substantially.

Political and socio-economic conditions affect not only opium production levels, but also the movement and trafficking of opiates to international destinations. During the turmoil in Myanmar in 1988, various insurgent groups took the opportunity to reassert control over smuggling routes rather than to overthrow or de-stabilize the government. The insurgent groups have made interdiction efforts at the borders and seaports increasingly difficult. In Laos, opiates are sold to Thai or other foreign middlemen and then transported to international markets through ports in Thailand. Intelligence indicates that Laotian opiates also transit Vietnam, notably through the port of Da Nang.

Faced with pressure from Thai authorities, heroin traffickers have moved their shipments from Myanmar through the bordering Chinese provinces of Yunnan, Guangxi and Guangdong, and then southward to Guangzhou and eventually Hong Kong. The journey from Myanmar to Hong Kong is considerably longer than the passage through Thailand across the South China Sea, but is also safer, less costly and more efficient. With the freer flow of traffic across the borders of the People's Republic of China, this route increased in significance during 1988. Some sources estimate that in excess of 50% of the heroin reaching Hong Kong from the Golden Triangle may have transited China en route to international destinations. While an estimated 25 tons of raw opium from Myanmar were moved through southern Thailand, an estimated 40 to 50 tons were transported to China and India as well as other international markets. With improved relations between Thailand and Laos, Thai traffickers have had easier access to Laos to arrange and forward ship-

ments across the borders into China and onward to Guangzhou and Hong Kong, through Cambodia and Vietnam.

The Golden Triangle region borders India to the east and the Golden Crescent to the west. The eastern Indian states of Arunachal, Nagaland, Manipur and Mizoram border Myanmar. Intelligence has shown that heroin traffickers in Myanmar's Kachin state took advantage of the political unrest in Myanmar to increase heroin exports to India. Profit margins reaching 700% serve as overwhelming incentives to smuggle heroin to India. Reports indicate that intensive patrolling by Myanmar authorities in the north and Thai authorities in the south has forced open the new route across the India/Myanmar border, described as the Tamu (Myanmar)-Imphal (India) route.

Acetic anhydride (AA) from India continued to be smuggled into Myanmar for use in heroin conversion laboratories in 1988. Traffickers also continued to transport the precursor chemical from India via rafts floated along the Chindwin River to Mandalay, Myanmar. The 100-kilometre wide belt extending along the India/Myanmar border remained an area where AA is banned. In Manipur alone, authorities were able to intercept more AA in one month in 1988 than the state could have legitimately required in a whole year. Border security officials have suggested that free movement of tribal people between India and Myanmar should be restricted and an identity system introduced in the border villages. In 1988, the Indian government enacted the Prevention of Illicit Traffic in Narcotic Drugs and Psychotropic Substances Ordinances. These provide preventive measures against illicit drug activity within the country. As well, legislation initiated in 1988 called for stringent controls over heroin manufacture, including regulations governing the production and movement of acetic anhydride.

Malaysia continued to be active in the Southeast Asian opiate trade, as both a consumer nation and a transit point for shipments destined abroad. No. 3 heroin is processed in Malaysia, while No. 4 heroin is smuggled in and destined exclusively for export. As in the past, morphine and heroin base continued to be smuggled into the country from Thailand and converted into No. 3 heroin for the estimated 100,000-strong addict population, as well as for export to Singapore and overseas to Europe and Australia. The laboratories used to refine heroin are basically small, unsophisticated and portable. A total of five heroin refineries were seized in Penang, Kuala Lumpur and Jahore Bahru during 1988. No. 4 heroin from Thailand and Myanmar transshipped through Malaysia during 1988 was intended exclusively for western markets. Raw opium also enters Malaysia from the north, both for local consumption and onward shipment to Indonesia, Singapore and Hong Kong.

Patterns adopted by traffickers bringing Golden Triangle opiates into Malaysia did not change significantly in 1988. In view of the accessible land and sea routes between Thailand and Malaysia, traffickers continued to smuggle shipments into Malaysia using a variety of concealment methods, including concealed compartments in motor vehicles. Rubber and sugar cane plantations along the Thailand/Malaysia border serve as excellent camouflage, with most trafficking activity carried out under cover of darkness. Bumper harvests in the Golden Triangle during 1988 ensured a substantial flow of opiates to meet regional demand. As well, record heroin seizures in Malaysia totaling more than 300 kilograms over the past year had minimal impact on that country's annual domestic reserve.

Malaysian traffickers have taken advantage of the trunk roads which link the communities of Kota Baharu, Rantau Panjang, and Tanah Merah in the east coast state of Kelantan with the east-west highway in the

northern part of peninsular Malaysia. Moreover, footpaths leading from these roads make them even more accessible to the border areas. Nonetheless, increased enforcement pressure at the Thailand/ Malaysia border persists, thus influencing traffickers to use the sea as an alternate route. Satun, Thailand remained the principal departure point for khlong boats plying the western waters between Thailand and Malaysia.

Most narcotic suppliers handling the Golden Triangle trade in Malaysia come from the southern Thailand districts of Sadao, Satun, Betong and Golok. Passage to Malaysia is reached from the border states of Perlis, Kedah and Perak. The island of Penang in Malaysia remained the operational control centre of Chinese traffickers who dominate Malaysia's drug trade.

Singapore's geographic location makes it an ideal transshipment point for onward distribution of Golden Triangle and Golden Crescent opiates to the West. Most of the heroin entering Singapore originates from Southeast Asia, shipped by sea, air and overland through Malaysia. Lesser amounts of Southwest Asian heroin are transported primarily by sea and direct air routes.

Traditionally, Indonesia has been a common transit area for Golden Triangle opiate shipments. During 1988, however, its role as a transshipment area grew. The severe drug offence penalties in Thailand, Malaysia and Singapore have prompted traffickers to increasingly favour Indonesia as a staging area for onward shipment of narcotics. Opiates transit the country via Penang, Malaysia. They also arrive via Northern Sumatra and then are transported by land and sea to Surabaya, Bali and Jakarta. Indonesian fishermen and sailors are often employed to move the shipments across borders. Further, since Indonesia consists of 13,000 islands, numerous routings are available to privately-owned yachts transporting narcotics.

The current extensive social and business interaction between Hong Kong and Canada's West Coast, in particular, ensures that opportunities for importing Golden Triangle heroin will continue to expand. The growing number of Hong Kong citizens emigrating to North America facilitates overseas contacts. Hong Kong is a pivotal final departure point for Southeast Asian heroin shipments. The colony's harbour facilities, international airport and financial centre supply ample opportunities for the warehousing, preparation, organization and transportation of heroin shipments to North America and elsewhere.

While some Southwest Asian heroin transited Hong Kong, opiates from the Golden Triangle region remained the primary supply source for Hong Kong. As previously mentioned, China's importance as a transit country for Southeast Asian narcotics grew in 1988. Use of air couriers and cross-border importations through China were more frequent during the year. Thai trawlers also remained a problem in view of the large quantities of opiates they convey at a given time. They were used to a lesser extent in 1988, however, in favour of the increasingly popular "China trail".

In response to the overwhelming demand for No. 4 heroin in the West, Hong Kong trafficking activities now focus solely on the importation of this relatively pure variety of refined heroin. While a portion of this supply is converted back to No. 3 heroin to meet local market demand for the heroin variety preferred by most Southeast Asian addicts, the majority is exported to Europe, Australia and North America. No. 4 heroin has replaced heroin base as the base material for conversion to No. 3 heroin in Hong Kong. In 1988, eleven laboratories converting No. 4 heroin into No. 3 heroin were seized in Hong Kong, a considerable increase over the previous year's single seizure.

▶ Southwest Asia

Canada's heroin supply from the Golden Crescent region in Southwest Asia did not reach anticipated levels in 1988. The Golden Crescent nevertheless remained a vital source for the Canadian heroin trade. Although Southeast Asian heroin was continuously available on the Canadian market, Southwest Asia's share of the market could rise, depending on consumer preference and the ingenuity of the trafficking groups. There are strong indications of a continuing trend towards growing supplies of Southwest Asian narcotics on North American and especially, European markets.

The chaos prevailing in Afghanistan, Pakistan and Iran over the last decade has contributed largely to a flourishing opiate trade. Intelligence reports indicate prosperous cross-border trafficking between Iran and Afghanistan, Iran and Pakistan, and Afghanistan and Pakistan in 1988. Pushtan growers from Afghanistan sold their refined narcotic supplies to brokers amongst their ethnic counterparts in Pakistan's Northwest Frontier Province. This traditional trading is rooted in long-standing tribal and familial relationships. The strategic location of bazaars, the long-established routes, the proximity of growing areas to refining locales and the obstacles faced by enforcement authorities continue to provide traffickers in Afghanistan and Pakistan with a trafficking haven.

Once the opium is extracted from the poppies, camel, donkey and human caravans move loads from the growing areas to the laboratories. From the processing areas, Golden Crescent heroin reached worldwide destinations in 1988 by a variety of routes. The narcotic was transported west by road across the Afghanistan/Iran border to Iran, then on to eastern Turkey and Istanbul, and finally to European countries via the Balkan route. An eastern route took shipments across the Pakistan/India border by road into the Indian states of Rajasthan, Punjab and Jammu Kashmir. The heroin was then transported to New Delhi or Bombay, the two major exit points for transit to European and African countries. Yet another trafficking route led from the Pakistan/Afghanistan border by road south to Karachi with its major airports and seaports. Finally, intelligence indicates Golden Crescent heroin has been transiting Samarkand in Soviet Central Asia en route to the Baltic seaports for onward shipment to European destinations. New air routes to Europe via Moscow have also been reported.

India's proximity to the Golden Crescent region, particularly Pakistan, continued to create high volume heroin traffic. The India/Pakistan border is 3,300 kilometres long. Until recently, the Punjab border remained highly vulnerable to the smuggling of gold and narcotics. Due to increased security in the Punjab over the last several years, however, some routes have been diverted to Rajasthan and the Jammu Kashmir states. The Ganganagar, Bikaner, Jaisalmer and Barmer sectors in Rajasthan have become the areas most exposed to trafficking activities. These areas offer flat terrain, efficient rail routes and easy cross-border trade where agricultural lands meet at either side of the border. The Rajasthan desert also offers relatively easy passage across a border that is somewhat ill-defined at that particular point.

Figure 12 ▶

Estimated percentage shares of heroin on the Canadian market from principal sources, 1984-1988

Region	1984	1985	1986	1987	1988
Southeast Asia	66%	72%	71%	63%	78%
Southwest Asia	34%	28%	29%	37%	22%
Mexico/ Central America	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Increasing enforcement activity in the Balkan states along the trafficking route leading west from the Golden Crescent will likely encourage greater use of the route through India to western markets. This projection is reinforced by the Soviet military withdrawal from Afghanistan, which has allowed for more emancipated activity by refugees at the border.

Despite stringent controls along the overland Balkan route, Austria, Turkey and Yugoslavia remained significant transit countries for Southwest Asian heroin in 1988. Seizures and intelligence reports showed that, in 1988, over 50% of the heroin consumed in Europe had been moved west along this land bridge. Sources further indicate that approximately two tons of Golden Crescent heroin entered Europe overland in 1988.

Morphine and heroin produced in Afghanistan, Iran and Pakistan entered Turkey from Iran. There was no shortage of heroin or morphine base to be trafficked across the Turkish southeast frontier border region, as the drug trade for profit and, occasionally, for arms continued. Istanbul's airport, seaport and dense road network link the city with Europe and make it the focal transit point within Turkey. Austria retained its prominence as a heroin transit and stockpile country in 1988. Western European demand, abundant supplies of Southwest Asian opiates in Iran and Austria's situation along the Balkan route account for this activity. Heroin also transited Austria via air and rail from such major transshipment centres as Karachi and Bombay. Overall, traffickers appeared to prefer overland transport, especially by bonded truck, to avoid detailed checking at the borders. Movement of heroin within the country was predominantly controlled by foreign trafficking organizations.

The Netherlands remained a major narcotics trading centre in Europe in 1988. Heroin originating from Southwest and Southeast Asia continued to flow into the country, reaching Canada from Amsterdam, as well as the seaports of Rotterdam and Antwerp.

Circuitous trafficking routes involving African countries was a notable trend in 1988. Nigeria continued to serve as a major transit nation for Southwest Asian opiate shipments primarily destined for Europe and North America. A small portion of these shipments did remain available for domestic use, however. Enhanced security at Lagos Airport in Nigeria has apparently led to some diversion of heroin shipments to other West African cities, and then to Nigeria via land routes. Brazzaville, Congo, as well, has become a significant stopover for heroin from India.

An increase in both the use and notoriety of Nigerian couriers was evident in 1988. These couriers are unique, primarily because they are not inhabitants of a country close to an opiate source area. Instead, they usually travel from Nigeria to the Indian subcontinent to obtain heroin and subsequently transport it to western markets. As well, some criminal elements within emigrant Nigerian communities in European and American cities form an ideal international distribution network.

In 1988, Nepal was frequently used as a transit area for heroin produced in Pakistan and the Golden Triangle, a portion of which was routed through India for onward shipment. Heroin from Afghanistan and Pakistan entered Nepal from India and was then conveyed to New Delhi. From the Golden Triangle, the heroin would be shipped to Assam in India, Bhutan and eastern Nepal. Preliminary estimates show narcotics traffic increased with the opening in 1989 of a new international terminal at Kathmandu Airport.

During the past year, the Federal Republic of Germany with its open borders, seaports and airports remained an important trafficking and transit country. Frankfurt

Figure 13 ▶

Major heroin trafficking routes into Canada, 1988

Airport continued to serve as a major transit point for heroin destined for Canada. The trend towards increasing amounts of heroin arriving from West African countries, notably Nigeria, continued in 1988, with many Nigerians again transiting Frankfurt en route to Canada.

The United Kingdom is an essential transit point for illicit drugs destined for Canada. The London area, in particular, continued to serve as a transit, storage and distribution point for narcotics in Western Europe. Shipments via the United Kingdom from India, Pakistan, Southeast Asia and the Middle East reached Canada. West Africa, Turkey and Cyprus were also common transit points along trafficking routes to the United Kingdom.

▶ Lebanon

The large increase in the amount of opiates produced in Lebanon during the 1988 growing season reflects the fact th trafficking organizations were taking fu advantage of the nation's profound securi problems. Lebanon not only produces a abundant domestic crop, but also serves a an established transit country for Southwe Asian heroin.

The heroin transit situation depend greatly on the ever-changing political an military realities in Lebanon. Along th 200-kilometre Lebanese coast, there ar major, established ports, including Beiru Sidon, Tyre, Junieh and Tripoli. There ar also several smaller ports, as well as a num ber of clandestine ports which in reality ar simple docks consisting of fingers of con crete. Numerous ports in Lebanon, bot legitimate and clandestine, are under th control of individual military groups, wh continue to struggle for power.

Seamen working on ocean-going ve sels in legitimate Lebanese ports are ofte

recruited as heroin couriers. Couriers also move heroin shipments via commercial air flights out of Beirut, connecting with other Middle Eastern and European centres. Another mode of transport used by couriers is the ferry from the Port of Junieh to Larnaca, Cyprus. Lebanese couriers often conceal heroin in body cavities or by swallowing.

Syria remains a major transit point for the export of Lebanese opiates. As well, Syrian nationals are involved in trafficking heroin produced in the Golden Triangle destined for Egypt, Europe and North America. Aside from being a trafficking centre, Syria is a heroin refining centre, with a concentration of laboratories in the Aleppo area, and other possible processing activity in the Homs area. Refined opiates are shipped from Syria by sea and air.

Egypt is both a large consumer of raw Lebanese opium and, increasingly, a significant transshipment area for heroin destined for Europe and North America. Heroin arrives there from Syria and Lebanon, as well as from several Southeast and Southwest Asian sources.

Cyprus and Greece are central to the heroin trade in the Middle East, principally due to their geographic locations in relation to Europe and North America. In particular, Greece serves as an important transit point, with its long coastline and sparsely populated islands stocked with extensive merchant facilities. Cyprus is well-known as a brokering site for traffickers.

▶ Mexico and Central America

In 1988, trafficking of Mexican heroin into Canada continued to be governed by and predicated on the relationship between Mexico and the United States. Several factors discussed in the previous section (See Developments in Source Countries) suggest explanations as to why Mexican heroin is so uncommon on the Canadian market. However, according to the *1988 National Narcotics Intelligence Consumers Committee (NNICC) Report*, Mexico is no longer

◀ Figure 14

Representative prices for Southeast Asian and Southwest Asian heroin at successive stages of trafficking, 1988

Southeast Asian Heroin		
Farmer	10 kilograms of opium	$1,000 – $1,600
Laboratory (Golden Triangle)	1 kilogram of No. 4 heroin (pure)	$3,000-$4,500
Distribution Centre (Bangkok)	1 kilogram of No. 4 heroin (pure)	$5,000 – $8,000
Canada	1 kilogram of No. 4 heroin (pure)	$120,000 – $200,000
	1 ounce (28 grams) of No. 4 heroin (pure)	$6,000 – $20,000
	1 gram of No. 4 heroin (pure)	$1,000
	1 capsule of No. 4 heroin (5% – 6% pure)	$35 – $100
Southwest Asian Heroin		
Farmer	10 kilograms of opium	$550-$1,000
Laboratory (Golden Crescent)	1 kilogram of heroin (pure)	$2,000-$4,700
Distribution Centre (Europe)	1 kilogram of heroin (pure)	$50,000-$90,000
Canada	1 kilogram of No. 4 heroin (pure)	$120,000 – $200,000
	1 ounce (28 grams) of No. 4 heroin (pure)	$6,000 – $20,000
	1 gram of No. 4 heroin (pure)	$1,000
	1 capsule of No. 4 heroin (5% – 6% pure)	$35 – $100

Note: Prices for heroin in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly, regardless of country of origin.

the single largest source country for heroin in the United States. An upsurge in the abuse and availability of Southeast Asian heroin, particularly on the East Coast, has established the overall predominance of Southeast Asian heroin over Mexican as well as Southwest Asian varieties. The New York City region is estimated to have the highest concentration of heroin users in the United States. Mexican trafficking networks have responded to the competition by concentrating their activities in regional markets, particularly the American Southwest and West Coast regions.

Mexican heroin reaching the illicit markets in Western Canada would generally transit the US West Coast. Although seizure data indicated a scarcity of Mexican heroin in Canada during 1988, intelligence and investigative activity continued to confirm its presence in Canada.

▶ Canada

Organized crime remained a crucial link between the international drug trade and Canadian trafficking networks during 1988. Organizations operating out of Vancouver, Montreal and Toronto continued to act as the major importers and distributors of narcotics shipments originating primarily from Southeast and Southwest Asia and the Middle East. Chinese crime organizations in Vancouver were once again the prime movers of Southeast Asian heroin for the illicit market in British Columbia and the Prairie provinces, although similar groups in Toronto and Montreal played an increasingly important role during 1988. Southwest Asian heroin continued to be routed directly into Eastern Canada and was trafficked through Montreal and Toronto by Iranian, Pakistani, Italian and Chinese crime groups. The importation and distribution of Lebanese heroin is believed to have remained in the hands of Lebanese crime organizations located in Montreal and Toronto. Free-lance traffickers and smaller, less-organized groups accounted for a minimal portion of heroin shipments reaching Canadian cities for both personal consumption and local trafficking.

Heroin supplies reaching Vancouver, Montreal and Toronto from abroad, are distributed for domestic use or transshipped to the United States. Toronto's role as a transshipment centre grew in importance during 1988, with an increased frequency of shipments originating from overseas en route to the United States, particularly New York City. A highly organized Chinese trafficking network importing heroin from the Golden Triangle region was dismantled by Toronto RCMP in 1988. With numerous connections throughout the United States, this organization used Toronto as a transit point for shipments to the US market. The heroin entered Canada via Toronto or Vancouver, and was either commercially shipped or concealed in bodypacks and hidden compartments in luggage. Various American contacts would then transport the heroin across the Canada/US border in private vehicles.

In early 1989, American authorities seized over 370 kilograms of Southeast Asian heroin and several million dollars in New York City. This constituted the largest single heroin seizure ever made in the United States. Investigation revealed that an international smuggling ring had imported various shipments of heroin into New York City, using Toronto and Vancouver as transshipment points. Arrests were made in Hong Kong, the United States and Canada.

Despite the high risk of detection, a multitude of heroin couriers and freight shipments transited international airports in Canada during 1988, either destined for Canada or en route to the United States. Air postal services continued to be popular with traffickers. Overall, an estimated 88% of heroin shipments to Canada arrived by air during 1988. Land conveyance accounted for 8% of heroin entering the country, while

the remaining 4% was imported by sea. These figures have fluctuated only slightly over the last decade, given that air trafficking routes have been the most practical for smuggling heroin supplies into Canada to meet market demand. During 1988, the ingenuity of heroin traffickers and couriers continued to be challenged by tightened security and the developing surveillance technology used by law enforcement agencies throughout the world. Numerous concealment methods were used by smugglers to import heroin into Canada, the most common of which were cargo shipments, false-sided and false-bottomed luggage, and external and internal body carries.

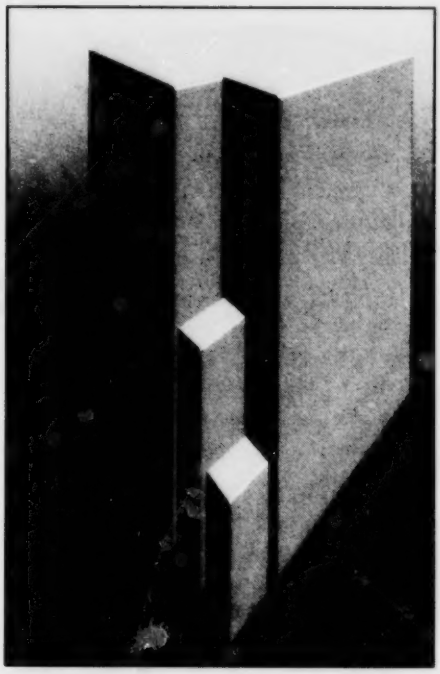

◀ **Figure 15**

Movement of heroin into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1988

Chapter 4: Cocaine

▸ Cocaine

▸ Abuse and Availability Trends

Canadian cocaine statistics took some rather startling leaps in 1988, and diverged considerably from patterns noted in 1987. Lower prices, higher purity and wider availability at both the wholesale and retail levels continued to make cocaine more accessible to all socio-economic groups. Supplies remained more than ample, and availability was noted in all parts of the country, from large cities like Montreal and Toronto, to remote settlements in the Yukon and Northwest Territories. In most regions of the country, cocaine was readily available by the gram and ounce, and purity for street level cocaine averaged 60%. The use of crack, a highly concentrated form of base cocaine, continued to increase in 1988. Crack is most frequently abused by young people, who are attracted by its notoriety, its street level affordability ($10 to $15 per rock) and the reputed intensity of its effects.

▸ Persons Charged and Investigated

In 1988, 1,989 persons were charged by the RCMP with offences related to cocaine. This represents an increase of 23% over the 1987 figure of 1,618. The number of persons charged with possession increased by 32%, from 555 in 1987 to 730 in 1988, and 1,186 persons were charged with trafficking (including possession for the purpose of trafficking), 20% more than the 987 persons charged in 1987. The number of persons charged with importation declined marginally from 76 in 1987 to 73 in 1988. The RCMP Violator Classification System (VCS) recorded that a total of 2,958 persons were investigated as major cocaine traffickers in 1988, a 54% increase over the 1,926 persons investigated in 1987.

▸ Seizures

In 1988, the RCMP recorded cocaine seizures totaling 193 kg 437, a 33% increase from the 145 kg 276 seized in 1987. A major cocaine seizure was made in November, 1988, by Canada Customs in Surrey, British Columbia, acting on RCMP information. Customs officers seized 26 kilograms of the drug at the Canada/US border. The largest seizure by RCMP/Canada Customs in 1987 was 18 kilograms in Quebec. Other notably large seizures included two separate seizures of 10 kilograms each in Vancouver, and an eight-kilogram seizure in Montreal. Seizures of cocaine destined for Canada and made in foreign jurisdictions totaled 118 kg 720 in 1988, a significant increase over the 11 kg 831 seized in 1987. These seizures included ones made in Antwerp, Belgium; Bogota, Colombia; and the US states of New York, Idaho and Washington. Of these, the largest was in Antwerp and comprised 90 kg 720 of cocaine. The individual arrested in that case was part of a British Columbia-based organi-

Figure 16 ▸

Number of persons charged with cocaine-related offences, 1984-1988*

Charge	1984	1985	1986	1987	1988
Possession	494	483	594	555	730
Trafficking**	554	603	725	987	1,186
Importation	113	73	77	76	73
Total	1,161	1,159	1,396	1,618	1,989

* Persons charged by the RCMP only.

** Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

Category	1984	1985	1986	1987	1988
Traffic in 1 kilogram or more	641	702	614	658	893
Traffic in 0.5 to 1 kilogram	334	400	431	369	444
Traffic in 28 grams to 0.5 kilogram	536	635	595	665	661
Traffic in less than 28 grams	165	205	225	234	960
Total	1,676	1,942	1,865	1,926	2,958

* The Violator Classification System (VCS) was revised in 1988, from a manual compilation system to a computerized data format. This new reporting procedure is believed to reflect a more accurate picture of the number and categorization of drug traffickers investigated by the RCMP.

◄ **Figure 17**

Number and categorization of cocaine traffickers investigated by the RCMP, 1984-1988*

zation which had attempted to import the cocaine into Canada by secreting it in the body of a van, which would then have been shipped as sea cargo from Antwerp to Victoria.

Although three cocaine laboratories were dismantled in Canada in 1987, none were discovered in 1988. If enforcement efforts in the producing and processing nations continue to improve, however, laboratory operations in those nations may be considerably scaled down. This would open the way to a shift of laboratory activity to consuming nations, with established supply routes being used to transport *bazuco* or coca paste. Canada, with its wilderness regions and isolated communities, may be viewed by drug traffickers as a particularly inviting host country. As a result, cocaine laboratory activity in Canada may increase sharply in years to come.

▶ Consumption

Intranasal absorption, or "snorting", remained the most popular method of ingesting cocaine in 1988, although many users also resorted to intravenous injection and other forms of consumption. Injection, or "booting", introduces a cocaine solution directly into the bloodstream, and this is reported to intensify the effects of the drug. In seeking to prolong and sustain this intensity, users may resort to stronger and more frequent doses. Like heroin users, intravenous cocaine users run the risk of hepatitis, damaged veins, abscesses and overdose. Those who share needles without taking proper precautions may also run the risk of contracting the AIDS virus. Injection directly into the bloodstream also intensifies the effects of toxic adulterants used to cut the cocaine and may be fatal. Other forms of cocaine abuse included the use of "croak" or "coke light", first noted in 1987. A mixture of cocaine and methamphetamine, it may be either snorted or injected, and is reputed to produce physical effects which are more intense and of longer duration than those produced by more traditional methods of cocaine abuse. First noted in Alberta, "croak" has also been identified by the Colorado Bureau of Investigation, perhaps indicating the development of a trend across the western part of

Agency	1984	1985	1986	1987	1988
RCMP*	115.200	109.247	102.686	145.276	193.437
Other Police Departments**	39.233	60.835	144.456	137.520	156.310
Total	154.433	170.082	247.142	282.796	349.747

* Includes cocaine seized by the RCMP and Canada Customs.
** Includes seizures made by Vancouver City Police, Ontario Provincial Police, Metropolitan Toronto Police, Quebec Provincial Police and Montreal Urban Community Police.

Note: Seizures of cocaine by Quebec Provincial Police were not available for the years 1984 and 1985 and are therefore included for 1986 to 1988 only.

◄ **Figure 18**

Amount of cocaine seized in Canada, 1984-1988 – Weights in kilograms

Figure 19 ▶

Amount of cocaine seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1984-1988 – Weights in kilograms

1984	1985	1986	1987	1988
19.902	1,167.939	12.225	11.831	118.720

the continent. In February, 1988, RCMP in Prince Rupert, British Columbia, seized a heroin/cocaine mixture contained in No. 5 capsules. The capsules were marked "Perka Dawn", and had been obtained in Mission, British Columbia, for distribution in Prince Rupert. It is not known whether this mixture, sometimes known in street parlance as "speedballs", represents the beginning of a new trend in Western Canada.

▶ Crack

Crack cocaine became increasingly common in Canada in 1988, although its use has yet to reach levels observed in the United States. Crack is a form of cocaine base, and is produced by heating a cocaine solution with baking soda, and then breaking the resulting crystals into small "rocks". On a weight for weight basis, crack is three to four times more expensive than cocaine hydrochloride. A single dosage unit of crack, known as a "rock", represents a relatively small amount of cocaine. For this reason, crack's street price is low – a 0.1-gram rock may sell on the streets of Toronto for $10 to $15 – making it readily accessible to younger and less affluent drug users. It is also potent: its average purity level in Toronto in 1988 was approximately 90%, whereas purity levels for cocaine hydrochloride over the same period averaged approximately 75%. As cocaine in base form, crack is smoked, and it is absorbed directly into the bloodstream via the lung tissue. Its effect upon the user is immediate and intense. The ensuing "crash" also comes rapidly, leaving the user in an extremely depressed and debilitated state, with an overwhelming craving for more crack. Thus, crack is almost instantly addictive, and its psychological and physical effects upon the user make it highly dangerous and potentially fatal.

The centre of crack abuse in Canada is Toronto, where seizures of the drug are multiplying steadily. In 1988, Metropolitan Toronto Police made 726 crack seizures, a 310% increase over the 177 seizures made in 1987. While many seizures were effected in the downtown area and in government housing projects, no real pattern emerged and crack was discovered being sold and used in most parts of the city. Crack dealers tended to be young males in the 18 to 25 age range. Intelligence indicates that crack is being manufactured in the Metropolitan Toronto area and is intended for sale on the local market.

With its proximity to Detroit, a city with a major crack problem, Windsor, Ontario, experienced increasing levels of crack abuse in 1988. Crack also surfaced in 1988 in Halifax, Nova Scotia, where it has become very popular in a relatively short time. Its popularity is believed to be due to its lower street level price and greater potency in comparison to cocaine hydrochloride, and to curiosity generated by the massive amount of publicity which it has received over the past two to three years. Intelligence indicates that the crack available in Halifax is up to 99.8% pure, and that a portion of it may be manufactured locally.

Although the use of crack is not widespread in Canada at this point, it is definitely on the rise. Of all the abuse trends observable, this one may well be the most alarming. The crack trade is plagued by violence, and whole neighbourhoods in large American cities have been reduced to little more than combat zones as rival drug gangs fight for supremacy. Crack is especially attractive

to inner city teenagers, most of whom must turn to theft, prostitution or drug dealing as their habits take hold. Crack's rapid appearance throughout the United States over the past few years illustrates not only its marketability, but also the incredible speed with which it is capable of moving through society. If Canadian cities become major markets for crack cocaine, there can be no doubt that its spread will be equally swift and the consequences equally grave.

▶ Availability

The Canadian drug market is literally flooded with cocaine. The selling price per kilogram in Miami, where the bulk of the cocaine arriving in North America enters the market, dipped to an all-time low in 1988, indicating greatly increased supplies arriving from source countries. This has had a marked effect on cocaine prices and availability in Canada. Traffickers in Toronto, who were supplying cocaine for $40,000 a kilogram in early 1988, had dropped their price to $25,000 a kilogram by early 1989. Reduced costs were reflected in availability. In large cities like Montreal, Toronto and Vancouver, cocaine was readily available in anything from gram to kilogram (and at times multi-kilogram) amounts, and in smaller centres multi-ounce quantities were increasingly available. This was true even in more isolated parts of the country like the Yukon and Northwest Territories.

▶ Abuse Trends

Increased availability and deflated prices have had an effect on patterns of cocaine abuse in Canada. Where previously cocaine was viewed as the drug of choice among affluent professionals, its use has spread to include a much larger segment of the population. The majority of cocaine abusers across Canada are now males in the 20 to 40 age group, followed by females in the same age group. There is no identifiable socio-economic stratification of these cocaine abusers. Intelligence indicates however, that in larger centres, younger and less affluent abusers may be associated with the nightclub culture, and may support their habits by selling cocaine to peers. Crack abusers tend to be younger males in the 18 to 25 age range from poorer economic backgrounds, although females are by no means exempt. Patterns of crack abuse in the United States show that, as the abusers' craving becomes more acute, their habit may be financed with the proceeds of burglary and street crime, by selling crack to peers, or by serving in some position in the cocaine trade. The criminal behaviour associated with the cocaine trade in general and crack abuse in particular has been observed in Ontario, where an increase in bank robberies and violent crimes, including murder, was noted in 1988. Lower cocaine prices and increased availability were believed to be contributing factors to this disturbing development, along with competition between drug trafficking groups for control of larger shares of the market.

Statistics maintained by the Addiction Research Foundation of Ontario show that, in 1983, 4.4% of clients presenting themselves at the Foundation's clinical institute named cocaine as their primary drug abuse problem. By 1988, this figure had risen to 21.3%. Cocaine now surpasses cannabis as the second most common problem substance dealt with by the institute, and is itself surpassed only by alcohol. The average cocaine user admitted to the institute for treatment in 1988 was a 26 year old male. The proportion of females admitted has risen sharply, however, from about 15% in 1983 to 29% in 1988. Similar increases were reflected in the records of the Ottawa Detoxification Centre, which has seen a 300% increase in cocaine-related admissions since 1983. In 1988, the Centre

admitted 4,200 persons for treatment of drug-related problems. Of these, 2,000 persons, fully 48% of the total, were addicted to cocaine.

Increased use of cocaine is also evidenced by provincial coroners' statistics, which show both an elevated number of deaths from cocaine overdose and an increasing trend towards deaths of this type. In Ontario, the Coroner's Office reported 25 deaths attributable to cocaine overdose in 1988, almost double the 1987 figure of 13. The 1988 figure represents a 525% increase over the four cocaine overdose fatalities reported in 1985. The Quebec Coroner's Office reported similar figures, with 21 deaths attributable to cocaine overdose in 1988, a 40% increase over the 15 deaths from cocaine overdose reported in 1987.

▸ Developments in Source Countries

▸ Primary Source Countries

The three primary cocaine producing countries remain Peru, Bolivia and Colombia, in descending order of amounts of coca leaf cultivated. Colombia, however, retains its position as the principal centre for processing of rudimentary coca paste into cocaine hydrochloride. Control of cocaine distribution and supply to the lucrative markets of North America and Europe remains in the hands of the powerful Colombian cartels, most notably the Medellin and Cali Cartels. It is estimated that the Colombian cartels supply approximately 80% of the cocaine reaching the illicit markets of the world. These cartels are vertically integrated economic enterprises whose influence, attained through bribery, intimidation and corruption, has permeated all spheres of life in Colombia, to the extent that the cartels now challenge the authority of the Colombian government.

During 1988, law enforcement agencies in all three countries stepped up eradication efforts within their respective borders, resulting in considerable interdiction success. In Colombia, combined seizures effected by the National Police and the military, notably the Colombian Army, totaled 23 tons of cocaine base and cocaine hydrochloride, the highest figures recorded since 1984. Also seized were 29 major laboratories engaged in processing huge quantities of cocaine. Approximately 800 smaller laboratories were also seized, along with approximately 1.9 million litres of various precursor chemicals required to process coca paste into cocaine hydrochloride. Similarly, seizures of cocaine base and cocaine hydrochloride increased sharply in both Peru, (nine tons) and Bolivia (15 tons). In addition, Peruvian authorities captured and dismantled 78 clandestine laboratories capable of processing an estimated 54 tons of HCl annually, while in Bolivia, drug enforcement authorities dismantled a total of 1,431 laboratories engaged in the illicit processing of cocaine. Of these laboratories, all but 40 were located in the Chapare (Cochabamba) region of Bolivia. In Colombia, the assassination of the Attorney General in January, 1988, by the cartels led Colombia's President to extend additional powers to the regional army commanders to combat drug traffickers operating in their areas.

Despite these successes, estimates for the total area currently under cultivation reflect substantial increases for both Colombia and Bolivia. Estimates for Colombia stand at over 27,000 hectares, increased from 1987's figure of 25,000 hectares, while estimates of between 70,000 hectares and 100,000 hectares for Bolivia compare with 1987's range of 40,000 to 60,000 hectares. In Peru, the government's commitment to controlling and ultimately wiping out illegal cultivation of coca leaf appears firm. To this end, enhanced enforcement resources have been allotted to

	Bolivia	Colombia	Peru
Gross coca cultivation (hectares)	70,000-100,000	27,000-28,000	200,000
Estimated coca leaf yield*	52,500-75,000	21,600-22,400	226,000
Domestic coca leaf consumption	3,937-5,625	10,000	11,300-22,600
Estimated cocaine yield**(HCl)	97-139	23.2-25.2	406.8-429.4
Total Cocaine HCl production: 527-593.6			

* Based on 750 kilograms of leaves per hectare obtained annually in Bolivia, 800 kilograms per hectare in Colombia and 1,130 kilograms per hectare in Peru.
** 500 kilograms of coca leaves are generally required to process one kilogram of cocaine hydrochloride.

◀ **Figure 20**

Estimated production of cocaine in principal source countries, 1988 – Weights in metric tons

combat expansion of illegal coca cultivation in Peru. Nevertheless, the total area currently under illegal cultivation in Peru is conservatively estimated at 200,000 hectares, of which some 140,000 to 180,000 hectares are believed to be located in the primary growing area of the Upper Huallaga Valley.

During 1988, significant pressure was exerted by the United States on the governments of Colombia, Peru and Bolivia to bring under control and eventually eradicate illegal cultivation of the coca plant. Any program aimed at so doing must, however, take into account the enormous economic impact the cocaine trade continues to have on these source countries. Increasingly successful interdiction efforts in the United States have resulted in the more frequent confiscation, in the US, of the wealth accumulated through drug trafficking. Consequently, the United States, traditionally the preferred location for investment opportunities by the Colombian cartels, is no longer regarded thus. In 1988, the cartels visibly retrenched from financial involvements in the US and invested heavily in farmland, ranchland and real estate throughout Colombia, as well as in some regions of Peru and Bolivia. The result of such consistent and heavy investment in Colombia has been a virtual agricultural boom, as well as the increased construction of luxury housing, spiraling real estate prices and increased sales of consumer goods. This boom has pushed the exchange rate for the Colombian peso to an artificial high, thus undermining the export potential of both traditional and nontraditional Colombian goods. The situation is further exacerbated by the exodus of peasants to the coca producing areas; the inflated wages offered in these areas are as much as five times higher than those offered by legitimate industries. Consequently, there is insufficient labour available for legitimate Colombian industry. These same social and economic factors, attributable directly to the cocaine trade, come into play in Peru, where inflation raged at over 1,700% in 1988, and in Bolivia, where poor economic conditions and crippling foreign debt render the cocaine trade a mainstay of existence for many peasants.

▶ Colombian Cartels

The Colombian cartels, particularly the Medellin Cartel, are known to have formed both paramilitary forces and right-wing death squads. The paramilitary groups, involving active civilian participation, tend to be located in areas where the local population had previously been subjected to intimidation by various guerrilla groups. Upon involvement of the cartels and subsequent formation of these paramilitary groups, the guerrillas were driven off. This action resulted in the cartels gaining popularity with both the established ranchers, who see them as "bringers of peace", and the peasants, who view them as bringing employment and increased prosperity to areas previously resigned to economic hardship.

The right-wing death squads are quite another matter, being perhaps the most insidious and ruthless embodiment of the seemingly all-encompassing power of the Colombian cartels. In recent years, in Colombia alone, these groups have been responsible for the murders of a Justice Minister, an Attorney General, the Leader of the leftist Patriotic Union Political Party, a number of journalists, including the editor of Colombia's second largest daily newspaper, more than 50 judges, and hundreds of police and military personnel. During 1988, the level of violence between the Medellin and Cali Cartels escalated dramatically in a protracted, bitter and still unresolved struggle for control of the lucrative cocaine market. Kidnappings, assaults, bombings, blackmail and informing to the police have been used routinely by the cartels against one another. It is estimated that, in 1988, as many as 3,000 individuals were involved in the well-trained and well-equipped private armies, whose primary function was to provide protection to Colombia's various drug trafficking groups.

In certain regions of Colombia and Peru the cartels have forged short-term alliances of convenience with various guerrilla and insurgent groups. These alliances are by necessity short-lived, since the cartels have been diametrically opposed to the aims of these revolutionary left-wing groups. Political scruples aside, these insurgent groups obtained financing for their continuing activities in return for providing protection to the traffickers for the cultivation and processing of cocaine in designated areas. Evidence was uncovered during 1988 by the Colombian Seventh Brigade and National Brigade proving conclusively that certain guerrilla groups were actively involved in the growing, processing and distribution of cocaine in Colombia.

Although there is little doubt that the Colombian cartels still hold a tight rein on the supply of cocaine to the markets of the world, there were some indications during 1988 of possible trends which could result in a loosening of this stranglehold. The Colombian cartels, whose annual income is conservatively estimated at between two and four billion dollars US, have amassed their huge fortunes by ensuring that the most lucrative part of the cocaine manufacturing process, the refining of basic coca paste into cocaine hydrochloride, remains within their country's borders. Frequent negative attention from the world's media highlighting this role, together with increasingly efficient Colombian interdiction efforts and seizures of assets and cocaine shipments in the US and elsewhere, have brought about a subtle but significant change. There has been a distinct shift away from processing cocaine hydrochloride solely in Colombia towards refining significant volumes of it in large, sophisticated laboratories established near growing areas in Peru and Bolivia. Control of these operations nonetheless remains primarily with the Colombian cartels.

▶ Peru and Bolivia

During 1988, indigenous Peruvian drug trafficking organizations were actively involved in processing and distributing cocaine to the new and lucrative markets in Europe, where both demand and prices remain high. The desperate economic situation in Peru, where unemployment reaches 40%, and in Bolivia has resulted in many peasants looking towards the cocaine industry for their livelihood. Indeed, the cocaine industry in Peru was one of the few business sectors where payrolls were consistently met on time, and in hard currency. Similar economic problems facing Bolivia have likewise fostered a determination to retain the high profits obtained from the final cocaine refining process within the Bolivian economy. Eradication efforts and crop substitution programs in both Peru and

livia are therefore frequently met with lent resistance from the peasant growers, o are frequently backed by narcoterrorist ups with a vested interest in the cocaine lustry. The continued and increasing ssure on the Colombian cartels by the vernments of the world is slowly eroding ir hold on the cocaine trade. Peruvian l Bolivian traffickers, eager to move into repreneurial roles and to retain the large fits previously guarded so jealously by Colombian cartels, appear to be in a sition to benefit from this pressure and s consolidate to expand their own mar- position. Trends indicate that the new and burgeoning market in Europe will offer them the opportunity to achieve exactly that.

The involvement of the two major Peruvian insurgent groups, the Sendero Luminoso (Shining Path) and the Movimiento Revolucionario Tupac Amaru (MRTA), in the struggle for control of cocaine "turf" in the Upper Huallaga Valley of Peru is a relatively recent phenomenon. It may tip the balance of power further away from the Colombian cartels and into the hands of the Peruvian traffickers. The increased numbers of illegal Colombians now residing in the Upper Huallaga Valley

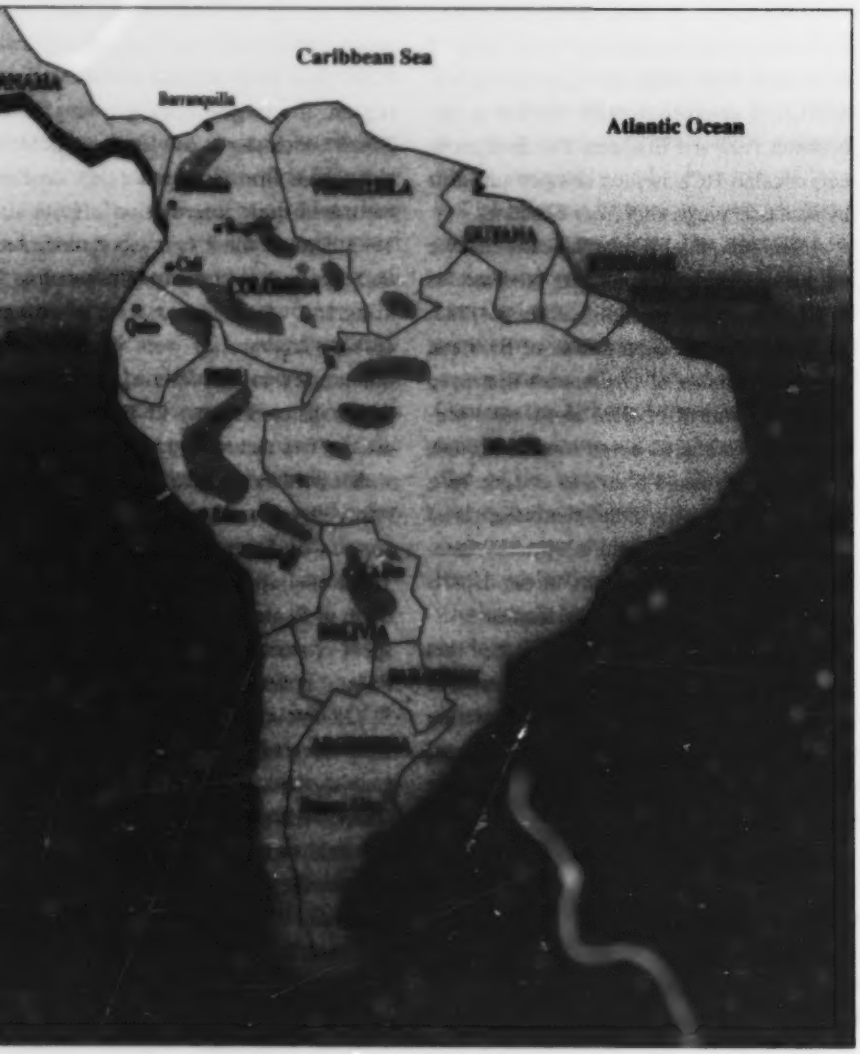

◄ Figure 21

Major areas under coca cultivation in South America, 1988

has resulted in Peruvian traffickers responding violently to possible displacement by the Colombians. As the world's largest coca growing area, the Upper Huallaga Valley is vital to the continued prosperity of both the Colombian cartels and the Peruvian traffickers.

The expansion of cocaine processing operations in various areas of Peru, Bolivia, and even Brazil, can only serve to further the slow erosion of the Colombian cartels' influence and boost the interests of traffickers in other source countries. Seizures in Peru and Bolivia of increased numbers of clandestine laboratories processing large volumes of cocaine are testimony to this growing trend. Peruvian authorities have noted a marked increase in the volume of coca paste being shipped to processing laboratories located in the border areas between Peru and Ecuador. The final product, cocaine HCl, is then shipped onwards by container cargo ship from Ecuador.

Similarly, intelligence indicates that the output of clandestine cocaine laboratories in Bolivia increased significantly in 1988, particularly in the departments of Beni and Pando. A number of laboratories destroyed in the department of Beni alone were producing an estimated seven tons of cocaine hydrochloride and 1.5 tons of cocaine base weekly. As in many other remote areas of Bolivia where the terrain is virtually inaccessible, interdiction efforts in the department of Pando were, in effect, fruitless.

All available evidence indicates that coca production in the source countries is set to expand in the future unless existing pressing economic problems are resolved speedily, which seems highly unlikely. The Peruvian government is currently experimenting with herbicides, to find an effective, environmentally safe substance for large-scale eradication of coca plantations, since all eradication efforts to date have been conducted manually. The future direction of the Peruvian eradication program is therefore uncertain. The lack of resources to combat drug trafficking, the dependence of so many peasants on the alternative cocaine-generated economy, the lack of a cohesive crop spraying program, the lower remuneration achieved from substitute crops and the promise of rich rewards from the new and expanding European markets can only lead to continued production of coca and cocaine in the absence of any viable alternative means of employment.

▸ Brazil

The trend towards decentralization of the final cocaine refining process and expansion of refining operations outside Colombia was also evident in Brazil during 1988. A total of 11 clandestine laboratories processing cocaine were seized in Brazil in 1988: four were located in the Amazonas region, the largest coca growing area in Brazil which shares borders with Colombia and where Brazilian authorities have concentrated their interdiction efforts since 1983. One of these four laboratories had a daily production capacity of as much as 200 kilograms of cocaine. A total of five processing laboratories were discovered and dismantled in the state of Mato Grosso, which shares borders with Bolivia. One laboratory was neutralized in the state of Acre, which borders on Peru. The eleventh laboratory discovered was located in the jungle forests of Jalapao, in the new state of Tocantins, approximately 200 kilometres north of Ponte Alta do Norte. After 28 days spent crossing the jungle forests, Brazilian Federal Police reached the site and arrested 11 Colombian and two Bolivian traffickers who were in the process of setting up a sophisticated, large-volume processing laboratory. Although not yet in operation, the potential monthly production capability of the facility was estimated at 10 tons. Brazilian authorities' eradication and interdiction efforts are frequently hampered by the vastness of their country, its extensive borders with Bolivia, Colombia, Peru and

Paraguay, and the remote and hostile nature of much of the terrain.

In an attempt to combat the expansion of coca cultivation in Brazil, where all such activity is illegal, the Brazilian Federal Police, in conjunction with the Brazilian National Institute for Space Research, have initiated the use of satellite aerial photography. In September, 1988, Brazilian authorities successfully concluded "Operation Fog", which employed the LANDSAT satellite and resulted in the destruction of approximately 10 million coca plants in the area of Alta Rio Negro, near Iaguarete, 1,000 kilometres from Manaus, in Amazonas state. A total of 71 other coca plantations were identified and destroyed in the same region, which is also suspected of harbouring guerrilla fighters of the Colombian M-19 forces.

Despite significant cocaine seizures in 1988, drug abuse in Brazil is steadily increasing. The movement of drugs into Brazil both for domestic consumption and for transshipment onwards to North America and Europe is a trend which is expected to increase in future. Drug traffickers have expanded their operations, particularly in Rio de Janeiro where gang wars are continually waged for control of the slums. Recent estimates indicate that many persons are shot dead every weekend in Rio de Janeiro in incidents which are directly attributable to the drug trade in that city.

▶ Secondary Source Countries

Drug enforcement efforts initiated by the Ecuadorian government have met with considerable success. Aggressive eradication measures and extensive aerial reconnaissance begun in 1984 have resulted in Ecuador's falling below the coca cultivation levels necessary to be termed a "primary source country". There is evidence, however, that Ecuador is being used by Colombian organizations as a channel for investing and laundering drug trafficking profits. Estimates of the amounts of drug-related profits that passed through the banking system in Ecuador in 1988 range from 200 to 400 million US dollars. Such investment, however, carries a high price: the killing of a judge in October, 1988, was interpreted by many as a sign of Ecuador's vulnerability to the influence of the drug cartels. It has been speculated that the assassination was the work of a left-wing guerrilla group acting on behalf of drug traffickers.

The influence of Colombian traffickers upon the native population is also causing concern to authorities in Venezuela, where links are suspected to exist between Colombian guerrillas and Venezuelan traffickers. As yet unproven, such links raise the possibility of an escalation in violence in societies such as Ecuador and Venezuela, where insurgency and subversion of legal and government institutions have not previously been a problem. The potential for expansion of the drug trade, and for increased drug abuse, particularly by young people, is being monitored closely by the governments of Chile, Argentina and Guatemala. Although the climatic conditions in Chile are not conducive to cultivation of the coca plant, Chile does offer access to the requisite precursor chemicals, therefore some coca paste is smuggled from Peru and Bolivia. Such trafficking is not widespread, however, since only two clandestine laboratories were dismantled in 1988. This is probably a direct result of the strict controls exercised at border crossings in Chile, prompted essentially by the military government's fear of terrorist action. Argentina and Guatemala both serve as transshipment points for cocaine destined for the illicit markets of North America and Europe, with the importance of Argentina appearing to have increased during 1988. Coca leaf is not indigenously cultivated in Argentina, however increasing amounts of

coca leaf and coca paste are imported into Argentina from Bolivia.

▶ International/National Trafficking Patterns – Movement

During 1988, the increasing importance of the European market for cocaine became abundantly clear. The exploitation of this new market has been the focus of not only the Colombian cartels, but, more particularly, the newly-emerging groups of indigenous Peruvian and Bolivian traffickers whose presence became increasingly evident during 1988. A favoured entry point to Europe, used habitually by the Colombian cartels, was Madrid, Spain. Madrid offers South American drug traffickers both a common language and a springboard into the European continent. Cocaine from Bolivia was frequently imported in this way, using scheduled flights directly from Santa Cruz, Bolivia to Madrid, primarily for transshipment to other European destinations. For countries such as Bolivia, with no access to international seaports, the use of commercial airlines for drug trafficking is expected to expand.

A secondary transportation route for cocaine from Bolivia involves overland shipment to Paraguay or Argentina. From Santa Cruz in Bolivia, the cocaine is conveyed to Asuncion, Paraguay, or Buenos Aires, Argentina, and then by air to one of several potential destinations in Europe. More frequent seizures of cocaine, directly linked through investigations to Colombia and to Santa Cruz, Bolivia, were made in several European countries during 1988. Cargoes intercepted in Paraguay and Argentina en route to Europe in 1988 also illustrated this trend. In the majority of the European incidents, the volume of cocaine per shipment was significantly greater than for similar attempted importations confiscated in previous years. In the absence of direct air links between Canada and Bolivia, some of this cocaine is then imported to Canada using a non-source country as the point of origin, to allay the suspicions of Canadian customs officials. A third shipping route exists for the export of Bolivian cocaine from Santa Cruz, Bolivia to New York City via Asuncion, Paraguay. From New York, a portion is transshipped to the Canadian market.

▶ Colombia

During 1988 and early 1989, Colombian trafficking groups made increasing use of twin turbo-engined executive aircraft to ferry cocaine directly from Colombia through the Caribbean and up the Central American isthmus. The aircraft, fitted with extra fuel tanks and pumps and carrying cargoes of up to 500 kilograms of cocaine, are capable of reaching clandestine landing strips in the northern United States and southern Canada directly from Colombia. The traditional shipping method used by the major Colombian traffickers, that of conveying large consignments of cocaine by both air and sea freight containers, remained prevalent during 1988. This method was also employed for cargoes destined for both the North American and European markets. Smaller quantities continued to be discovered, concealed in air cargo and baggage and on human couriers.

Figure 22 ▶

Estimated percentage shares of cocaine on the Canadian illicit market from principal sources, 1988

Country	Percentage of Market Share
Bolivia	15%
Brazil	5%
Colombia	60%
Peru	20%
Total	100%

Another trafficking trend which became evident during 1988 was the more frequent exploitation, by some Colombian trafficking groups, of a small cluster of islands in the Caribbean, under Colombian jurisdiction. The islands, which comprise San Andres, Providencia and Bajo Nuevo, were used as rendezvous points by Colombian traffickers known to have invested heavily in the construction of small cargo and fishing vessels. These smaller craft would leave the Colombian coast to meet with larger freight vessels in the vicinity of San Andres, where it is suspected that transfer of cargoes took place. The lack of patrol vessels and the fact that the area is under Colombian jurisdiction highlight the potential for this region to become a favoured transfer area.

▶ Bolivia

Bolivia's extensive natural river system continued to be the means by which that country imported much of the raw materials required to process raw coca paste into cocaine HCl. Coca paste was also transported by river from Bolivia to Colombia for final processing. The river system links Bolivia with Peru, the largest coca leaf producing country, and with Brazil, traditionally the source of most of the requisite precursor chemicals, especially acetone and ether. The northwest plateau region of Bolivia is believed to be a source of chemicals used in the processing of cocaine. The major processing laboratories in Bolivia therefore continued to be located along the border between Bolivia and Brazil. Brazil's involvement is primarily as a transshipment point used by Colombian traffickers because of its ready air and sea connections to North America and Europe. Brazil also imports significant quantities of chemicals from West Germany. Similarly, Ecuador's role is primarily that of a transshipment point for cocaine exports and precursor chemicals. The drug is transported overland to the port of Guayaquil for forwarding by container ship. US estimates of the volume of cocaine smuggled through Ecuador during 1988 range from 30 to 50 tons. Several seizures of cocaine effected during 1988 from ships originating in Guayaquil, Ecuador, were further evidence of the importance of Ecuador as a transshipment point.

▶ Brazil

In 1986, however, the Brazilian government initiated a program whereby all sales of certain chemicals over one litre, including precursors for the processing of cocaine, must be reported to the Brazilian Federal Police. Although this program has led to the discovery of some laboratories, it has also affected the flow of chemicals to Bolivia. This has resulted in increasing numbers of Bolivians setting up processing laboratories in Brazil, where the requisite materials are still easier to obtain. Brazil, along with Mexico, Argentina, Chile, Paraguay, Ecuador and Venezuela, also serves as a transshipment point for Colombian-processed cocaine. Recent pressure on the Colombian cartels from international governments and media, however, has meant that increasing amounts of cocaine are now being processed in Peru, Bolivia, Brazil and Ecuador. Control of these operations, though, remains in the hands of the Colombian cartels.

▶ Peru

Peruvian traffickers, like their Bolivian counterparts, also made use of natural transportation routes in 1988, particularly the Amazon River basin during the rainy season. Trafficking routes originate in the production centres, located predominantly in or around the Upper Huallaga Valley where most of the illicit Peruvian coca crop is grown. The Upper Huallaga Valley is spotted with clandestine airstrips which serve as loading points for the transporta-

tion of basic coca paste. Small aircraft, stripped to carry extra fuel, arrive at these airstrips late in the evening or in the early hours of the morning, take on their illicit cargo and depart almost immediately. Their destinations are isolated areas on the border between Peru and Leticia, Colombia, or between Peru and Cruziero do Sul or Tabatinga in Brazil. The success of Peruvian police enforcement efforts against clandestine airstrips has created some interesting twists, whereby traffickers have begun to use existing roadways, cleared of surrounding foliage, to land small aircraft.

When aircraft are unable to reach the isolated upper reaches of the Upper Huallaga Valley during the rainy season, the Amazon river system becomes a favoured transportation route. Peruvian authorities have noted a marked increase in the volume of coca paste being shipped to processing laboratories located in the border areas between Peru and Ecuador. In addition, mobile laboratories have come into operation, in an attempt to evade police observation and discovery. The final product, cocaine, is then shipped onwards by container ship from Ecuador. Furthermore, there is evidence of numerous small "kitchen laboratories" which have been established in the coastal areas of Peru for the refining of coca paste into cocaine. Peruvian authorities believe that these secondary sites, which are less expensive and less vulnerable to discovery than the larger "jungle" laboratories, may replace the larger processing operations in the future.

Much of the cocaine originating from Colombia, Peru and Bolivia which transits Brazil, Mexico, Argentina, Ecuador, Paraguay, Guatemala and Venezuela does so through the free access accorded air and road travelers between these countries. The areas near the Paraguay/Bolivia and Colombia/Venezuela borders are sparsely populated. As well, highway border crossings, such as those between Puerto Soarez, Bolivia, and Corumba, Brazil, are frequently uncontrolled. Bolivian-based traffickers take every advantage of this free access, using trains, trucks, buses and small aircraft to smuggle cocaine from Santa Cruz in Bolivia into Brazil by way of Campo Grande, Cuiaba, Sao Paulo and Rio de Janeiro. Bolivian cocaine is also shipped by commercial flights, transiting border towns in Paraguay and on to Buenos Aires in Argentina before finally reaching Sao Paulo or Rio de Janeiro in Brazil. Rio de Janeiro is the last link in the chain prior to transshipment of the cocaine, which most recently has been destined for the European market. Peruvian cocaine reaches Brazil via the state of Acre on the Peruvian/Brazilian border. From Acre, it crosses the country through Rio Branco or Cruziero do Sul, Brazil, en route to Colombia for final processing. Drug trafficking through Chile from Peru and Bolivia in 1988 was not believed to be widespread, due to the strict controls exercised at border crossings in Chile, prompted primarily by the military government's fear of terrorist action.

▶ Argentina

Although there are no known indigenous drug trafficking groups in Argentina, one seizure made in the province of Cordoba during 1988 was the largest in Argentine history and highlighted a significant development in that country. An Argentine group was found to have been collaborating with the Medellin Cartel in Colombia to import cocaine from Bolivia. The cocaine arrived by small aircraft at a private airfield and from there, was shipped overland to Mar de Plata, Argentina, to be packed in seafood boxes for transshipment. Argentina, together with Brazil, Ecuador, Venezuela, Guatemala and Paraguay, may be used more frequently in this way, to serve the burgeoning European market in particular.

▶ Mexico

Unlike Argentina, Mexico has an estimated six or seven major trafficking organizations and numerous smaller groups of *narcotraficantes*. The major groups operate from both sides of the Mexico/US border. The chief method of transporting cocaine into Mexico continues to be small private aircraft originating in South and Central American source countries. In 1988, these aircraft typically landed in northwestern Mexico, around Obregon, or in northeastern Mexico, around Nuevo Leon and Torreon in the state of Coahuila. The cocaine was then loaded into American- or Mexican-registered aircraft for transshipment to the United States to one of several "stash" sites. Preferred locations for such sites during 1988 were Tucson or Phoenix, Arizona, southern California or central Texas. The United States Drug Enforcement Administration noted an increase in smuggling activity from Mexico into the US Pacific Northwest during 1988; by extension, a portion of the cocaine would then reach the Canadian market through British Columbia.

Of concern to Mexican authorities is the increased use of their country by

◀ Figure 23

Major cocaine trafficking routes into Canada, 1988

Colombian traffickers and, more particularly, the growing evidence of Colombian organizations setting up independent trafficking operations within Mexico. Seizures of huge shipments, such as the 4.8 tons of cocaine seized in Chihuahua, in northern Mexico, in October, 1988, confirm this emerging trend.

▶ Canada

Montreal remained the foremost Canadian cocaine distribution point in 1988, with Toronto and Vancouver not far behind. Intelligence indicates that agents and associates of Colombian drug cartels are present in Montreal and Toronto, and that they are involved in both the shipping of cocaine from the United States and source countries, and the distribution of the drug across Canada. These individuals are in constant communication with their associates in the United States, the Caribbean and South America. Although Canadians or Americans may be employed at various stages in the operations, control over shipping and distribution remains securely in the hands of Colombian drug cartels.

The American experience has illustrated the immense potential for violence intrinsic to the cocaine trade, and Canada may no longer be able to count on being exempt from this. Cities like Toronto have already seen an increase in violent crime attributable to the cocaine trade and intelligence indicates that Canadian traffickers are fully prepared to protect their assets. In early 1988, authorities in Montreal seized 18 kilograms of 93% pure cocaine, as well as $54,000, three handguns and two rifles. An undercover operation which culminated in Montreal in February, 1988, resulted in the seizure of eight kilograms of cocaine as well as quantities of other drugs, $154,000 in cash, one Uzi submachine gun, two 12-gauge shotguns, one .38-calibre and two .45-calibre handguns, 12 sticks of dynamite and four detonators.

▶ Crack

In the United States, crack is manufactured, distributed and sold by street gangs and other criminal groups, many of which are organized along ethnic or regional lines. These groups have proven their ability to sell vast amounts of crack, and are moving into areas not generally associated with high levels of drug use, like the Midwest and the rural South. Should the US street gangs move into the Canadian market, escalating levels of violence associated with the trade itself would result. The violence would stem from the US gangs' attempts to seize market shares from existing Canadian organizations, as well as from each other.

Figure 24 ▶

Representative prices for cocaine at successive stages of trafficking, 1988

South America		
Farmer	250-500 kilograms of coca leaves	$150-$600
Laboratory	250-500 kilograms of coca leaves = 2.5 kilograms of coca paste	$475-$875
	2.5 kilograms of coca paste = 1 kilogram of cocaine base	$545-$1,500
	1 kilogram of cocaine base = 1 kilogram of cocaine hydrochloride	$1,850-$5,000
Canada		
Wholesale	1 kilogram of cocaine hydrochloride (pure)	$34,000-$65,000
Retail	1 ounce (28 grams) of cocaine hydrochloride (60% pure)	$1,650- $3,650
	1 gram of cocaine hydrochloride (60% pure)	$95-$230

▶ Motorcycle Gangs

Traditionally associated with the traffic in chemical drugs, outlaw motorcycle gangs have increased their involvement in the cocaine trade. Many of these gangs derive the bulk of their drug-related income from cocaine trafficking and importation. The proceeds are then frequently diverted into legitimate business ventures such as bars, real estate and motorcycle repair shops. Outlaw motorcycle gangs, especially Hells Angels, are increasing their involvement in cocaine trafficking, and numerous kilogram and multi-kilogram amounts were seized from these gangs in 1988. Well structured and efficient distribution networks have been established throughout Canada and allow gang members to move large quantities of cocaine to areas of high demand. The outlaw motorcycle gangs distribute cocaine through nightclubs and bars, often owned and operated by gang members as business investments. As their involvement in the cocaine trade increases, violent crimes, including murder, can be expected to escalate accordingly.

Virtually all of the cocaine reaching Canada originates in the primary producing and refining nations of South America. A portion of this cocaine enters Canada by commercial aircraft, concealed in air cargo or carried by couriers, usually through Toronto, Montreal and Vancouver. A significant portion either transits or is obtained directly in the United States. Cocaine destined for Toronto, Montreal and points east is often purchased in Miami, or from representatives of Colombian organizations in New York City. From New York City, a major centre of the North American cocaine trade, the drug reaches Canada overland and by air. Much of the cocaine arriving in the Toronto area comes across the border at Buffalo and Niagara Falls, while cocaine destined for Montreal tends to transit New England.

While cocaine entering Western Canada has tended to follow the South America-Miami-Canada routing, new trends started to emerge in 1988. Many Western Canadian dealers made contacts with traffickers in the Southwestern United States, while others eliminated the US connection altogether and are dealing directly with traffickers in source countries.

Perhaps the most significant trend to emerge in 1988 was the direct importation of cocaine into Canada by air. In December, 1988, the RCMP received information regarding a cocaine smuggling organization based in Medellin, Colombia, which was using private aircraft to smuggle shipments of cocaine in the hundreds of kilograms into Canada. The bulk of the cocaine was allegedly destined for New York, although a portion was intended for Toronto and Montreal. In April, 1989, a twin-engined Aero-Commander 1,000 aircraft landed at a small airstrip near Fredericton, New Brunswick. Its cargo was 500 kilograms of pure cocaine. Following a controlled delivery at a private residence in the Montreal area, three subjects, two of

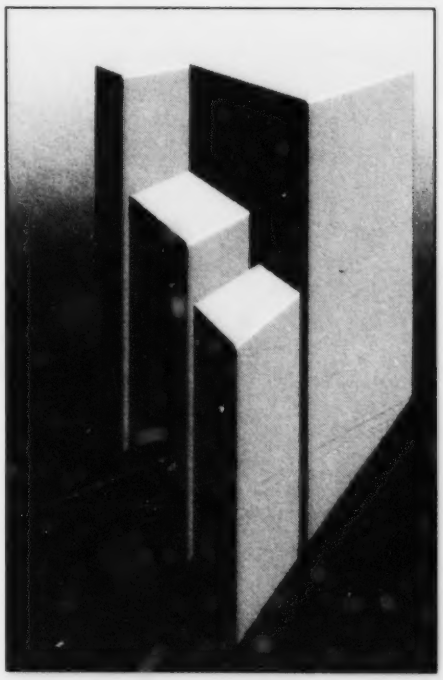

◀ **Figure 25**

Movement of cocaine into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1988

whom were Colombian nationals, were arrested.

The 500 kilograms of cocaine seized as a result of this operation represent the largest cocaine seizure in Canadian history. Intelligence indicates, however, that it was not the first major shipment of cocaine to arrive in Canada in this manner. Although this seizure may serve to make the Colombian trafficking organizations wary for the time being, Canada's vast unpopulated areas make it a natural target for cocaine smuggling by air. Canada's landscape, proximity to the largest cocaine consuming nation in the world and rapidly developing domestic market increase the likelihood of such flights in future.

Chapter 5: Chemical Drugs

▸ Chemical Drugs

▸ Abuse and Availability Trends

The domestic production of illicit chemical substances in Canada supplied a major share of the national illicit market in 1988. At the same time, imports remained pivotal to the abuse and availability of various chemical substances, in particular LSD and anabolic steroids. Controlled, Restricted and narcotic drugs continued to be diverted into illegal channels of supply. In Canada's North, where the availability of chemical and other drugs of abuse remained relatively low, the abuse of solvents and inhalants persisted, primarily among children and teenagers.

Canadian legislation governing chemical drugs is contained in the Food and Drugs Act (Schedules F, G and H) and the Narcotic Control Act. In 1988, the Schedule F drugs diazepam (Valium), chlordiazepoxide (Librium) and anabolic steroids represented a substantial problem of misuse. The most commonly abused Controlled (Schedule G) drugs were amphetamine, methamphetamine (a form of amphetamine commonly referred to as "speed"), methylphenidate (Ritalin) and the barbiturates. The leading Restricted (Schedule H) drugs of abuse remained, as in previous years, lysergic acid diethylamide (LSD), methylenedioxyamphetamine (MDA) and psilocybin. Widespread abuse of the Narcotic Control Act drug phencyclidine (PCP) was again evident. Hydromorphone (Dilaudid), oxycodone (Percodan) and codeine-based substances were pharmaceutical products containing narcotics which were noted for their continued illicit abuse via diversion from licit medical sources. A recent addition to the Narcotic Control Act list is pentazocine (Talwin) which, prior to 1988, was regulated under Schedule G of the Food and Drugs Act. Talwin and methylphenidate (Ritalin), often combined together by abusers, remained major diverted chemical drugs of abuse.

▸ Persons Charged and Investigated

The number of persons charged with PCP-related offences under the Narcotic Control Act increased from 27 in 1987 to 36 in 1988, breaking the pattern of decline observed since 1983. In fact, this increase is the only recorded rise in the number of persons charged with chemical drug-related

Figure 26 ▸

Number of persons charged with chemical drug-related offences, 1984-1988*

Drug Category	Charge	1984	1985	1986	1987	1988
Schedule F Prescription Drugs	Sale without prescription	24	24	18	14	3
	Total Schedule F	24	24	18	14	3
Schedule G Controlled Drugs	Trafficking**	86	36	57	73	37
	Total Schedule G	86	36	57	73	37
Schedule H Restricted Drugs	Possession	421	387	377	360	263
	Trafficking**	207	278	207	231	221
	Total Schedule H	628	665	584	591	484
Narcotic Control Act Phencyclidine (PCP)	Possession	20	23	12	8	5
	Trafficking**	50	30	25	19	31
	Importation	5	5	5	–	–
	Total PCP	75	58	42	27	36
Total		813	783	701	705	560

* Persons charged by the RCMP only.
** Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

Category	1984	1985	1986	1987	1988
Traffic in 10 kilograms or more (bulk) 50,000 units or more	66	79	73	92	47
Traffic in 5 to 10 kilograms (bulk) 10,000 to 50,000 units	34	21	20	22	27
Traffic in 0.5 to 5 kilograms (bulk) 5,000 to 10,000 units	100	82	58	53	50
Traffic in less than 0.5 kilogram (bulk) less than 5,000 units	120	171	119	137	226
Total	320	353	270	304	350

* The Violator Classification System (VCS) was revised in 1988, from a manual compilation system to a computerized data format. This new reporting procedure is believed to reflect a more accurate picture of the number and categorization of drug traffickers investigated by the RCMP.

◀ **Figure 27**

Number and categorization of chemical drug traffickers investigated by the RCMP, 1984-1988*

offences for the year under review. A 20% drop in the total number of persons charged with chemical drug-related offences was evidenced by declines in the number of persons charged with offences under the Food and Drugs Act. The number of persons charged with Schedule F drug offences continued to decrease, from 14 in 1987 to 3 in 1988 (See Figure 26). Legislative measures and law enforcement crackdowns against illicit diversion of legally marketed chemical substances (See also Chapter 3, Heroin: Abuse and Availability Trends) are believed to have contributed to this downward trend. Heightened public awareness and increased efforts to inform Canadian youth on the ramifications of chemical drug abuse are also considered to be relevant factors in the overall decline in persons charged with chemical drug-related offences.

Persistent law enforcement efforts resulted in a continuing increase in the number of chemical drug traffickers investigated by the RCMP, from 304 in 1987 to 350 in 1988 (See Figure 27). There was a particular increase in the number of traffickers investigated who dealt in quantities of 5 to 10 kilograms and less than 0.5 kilo-

Drug Category	Drug Type	1984	1985	1986	1987	1988
Schedule F Prescription Drugs	Total Schedule F	147.190 (5,574)	88.954 (1,179,949)	.091 (13,421)	35.179 (1,007,625)	.454 (9,646)
Schedule G Controlled Drugs	Methamphetamine	5.738 (2,673)	8.239 (418)	11.474 (94)	.424 (78)	6.887 (307)
	Amphetamine	.213 (12,724)	.047 (11,571)	.034 (5,396)	.128 (19,274)	.265 (9,750)
	Barbiturates	.040 (158)	.233 (4,580)	.191 (10,771)	.007 (1,971)	.001 (4,996)
	Other Schedule G	2.152 (36,562)	2.937 (9,336)	.524 (16,372)	12.117 (65,305)	3.841 (17,430)
	Total Schedule G	8.143 (52,117)	11.456 (25,905)	12.223 (32,633)	12.676 (86,628)	10.994 (32,483)
Schedule H Restricted Drugs	LSD	.500 (155,649)	– (236,958)	– (469,916)	– (124,320)	– (135,685)
	MDA	2.801 (269)	3.768 (18)	5.292 (17)	.671 (13)	.054 (6)
	Other Schedule H	48.632 (2,071)	319.810 (1,937)	128.713 (6,023)	115.308 (1,112)	51.293 (2,797)
	Total Schedule H	51.933 (157,989)	323.578 (238,913)	134.005 (475,956)	115.979 (125,445)	51.347 (138,488)
Narcotic Control Act	Total PCP	6.011 (305)	20.191 (2,344)	7.212 (13,415)	3.212 (215)	7.287 (191)

* Includes chemical drugs seized by the RCMP and Canada Customs.

◀ **Figure 28**

Amount of chemical drugs seized in Canada, 1984-1988 – Weights in kilograms (and single dosage units in parentheses)*

gram. A 65% rise in the less than 0.5 kilogram category reinforces the trend towards trafficking in smaller quantities of chemical drugs. In contrast with the trafficking of cocaine and heroin, which are primarily controlled by organized crime networks, chemical drug trafficking activity involves a larger offender category, which includes outlaw motorcycle gangs, individuals and smaller trafficking groups competing in a comparatively free market situation. As well, significant domestic production makes the movement of smaller shipments more feasible.

▶ Seizures

The overall amount of Schedule G drugs seized by the RCMP declined from 12 kg 676 in 1987 to 10 kg 994 in 1988. The amount of methamphetamine seized, however, increased from 424 grams in 1987 to 6 kg 887 in 1988. This is largely attributed to the dismantling of two clandestine methamphetamine laboratories in Kenesatake, Quebec, and Windsor, Ontario, in which 3 kg 682 and 3 kg 200 of methamphetamine were seized, respectively. A corresponding increase is apparent in the number of single dosage units of methamphetamine seized, from 78 in 1987 to 307 in 1988. A similar pattern is observed for the Schedule H drug category, whereby the overall bulk amount dropped from 115 kg 979 in 1987 to 51 kg 347 in 1988, although the number of single dosage units confiscated increased by 10% (See Figure 28). LSD seizures, for instance, rose from 124,320 dosage units in 1987 to 135,685 units in 1988. Under the Narcotic Control Act, PCP seizures rose considerably to 7 kg 287 in 1988 from 3 kg 212 in 1987. The quantity as well as number of units of Schedule F drugs declined significantly in 1988 from the previous year. The large difference is attributable to the major seizures of diazepam made in 1987.

▶ Prices and Purities

The supply of and demand for illicit chemical drugs were steady in 1988. As well, the tendency towards use of chemical drugs as supplements to and substitutes for cocaine and heroin continued. As in previous years, Talwin and Ritalin were popular with heroin users as substitutes, while persons dependent solely on chemicals such as prescription drugs remained a concern. Additionally, intelligence indicates the availability of diazepam products such as Valium increased in Southwestern Ontario in 1988, mainly due to the use of these drugs by cocaine addicts to ease the symptoms of withdrawal from cocaine.

In 1988, chemical drug prices and purity did not change greatly from 1987, although they continued to reflect shifts in levels of abuse and availability. While the chemical drug trade is less competitive than other drug markets, the degree of competition is an important variable in considering price and purity levels, notably in areas of greater availability. In 1988, regional differences were again apparent in price ranges for chemical drugs.

▶ Phencyclidine (PCP)

PCP consumption and distribution remained greatest in the Quebec region during 1988, while availability of the drug was sporadic and localized in the provinces of Ontario, Nova Scotia and New Brunswick. Bulk purities of PCP in the Quebec region remained stable at between 50% and 70%, while street purities varied from 0.2% to 0.5% in 1987 to 0.3% to 3.1% in 1988. In the Prairie provinces, single dosage units of PCP sold for a maximum price of $15, while the price per unit dropped in Quebec and in the Maritime provinces to between $5 and $6 per unit. The lowest prices for single dosage units of PCP were in Ontario and ranged between $3 and $5.

▶ Ice

A 1988 seizure in Seoul, South Korea, of two kilograms of d-methamphetamine hydrochloride (a crystallized form of methamphetamine referred to as "Ice") destined for Alberta indicated a widening source network as well as greater demand for that drug. A March, 1988, seizure of a small amount of Ice in the Edmonton area led to the subsequent investigation and arrest of a subject in Korea. These are the first known seizures either in Canada or abroad of Ice intended for the domestic market.

Although Ice has only been encountered infrequently on the Canadian illicit market, US intelligence has confirmed the escalating abuse and availability of this relatively new form of methamphetamine, particularly in the state of Hawaii. The translucent crystals, resembling rock candy or rock salt, are 90% to 100% pure. They are primarily smoked in a glass pipe which is heated until the substance liquifies. The effects are reported to be longer-lasting than those of cocaine and its derivatives and other forms of methamphetamine, but the drug is also physically and psychologically more hazardous. Currently, Ice sells for US $250 to US $400 a gram in Hawaii. Given the current as well as potential demand for methamphetamine in Canada, the abuse and availability of Ice on the illicit chemical market are being closely monitored by law enforcement authorities.

▶ Methamphetamine

Methamphetamine was encountered across Canada in 1988. Supply and demand rose sharply, however, in the eastern provinces. The Ontario Regional Laboratory reported that units of methamphetamine analyzed during 1988 averaged 27% in purity, just as they had the previous year. Samples of methamphetamine manufactured in the clandestine laboratory seized in Quebec tested as 70% pure. The price of a gram of methamphetamine was lowest in the Prairie provinces at between $80 and $120, and highest in Canada's North at $150. Moderate prices, ranging from $80 to $150 in Ontario and from $80 to $125 in Quebec, reflected market strategies in higher demand areas.

Methamphetamine has been available primarily in powder and tablet forms for injection and oral ingestion, respectively. The substance has also been mixed with other potent stimulants to produce varying effects; its combination with cocaine is referred to as "poor man's cocaine". Although the availability of methamphetamine in Canada is largely contingent on domestic sources, there is potential for international imports to increase.

▶ Lysergic Acid Diethylamide (LSD)

While LSD is usually associated with the 1960s, it continued to be a major drug of abuse across the country in 1988. The hallucinogen's comparatively low price, historical mystique and, in the case of blotter paper forms, intriguing designs make it particularly attractive to the young. Prices for LSD were relatively stable from East to West, ranging from $4 to $10 per dosage unit, while prices rose to between $8 and $15 in the Yukon and Northwest Territories. The Quebec Regional Laboratory reported that LSD units analyzed in 1988 had a purity content averaging between 30 to 100 micrograms, up from purity levels of between 30 and 50 micrograms in that province the previous year.

The blotter and microdot varieties of LSD were readily available in most major Canadian cities, while abuse was also evident in the nation's rural sectors and northern regions. RCMP intelligence in Ontario indicates that the most common variety of LSD in that province during 1988 was purple microdot. Also encountered were different colours of microdot and such blotter

varieties as "Black Clown", "Musical Note" and "Stonebrook". The most common form of ingestion remained oral consumption.

In early 1989, Metropolitan Toronto Police seized the largest quantity of liquid LSD in Canada's history. The seizure included four five-gram vials and one 10-gram vial of liquid LSD, along with almost 6,000 units of the blotter variety. Some of the blotter LSD units bore the picture of an album cover of the Grateful Dead rock group. Intelligence indicates that the "Grateful Dead" blotter paper was obtained at a rock concert in the United States. It was at a rock concert held in Toronto in May, 1988, that fourteen-year-old Benjamin Hayward purchased two units of cartoon character blotter LSD prior to his death that same evening. A coroner's inquest revealed that, although the LSD dosage did not directly cause the youth's death, it induced an altered state of perception which led to his eventual drowning in Lake Ontario. As a result of the inquest, recommendations were made concerning drug use and varying related issues, including rock concerts, policing of such events, education and prevention.

▶ Psilocybin

The domestic, free-growing variety of psilocybin was the predominant form of this hallucinogenic mushroom on the illicit market in 1988. Increasing quantities were available on both the West and East Coasts during the last quarter of the year, which coincides with the main harvest months. Demand for and supplies of domestically cultivated psilocybin were again evident, particularly in the province of Alberta. Chocolate-covered and dried-cube forms of psilocybin were popular in British Columbia, selling for $20 per unit, while powdered psilocybin contained in capsules was available in Quebec for between $3.50 and $5 per unit.

▶ Look-Alike/Act-Alike and Designer Drugs

The abuse and availability of look-alike/act-alike drugs remained relatively stable in 1988. In the Northwest Territories, ephedrine was sold as methamphetamine through a drug user-oriented magazine. Intelligence in Nova Scotia indicated that look-alike amphetamines were available and misused by some persons working in the commercial trucking system. The items were usually sold as amphetamines, known on the street as "bennies" or "uppers". Look-alike drugs are popular on university campuses, and their low unit price makes them equally attractive to teenagers. In March, 1988, a clandestine laboratory which had been set up to manufacture a designer drug was dismantled in Toronto. In fact, the substance produced was 4-Chloro-2, 5 Dimethoxy-alpha-methylbenzeneethanamine (also referred to as 4-Chloro DMA), a drug governed by Schedule H of the Food and Drugs Act (See following section: Domestic Production and International/National Trafficking Patterns – Movement).

▶ Precursor Chemicals

The ease of access to precursor chemicals remained central to the overall problem of chemical drug manufacture and trafficking. A precursor chemical is a raw material that is specific and critical to the production of a finished chemical product. Intelligence from Quebec reveals that the illicit distribution and diversion of precursor chemicals remained a heightened concern in that province in 1988. The RCMP in Manitoba reported two instances of non-legitimate requests to chemical companies for precursor chemicals in 1988, while an RCMP investigation in Saskatchewan revealed that enquiries concerning precursors had been made by a suspected drug trafficker. The investigation, which led to the May, 1988, dismantling of a clandestine methamphetamine laboratory in Windsor, Ontario,

revealed that the operators had illegally procured a substantial amount of Phenyl-2-Propanone (P2P), an essential precursor in the manufacture of methamphetamine (See following section: Domestic Production and International/National Trafficking Patterns – Movement). In Canada, limited provincial regulations pertaining to precursors make it relatively uncomplicated for operators of clandestine laboratories to obtain precursor chemicals from legitimate companies. Although RCMP precursor programs such as the one in Quebec (which has been in operation since the late 1970s) involve only voluntary reporting by chemical companies or other supply sources, intelligence indicates that a number of successful investigations have resulted from reported cases of suspected illicit activity.

In addition to the diversion of precursor chemicals to illegal supply channels within the country, Canada is also increasingly being used as a transit area for imported precursor chemicals destined for clandestine laboratories in the United States. In early 1989, a joint US-Canada investigation resulted in the seizure of 170 litres of P2P which was being imported from Paris, France, by an organization through a chemical company in Toronto, Ontario. The precursor shipment was destined for a clandestine methamphetamine laboratory in the United States. Until legislative controls on precursor distribution and manufacture are increased, it is likely that the practice of diverting precursor chemicals for domestic use or for transit through Canada will escalate.

▶ Anabolic Steroids

The 1987/88 *NDIE* reported that the RCMP dealt with an increasing number of cases involving abuse and trafficking of anabolic steroids during 1987. Nevertheless, until recently, the abuse of anabolic steroids was considered a minor problem in Canada, compared with the more common abuse of such drugs as cannabis, cocaine, heroin and other chemical substances. Current heightened public awareness of the anabolic steroid problem was prompted by events at the 1988 Summer Olympics in Seoul, Korea, where a number of athletes tested positive for the presence of anabolic steroids. In response to these incidents and the use of such substances by other athletes, the federal government appointed Ontario associate chief justice Charles Dubin to lead a judicial inquiry into drug use among Canadian athletes. Facts unveiled before the Dubin Inquiry shed important light on the vast illicit market of anabolic steroids within the country.

Consumption of anabolic steroids by world class athletes has been the main focus of public attention. A large proportion of steroids, however, are misused by individuals who are concerned about their physical appearance (for example, recreational body-builders), rather than about enhancing performance. Nonetheless, abuse by both professional and amateur athletes, including some high school athletic hopefuls, is a growing concern to regulatory agencies, medical professionals and law enforcement authorities.

Legal provisions related to anabolic steroids are included in the Food and Drugs Act. In effect, the legislation makes it illegal to sell prescription drugs without a prescription. However, a person may sell anabolic steroids when the drug is in a form not suitable for human use or when the label specifies "for veterinary use" or "for agricultural use". Simple possession, importing, exporting, or the manufacture of anabolic steroids, however, are not offences. Penalties for trafficking are relatively minor; first offenders face a maximum fine of $500 and/or three months in jail, while repeat offenders face a maximum fine of $1,000 and/or six months' imprisonment.

During 1988, investigative activity and seizures indicated an increase in the abuse and availability of anabolic steroids across Canada. In addition to diverted licit anabolic steroids, counterfeit injectable products have also appeared on the illicit market. Responding to the growing demand for anabolic steroids, a network of illicit distribution has burgeoned at both the national and international levels. A vast and lucrative market has developed in Canada, to the point that the demand for illicit purposes is believed to outstrip the demand for legitimate medical supply.

▶ Abuse Trends

Teenagers and young adults (15 to 25 years of age) remained the predominant chemical drug users during 1988. A notable exception was observed in Newfoundland, where psilocybin users ranged in age from 15 to 30 and LSD users ranged in age from 15 to 35. Students from varying socio-economic levels and the unemployed were described as the major experimenters or abusers of chemical drugs in several regions of the country, particularly the western provinces and the Yukon. The lower price per unit of chemical drugs compared with substances like cocaine, heroin and cannabis continued to be the principal factor in attracting consumers to chemical substances.

▶ Domestic Production and International/ National Trafficking Patterns – Movement

The supply of illicit chemical drugs in Canada is derived from three main sources: illegal importation, diversion from licit medical supply and clandestine manufacture. Most Schedule F (prescription drugs), and Schedule G (Controlled drugs, including amphetamine, Ritalin and barbiturates) drugs, as well as several drugs listed under the Narcotic Control Act (Dilaudid, Percodan, Talwin and some codeine-based substances) enter the illicit market through diversion from authorized sources. The exception is methamphetamine, which is manufactured domestically in clandestine laboratories. A number of Schedule H (including LSD, STP and MDA) drugs, as well as PCP (controlled under the Narcotic Control Act) are manufactured in clandestine chemical drug laboratories. LSD and many look-alike/act-alike drugs are manufactured in the United States and imported into Canada via established supply routes, although some of the look-alike/act-alike drugs are manufactured domestically. Psilocybin, more commonly referred to as "magic mushroom", continued to be produced from hallucinogenic mushrooms growing wild on the East and West Coasts, or cultivated by means of sophisticated growing operations.

▶ Clandestine Laboratories

A total of three clandestine chemical drug laboratories were dismantled by the RCMP in 1988, down from the 1987 total of four. Two of these laboratories were in Ontario, and one was in Quebec. In March, 1988, a laboratory set up to produce a new designer drug was disrupted in the Toronto area. Approximately 700 doses of the drug in crystalline form were seized. The chief subject of the investigation was a trained chemist who was attempting to use his expertise to manufacture "legal" drugs, i.e. drugs not restricted under the Food and Drugs Act or Narcotic Control Act, by altering the molecular structure of illegal substances. In this case, the chemist's research, conducted in university medical and pharmaceutical libraries, had not been sufficiently thorough, and he succeeded in manufacturing 4-Chloro 2, 5 Dimethoxy-alpha-methylbenzeneethanamine (also known as 4-Chloro DMA), a Schedule H substance. This drug is extremely potent,

Year	Drug Type	Location of Laboratory
1984	MDA	Victoria, British Columbia
	MDA	Surrey, British Columbia
	MDA	Burnaby, British Columbia
	MDA	Cambridge, Ontario
	Methamphetamine	St-Hilarion, Quebec
	Methamphetamine	Glen Sutton, Quebec
	PCP	St-Jérôme, Quebec
	PCP	Gracefield, Quebec
1985	PCP	Laval, Quebec
	PCP	Fossambault-sur-le-lac, Quebec
	PCP	St-Ubald, Quebec
	Morphine	Ste-Foy, Quebec
	Methamphetamine	Hamilton, Ontario
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	Methamphetamine	Ste-Adèle, Quebec
	Amphetamine phosphate	Pincourt, Quebec
1986	PCP	Portneuf County, Quebec
	PCP	Lac Sergent, Quebec
	PCP	Quebec City, Quebec
	MDA	Nanoose, British Columbia
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Montreal, Quebec
1987	Methamphetamine	Burnaby, British Columbia
	Methamphetamine	Lacolle, Quebec
	PCP	Toronto, Ontario
	PCP	Chicoutimi, Quebec
1988	4-Chloro DMA	Toronto, Ontario
	Methamphetamine	Windsor, Ontario
	Methamphetamine	Kanesatake, Quebec

* Clandestine chemical drug laboratories seized by the RCMP only.

Note: Liquid hashish laboratories and cocaine processing laboratories are contained in the chapters dealing with the cannabis derivatives and cocaine.

◀ **Figure 29**

Domestic clandestine chemical drug laboratory seizures, 1984-1988*

and the bulk of this particular laboratory's production was destined for distribution in the Toronto area.

An eight-month investigation terminated in May, 1988, with the dismantling of a methamphetamine laboratory being operated by members of an outlaw motorcycle gang in Windsor, Ontario. The investigation revealed that the gang had been obtaining large quantities of P2P, an essential precursor chemical required in the manufacture of methamphetamine. When a search warrant was executed, 3 kg 200 of methamphetamine in the final stages of processing were seized, as well as substantial quantities of formic acid, monomethamlamine, P2P, hydrochloric acid and other precursors, and numerous pieces of laboratory equipment.

In April, 1988, RCMP investigators dismantled a methamphetamine laboratory in Kanesatake, Quebec. Along with laboratory equipment and precursor chemicals, 3 kg 682 of 70% pure methamphetamine were seized. It is estimated that the laboratory had the capacity to produce up to two kilograms of methamphetamine per day.

In March, 1988, a 100-millilitre vial of P2P was turned in to the RCMP at Surrey, British Columbia. Samples revealed that, had the processing been taken one step further, pure methamphetamine would have resulted.

Although illicit diazepam is known to be produced in Canada for distribution in the United States as counterfeit "Lemmon 714" tablets, there were no laboratory seizures in 1988. Licitly produced diazepam is known to be in circulation, particularly on the Montreal illegal market. The paucity of seizure data in 1988, however,

makes it difficult to estimate the extent of the drug's availability. It is possible that 1987's massive seizures involving two diazepam tableting operations in Montreal and St-Jérôme, Quebec had some deterrent effect on manufacturers and distributors of this drug. It is also possible that the seizures simply had the effect of making these individuals attend more closely to the security of their operations.

▶ Diverted Pharmaceuticals

A black market in otherwise legal pharmaceutical drugs continues to exist in Canada. It supplies those drug users who are chronic abusers of pharmaceutical drugs, or who use pharmaceuticals when supplies of more commonly abused drugs like heroin and cocaine are unavailable. This black market has numerous sources of supply, some of the most common of which are theft and other types of diversion from hospital, pharmacy and other licit stocks. Data provided by the Department of Health and Welfare's Bureau of Dangerous Drugs shows that while thefts and other losses from licit stocks continue to be a problem, there has been a 13% decrease in this type of diversion from 1987 to 1988. Break and enter, armed robbery, unexplained loss and loss in transit remained the most common means of diverting pharmaceuticals. Unexplained loss, however, was the only category to increase in 1988. This increase was significant at 71%. The significant decrease in incidents of break and enter and armed robbery is encouraging, for it may indicate a trend towards a decline in violent crime associated with the chemical drug trade.

The traffic in Talwin and Ritalin continued to be a problem in Western Canada, and many traffickers and addicts resorted to double doctoring to obtain their supplies of these drugs. In an effort to combat double doctoring, some provinces have been experimenting with methods of monitoring prescriptions. In 1986, Alberta introduced a triplicate prescription program, and in the program's first year, the Alberta College of Physicians and Surgeons noted a 52% decrease in the number of prescriptions written for the province's nine most commonly abused drugs. In August, 1988, Saskatchewan introduced its own triplicate prescription program, requiring all doctors in the province to submit copies of narcotic drug prescriptions to both the pharmacist and the Saskatchewan College of Physicians and Surgeons. A computer data base is maintained by the College, and before issuing a prescription for a narcotic, a doctor is required to check whether the patient has been issued the same prescription by other doctors. In conjunction with the triplicate prescription program, the College and the Pharmaceutical Association instituted a drug awareness program, in an attempt to reduce demand for drugs of all types. Intelligence indicates that the two programs seem to be having some effect, and double doctoring offences in particular are experiencing a decline. It is possible, however, that the rate of drugstore and hospital break-ins may increase as addicts and traffickers resort to other means to obtain their supplies.

In other developments related to the traffic in Talwin and Ritalin, the govern-

Figure 30 ▶

Reported thefts and other losses involving Schedule G drugs, 1984-1988

Year	Break and Enter	Grab Theft	Armed Robbery	Unexplained Loss	Diversion	Loss in Transit	Total
1984	287	27	90	10	17	16	447
1985	218	10	73	35	5	9	350
1986	332	5	82	42	9	18	488
1987	258	9	76	38	18	24	423
1988	213	5	49	65	13	21	366

ment of Canada tightened controls over Talwin in January, 1988, by removing it from the Food and Drugs Act and placing it under the Narcotic Control Act. This will ensure that supplies of the drug are more closely monitored, and will allow the courts to impose more severe penalties for possession of and trafficking in the drug than have previously been possible. Intelligence gained from an RCMP investigation in Toronto in 1988 involving Talwin and Ritalin trafficking indicated a group of subjects were visiting various doctors on an individual basis and obtaining prescriptions for Talwin. The subjects would then target different doctors to obtain Ritalin prescriptions. All of the subjects involved were found to have links to Western Canada. It is thus likely that the drugs obtained in Toronto were to be transported to the West and sold, perhaps in provinces adopting triplicate prescription programs.

▶ Anabolic Steroids

It is difficult to pinpoint the main sources of anabolic steroids in Canada, although the United States, France, Italy and West Germany are known to be important source countries. In a January, 1988, seizure in Windsor, Ontario, testosterone, methandrostenolone and boldenone undecyclenate in tablet and liquid forms were found to have originated in Detroit, Michigan. They were being sold by an individual involved in weightlifting to fellow body-builders. A seizure in July, 1988, at the Douglas, British Columbia, border crossing included 100,000 milligrams of methandrostenolone found to have been manufactured in Brooklyn, New York, and 20,000 milligrams of deca-durabolin manufactured in New Zealand.

As shown by the seizure in Windsor, a great deal of the distribution of steroids takes place within gymnasia and body-building establishments, with one individual providing a number of close acquaintances with the requisite drugs. For this reason, the network may remain secure and relatively impervious to the intervention of law enforcement. Intelligence indicates that steroids diverted from veterinary stocks may also be illegally prescribed by a small number of physicians sympathetic to the real or imagined needs of body-builders, weightlifters, and athletes. In order to stress the unethical behaviour inherent in such practices, the Royal College of Physicians and Surgeons approved the following policy statement at its annual meeting in October, 1988:

Prescribing, administering or providing assistance related to the use of substances, including anabolic steroids, for the purpose of enhancing athletic performance, without medical indication and/or for the apparent purpose of assisting an athlete to cheat is unprofessional conduct.

The extent of the underground steroid traffic in Canada is dramatically illustrated by an investigation which terminated in December, 1988. The subject, a resident of Nova Scotia, was distributing steroid price lists, newsletters and various publications promoting the use of steroids in body-building on an international basis. The subject was not an actual supplier of steroids, but served instead as a sort of clearinghouse, taking orders from customers and passing them on to shippers in the United States. The subject had built up a massive business serving some 6,000 customers. He ran the business with the help of a home computer, which he used to maintain the equivalent of hundreds of pages of customer names and addresses, inventories of available drugs, and newsletters. Aside from a "customer fee" of $20 per order, the subject also required a minimum order of a $100 worth of drugs, of which he was believed to have received a certain percentage from the supplier. He ran his business under nine differ-

ent company names, all in the Wolfville-Berwick area of Nova Scotia. He received up to 200 letters a day and mailed out approximately 1,500 letters per week, spending $28,000 a year in postage alone.

▶ Motorcycle Gangs

Although their involvement in the more lucrative cocaine trade is growing steadily, outlaw motorcycle gangs continue to be implicated in the manufacture and distribution of chemical drugs. In Western Canada, outlaw motorcycle gangs are suspected of involvement in the financing of illicit MDA laboratories. It is also believed that most of the gangs finance themselves chiefly through the diversion of drug profits into legitimate businesses. In Alberta, Manitoba and Saskatchewan, outlaw motorcycle gangs are extensively involved in LSD trafficking and have associations with gangs in the West and East. These associations are undoubtedly the means by which the clubs acquire the bulk of their merchandise.

Outlaw motorcycle gangs in Ontario and Quebec continue to be involved in the drug trade, particularly the traffic in chemical drugs. These clubs tend to be well entrenched in their respective areas, with established networks through which they distribute their merchandise. Some Ontario and Quebec motorcycle gangs are involved in the manufacture and distribution of PCP, and intelligence indicates that they are among the chief sources of supply for both the Maritimes and Western Canada. Outlaw motorcycle gangs flourish in Quebec, particularly in the Montreal area, Trois-Rivières, Quebec City and Chicoutimi. These centres are also noted for the presence of illicit chemical drug laboratories, as well as the chemists who staff them.

The chemical drug distribution network in Eastern Canada is centred in Halifax. Intelligence indicates that outlaw motorcycle gangs are the primary suppliers of chemical drugs throughout the Maritimes. These gangs maintain strong ties with similar gangs in Quebec, and it is felt that most of the drugs distributed in the Maritimes originate in Quebec.

▶ Distribution

The domestic distribution of chemical drugs is centred in Vancouver, Toronto, and Montreal. From these cities, drug supplies make their way to smaller cities like Edmonton, Winnipeg and Halifax, and from there to even the most isolated regions of the country. Aside from the outlaw motorcycle gangs, which play a major role in the distribution of chemical drugs throughout the country, relatively little is known about chemical drug trafficking organizations in Canada. Intelligence indicates that some of the traffic in chemical drugs such as diazepam, psilocybin and anabolic steroids, as well as the diversion of pharmaceuticals from licit sources, is controlled by small, loosely organized trafficking groups relying upon networks of known customers to provide a market.

▶ Importation

Imported chemical drugs like LSD, look-alike/act-alike drugs and, to an increasing extent, anabolic steroids enter Canada chiefly from the United States. Traffickers take advantage of most available forms of transport, and drugs arrive by air, land and sea. Look-alike/act-alike drugs may be purchased through mail-order advertisements in drug user-oriented magazines, and steroids may be obtained the same way, as illustrated by the Wolfville, Nova Scotia steroid investigation. Large quantities of LSD continue to be introduced into the country by outlaw motorcycle gangs. Most of these shipments arrive overland, in both commercial and private vehicles. LSD arriving this way enters the country primarily through border crossings in British Columbia, Southern Ontario and

Quebec. Smaller quantities of LSD are carried across the border by individuals and are intended for personal use or for limited distribution to acquaintances. A growing trend is for Canadians to attend rock concerts held in US locations close to the Canadian border. LSD is widely available at many of these concerts, particularly those featuring "heavy metal"-type groups. Indeed, in many cases, concert security is provided by members of outlaw motorcycle gangs. Canadians buy their drugs, listen to the music and then travel back across the border, hoping that the high volume of fellow concert goers will help to deter close scrutiny by customs officials. In 1988, an estimated 89% of chemical drugs entering this country arrived by land, up slightly from 85% in 1987. Another 10% entered by air (including postal deliveries), a drop from 14% in 1987. Sea deliveries remained negligible at only 1% of the overall total.

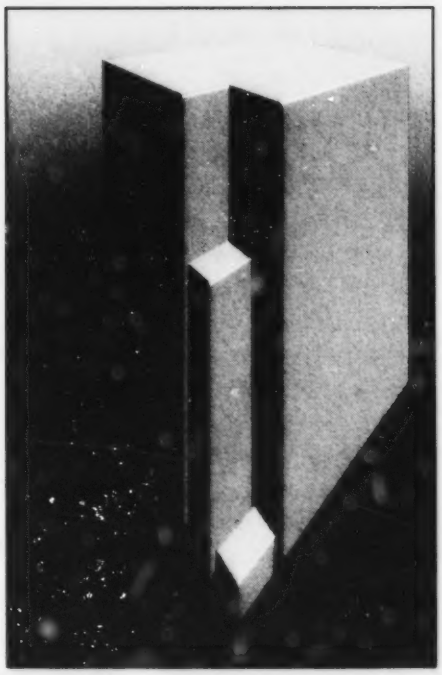

◀ **Figure 31**

Movement of chemical drugs into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1988

Chapter 6: Cannabis

▶ Cannabis

▶ Abuse and Availability Trends

The cannabis derivatives (marihuana, hashish and liquid hashish) continued to be the most widely abused drugs on the Canadian illicit market in 1988. With the exception of temporary shortages in a few locations, availability was high, with gram to multi-kilogram quantities readily obtainable in all parts of the country. Foreign source countries for marihuana on the Canadian market included Jamaica, Colombia, Trinidad and Tobago, Mexico, Thailand and the United States. Intelligence indicates that the African nation of Ghana is emerging as a source country as well. Domestic cultivation continued to flourish, both in indoor hydroponic operations and outdoor sites which are tended during the summer months. Canadian domestic growers are known to experiment with sophisticated horticultural techniques to enhance the potency of their product and, as a result, homegrown varieties are becoming major contenders on the national market. Hashish reached Canada from Lebanon, Afghanistan and Pakistan. Liquid hashish originated primarily from Jamaica, although Canadian drug entrepreneurs are involving themselves to an increasing degree in domestic liquid hashish production. Intelligence also indicates that Colombian cannabis traffickers may be preparing hashish and liquid hashish for export. Overall, hashish was the most sought after cannabis derivative in 1988. Few new methods of cannabis ingestion surfaced in 1988; the seizure of a marihuana cigarette laced with cocaine in Montreal, however, may be indicative of a new trend among either marihuana or cocaine users.

▶ Seizures

In 1988, the RCMP and Canada Customs seized a total of 33,173 kg 300 of cannabis. While this figure represents a 35% decrease in total seizures from 1987, it is still well in excess of seizures recorded in the three years prior to 1987. Marihuana seizures decreased by 5%, from 26,475 kilograms in 1987 to 25,164 kilograms in 1988. Hashish seizures decreased by 68%, from 23,968 kilograms in 1987 to 7,750 kilograms in 1988, while total liquid hashish seizures dropped from 439 kg 800 in 1987 to 259 kg 300 in 1988, a decrease of 41%.

▶ Persons Charged and Investigated

The number of persons charged by the RCMP with cannabis-related offences showed an overall decrease of 7%, from 11,141 in 1987 to 10,315 in 1988. The exception was in the area of persons charged with cultivation offences which, at 390, represented an increase of 4% over the 1987 total of 374. The number of persons charged with cultivation offences has shown an upward trend since 1985, pointing to the growing importance of domestically cultivated cannabis to the Canadian illicit drug market. The Violator Classification System, meanwhile, showed that a

Figure 32 ▶

Amount of cannabis seized in Canada, 1984-1988 – Weights in kilograms*

Drug Type	1984	1985	1986	1987	1988
Marihuana	3,844	3,765	8,314	26,475	25,164
Hashish	2,379	18,973	17,837	23,968	7,750
Liquid Hashish	207.5	201.7	99.7	439.8	259.3
Total	6,430.5	22,939.7	26,250.7	50,882.8	33,173.3

* Includes cannabis derivatives seized by the RCMP and Canada Customs.

Charge	1984	1985	1986	1987	1988
Possession	10,354	9,774	8,020	7,934	7,200
Trafficking**	2,014	2,433	2,191	2,565	2,559
Importation	271	278	154	268	166
Cultivation	192	177	242	374	390
Total	12,831	12,662	10,607	11,141	10,315

* Persons charged by the RCMP only.
** Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

◀ **Figure 33**

Number of persons charged with cannabis-related offences, 1984-1988*

total of 3,422 persons were investigated by the RCMP for offences related to cannabis trafficking in 1988.

▶ Domestic Production

As the increased number of persons charged for cultivation-related offences suggests, the availability of domestically produced marihuana is increasing in Canada. All RCMP Drug Intelligence Coordinators noted seizures of this type of marihuana in 1988, both from outdoor cultivation sites and indoor hydroponic installations. Hydroponic technology allows marihuana cultivators to overcome the limitations imposed by the Canadian climate. Because the environment can be controlled, cultivators are able to produce large, multiple crops of exotic cannabis strains. In some areas, consumers are choosing domestic over imported varieties of marihuana, as the THC (tetrahydrocannabinol – the "active" ingredient in cannabis) levels of the homegrown product are reputedly higher and its price considerably lower. As Canadian growers continue to develop their horticultural expertise, it is likely this trend will continue, and the abuse and availability of domestically produced marihuana will increase accordingly. If growers and traffickers (who in many cases may be one and the same person) can continue to increase the THC levels of their product and keep prices down, domestic marihuana may largely supplant the exotic, imported varieties in popularity and availability.

Related to domestic marihuana cultivation is the trend towards manufacture of

◀ **Figure 34**

Number and categorization of cannabis traffickers investigated by the RCMP, 1984-1988*

Category	1984	1985	1986	1987	1988
Traffic in Marihuana – 1,000 kg or more Hashish – 500 kg or more Liquid Hashish – 50 kg or more	107	147	135	122	158
Traffic in Marihuana – 500 kg to 1,000 kg Hashish – 250 kg to 500 kg Liquid Hashish – 25 kg to 50 kg	35	80	47	41	34
Traffic in Marihuana – 100 kg to 500 kg Hashish – 50 kg to 250 kg Liquid Hashish – 5 kg to 25 kg	113	121	72	117	117
Traffic in Marihuana – 50 kg to 100 kg Hashish – 25 kg to 50 kg Liquid Hashish – 2.5 kg to 5 kg	161	167	92	111	165
Traffic in Marihuana – 10 kg to 50 kg Hashish – 1 kg to 25 kg Liquid Hashish – 0.5 kg to 2.5 kg	195	283	308	288	470
Traffic in Marihuana – Less than 10 kg Hashish – Less than 1 kg Liquid Hashish – Less than 0.5 kg	194	267	279	406	2,478
Total	805	1,065	933	1,085	3,422

* The Violator Classification System (VCS) was revised in 1988, from a manual compilation system to a computerized data format. This new reporting procedure is believed to reflect a more accurate picture of the number and categorization of drug traffickers investigated by the RCMP.

other cannabis-related products, specifically liquid hashish. Small-scale liquid hashish laboratories have been dismantled in previous years. In 1988, seven operations of this type were dismantled in numerous locations in Western Canada. Most of these operations were "stove-top" affairs involving cauldrons and, in one case, a deep fryer. Those in Alberta and Saskatchewan, however, involved relatively sophisticated chemical technology. Liquid hashish is immensely popular and always in demand in Canada, unlike the United States, where its use is not widespread. If the trend towards domestic manufacture of this substance continues, perhaps coupled with the trend towards domestic marihuana production, availability and abuse of domestically produced liquid hashish may increase over the long term. If the quality of this hashish is sufficiently high, and its price sufficiently low, it may draw consumers away from the more exotic Jamaican imports. The same is true of hashish, which can be manufactured in large quantities by means of rudimentary technology. With a simple sifter (to extract resin from marihuana leaves and buds) and a hand press (to compress the resin into balls or slabs), an individual may transform either imported or homegrown marihuana into hashish, which offers a much higher rate of return. Here again, greater availability of a domestic product could cut into the importation of hashish from abroad, particularly if the quality of the domestic product could be guaranteed.

▶ Prices

Cannabis prices in Canada remained relatively stable throughout 1988. Colombian marihuana was available in all parts of the country for $675 to $2,200 per pound, and $65 to $150 per ounce depending on quality and availability. Mexican Red Hair marihuana could be obtained for $1,750 to $2,300 per pound, and $200 to $250 per ounce. Thai sticks – Southeast Asian marihuana wrapped around short bamboo sticks – averaged $2,500 a pound and $25 to $40 a unit in British Columbia. Domestic marihuana averaged $300 to $1,000 per pound, and $25 to $100 per ounce, depending on quality and availability. Even at its top-end price, domestic marihuana is less costly than any of its imported competitors. If Canadian growers can keep the quality high enough to satisfy users, they may succeed in capturing a larger share of the domestic market.

Hashish and liquid hashish prices also remained stable throughout 1988. Hashish was available at a cost of $1,600 to $4,000 per pound, $150 to $360 per ounce, and $10 to $30 per gram. Liquid hashish averaged $3,250 to $6,500 per pound, $250 to $500 per ounce, and $15 to $50 per gram. It should be noted that prices for the various cannabis derivatives depend to a large extent on available supplies. As might be expected, prices tend to be lower in major population centres, especially those which serve as ports of entry for drugs arriving on the Canadian market. Thus, an ounce of Jamaican marihuana which sells for $35 to $40 in Montreal may sell for $150 in the Maritimes. A gram of hashish may sell for as much as $30 in the Prairies, yet be available for as little as $15 on the streets of Toronto. Prices are extremely inflated in the Yukon and Northwest Territories, where transportation costs are high. Domestic marihuana may sell for as much as $2,300 a pound, while a gram of liquid hashish may cost $60.

▶ Trends in Use

Perhaps as a result of the commonly held misconception that cannabis is a relatively harmless, rather benign drug, its abuse in Canada is widespread. It is often encountered in social situations and may even be consumed openly in public. For this reason, there is no one identifiable cannabis user group. Although there is a

trend towards cannabis use among young adult males, it is also popular among teenagers and young women, and, in some cases, use among pre-teenage children has been documented. It is also used by individuals whose age puts them beyond the usual drug user age profile. Some of these individuals may have discovered cannabis in its first surge of popularity during the 1950s and 1960s and simply continued to use it on a recreational basis.

In most parts of the country, hashish is the most popular cannabis derivative, with black Southwest Asian hashish being more popular than blond hashish from the Middle East. Liquid hashish is also favoured, and in some locations, such as Northern Ontario, it is more popular than hashish. The preference for hashish in both its solid and liquid forms may be attributed to the fact that it is generally more potent than marihuana and that it is much less bulky, making it easier to conceal and transport. Marihuana, while its use is widespread, is somewhat less popular than hashish, although habitual hashish users will turn to it as an alternative when hashish is scarce. In some parts of the country where outdoor cultivation is common, an upturn in marihuana use is noted in the autumn when users partake of the relatively inexpensive and readily available local product.

▶ Consumption

Although cannabis derivatives are almost invariably smoked, users have devised numerous methods for doing so. The most popular method of smoking marihuana is to roll it in a cigarette, either mixed with tobacco or on its own. Some users may roll it in the giant, cigar-sized "spliff" common in the Caribbean, using either specially prepared cigarette paper, newspaper or even a dried section of banana leaf. Marihuana may also be smoked in a pipe, and some users may employ either the traditional Indian "chillum" or Middle Eastern "hookah" for this purpose. Hashish is also smoked in a pipe, or it may be crumbled into tiny pieces and rolled into a tobacco or marihuana cigarette. Some users may also press a chunk of hashish between two red-hot knives and inhale the resulting smoke. Liquid hashish may be smeared on a cigarette paper used for rolling a tobacco or marihuana cigarette, or a marihuana cigarette may simply be "dipped" in order to augment its potency. In 1988, the subject of a police search was found to be in possession of a piece of coal. The subject was ingesting liquid hashish by heating the coal until it glowed, then applying liquid hashish and inhaling the smoke. It is not known whether this represents a new trend in cannabis consumption or whether it is simply the subject's personal preference. Marihuana and hashish may also be eaten, or employed as ingredients in recipes.

▶ Developments in Source Countries

▶ The Americas

▶ Jamaica

Cannabis was first introduced to Jamaica in the 1830s by East Indian labourers who arrived in the wake of the abolition of slavery in the British Empire. Its use was taken up by the Afro-Jamaican segment of the population, and it remains widespread among the Jamaican working class. Consumption led to cultivation on a massive scale, and Jamaica is now one of the main marihuana producing countries in the Western Hemisphere. Both marihuana and liquid hashish are produced in large quantities and shipped throughout North America, although intelligence indicates that the bulk of Jamaica's liquid hashish trade is with Canada.

Jamaica's climate is such that cannabis may be cultivated successfully virtually anywhere. The north central and south cen-

tral regions, particularly the parishes of Westmoreland, St. Ann, St. Elizabeth, Clarendon, Manchester, and Hanover, are where most of the large-scale cultivation is carried out. These areas are mountainous and relatively secluded, with ideal soil and climatic conditions. Two crops a year can be harvested.

In 1987, it was estimated that just over 4,000 hectares were under cannabis cultivation in Jamaica. Of this total, up to 2,660 hectares were eradicated. Although Hurricane Gilbert made an accurate crop survey impossible, a minimum of 2,800 hectares were estimated to be under cultivation in 1988. It was further estimated that approximately 1,200 hectares were eradicated in 1988. This decrease in eradication was ascribed to the fact that the US-sponsored "Buccaneer" eradication program was not operating in 1988, and to the success of the previous year's eradication effort.

The successful eradication programs of 1986 and 1987 have driven cannabis growers deeper into the central highlands of Jamaica. Two-to-20-hectare "plantations" have become relatively rare, and plots of half a hectare or less planted in ravines and deep mountain valleys are now the rule. These areas are inaccessible to enforcement authorities by road or on foot, and eradication teams are obliged to reach them by helicopter. This has made eradication an arduous and costly undertaking. The practice of drying the crop in small huts adjacent to the cultivation site is also disappearing, as farmers avoid surveillance by transferring small amounts to a number of different locations for drying and packaging. Another way to avoid surveillance is to harvest the crop before it reaches maturity. Since liquid hashish can be manufactured from unripe marihuana, the success of Jamaica's eradication efforts may result in an increase in liquid hashish production and exports. As this substance is particularly favoured by Canadian users, this will have a direct impact on Canada.

Jamaica is an economically poor country, and the pattern of rural poverty tends to coincide with that of cannabis cultivation. To a small farmer, the profit to be gained from cultivating a few hectares of cannabis is attractive, and the "Ganja Barons" are eager to exploit this. The cannabis trade is also a significant contributor to the acquisition of hard currency – estimates on the dollar value of the drug trade to Jamaica run as high as US $1 billion per year.

Some sources have reported that Hurricane Gilbert devastated the marihuana crop. Individuals involved in eradication programs, however, maintain it was relatively untouched. This was probably the result of the tendency to cultivate in small allotments. The banana crop, by contrast, was completely destroyed. Such indicators of the damage done to Jamaican agricultural production by the hurricane make it likely that cannabis cultivation will grow even more important to the rural economy and more cannabis products will be available for export in the years to come.

▸ Trinidad and Tobago

Trinidad and Tobago is one of the major marihuana producing nations in the Caribbean. Although there are no firm estimates of the actual number of hectares under cultivation, a recent eradication program on the island of Trinidad revealed that more than one third of the island is overgrown with marihuana. A great deal of this marihuana is cultivated manually in small plots in forested east central Trinidad, and yields are estimated to be in excess of 1,000 kilograms per hectare.

The government of Trinidad and Tobago recognizes the threat posed to their society by the drug trade, and has made efforts to formulate a national anti-drug strategy. This includes a joint police/defence force marihuana eradication unit. In April, 1988, the unit destroyed marihua-

na valued at approximately US $460 million growing in remote parts of the country. A Drug Task Force has been formed, with participation from the defe: :e force, the police, customs, immigration and inland revenue. Efforts have also been made to establish a drug detector dog program.

▸ Mexico

Mexico is a major supplier of marihuana to both Canada and the United States. In 1988, US authorities seized approximately 215 tons of Mexican marihuana along their southwest border alone. This represents a 32% increase over the 1987 figure of approximately 163 tons. Although there have been no major cases involving the importation of Mexican marihuana into Canada since 1987, the possibility of multi-ton shipments should not be discounted.

Marihuana is a major cash crop for the poor farmers, or *campesinos* of rural Mexico. Although cannabis can be grown virtually anywhere in Mexico, major producing areas are concentrated in the western states of Chihuahua, Sonora, Guerrero, Sinaloa, Zacatecas, Jalisco, San Luis Potosi and Michoacan. Recent intelligence reports indicate that cultivation has also been confirmed in Veracruz, on the Gulf of Mexico. It is estimated that net cannabis production in Mexico for 1988 totaled 5,600 tons.

Mexican growers generally harvest two crops a year. The first is planted with the advent of the rainy season in late spring and is harvested in the fall. The second planting, referred to as *la seca* or the dry one, occurs during the winter and is harvested in late spring or early summer. *La seca* is considered to produce an inferior grade of marihuana.

Mexico has an ongoing eradication program which is carried out by both police and military units. Mexican eradication efforts are directed at both the cannabis and the opium crops, and the Office of the Attorney General reported destroying almost 4,000 hectares of marihuana in 1988, while the army reported that it manually eradicated almost 8,800 hectares. The Attorney General's office also reported seizing 278 tons of dried marihuana. The eradication campaign is complicated by the intercropping of cannabis with legitimate crops, making it difficult to find and even more difficult to destroy without damaging crucial subsistence crops.

In Mexico, as in other countries, the incentive to grow cannabis and to traffic in drugs is essentially an economic one. Mexico has been particularly hard hit by a series of fiscal ills after coming out of a decade of growth in the 1970s. Inflation in 1988 averaged 52%, while unemployment

	Drug Type and Percentage Share		
Country	Marihuana	Hashish	Liquid Hashish
Canada	20%	–	10%
Colombia	15%	5%	–
Jamaica	20%	–	90%
Lebanon	–	40%	–
Mexico	15%	–	–
Pakistan/India/Southwest Asia	–	55%	–
Thailand/Southeast Asia	20%	–	–
Trinidad and Tobago	5%	–	–
United States	5%	–	–
Total	100%	100%	100%

◂ **Figure 35**

Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from principal sources, 1988

was in the 15% to 20% range. For the rural poor, the financial potential of cannabis cultivation is far superior to that of legal crops. This is coupled with the fact that drug traffickers provide peasants with free seeds and credit, and pay full value for the crop as soon as it is harvested.

Although Mexican statutes against drug trafficking are fairly comprehensive, they are difficult to enforce. The various Mexican enforcement agencies suffer from severe resource problems. At the same time, the drug traffickers have become bolder. Although there is no intelligence indicating links between the Mexican drug trade and terrorism, violent confrontations between police and traffickers do occur. There have been armed reprisals against anti-drug personnel, and eradication aircraft have been fired upon. Four separate seizures of large weapons shipments, apparently bound for Colombia, occurred in 1988.

▸ Colombia

Primarily known for its pivotal role in the international cocaine trade, Colombia is also an important producer and exporter of cannabis. Although foreign competition and expanding US internal production has depressed the market somewhat, Colombia still supplies some 20% of the world's cannabis market.

Traditionally, Colombian cannabis cultivation has taken place in the Sierra Nevada de Santa Marta and the Serrania de Perija mountains in the northern part of the country. An aggressive glyphosate spray program however, has reduced cultivation in these areas by up to 90%. This has resulted in a shift to what were once considered secondary growing areas and, in 1988, most Colombian marihuana was cultivated in the departments of Cauca and Bolivar. There are indications that cannabis is also being cultivated in Valle, Narino and Santander.

Aerial spraying of herbicide in major cultivation areas has been quite successful in Colombia, and intelligence indicates that it has proven an effective deterrent against continued cultivation. National police personnel sprayed a total of 4,152 hectares in 1988, and by the end of the year, had started to move into the newly established growing areas as well. In the department of Cauca, extensive intercropping of cannabis with more traditional crops made aerial spraying impossible; nevertheless, some 860 hectares were eradicated by hand, and 215 tons of bulk marihuana were seized by the National Police.

It is estimated that after eradication there were approximately 5,400 hectares of cannabis remaining under cultivation in Colombia, representing a potential yield of almost 8,000 tons. Colombian officials have reported, however, that double-cropping is occurring in some regions, which could potentially double the marihuana yield. In Cauca, one of the newly established cultivation areas, a hybrid form of marihuana is being grown with the capability of producing 3.5 tons per hectare, as opposed to the 1.1 tons yielded by common varieties. There are also indications that marihuana grown on the Venezuelan side of the Perija Mountains is being transported into Colombia for processing and transshipment.

Although the traditional Colombian cannabis product is dried marihuana leaf, traffickers have now begun converting cannabis into hashish and liquid hashish. As hashish commands a higher price on the world market, it is by far more lucrative than marihuana. It is also highly compact in comparison to high bulk marihuana, and lends itself more readily to concealment and shipment in large quantities. Police and army personnel succeeded in seizing 1,842 kilograms of hashish and hashish oil in 1988. Another cannabis product which is gaining popularity among Colombian users is the so-called *Bebida de Angel* or Angel's Drink. This is obtained by steeping a highly

Level and Weight	Source Area				
	Colombia	Jamaica	Thailand	United States	Mexico
Source 1 pound	$115-$135	$100	$25-$70	Sinsemilla $350-$1,800	$60-$120
Trafficker (Canada) 1 pound	$675-$2,200	$400-$1,850	$2,500	Sinsemilla $2,200-$3,300	$1,750-$2,300
Street (Canada) 1 ounce/unit	$65-$225	$35-$160	$25-$40 per stick	Sinsemilla $210-$300	$200-$250

◄ **Figure 36**

Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1988

concentrated marihuana alkaloid in wine. One jigger of the concoction is reported to have the same effect as smoking a marihuana cigarette. Although there have been no seizures of *Bebida de Angel* reported outside Colombia, it has enormous potential as contraband.

The Colombian cannabis trade is controlled by several small cartels located primarily in the Caribbean cities of Barranquilla and Santa Marta. The Medellin and Cali cartels, known for their control of the cocaine trade, have no control and little involvement in the cannabis trade. There is, however, evidence of mutually supportive arrangements between the cocaine and cannabis cartels, particularly respecting non-intrusion into each others' business.

Enforcement of Colombian drug laws is difficult, since so much of the activity connected with the drug trade takes place in remote regions, or in areas which are under the control of various guerrilla factions. So too, death threats and assassinations have resulted in a certain amount of demoralization among the judiciary. After the particularly flagrant assassination of Colombia's Attorney General and the attempted kidnapping of the mayor of Bogota in early 1988, however, the government intensified its anti-drug offensive. Nearly 5,000 people were detained on drug trafficking charges, and some 840 tons of marihuana were seized.

Intelligence indicates that some of the left-wing guerrilla factions operating in Colombia may be involved with the cannabis trade. According to some reports, the Movimento 19 de Abril (M-19) and the Fuerzas Armadas Revolucionarias (FARC) have allied themselves with cannabis growers in the northern portion of the department of Cauca. This would seem to be borne out by the discovery, in October, 1988, of almost 1.5 tons of hashish at a FARC encampment. Reportedly, the guerrilla groups provide security and act as intermediaries.

The illicit drug trade has enormous impact on the Colombian economy. Until a way can be found to break the power of the drug traffickers, it is unlikely that any real improvement will occur in the Colombian situation.

▶ United States

Marihuana can be grown virtually anywhere in the United States. One crop a year is the norm for most growing areas, although the increasingly sophisticated use of hydroponics and other indoor growing techniques has meant that even Alaskan growers can produce year-round crops.

It is estimated that 4,350 to 4,850 tons of marihuana were harvested in the United States in 1988. This is approximately 25% of the marihuana available for use over the same period. In many parts of the country, domestic marihuana is preferred to imported varieties from Colombia and Thailand, and is considered far superior to the commercial grade product from Mexico. Cannabis cultivation in the United States is

a growth industry, and techniques of producing a product with a higher THC content are continually being developed. Sinsemilla, which is now produced in most states and is much sought after by "connoisseurs", is known to have a THC content as high as 16% to 20%. Samples of commercial grade marihuana averaged a THC content of 3.6%. As more potent strains are developed, growers will be able to increase their profit margin to a significant degree. Stepped up eradication and enforcement, drought, theft and the prospect of multiple crops have created a surge in indoor cultivation in the United States. Many of these greenhouse operations are highly sophisticated and utilize advanced horticultural techniques such as cloning and hydroponics.

The cannabis eradication and suppression program in the United States is coordinated by the Drug Enforcement Administration (DEA), and is carried out by federal, state and local law enforcement agencies. The DEA contributes funding, guidance, training, equipment, support, and investigative resources. In 1988, 47 states sharing a budget of US $3.8 million participated in the program, termed "Operation Stop Crop". In all, over 5.3 million cannabis plants were destroyed. Hawaii, California, Tennessee, Kentucky and Missouri accounted for 66% of the total number of plants destroyed. A total of 1,240 indoor growing operations were also seized, up from 649 in 1987. More than 50% of these were located in the Pacific coast states of California, Oregon, and Washington, and a further 10% were located in Kentucky. Further results of "Operation Stop Crop" included 6,042 arrests, the seizure of 2,034 weapons, and the confiscation of almost US $10 million in assets.

Although a number of states have adopted a relatively tolerant attitude towards cannabis in the past, this attitude is beginning to change. The "zero tolerance" policy pursued by the Reagan administration targeted the cannabis trade, and the presence of even trace amounts of cannabis was grounds for seizure of aircraft, boats and motor vehicles. In 1988, Congress passed the Anti-Drug Abuse Act, which includes provisions for mandatory federal prison sentences for individuals convicted of cultivating marihuana. Cultivation of 100 or more plants will earn a mandatory five-year sentence, while 1,000 or more will result in a mandatory 10-year sentence. It is believed that the provisions for marihuana offences in the new bill will have a significant deterrent effect on the cultivation of cannabis in the United States.

▸ Canada

Canada's climate and geography preclude outdoor cannabis cultivation on the scale of tropical countries or the more temperate regions of the United States. Nevertheless, it is a producer of cannabis, and advances in cultivation techniques, particularly hydroponics, have contributed to a steady growth in local cultivation. Although there is no intelligence to suggest that Canada is an exporter of domestically produced cannabis, the domestic product is considered to be at least as desirable as some of the more exotic imported varieties.

A relatively mild climate has made British Columbia a major cannabis cultivating region. Major outdoor growing operations were uncovered on Vancouver Island and in the Interior. Outdoor cultivators in British Columbia tend to favour the use of Crown land located in remote areas, making detection and eradication difficult. Hydroponic cultivation is experiencing a boom in British Columbia, and individual operations are often highly sophisticated, employing thousands of dollars' worth of specialized equipment.

Hydroponic and homegrown cultivation operations were also dismantled in the Prairie provinces and the Yukon in 1988.

Again, the trend towards local cultivation is on the rise, and, in some cases, the domestic product may be supplanting exotic imported varieties. Recent investigations in Manitoba suggest that these exotic varieties may, in fact, be cultivated locally.

Homegrown marihuana is also popular in Ontario, and in the southern part of the province a relatively long growing season makes at least one crop a year possible. In 1988, one major cannabis growing operation seized in Ontario accounted for approximately 66% of all the cannabis seized in that province. Carried out in the southwestern part of the province, the seizure netted 890 kilograms. Few hydroponic operations were uncovered in Ontario in 1988, suggesting that hydroponic techniques are not yet as popular as they are in the western parts of the country.

A large cultivation site yielding approximately 7,000 plants was discovered in Quebec in 1988. Also in 1988, near St-Benoît-sur-le-lac, Quebec, approximately 1,650 kilograms of marihuana were located, apparently growing wild. The size of these seizures indicates that the market for domestically cultivated marihuana in Quebec continues to be substantial. In an interesting development, the RCMP Drug Section at St-Jérôme, Quebec dismantled a hashish processing operation in Terrebonne in early 1988. The seizure netted a full array of processing, packaging and storage equipment, and it is estimated that approximately 150 kilograms of hashish were prepared for the illicit market from this processing operation. This seizure may signal the beginning of a trend in domestic cannabis production, with domestically produced hashish beginning to compete with Middle Eastern and Southwest Asian varieties.

Although cannabis cultivation is carried out in varying degrees throughout the Maritimes, production is centred in the Annapolis Valley region of Nova Scotia. Much of marihuana's popularity in Atlantic Canada has been lost to hashish, but this has had little effect on the homegrown crop, which continues to find favour for its low price and reputed high quality. Most of the

◀ Figure 37

Domestic clandestine liquid hashish laboratory seizures, 1984-1988*

Year	Location of Laboratory
1984	Nanaimo, British Columbia
	Aylmer, Quebec
1985	Lac Argenté, Quebec
	Courtenay, British Columbia
	Fort Saint John, British Columbia
	Fairmont, British Columbia
	Penticton, British Columbia
1986	Cornwall, Ontario
	Bristol, Quebec
	Powassan, Ontario
	London, Ontario
	London, Ontario
1987	Winnipegosis, Manitoba
	Montreal, Quebec
	London, Ontario
	Chilliwack, British Columbia
1988	Lone Rock, Saskatchewan
	Terrebonne, Quebec
	Prince George, British Columbia
	Lethbridge, Alberta
	Water Valley, Alberta
	Prince George, British Columbia
	Prince George, British Columbia

* Clandestine laboratories seized by the RCMP only.

Note: Includes both liquid hashish and marihuana oil laboratories seized.

cultivation in the Annapolis Valley is outdoors, although intelligence indicates that some growers may be experimenting with hydroponics. Many of the growers in this area are well-versed in horticultural techniques, and are capable of producing marihuana with a high THC content which is comparable to imported varieties. In the course of a 1988 aerial surveillance campaign using helicopters, the RCMP seized approximately 1,750 plants from various cultivation sites in the Annapolis Valley. Aside from identifying major cultivation areas, the campaign prompted growers to harvest their crops earlier than usual in order to avoid detection. This resulted in a poorer quality product and a depressed year for growers. Continued helicopter campaigns of this type could significantly reduce cannabis cultivation in the Annapolis Valley. At the same time, however, they may serve to force cultivation indoors.

Intelligence does not indicate any major organized crime involvement in the Canadian domestic cannabis trade, except for some trafficking by a number of outlaw motorcycle gangs. Although the motorcycle gangs are more commonly involved in the cocaine and chemical drug trades, their reputation for violence makes any gang involvement in the domestic cannabis trade a worrisome development.

▶ Thailand/Southeast Asia

Thai marihuana is renowned for its potency and is a much sought after commodity on the world drug market. It is relatively inexpensive by international standards, wholesaling in Thailand at approximately $25 to $70 per kilogram, a price that continues to drop in proportion to size of shipment. Although cannabis can be grown anywhere in Thailand with an adequate water supply, the main area under cultivation is in the northeastern part of the country. It is planted in late fall, at the end of the monsoon season, and harvested during the winter months. Usually, a second crop is planted almost immediately, and harvested in April. Some cultivation also takes place on the lower reaches of the Mekong River, where whole plantations are reportedly concealed on floating rafts in the maze of waterways and wetlands that make up the Mekong delta. Unlike opium poppy cultivation, which is an integral part of the culture and economy of the Thai hilltribes, the large-scale cultivation of cannabis is a relatively new phenomenon in Thailand. It is grown largely by poor and uneducated rural people for whom the drug trade can mean the difference between bare subsistence and a relatively comfortable life.

Although the Thai government pursues a policy of eradication, detection of cannabis cultivation can be difficult. Plants are often interspersed with other crops or planted along river banks and the margins of swamps, rendering them invisible even to trained eyes. As well, Thailand experiences a fierce monsoon season, and widespread flooding can make travel to the cultivation areas impossible. Notwithstanding these difficulties, some 200 hectares of marihuana were eradicated in 1988. Although this is up from the 1987 figure of 165 hectares, it is still down considerably from the 391 hectares eradicated in 1986. It is speculated that this reduction may reflect migration of cannabis production to neighbouring countries such as Laos and Myanmar. Unlike opium producers, who are provided with redevelopment assistance when their crops are destroyed, cannabis producers receive no such assistance.

One very large obstacle to the control of the cannabis trade in Thailand is the country's attractiveness as a tourist destination. In 1988, Thailand experienced a major boom in its tourist trade when over 4.5 million visitors passed through the country. While the large majority of these tourists are perfectly legitimate, a percentage are

lured to Thailand by the promise of inexpensive drug supplies. Demand for these commodities creates its own supply, and the resulting criminal activity make it difficult for the government to deploy its already stretched resources to combat the problem.

Although cannabis can be grown virtually anywhere in Laos, most of the production takes place in the southern part of the country along the banks of the Mekong River. No estimates, either official or unofficial, exist for the extent of Laotian cannabis production, but outside observers and the Laotian government agree that it is extensive. There are no eradication programs operating in Laos, and none seem to be planned for the near future. In fact, the cannabis problem in Laos is in part the result of Thailand's successful attempts at eradication and suppression of its own cannabis trade. After being shut down in their own country, wealthy Thai traffickers simply cross the Mekong and set up again in virgin territory which has the advantage of being considerably more isolated than the Thai growing areas, with poor to non-existent roads and communications.

▶ The Philippines

Cannabis cultivation in the Philippines is on the rise and it is likely that large quantities of marihuana will be shipped from Philippine ports in the near future. As in most Asian countries, cannabis can be grown anywhere in the Philippines, although the most intense cultivation takes place in the Visayas, where isolated inlets and beaches are ideal for the loading and transshipment of large quantities of drugs. Large-scale cultivation is also taking place in the mountains of northern Luzon, where the impoverished and isolated hilltribe people are shifting from rice and vegetable crops to marihuana. Although cannabis production has so far had a minimal effect on the Philippine economy, this is a potentially worrisome trend.

The government of the Philippines emphasizes the importance of drug enforcement, and both the army and the police follow a policy of interdiction and eradication. In 1988, it was reported that approximately 1.3 tons of marihuana were seized in the Philippines. Security forces also reported that a total of 10.5 million plants and seedlings had been destroyed in eradication programs.

▶ India

Although there are no official estimates of its true extent, a large portion of the cannabis cultivation in India takes place in the states of Kerala, Tamil Nadu, Manipur and Andra Pradesh, where an ideal tropical climate means that cannabis plants require little in the way of fertilizer or pesticides. The monsoon of 1988 resulted in a bountiful cannabis crop, particularly in the Warangal area of the state of Andra Pradesh, where thousands of hectares were reported to be under cultivation. In Kerala, the city of Cochin is said to be the capital of southern India's cannabis trade. The fact that Cochin is on the ocean and the entire coastal area of Kerala is a major tourist area means that there are numerous opportunities for cannabis dealers to recruit couriers and establish international outlets.

In northern India, the region around the city of Srinigar in Kashmir has been well known for illicit cannabis cultivation and reports indicate that up to 1,600 hectares were under cultivation for the production of hashish in 1988.

India is located in the middle of a major cannabis producing region, and this was reflected in the proportion of total seizures which originated from outside its borders. In 1988, more than 42 tons of marihuana and 17 tons of hashish were seized nationwide. Of this total, approximately 18.5 tons or 44% of the marihuana seized originated in Nepal, while 14.5 tons or 84% of the hashish seized originated in the

Golden Crescent. Most of the Nepalese cannabis was seized in the India/Nepal border states of Uttar Pradesh, Bihar and West Bengal.

Cannabis eradication efforts in 1988 were concentrated in the states of Kerala, Tamil Nadu and Manipur. Operations were conducted across a total area of 480 hectares with a potential yield of 2,100 tons. Eradication in India is complicated by the fact that cultivators shrewdly intercrop cannabis with indigenous cash crops. In the states of Kerala and Tamil Nadu, where cannabis cultivation takes place in the semi-mountainous regions of Kottayam and Kodaikanal, eradication is further complicated by the fact that eradication teams are obliged to climb higher than 2,000 metres or descend more than 300 metres into mountain valleys simply in order to reach the cultivation areas. Without helicopters, and with a shortage of personnel, eradication in these circumstances becomes a daunting, if not impossible, task.

▶ Nepal

The use of cannabis and its derivatives is widely accepted in Nepalese society. It is freely available in most parts of the country, although legislation enacted in 1987 may have exerted some controls over the notorious "hashish stores" of Kathmandu. For these reasons, there are no firm estimates of the magnitude of cannabis production in Nepal. It grows wild in virtually every part of the country, and the main centres of cultivation are located chiefly in the so-called western hills area, and also in the eastern Terai along the Indian border. Harvested marihuana is also processed into hashish and liquid hashish in these areas, although a certain amount is shipped to India for processing.

A cannabis eradication program has recently been introduced. At this point, no statistics as to the success or failure of this program are available. Nepalese officials seized a total of approximately 5.5 tons of marihuana in 1988, down from more than 61 tons in 1987. Also, 178 kilograms of hashish were seized, compared with the 260 kilograms seized in 1987.

As India steps up its eradication programs, Nepalese cannabis becomes an ever more desirable commodity, with an attendant increase in cultivation and cross-border smuggling. Faced with such a powerful economic incentive, it is unlikely that the Nepalese small grower will desist, making it even more difficult for Nepalese eradication programs to succeed.

▶ Pakistan/ Southwest Asia

There are no figures indicating the extent of cannabis cultivation in Pakistan. It is known to grow wild throughout the country, and it is systematically cultivated in the north, particularly in Chitral close to the Afghan border. The Pakistan Narcotics Control Board (PNCB) estimates domestic demand for hashish alone to be in the 800 ton range. Pakistan is a major cannabis producing country. Recent reports in the local

Figure 38 ▶

Representative prices for hashish at successive stages of trafficking, 1988

	Source Area	
Level and Weight	Lebanon	Pakistan/India
Source-1 pound	$100-$250	$50-$195
Trafficker (Canada) 1 pound	$1,600-$4,000	$1,600-$4,000
Street (Canada) 1 ounce	$150-$360	$150-$360
1 gram	$10-$30	$10-$30

Note: Prices for hashish in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly regardless of country of origin.

press have labeled Pakistan, specifically the city of Karachi, the "Cannabis Capital of the World". This would seem to be borne out by recent seizure statistics: in 1988, Pakistani authorities seized almost 130 tons of hashish, and more than a ton of marihuana.

Another serious problem is that most of the organized cultivation of cannabis is carried out by the fiercely independent tribesmen of the far Northwest. The Pakistani government, like the British and Mogul rulers of the past, knows these tribal groups exist beyond any essential government control, and that they tend to view any intrusion or interference as serious threats to their independence. Involvement in arms smuggling throughout the Afghan War has provided these tribal people with a fearsome arsenal of modern weapons, including rocket launchers and anti-aircraft guns. They would not hesitate to shoot down eradication aircraft, and are believed capable of challenging any police or military units that might threaten their sovereignty with anti-drug operations.

One of the side-effects of the decade of civil disorder in Afghanistan has been a shortage of reliable data related to the production of hashish. This has been exacerbated by the closure of the United Nations Fund for Drug Abuse Control (UNFDAC) office in Kabul in 1986. The cultivation and use of hashish is traditional in Afghani culture, however, and cannabis grows in most arable regions of the country.

Reports in the local media have implied that production and trafficking of illicit drugs increased in 1988. The civil disorder and the accompanying Soviet efforts at pacification of the Mujahideen resistance have had a profound effect on traditional rural agriculture in Afghanistan. Orchards and vineyards have been defoliated, irrigation systems have been bombed into rubble, and masses of people have been displaced. With no other recourse, and with no rehabilitation or redevelopment programs in the foreseeable future, hashish cultivation and trafficking may become nothing less than imperatives for survival.

The withdrawal of the Soviet occupation force from Afghanistan in early 1989 will likely have a mixed effect on hashish production. As reports in the international press indicated, cannabis use among Soviet troops was widespread, and their removal will represent the collapse of a significant, ready-made market. On the other hand, the civil strife in Afghanistan shows no signs of ending, and may serve as a stimulus to production and incentive to market the product abroad.

Although there is little reliable data available on the extent of cannabis cultivation or trafficking in Iran, it is apparent that the country has a massive drug problem. Enormous quantities of drugs have been seized, hundreds of persons have been arrested, and as many as 200 people are reported to have been executed for drug offences in 1988 alone.

In December, 1987, the Iranian Cabinet endorsed a new law prescribing the death penalty for all persons found guilty of buying, selling, or distributing more than five kilograms of hashish. When the law came into effect in January, 1989, enforcement agencies launched a nationwide sweep which allegedly netted hundreds of drug traffickers. Again however, with the dearth of hard information relating to Iran, it is difficult to predict the long term effectiveness of these measures.

▶ Lebanon

Lebanon is one of the world's largest producers of cannabis, most of which is converted into hashish before being exported to Europe and North America. Although official figures are unavailable, approximately 6,500 hectares of cannabis were estimated to be under production throughout Lebanon in 1988, with a potential yield of up to 48,600 tons. This amount, in turn, was estimated to produce as much as 700

tons of refined hashish. Virtually all the cannabis cultivation and hashish production in Lebanon takes place in the Bekaa Valley. This area contains most of Lebanon's prime agricultural land, and cannabis plots are interspersed with fruits, grains, vegetables, olives and tobacco.

The major factor in any consideration of the Lebanese cannabis trade is the anarchy and sectarian warfare which has prevailed for so many years, and which, far from disrupting the trade, has tended to encourage it. For the people of rural Lebanon, particularly in the Bekaa agricultural region, cannabis (and opium) cultivation is perhaps the only guaranteed source of income in a country in which both civil order and the economy are in a state of total collapse. This also applies in Beirut, Tripoli and other urban centres, where the drug trade may offer steady employment and a guaranteed source of income.

Large portions of Lebanon are divided into what can only be described as "fiefdoms", each one controlled by a different militia group. Many of the militias are suspected of controlling, or at least manipulating the production and distribution of illicit drugs within their jurisdictions, while others are suspected of providing protection and security for organizations involved in the drug trade. It is also probable that some militias may be financing themselves, in whole or in part, with drug revenues. Beyond this, intelligence indicates that the cultivation, processing and distribution of both cannabis and opium may be divided along sectarian and political lines.

▶ International/National Trafficking Patterns – Movement

▶ The Americas

▶ Jamaica

Aside from being one of the foremost cannabis producing nations in the world, Jamaica is ideally situated, both geographically and culturally, for the trafficking of drugs. The island's proximity to the American landmass and to other islands in the Caribbean make it a natural staging area for drugs on their way from South America to the United States and Canada. Thousands of tourists shuttle back and forth between Jamaica and Canada and the United States. They represent a potential courier network of unrivaled comprehensiveness and accessibility. Jamaica's export trade affords ample opportunity for traffickers to set up sea and air transportation routes. Its close ties with Canada and the United States and the fact that English is its official language make it relatively easy for traffickers to travel freely, make contacts and set up illegal ventures.

Jamaica is one of the largest islands in the Caribbean and long stretches of its coastline are isolated, making it ideal for the undetected entry of small aircraft. Once they have entered Jamaican airspace in this manner, the aircraft can then touch down at

Figure 39 ▶

Representative prices for liquid hashish at successive stages of trafficking, 1988

	Source Area
Level and Weight	Jamaica
Source	
1 pound	$1,250-$1,500
Trafficker (Canada)	
1 pound	$3,250-$6,500
Street (Canada)	
1 ounce	$250-$500
1 gram	$15-$50

Note: Prices for liquid hashish in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly regardless of country of origin.

temporary landing strips carved out of the jungle in the highland areas in which the bulk of Jamaican marihuana is grown. The aircraft can load up, refuel and take off again with minimal fear of detection.

Jamaica's shoreline is equally attractive to seaborne traffickers who take advantage of the many beaches, coves and small fishing harbours to load shipments of marihuana. Traffickers commonly use pleasure craft with specially altered cargo compartments to carry small amounts of cannabis, while commercial fishing and cargo vessels are used to carry larger loads. Jamaica's position astride the sea lanes from South and Central America and its strategic position between the Windward Passage and the Yucatan Channel make it an ideal transshipment point for vessels carrying cannabis and cocaine from production and distribution areas in South and Central America.

A high volume of cannabis leaves Jamaica in the possession of foreign visitors. Arrests of people involved in this type of smuggling take place at Jamaica's two airports on an almost daily basis, particularly since the new government's crackdown on drug traffickers began in early 1989. Most couriers carry small amounts of marihuana and/or liquid hashish in the one to two kilogram range, although seizures of up to 115 kilograms have been made.

Large loads of marihuana from Jamaica are also transported in containerized shipments of sea and air cargo. Jamaica's economy is dependent upon earnings from the export trade, so the ramifications of this are potentially catastrophic. In 1988, a number of transport companies were heavily fined by US Customs for having carried large shipments of marihuana in containers from Jamaica to the United States.

Drug trafficking in Jamaica is not limited to any particular ethnic or socio-economic group, but seems to be spread fairly equitably across all levels of society. Intelligence also indicates that some individuals playing a significant role in the Jamaican marihuana trade are active in Canada. These traffickers recruit young Canadian couriers with offers of free holidays in Jamaica. At the end of their vacations, the couriers are "packed" by local representatives of the traffickers and taken to the airport for their return to Canada. Clearly, this method of moving relatively modest quantities of marihuana is gaining in popularity: in one three-week period before Christmas, 1988, Jamaican authorities detained 18 such couriers.

▸ The Bahamas

With their numerous beaches, secluded coves, thriving tourist industries and, most importantly, proximity to the consumer nations of Canada and the United States, most of the Caribbean islands are used to some degree for the transit of cannabis and other drugs. One of the most important transshipment points in the region has been the Bahamas. With over 700 islands and cays, many of which are uninhabited, the Bahamas provide a sort of natural bridge between South American and Caribbean producer nations and the North American market. A typical marihuana shipment transiting the Bahamas would make its way north from either Colombia or Jamaica in a small, private aircraft. Colombian consignments normally fly north along the Cuban coast and angle directly over to the Bahamas, while those from Jamaica fly north-northeast through the Windward Passage or over the southern tip of Cuba. The consignment is then dropped onto a designated island. After it has been secured, the marihuana may then be transferred to another aircraft or else put aboard a speedboat for the 300-kilometre passage to the Florida coast. Conversely, it may be broken up into small quantities and carried out by any of the vast numbers of tourists who visit the Bahamas from Canada and the United States. The traffickers operating in

the Bahamas tend to be Colombian, Jamaican and American.

▸ The Turks and Caicos

The Turks and Caicos are made up of more than 30 small cays, only six of which are inhabited. With their proximity to the continental land mass, the Turks and Caicos are also an ideal transit area for marihuana from Jamaica and South America, and are used extensively as a refueling and communications depot for aerial smugglers. Like the Bahamas, most of the traffickers residing in the Turks and Caicos are American, Jamaican or South American. Recently however, Haitian smugglers have been operating out of the Turks and Caicos, carrying small amounts of marihuana concealed in pumpkins, gourds and tropical fruit.

▸ Puerto Rico

As a Spanish-speaking commonwealth under US administration, Puerto Rico is well suited as a staging and transit area for drug shipments, particularly those originating in South America. US citizens, as Puerto Ricans are, do not have to pass through customs or immigration controls upon entering or leaving Puerto Rico, and there are direct flights between San Juan and virtually every major city in the Eastern United States. So too, Canadians traveling from San Juan to US cities are generally given only the most cursory customs check, and there is little doubt that Canadian traffickers will continue to take advantage of this situation.

▸ Haiti

Although the present situation in Haiti makes assessment difficult, the Republic's location suggests that it would be an excellent transshipment point for cannabis originating in both South America and the Caribbean. Many Caribbean nations have observed an increase in the flow of drugs arriving from Haiti, and Haitian traffickers are active in various locations throughout the Caribbean and the United States. It is notable that Haiti is the only Francophone republic in the Americas, and as such it has solid ties with the province of Quebec. It is an attractive base of operations for Quebec trafficking groups and it is likely that any drugs transiting Haiti and bound directly for Canada would enter Canada through Quebec.

▸ Dominican Republic

The Dominican Republic shares the island of Hispaniola with Haiti. As a Spanish-speaking nation with excellent air links to North America and sea links to the Bahamas and Puerto Rico, it is a likely transit point for cannabis originating in South America. During 1988, Dominican Republic authorities seized 332 bales of Colombian marihuana from a Honduran vessel. This was the largest ever marihuana seizure in the country's history. Intelligence indicates that Colombian trafficking groups are using the Dominican Republic as a base of operations and transit depot for drugs destined for the United States.

▸ Barbados

Although it has no domestic drug industry of its own, Barbados is used extensively as a transshipment point for drugs from South America and the Caribbean. Cannabis arrives in Barbados aboard regularly scheduled commercial flights, and via small aircraft and motor vessels. From Barbados, the drug is transshipped onward to both North America and Europe. Daily direct air links to Canada, coupled with the fact that Barbados is a favoured destination of Canadian tourists, makes it probable that a significant portion of the cannabis moving through Barbados makes its way to Canada.

▸ Trinidad and Tobago

Only a few kilometres from the South American mainland, heavily forested and dotted with derelict buildings, Trinidad and Tobago is ideally situated for the storage and transshipment of large amounts of cannabis and other drugs. Indeed, in recent years, the islands have become an impor-

tant conduit for the flow of illegal drugs between South America and Canada. Trinidad is easily accessible from South America by sea, and Port of Spain, the capital, is one the eastern Caribbean's more important harbours. It is likely that drug traffickers are able to conceal their activities in the day-to-day flow of shipping in and around that port. Port of Spain is also an important air transport centre for numerous daily flights to and from Europe, North America and other Caribbean centres. Trinidad and Tobago is also a major tourist destination and is particularly favoured by visitors from Canada. Clearly there is no shortage of opportunities for drug traffickers to move their product, be it domestic or South American, to the markets of North America.

▸ Mexico

The 3,200-kilometre border separating Mexico from the United States makes the country a natural point of origin and transshipment for cannabis. Marihuana is smuggled through virtually all controlled and uncontrolled points along the international border, from Brownsville, Texas, in the east to Chula Vista, California, in the west. In 1988, the various enforcement agencies with jurisdiction over the US side of the border seized almost 215 tons of marihuana on its way north, a 32% increase over the previous year's total.

Although 1988 saw no major seizures of Mexican marihuana in Canada, it can be assumed that large amounts are making their way into this country, particularly via British Columbia. The favoured method of smuggling large amounts of marihuana out of Mexico is to conceal the product in the large semi-trailer rigs that regularly make their way up and down the continent. The drugs may be concealed among the cargo, secreted in specially built compartments in the body of the truck, or wrapped carefully and hidden in large, external gas tanks.

◂ Figure 40

Major cannabis trafficking routes into Canada, 1988

Small amounts of marihuana may also enter Canada carried by Canadian tourists returning from Mexico.

▸ Colombia

Until the mid-1980s, Colombian traffickers employed aircraft to transport marihuana to transfer points in the Caribbean from growing areas in the Sierra Nevada de Santa Marta and Serrania de Perija regions. This was discontinued as the high bulk and relatively low return for marihuana on the North American market did not justify the use of air transport. By 1986/87, Colombian traffickers were trucking marihuana to Caribbean ports like Barranquilla and Santa Marta, and sending it out aboard fishing vessels and other craft. The marihuana continues to be shipped in 45-kilogram bales and wrapped in successive layers of black plastic, tape and burlap. Colombia has sovereignty over the islands of San Andres, Providencia and Bajo Nuevo, approximately 700 kilometres off the Caribbean coast. Intelligence indicates that small cargo and fishing vessels from the Colombian mainland frequently rendezvous with large freighters in the vicinity of San Andres. The transfer of unspecified drug cargos is suspected. The area's status as Colombian territory, coupled with the fact that it is beyond the range of Colombian coastal patrol vessels, lends great potential to the area as a transfer point for northbound marihuana and cocaine shipments.

Although there are no airlines with regularly scheduled direct flights between Canada and Colombia, an estimated 100,000 Canadian tourists visit Colombia each year via special charter flights. The most popular destinations are the aforementioned islands of San Andres and Santa Marta, and the resort city of Cartagena. Small traffickers working the resort towns may try to recruit Canadian tourists as mules, as is the case in Jamaica and Mexico.

▸ Thailand/ Southeast Asia

Thai cannabis cultivation was concentrated in the northeastern part of the country in 1988. From the cultivation areas, the drug is moved south to Bangkok and smaller ports along the Gulf of Thailand. Thailand is unique among the countries of Southeast Asia in that it has an excellent internal highway system. Ironically, this system, which is designed to facilitate communication and extend the reach of the government into remote areas, also allows cannabis traffickers to move their product quickly and efficiently by road.

Although cannabis is moved out of Thailand by every conceivable form of transport – fishing trawler, cargo vessel, passenger and cargo aircraft – seaborne containers continue to be the preferred method. At present, most of the containers outbound from Thailand depart from Bangkok's Klong Toey wharf area. Overcrowding at Klong Toey however, has meant that new container facilities are being built in the south of Thailand. These new facilities will make added demands on drug enforcement personnel, and provide traffickers with new opportunities to move their contraband.

Mothership operations involving the transshipment of large amounts of marihuana to North America continue to be a favoured method among Thai traffickers. In August, 1988, the RCMP seized approximately 20.5 tons of marihuana which had been offloaded in the Queen Charlotte Islands. The marihuana is believed to have originated in northern Thailand, and to have been smuggled into Canada through North Vietnam aboard the mothership "Lloyd B. Gore" in mid-1988. The vessel's original destination had been Hawaii, where the cargo was to have been loaded onto smaller vessels. The presence of the US Coast Guard in Hawaiian waters, however, persuaded the crew to continue on to Canada where the cargo was unloaded.

Thailand has for years been a popular destination for foreign tourists. In 1988, Thailand experienced an unprecedented boom in its tourist industry, with over 4.5 million foreigners visiting the country. Of this total, approximately 100,000 were Canadian. Thai stick marihuana is much favoured by Western users, and the low local price makes the prospect of carrying it out of the country attractive. A great deal of marihuana also leaves Thailand for Europe and North America carried by foreign tourists.

While Laos is a major producer of marihuana, most of the traffickers involved in the movement of Laotian marihuana are either Thai or foreign expatriates living in Thailand. These traffickers have customarily arranged the transfer of the bulk of the Laotian crop into Thailand, and from there to North America via Thai ports. There is increasing evidence, however, that Thai traffickers are smuggling large amounts of Laotian cannabis via Cambodia and Vietnam. Arrests and mothership seizures in the United States indicate that hundreds of tons of Laotian marihuana are being hauled overland to the large Vietnamese port of Da Nang, and along Cambodian roads to the sea. Intelligence also indicates that the recent rapprochement between Laos and Thailand has resulted in the use of Laos as a transit country for Thai marihuana. With less vigilance along the frontier between the two countries, traffickers have easier access to Laos to coordinate and forward shipments. One route takes marihuana across Laos to Vietnam or Cambodia where it is loaded aboard waiting trawlers; the other crosses the Chinese border and continues on to Guangzhou and Hong Kong.

▶ The Philippines

A relative latecomer as a major marihuana producer, the Philippines is quickly catching up with its Asian neighbours. Intelligence indicates that much of the marihuana seized in Hong Kong in 1988 was of Philippine origin, and it is probable that large quantities of the substance will be shipped from the Philippines in the future. Substantial quantities of marihuana are now being shipped from the relatively isolated Visayas region, where the bulk of Philippine marihuana cultivation takes place. Intelligence indicates that these shipments are destined for Hong Kong, Japan, Australia and the United States. The Philippines also serves as a transshipment point for Thai marihuana bound for the United States. Both the Visayas area, with its rugged, isolated coastline, and Manila's Ninoy Aquino International Airport are used for the transit of marihuana.

▶ Indonesia

Indonesian marihuana, known locally as ganja, is grown illicitly in Java, Bali, Sulawesi and Sumatra. Annual production levels are not known, although the highest estimate is 200 tons of marihuana per year. Most of the marihuana grown in Indonesia remains within the country to be consumed by local users, however small amounts appear to be smuggled to Australia, New Zealand, Malaysia, Singapore and the Netherlands. Little, if any, Indonesian cannabis enters North American markets.

Indonesia's importance to the cannabis trade lies in its geography. A nation of islands, many of which are wild and uninhabited, Indonesia extends over approximately 1.6 million square kilometres of territorial sea. The archipelago includes some of the world's most congested international sea lanes, and has a history of smuggling that goes back more than a millennium. Countless opportunities exist to transship drugs of all types, and cannabis products from all over Southeast and Southwest Asia are routinely exported from Indonesia aboard cargo vessels, fishing boats, private yachts and commercial aircraft.

▶ Hong Kong

Although not a producer of cannabis or cannabis products, a number of factors make Hong Kong an important transshipment centre. As a transportation hub, it sits squarely on the eastern gateway to Asia, and ships and aircraft depart daily from Hong Kong to every major city on earth. Opportunities for smuggling abound in Hong Kong. With its outstanding natural harbour it is one of the world's largest seaports and easily the world's largest container depot. A heavily indented coastline and 200 offshore islands make it easy to load and unload contraband with little likelihood of discovery by enforcement authorities. It is also a free port, meaning that there is no requirement for vessels to clear customs or submit to inspection upon arrival. Thai and Philippine cannabis is routinely smuggled into Hong Kong aboard commercial vessels and fishing trawlers for transshipment to North America, and small amounts of Nepalese hashish arrive by air. In 1988, there were also continued reports of cannabis grown in China arriving in the colony.

It is difficult to gauge what effect the prospect of Hong Kong's reversion to China is having on the drug traffic. Clearly, Hong Kong authorities continue in their efforts to limit the traffic. To the traffickers, however, 1997 undoubtedly represents the end of all that makes Hong Kong so attractive as a transshipment and financial centre. For this reason, the next eight years may see a sudden boom in drug trafficking through Hong Kong as traffickers take advantage, in effect for the last time, of the colony's declining years as a free port.

▶ Singapore

Singapore, like Hong Kong, is not a producer of cannabis or cannabis products. It is, however, a major transshipment point for both Southeast and Southwest Asian cannabis, mainly due to its status as one of the world's major container ports and its accessibility to other countries in the Asian landmass. It is suspected that large quantities of Thai marihuana transit Singapore in containers, and that cannabis products arrive from the Golden Crescent by sea and aboard direct flights from India and Pakistan. Changi International Airport is Asia's largest, with over 12.5 million passengers passing through in 1988. Intelligence also indicates that smugglers purchase, repair and outfit their vessels in Singapore prior to onloading shipments of marihuana off the coasts of Thailand, Cambodia and Vietnam.

The container traffic through Singapore is especially problematic. Sitting directly at the southern entrance of the Straits of Malacca, Singapore is one of the most important seaports in Asia and handles large volumes of seaborne freight. Over two hundred container ships arrive at and depart from Singapore each day, and none are subject to customs inspection. Most of these containers are unloaded, reloaded and, most importantly, repacked, without ever leaving the bonded docks. While this serves to make Singapore an efficient port with fast turnaround, it also renders it almost irresistible to drug traffickers.

It is clear that Singapore and Hong Kong offer many of the same advantages to drug traffickers with one crucial difference – Singapore is not facing the prospect of reverting to China in eight years time. Although it is too early to predict at this point, there is a possibility that Singapore's importance as a drug trafficking centre may increase as 1997 approaches.

▶ India

Domestic cannabis production and use are not viewed as a significant problem in India. Cannabis grows wild in most areas of the country, and in some regions its use is accepted for religious ceremonies. India perceives the drug threat as originating out-

side the country, and, as a result, its anti-drug efforts tend towards border interdiction. India's position as a transit country for cannabis products is reflected in the fact that, of the approximately 42 tons of marihuana seized there in 1988, approximately 18.5 tons originated in Nepal. Of approximately 17 tons of hashish seized, more than 14 tons originated in the Golden Crescent.

▶ Nepal

In 1988, two airlines began regular direct service between Kathmandu and Frankfurt, and a new international terminal is currently under construction at Tribhuvan International Airport. The new terminal will allow even more direct flights to Europe, as well as expanded service within the region. The enhancement of Nepal's air traffic capabilities may create a new pattern of drug smuggling in the area. An increase in air traffic between Nepal and Pakistan would probably result in a concurrent escalation in the volume of Pakistani hashish being exported to the West via Kathmandu. So too, the traditional method of carrying drugs out of Nepal via individual courier could be supplanted by the shipment of considerably larger quantities of marihuana and hashish secreted in air cargo.

▶ Pakistan/ Southwest Asia

Most Pakistani hashish leaves the country by cargo vessel from the port of Karachi and other points along the coast of the Arabian Sea. The large quantities of Pakistani hashish seized in India however, would seem to indicate that transit routes have been developed in that country as well. Many known international traffickers and hundreds of lone entrepreneurs operate out of Pakistan. A majority of these traffickers have become significant suppliers of hashish to traditional organized crime groups in Europe, the United States and Canada. These traffickers use a variety of routes to distribute their contraband. These routes have included Singapore, Belgium, the Netherlands, Switzerland and the Gulf States.

Little reliable intelligence is available on the extent of drug trafficking in and through Afghanistan and Iran. It is probable, however, that hashish from Pakistan enters Afghanistan via the traditional smuggling routes in the Khyber Agency. Although the Afghan civil war imposed some limitations on this traffic, the combination of the 1989 Soviet pullout and the continued civil disorder will probably encourage traffickers to step up the cross-border flow of hashish.

Throughout 1988, various Iranian enforcement agencies made a concerted effort to halt, or at least slow, the flow of drugs across Iran's eastern borders with Afghanistan and Pakistan. Large amounts of drugs were reported seized, and scores of traffickers executed. By the final quarter of the year, however, the Iranian press was charging that the enforcement operation had grown ineffective, and that the attempt to gain control over the eastern borders was a failure. It is likely that the flow of drugs into Iran from Afghanistan and Pakistan will continue unabated, and that Iran will continue to serve as the main transshipment area through which Southwest Asian hashish reaches Turkey and the Balkan pipeline into Western Europe.

▶ Turkey

Since the time of the Crusades, Turkey has been the chief conduit by which people, contraband, and legitimate goods have entered Europe from Asia. Today, Turkey is a critical point in the westward traffic of Southwest Asian cannabis, for it forms a natural land bridge between the cannabis producing countries of India, Nepal, Pakistan and Afghanistan, and the users of Europe and North America. Although air and sea routes out of Istanbul are sometimes used, cannabis arriving in Turkey

from the East is still primarily transported to the West via the overland Balkan route.

Always busy and recently much improved, the highway system running from Turkey to Western Europe via the Balkan republics follows two principal routes. Both begin in Istanbul and run into northwest Turkey. From there, one route branches off and continues northwest through Bulgaria and Yugoslavia. From Belgrade, the capital of Yugoslavia, there are road links via Austria and Italy with virtually every city in Western Europe. The second route enters Greece from northwest Turkey and runs along the northeast coast to the city of Thessalonica. At this point, the highway branches off in two directions. One heads south towards Athens and the seaport of Piraeus, the other runs north into Yugoslavia to join up with the European links at Belgrade.

Cannabis moves along the Balkan route by every conceivable method. It is concealed in the luggage of European-bound motorists, carried about the persons of long-distance bus passengers, and hidden in the door panels of private automobiles. The most popular means of moving drugs, particularly in large quantities, however, is aboard some of the thousands of Trans International Registration (TIR) trucks which ply the route, carrying cargo and foodstuffs between the Middle East and Europe. The trucks are bonded, not subject to regular customs inspection, and often fitted with elaborate secret compartments constructed in Istanbul or in Turkish border towns.

▶ Austria

As the first Western state on the Balkan route, Austria plays an important role in the cannabis trade. A neutral country, Austria has less stringent customs and immigration restrictions than its neighbours and plays host to an overwhelming number of tourists, foreign students, United Nations officials and Turkish guest workers. Because it is the farthest east of the western nations, Austria is also a centre for trade between Western Europe, Eastern Europe, and the Middle and Far East. In this atmosphere, drug traffickers find it relatively easy to come and go and to conduct their business without fear of detection. Thus, its legitimate role in international trade, commerce and diplomacy has unfortunately contributed to Austria's becoming a warehouse and staging area for westbound drugs.

▶ Lebanon

Hashish leaves Lebanon for the West via two principal routes. The first passes through Syria and Turkey and follows the Balkan pipeline into Western Europe. Hashish transiting this route is generally concealed aboard long-distance TIR trucks. Hashish arriving in Greece may enter via the Syria-Volos, Greece ferry line or by road through Turkey. Drugs entering Greece may continue on through the

Marihuana

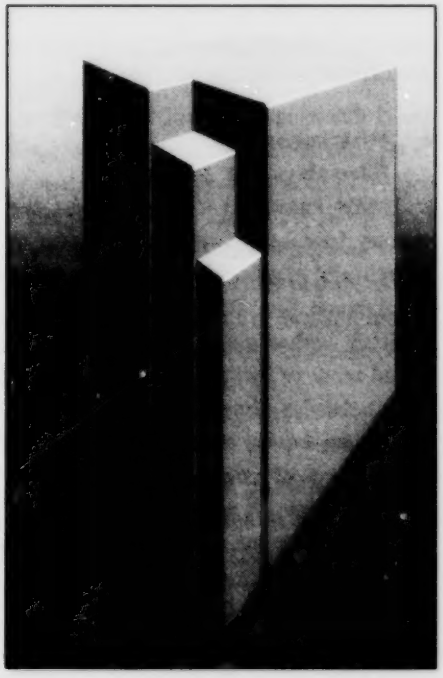

Balkans or be put aboard ships for bulk shipment out through the Aegean and Mediterranean to Europe and North America.

The second route for drugs leaving Lebanon is by sea. All seaports in Lebanon, whether legitimate or clandestine, are in the hands of one or another of the various militia factions. These factions are responsible for all customs inspections and port security within their areas of control. As a result, drug trafficking out of Lebanon by sea is carried on in an atmosphere of almost total impunity. The clandestine ports provide safe havens and staging areas for mothership operations aimed at Western Europe and North America. Coasters and fishing vessels also carry small loads from these ports into neighbouring countries; hashish shipments to Egypt and deliveries along the Sinai Peninsula and Gaza Strip are not uncommon. The legitimate ports meanwhile, support a flourishing container traffic which represents a relatively dependable method of transporting large amounts of hashish to markets in Europe and North America.

▶ Cyprus

The role of Cyprus in the Mediterranean drug traffic is largely confined to that of a brokerage centre for drugs en route from the Middle East and Southwest Asia to Europe and North America. Convenient to most of the countries in the region and equipped with modern telecommunications facilities, Cyprus offers excellent opportunities for movement and communication among drug traffickers. So too, the prevailing disorder in Lebanon makes Cyprus the most convenient and accessible offshore base for traffickers dealing in hashish of Lebanese origin.

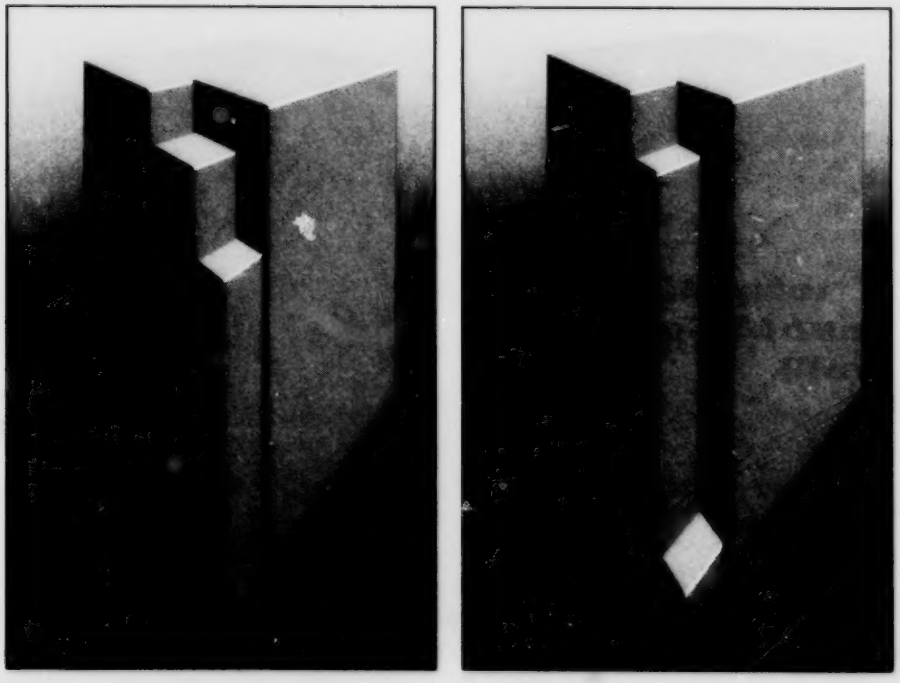

◀ **Figure 41**

Movement of cannabis into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1988

Chapter 7: Drug Money Flow

▸ Drug Money Flow

The traffic in illicit drugs in Canada continues to generate enormous profits for criminal organizations. This potential for profit provides a strong motivation for individuals to enter the drug trade. Moreover, the wealth accumulated by criminal organizations facilitates the financing of further drug crimes. The key role that money plays in the drug trade can be effectively exploited by enforcement agencies. Investigative efforts to identify and seize drug profits can eventually eliminate both the motivation to become involved in the drug trade and the means to finance drug crimes. Essentially, an enforcement program directed towards the seizure and forfeiture of criminal proceeds represents an excellent crime prevention initiative.

The RCMP remains firmly committed to the principle that drug investigations must include an attack against the profits generated by the drug trade. Continued emphasis is being placed on identifying monetary flows generated by the sale of illicit drugs and effecting seizures wherever possible.

▸ RCMP Anti-Drug Profiteering Program

Established in 1981, the RCMP Anti-Drug Profiteering Program (ADP) has been directed towards tracing drug money flows, identifying and seizing property purchased with drug profits, and developing the evidence needed to prosecute drug traffickers for possession of the proceeds of crime. While the 58 investigators currently assigned to ADP sections throughout Canada are specialists in this field, all RCMP drug investigators are tasked with developing evidence regarding criminal proceeds in the course of drug investigations.

Tracing criminal proceeds is often difficult and time-consuming. Since cash continues to be the principal medium of exchange in the drug trade, it is usually impossible to establish a direct evidentiary link between a drug crime and property purchased with drug profits. Illicit drug transactions, conducted in secrecy using cash, are only rarely documented. To circumvent the difficulty of establishing a link between the crime and the proceeds, ADP investigators employ a number of techniques that provide indirect verification of income from drug sales.

The most useful technique for indirect income verification is net worth analysis. An individual's net worth is simply the balance remaining when liabilities are subtracted from assets. In an ADP investigation, various methods are used to identify all the assets, liabilities and expenses of an accused person for a specific time – usually the period encompassed by the drug investigation. Once this financial research is completed, calculating the increase in an individual's net worth over the duration of an investigation is relatively simple. The increase is compared to the person's income from legitimate sources. A large increase in the wealth of a drug trafficker that cannot be attributed to income from legitimate sources may be inferred by a court to be the proceeds of drug sales. In effect, this investigative technique establishes income from illegitimate sources by tracing what the criminal actually spent on goods and services, and comparing spending patterns with income from all legitimate sources.

Until the proclamation of Bill C-61 on January 1, 1989, the ADP program functioned using existing laws prohibiting the possession of criminal proceeds. Since 1974, Section 354 of the Criminal Code has prohibited any person from possessing any property or proceeds of any property obtained or derived from crime. Although this law provided opportunities to prosecute criminals for

Category	1984	1985	1986	1987	1988	TOTAL
Section 312 Criminal Code	196	1,894	4,844	3,363	1,338	11,635
Drug statutes	1,193	3,477	3,378	3,302	3,335	14,685
Revenue Canada	1,285	4,762	2,838	11,984	6,014	26,883
Total	2,674	10,133	11,060	18,649	10,687	53,203

◀ **Figure 42**

Money and assets seized as a result of the RCMP Anti-Drug Profiteering program, 1984-1988 – Values in thousands of dollars

possession of criminal proceeds, the conventional search and seizure provisions in Canadian criminal law did not permit actual seizure of several important classes of property. It was impossible, for instance, for the authorities to use conventional search warrants to seize monies on deposit in financial institutions or immovable property such as real estate. This created a curious situation in Canada: a criminal could be prosecuted and imprisoned for possessing drug monies in a bank account, but was free to retain the property which was the subject of the criminal charge. To mitigate this anomaly in Canadian criminal law, situations involving assets that were clearly of criminal origin but not subject to seizure by the RCMP were referred to Revenue Canada-Taxation so that the property could be recovered by civil process under the Income Tax Act.

Notwithstanding the difficulties presented by previous Canadian legislation, the ADP program has experienced considerable success in depriving drug traffickers of the proceeds of their crimes. Figure 42 highlights the money and asset seizures effected under this program since 1984.

▶ Canada's Proceeds of Crime Legislation

Bill C-61 represents a significant stage in Canada's ongoing efforts to effectively deal with the proceeds of profitable criminal activities, particularly drug trafficking. It offers important tools with which to identify, seize and forfeit all types of property obtained through serious criminal activity.

The legislation is structured to identify two classes of criminal activity as "enterprise crime offences" and "designated drug offences". Included as "enterprise crime offences" are offences under the Criminal Code of Canada that normally give rise to an expectation of profit. Theft, fraud, robbery, extortion and counterfeiting are included in the list of twenty-four enterprise crime offences. "Designated drug offences" include trafficking, importation and cultivation of illicit drugs.

▶ Money Laundering

Money laundering is the process whereby cash generated by illegal means is converted to an alternate form in a manner that conceals its origin, ownership or other factors. In many industrialized societies, including Canada, cash has been supplanted by various forms of credit in the course of normal business transactions. As a consequence, individuals in Canada who conduct transactions using substantial quantities of cash attract suspicion. This is particularly troublesome to drug traffickers, who tend to accumulate large inventories of cash from the sale of illicit drugs.

With the increased focus in Canada on seizing and forfeiting criminal proceeds, drug traffickers are becoming far more conscious of the need to engage in money laundering activities. By creating an apparently legitimate source for the monies generated by drug sales, traffickers are able to spend their profits with greater confidence.

The diversity of schemes developed to launder drug monies is as limitless as the ingenuity of individual criminal organizations. In many instances, drug monies are diverted to offshore financial havens to impede the gathering of evidence linking the proceeds to their criminal origin.

Investigations into drug money laundering are becoming increasingly complex as criminal efforts to cover the traces of drug money flow grow in sophistication.

▸ Management of Seized Drug Assets

The legislative powers created through Bill C-61 have increased the responsibility of enforcement and prosecuting authorities to ensure that seized assets are preserved and maintained in an efficient and cost-effective manner. The managerial and financial aspects of maintaining assets after seizure and before forfeiture are critical. Assets will be seized at an early stage, usually at the time of arrest, while forfeiture will not generally occur until after the accused has been convicted of the applicable offence. This means that seized assets have to be safeguarded and properly maintained for extended periods of time. Costs associated with the maintenance of assets, especially such items as businesses and real estate, are considerable.

▸ Pre-Seizure Planning

Pre-seizure planning must involve both the prosecutor and the investigator at an early stage of the investigation so that critical asset-related details can be obtained before the seizure takes place. Liens or other encumbrances, legitimate third party interests, a cost/benefit analysis of the assets concerned, maintenance strategy and anticipated litigation regarding the seizure itself are key considerations. Whenever possible, pre-seizure planning must focus on reducing the cost and managerial problems of maintaining assets until forfeiture can be effected. Effective planning can be divided into three stages:

- Identification of target assets
- Planning the seizure of the assets
- Anticipation of post-seizure functions

▸ Identification of Target Assets

Ideally, asset information should be collected from the outset of the investigation. The extent of such information will depend on the nature of the offence under investigation; in a drug case, for example, enquiries as to the origin of certain types of assets prior to arrest could jeopardize the investigation. Information on target assets should include the following:

- Location and complete description of the property concerned.
- Identification of the grounds for believing that the property is the proceeds of crime, including preparation of a preliminary net worth of the subject.
- Identification and extent of third party interests, including current net values of such interests.
- Appraisals, wherever possible, of the economic worth of the property concerned, to ensure that what is contemplated for seizure is in fact an asset and not a liability.
- Information concerning the background and possible criminal involvement of any co-owners, nominee owners or lienholders of property under consideration.

▸ Planning the Seizure of the Assets

Effective planning of the timing and method of seizure or restraint of assets can assist in reducing or eliminating needless expense and managerial problems. The methods employed will be largely dictated by the type of asset involved and the circumstances of the particular case.

Property of any description, whether under the control of the authorities or still in the possession of the criminal, can be ordered forfeited by a court if it is proven to be the proceeds of crime. There is no requirement for property to be seized or restrained before

it can be ordered forfeit. In most cases, however, the accused can be expected to anticipate forfeiture applications and dispose of property prior to conviction. Consequently, property believed to be the proceeds of crime must be seized or restrained at the earliest possible opportunity, so that it is available for eventual forfeiture.

Methods of freezing specific types of assets include the following:

▸ Currency

Seizures of large quantities of currency present storage and security problems, and do not generate any interest income. If the cash is not required as an exhibit for court purposes, it must be deposited to the appropriate government account as soon as practicable.

▸ Monies Deposited in Financial Institutions

A restraint order may and generally is used to freeze the monies in the account or investment certificate. The financial institution holding the monies can be directed by the court to make periodic returns to the authorities as to the amount of funds being administered. If the circumstances dictate, the restraint order can direct the institution to transfer the monies into an account which would yield the maximum rate of interest.

▸ Portfolios of Marketable Securities

Fluctuations of the stock markets present significant problems. When a forfeiture application does not succeed, an accused person, having the benefit of hindsight will inevitably argue that certain investment decisions should have been made in the case of a restrained stock portfolio, in an attempt to obtain compensation. It is dangerous to provide an individual broker with discretionary powers to make trades of restrained securities. The most prudent course of action is to liquidate the portfolio and deposit the cash into an interest-bearing account.

▸ Real Property – Residential

Real property requires considerable management. In the case of residential property that is occupied by the accused, a decision must be made whether the continued occupancy of the accused presents a risk to the value of the asset. In most cases, this risk should not be significant, and the property should merely be frozen using a restraint order permitting continued occupancy. The restraint order can be drafted to include requirements to maintain the property in good order, continue the payment of taxes, mortgage instalments and insurance, and permit reasonable access for inspection.

▸ Real Property – Commercial

In virtually all cases involving commercial real estate, a receiver-manager will be required to administer the property. The conditions of management will generally be specified in the restraint order. Property management firms or accounting firms specializing in insolvency matters would be the preferred choice when considering a possible receiver.

▸ Ongoing Business

The seizure or restraint of operating businesses may present enormous difficulties. The removal of the manager from the operation could cause the economic worth of the business to decline. Some business operations, such as pornographic bookstores, would clearly not be proper candidates for continued operation by the government following seizure. Given the potential for considerable economic costs, extreme care must be taken prior to the seizure of such assets. Additionally, the business itself should be subjected to an economic analysis to ensure that what is contemplated for seizure is in fact an asset and not a liability.

▸ Anticipation of Post-Seizure Functions

As discussed, the planning of the seizure itself includes consideration of how the assets concerned will be managed. There are other post-seizure functions that require early planning as well. The legislation has provisions permitting an interested party to apply to the courts for a review or variation of the seizure order. This will undoubtedly lead to a significant increase in the demands placed on the prosecutor to answer to applications in court. Such applications for review must be anticipated by both investigator and prosecutor so that the necessary information can be obtained in a timely manner. For instance, information concerning assets not seized could be of great assistance to a prosecutor faced with an application for release of seized monies to cover defence costs. Every effort should be made to anticipate possible litigation and accumulate the necessary information to defend against such challenges.

▸ Interlocutory Sales of Seized Assets

A legal device that could mitigate many of the problems associated with the management of seized assets is the interlocutory sale process. This is a proceeding which would allow the sale of an asset, with the consent of the court and presumably the accused, before the actual criminal proceedings are concluded. The net proceeds from the sale would be deposited in an account, and subject to eventual forfeiture application.

Interlocutory sale would not be appropriate in all circumstances, but it would suit those cases involving depreciating assets, particularly vehicles. In such a case, the accused would most likely be deprived of the use of the asset anyway. Continued retention of the asset would result in costs

Figure 43 ▸

Major conduit and repository centres for Canadian illicit drug proceeds, 1988

associated with storage; as well the actual value of the asset could be expected to decline with the passage of time. Early sale of the asset would protect the economic position of the accused, as well as maximize the ultimate financial return to the government should forfeiture result. If forfeiture action does not succeed, the fact that the accused declined to permit an interlocutory sale could serve to reduce the Crown's obligation to pay damages stemming from the undertaking, especially if those damages included the decline in the economic worth of the asset as a result of depreciation.

▸ Laws and Enforcement Measures at the International Level

The activities of powerful drug trafficking organizations span many countries. To deal more effectively with the scope of the drug trade and individual criminal organizations, countries throughout the world are calling for greater international cooperation.

In December, 1988, the United Nations adopted a new Convention to combat the illicit traffic in narcotics and psychotropic substances. The Convention calls on all member countries to develop domestic legislation covering all aspects of the drug trade. Specific provisions recommended by the Convention include measures aimed at drug trafficking, money laundering and the seizure and confiscation of property obtained from drug crimes. As well, the Convention encourages mutual legal assistance between countries to foster greater international cooperation in investigations, prosecutions and judicial proceedings involving drug offences and related proceeds.

Canada recently passed legislation concerning mutual legal assistance treaties. Such treaties have now been signed with Australia, the United Kingdom and the United States. Negotiations with several other countries are being actively pursued. Greater international cooperation to combat the drug trade presents considerable promise.

Chapter 8: Major Canadian-Related Drug Seizures in 1988

▶ Major Canadian-Related Drug Seizures in 1988

▶ Heroin/Opiates

▷ January

- Vancouver – 694 grams of black opium en route from Thailand
- London, England – 1 kg 968 of heroin en route from New Delhi, India, via Singapore destined for Montreal
- Toronto – 500 grams of heroin and 83 grams of opium en route from Istanbul, Turkey
- Montreal – 513 grams of heroin en route from New Delhi, India

▷ February

- Prince Rupert, British Columbia – 125 capsules containing a heroin/ cocaine mixture

▷ March

- Toronto – 2 kg 100 of heroin en route from Istanbul, Turkey, via Amsterdam, the Netherlands
- Toronto – 450 grams of heroin en route from Tokyo via Vancouver
- Toronto – 1 kg 597 of heroin en route from Hong Kong
- The Netherlands – 1 kg 394 of heroin en route from Bombay, India, to Montreal

▷ April

- Montreal – 320 grams of heroin en route from India

▷ May

- Toronto – 3 kg 155 of heroin en route from Istanbul, Turkey, via Zurich, Switzerland
- Vancouver-Montreal-Windsor – 20 kg 500 of heroin en route from Thailand to Montreal

▷ June

- Vancouver – 3 kg 222 of heroin en route from Hong Kong to Toronto

▷ July

- Toronto – 2 kg 755 of heroin en route from India via Geneva, Switzerland, and Paris, France, destined for Montreal
- Toronto – 1 kg 038 of heroin en route from Thailand via Hong Kong and Vancouver
- Vancouver – 1 kg 760 of heroin en route from Hong Kong
- Toronto – 1 kg 700 of heroin en route from Hong Kong via Vancouver

▷ September

- Vancouver – 130 grams of heroin en route from Thailand
- Mirabel, Quebec – 800 grams of heroin en route from India via Zurich, Switzerland
- Vancouver – 650 grams of heroin en route from Hong Kong
- Vancouver – 326 grams of heroin en route from New Delhi, India, via Kathmandu, Nepal and Singapore

▷ October

- Toronto – 2 kg 453 of heroin en route from Thailand via Hong Kong
- Toronto – 2 kg 366 of opium en route from Istanbul, Turkey, via Zurich, Switzerland
- Vancouver – 2 kg 500 of heroin en route from Thailand via Singapore
- Mirabel, Quebec – 1 kg 948 of heroin en route from Karachi, Pakistan via Paris, France

▷ November

- Fort Erie, Ontario – 115 grams of heroin en route from New York state to Toronto
- Vancouver – 680 grams of heroin en route from Hong Kong
- White City, Saskatchewan – 1,069 morphine tablets
- Toronto – 4 kg 014 of heroin en route from Thailand
- Vancouver – 6 kilograms of heroin en route from Thailand via Singapore, Hong Kong and Tacoma, Washington
- Toronto – 1 kg 790 of heroin en route from Thailand via Amsterdam, the Netherlands

▶ Cocaine

▷ January

- Toronto, Ontario – 2 kg 700 en route from Colombia
- Quebec City, Quebec – 3 kilograms

▷ February

- Vancouver, British Columbia – 10 kilograms en route from California, originating in Colombia
- Hereford, Quebec – 1 kilogram en route from Florida destined for Drummondville
- Buffalo, New York – 2 kilograms destined for Toronto
- Montreal, Quebec – 8 kilograms
- Toronto, Ontario – 2 kg 400 en route from Trinidad and Tobago

▷ March

- Toronto, Ontario – 4 kilograms en route from Miami, Florida, originating in Colombia
- Surrey, British Columbia – 6 kilograms en route from Mexico via California
- Ottawa, Ontario – 1 kilogram
- Lansdowne, Ontario – 1 kg 821 en route from Colombia

▷ April

- North Vancouver, British Columbia – 2 kilograms
- Toronto, Ontario – 2 kilograms en route from Colombia
- Pointe Claire, Quebec – 1 kilogram

▷ May

- Dorion, Quebec – 1 kilogram en route from Colombia via Spain, destined for Calgary, Alberta
- Montreal, Quebec – 3 kilograms en route from Colombia

▷ June

- Vancouver, British Columbia – 10 kilograms en route from Colombia
- Bellingham, Washington – 5 kilograms en route from Miami, Florida, to Vancouver
- Idaho – 20 kilograms destined for Montreal
- Laval, Quebec – 2 kg 100
- Antwerp, Belgium – 90 kg 720 destined for Victoria

▷ July

- Edmonton, Alberta – 1 kilogram
- Montreal, Quebec – 2 kilograms
- Quebec City, Quebec – 3 kilograms
- Montreal, Quebec – 1 kilogram
- Montreal, Quebec – 3 kilograms
- Ville Lasalle, Quebec – 3 kg 500
- Repentigny, Quebec – 5 kilograms
- Vancouver, British Columbia – 1 kg 790 en route from Los Angeles
- St-Lazare, Quebec – 3 kilograms
- Lasalle, Quebec – 3 kg 374
- Bogota, Colombia – 1 kilogram destined for Kelowna via Denver

▷ August

- Vancouver, British Columbia – 6 kg 662 en route from Colombia via San Francisco, California
- Granby, Quebec – 1 kg 700

September

- Fort Erie, Ontario – 1 kg 212 en route from Colombia via Buffalo, New York, destined for Toronto
- St-Hyacinthe, Quebec – 1 kg 050

October

- Edmonton, Alberta – 2 kilograms
- Niagara, Ontario – 1 kg 500 en route from Colombia
- Toronto, Ontario – 2 kg 700 en route from Curaçao via Amsterdam, the Netherlands, destined for Spain
- Fort Erie, Ontario – 5 kilograms
- Montreal, Quebec – 5 kilograms en route from New York City
- Toronto, Ontario – 1 kilogram originating from Colombia
- Maple Ridge, British Columbia – 2 kilograms

November

- Victoria, British Columbia – 5 kilograms en route from Port Angeles, Washington
- Surrey, British Columbia – 26 kilograms
- Winnipeg, Manitoba – 1 kilogram
- Toronto, Ontario – 5 kilograms en route from Colombia
- Mirabel, Quebec – 1 kg 667 en route from Haiti
- Edmonton, Alberta – 2 kg 100
- Fort Erie, Ontario – 5 kilograms en route from Buffalo, New York

December

- Surrey, British Columbia – 1 kilogram en route from Seattle, Washington
- Toronto, Ontario – 6 kg 469 en route from Colombia
- Lacolle, Quebec – 1 kg 205

Chemical Drugs

January

- London, Ontario – 1,300 units of blotter LSD
- Vimont-Laval, Quebec – 8,000 units of microdot LSD and 1 kg 360 of PCP
- Lévis, Quebec – 1 kg 785 of PCP destined for New Brunswick

February

- Chilliwack, British Columbia – 14 kg 190 of psilocybin
- Stettler, Alberta – 1 kg 375 of psilocybin from a cultivation operation
- Edson, Alberta – 1 kg 375 of psilocybin
- Montreal, Quebec – 20,000 units of microdot LSD

March

- Toronto – clandestine 4-Chloro-2, 5 Dimethoxy-alpha-methylbenzeneethanamine (4-Chloro DMA) laboratory

April

- Kanesatake, Quebec – clandestine methamphetamine laboratory, including 3 kg 683 of methamphetamine

May

- Windsor, Ontario – clandestine methamphetamine laboratory, including 3 kg 200 of methamphetamine

June

- Trois-Rivières, Quebec – 2 kg 250 of PCP
- Seoul, Korea – 2 kilograms of d-methamphetamine hydrochloride ("Ice") in Seoul, Korea, destined for Edmonton, Alberta, via Los Angeles

▷ July

- Neufchâtel, Quebec – 454 grams of PCP
- Surrey, British Columbia – 200 bottles each containing 100 5-mg tablets of methandrostenolone manufactured in Brooklyn, New York, and eight boxes each containing 25 100-mg vials of deca-durabolin manufactured in New Zealand

▷ September

- Westlock, Alberta – 1 kg 580 of psilocybin mushrooms
- Gander, Newfoundland – 1,700 units of microdot LSD

▷ October

- Skead, Ontario – 31,239 units of microdot LSD
- Peterborough, Ontario – 3,078 units of microdot LSD

▶ Marihuana

▷ March

- Toronto – 50 kg 285 en route from Jamaica

▷ May

- Huntingdon, British Columbia – 108 kg 864 en route from Mexico via the United States
- Kamloops, British Columbia – 1,200 plants at an outdoor cultivation site
- South Moresby Island, British Columbia – 20,517 kilograms en route from Thailand via North Vietnam and Hawaii

▷ August

- Melville, Saskatchewan – 1,600 plants at an outdoor cultivation site

▷ September

- Windham Centre, Ontario – 889 kg 056 at an outdoor cultivation site
- Bedford, Quebec – 7,000 plants at an outdoor cultivation site
- St-Jérôme, Quebec – Approximately 1,650 kilograms growing wild

▷ October

- Salmon Arm, British Columbia – 1,350 plants growing wild

▷ November

- Bellingham, Washington – 113 kilograms en route from Mexico via Arizona, California, Oregon and Washington destined for Canada
- Toronto – 61 kg 605 en route from Jamaica

▷ December

- Toronto – 66 kg 211 en route from Trinidad and Tobago

▶ Hashish

▷ March

- Montreal – 2,150 kilograms en route from Lebanon via Amsterdam
- Belgium – 7,538 kilograms en route from Lebanon to Montreal

▷ April

- Cornwall, Ontario – 30 kilograms en route from Southwest Asia via Montreal destined for Kingston
- St-Jérôme, Quebec – 48 kilograms en route from Southwest Asia

▷ June

- Montreal – 155 kilograms en route from Lebanon, via Belgium, the Netherlands and Halifax

▷ **July**

- Toronto – 30 kilograms en route from Bombay

▷ **August**

- Islamabad, Pakistan – 11,000 kilograms destined for Montreal

▷ **September**

- Sherbrooke, Quebec – 873 kilograms en route from Southwest Asia destined for Montreal

▶ Liquid Hashish

▷ **January**

- Toronto – 21 kilograms en route from Jamaica

▷ **April**

- Campbelton, New Brunswick – 5 kilograms
- Toronto – 13 kilograms en route from Jamaica
- Toronto – 6 kilograms en route from Jamaica
- Toronto – 5 kg 660 en route from Jamaica

▷ **May**

- Toronto – 16 kg 147 en route from Jamaica

▷ **June**

- Toronto – 7 kilograms en route from Jamaica

▷ **July**

- Toronto – 81 kilograms en route from Jamaica via Miami
- Prince George, British Columbia – 5 kg 897 in a clandestine laboratory operation

▷ **August**

- Mississauga, Ontario – 63 kilograms en route from Jamaica
- Keremeos, British Columbia – 15 litres en route from Princeton, British Columbia

▷ **December**

- London, Ontario – 9 kilograms en route from Jamaica

Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police

RAPPORT ANNUEL NATIONAL SUR LES DROGUES 1988/1989

Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991

▸ Message du Solliciteur général

Cette année encore, il ressort du *Rapport annuel national sur les drogues* de la G.R.C. que le trafic et l'usage de drogues sont toujours des problèmes graves au Canada.

Depuis le lancement de la Stratégie nationale antidrogue au Canada, en mai 1987, un grand nombre d'organismes fédéraux et provinciaux, de spécialistes de la toxicomanie, de policiers, d'enseignants, de journalistes et d'autres Canadiens intéressés se sont mobilisés pour combattre la toxicomanie.

Au cours des trois dernières années, tous ces gens ont concentré leurs efforts et ont présenté à maintes et maintes reprises aux Canadiens, particulièrement aux jeunes, un message de prévention. Ainsi, la télévision, la radio et les journaux ont fait don [illegible]illions de dollars en temps d'antenne et en pages pour souligner le problème de la toxicomanie.

L'année dernière, l'Association canadienne des chefs de police et le ministère du Solliciteur général du Canada ont créé un ensemble de vidéo-cassettes d'excellente qualité sur la toxicomanie que les policiers ont présentées dans presque toutes les écoles du Canada.

Grâce aux fonds de la Stratégie nationale antidrogue, la Section de la sensibilisation aux drogues de la G.R.C. a pu étendre ses activités et communiquer à un plus grand nombre d'adultes et d'enfants un message efficace de prévention. Santé et Bien-être social Canada, pour sa part, a fait d'énormes efforts, au cours des dernières années, pour mieux sensibiliser les Canadiens aux dangers des drogues.

D'ailleurs, 70 % des 210 millions de dollars consacrés à la Stratégie antidrogue servent à l'information, au traitement et à la réadaptation.

Les attitudes et les valeurs ne se changent pas du jour au lendemain. Mais si on peut se fier aux tendances des trois dernières années, des millions de Canadiens commencent à comprendre que la toxicomanie est dangereuse, qu'elle coûte cher et qu'elle cause des ravages.

Le reste des sommes réservées à la Stratégie antidrogue, soit 30%, est consacré à la lutte antidrogue, point central du rapport. Dans le document, en effet, la G.R.C. présente le commerce de la drogue tel qu'il est : une activité criminelle d'envergure internationale grâce à laquelle trop de gens s'enrichissent aux dépens des autres.

Selon le *Rapport*, le Canada et d'autres pays soucieux de faire échec au trafic de drogues se liguent, au moyens d'ententes internationales, contre les barons de la drogue. Ici, au Canada, la G.R.C. applique rigoureusement la nouvelle loi sur les produits de la criminalité pour saisir et geler les gains qui découlent du commerce de la drogue.

Comme le souligne le *Rapport*, seule la collaboration entre les services de police, les gouvernements et les nations peut nous permettre de lutter efficacement contre le trafic de drogues. Je ne saurais trop encourager tous ceux qui prendront connaissance du *Rapport* à s'inspirer de son message pour poursuivre les efforts en vue de débarrasser la société du fléau abominable de la toxicomanie. En conjuguant nos efforts, nous pourrons réussir!

Le Solliciteur général,

(Pierre H. Cadieux)

▸ Message du Commissaire

Pour la plupart d'entre nous, le problème de la drogue est devenu quelque chose de familier. Nous connaissons même la terminologie des drogues illicites : trafic, blanchissage d'argent, piqueurs, piqueries et crack. Voilà des termes qui font les grands titres d'aujourd'hui et les tragédies de demain. La toxicomanie hante les rues et les mails de nos villes. Elle s'insinue dans notre maison et notre lieu de travail, elle est partout.

Il est facile de crouler sous le fardeau de ce problème énorme, et d'oublier les mesures importantes que nos concitoyens, nos gouvernements et la police prennent pour freiner le trafic et la consommation des drogues. D'un bout à l'autre du pays, des groupes de parents, des professionnels et des gens d'affaire se réunissent pour faire connaître leurs inquiétudes et créer des centres d'information et d'intervention. Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de la Stratégie nationale antidrogue, aide à financer des programmes et coordonne les efforts de plusieurs ministères fédéraux pour freiner la demande et réduire les approvisionnements en drogues.

Afin d'aider les groupes et les personnes engagés dans les mesures antidrogue, le *Rapport annuel national sur les drogues* de la G.R.C. donne un aperçu détaillé de la situation au Canada et à l'étranger, à partir d'un point de vue policier. Ce rapport dégage les tendances et l'évolution du trafic et de la consommation, et décrit en détail les saisies et les cas importants.

Dans son rapport de cette année, qui est le huitième, la G.R.C. met l'accent sur l'accroissement continu de la production et du marché des drogues illicites en 1988-1989, et élabore des projections d'ici 1991. Les récoltes abondantes dans plusieurs pays producteurs ont fourni de grandes quantités d'héroïne, de cocaïne et de cannabis au marché canadien en 1988-1989. Les réseaux d'approvisionnements locaux continuent de dominer le marché canadien des drogues chimiques. Le développement de l'hydroponie a eu un effet important sur la culture de la marihuana au Canada, à tel point que le cannabis local compte pour 20 p. 100 du marché de la marihuana, alors qu'il n'était que de 10 p. 100 il y a deux ans.

Le *Rapport* de 1988-1989 fait état également des progrès réalisés dans la lutte antidrogue. Les saisies d'héroïne et de cocaïne ont augmenté considérablement. En août 1988, la G.R.C. a fait la saisie de 20,5 tonnes de marihuana thaïlandaise qui avait été débarquée d'un navire ravitailleur sur une plage des Îles de la Reine Charlotte. Depuis la création en décembre 1981 du Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants, et jusqu'à la fin de 1988, les enquêteurs de la G.R.C. ont saisi de l'argent et des biens évalués en tout à plus de 53 millions de dollars.

Comme l'indique si clairement le *Rapport annuel national sur les drogues de 1988-1989*, beaucoup d'informations doivent être recueillies et plusieurs facteurs pris en considération, avant que des solutions appropriées puissent être élaborées pour résoudre l'épineux problème de la drogue. La Gendarmerie, en collaboration avec les autres organismes policiers et de maintien de l'ordre, les organisations d'aide aux toxicomanes et les organisations éducatrices et communautaires, s'engage dans la lutte au trafic et à la consommation des drogues. Tous ensemble, je suis persuadé que nous pourrons réussir.

Le Commissaire,

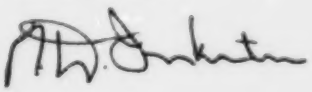

(N.D. Inkster)

▸ Message du Directeur de la Police des drogues

Le *Rapport annuel national sur les drogues de 1988-1989* donne un aperçu complet de la situation des drogues illicites au Canada, depuis l'augmentation de la culture locale de la marihuana jusqu'à l'utilisation de plus en plus grande de notre pays comme point de transit. Il aborde également les changements survenus dans les approvisionnements, les saisies et les arrestations, les routes d'acheminement et la circulation des narcodollars, ainsi que les développements importants dans les pays producteurs qui peuvent avoir un effet sur le Canada.

Étant donné que les pressions de la police et les nouvelles conditions politiques et économiques dans les pays producteurs ont touché les trafiquants, on a relevé de nouvelles tendances qui ont influé sur le marché de la drogue au Canada. Le *Rapport annuel national sur les drogues* traite de ces nouvelles orientations et fournit des indicateurs de tendances d'ici 1991. Cette publication sera utile à tous ceux qui sont engagés dans la lutte antidrogue, et aussi à ceux qui veulent en savoir davantage sur la portée et les répercussions du marché de la drogue au Canada et dans le monde.

Le gouvernement du Canada a franchi une étape importante dans sa lutte antidrogue en janvier 1989 lorsqu'il a adopté des mesures législatives visant les profits des trafiquants. Ces mesures criminalisent le blanchissage de l'argent et permettent également la saisie et la confiscation des biens acquis avec les produits du crime, ce qui comprend les profits énormes réalisés par la vente de drogues qui, en plus d'aider les organisations trafiquantes, sont une source importante de fonds pour les organisations criminelles en général. Pour tirer le meilleur profit de ces nouvelles dispositions, de nouvelles techniques d'enquête ont été élaborées et elles s'avéreront très efficaces dans la lutte antidrogue.

Selon les indicateurs, les crimes liés aux drogues et les surdoses, ces tristes et douloureuses conséquences de la toxicomanie, sont à la hausse. Le *Rapport annuel national sur les drogues de 1988-1989* donne une excellente analyse de la situation actuelle du marché de la drogue au Canada et dans le monde. Nous espérons que ce document permettra aux organismes de mieux comprendre la situation et qu'il facilitera la collaboration entre eux. Il sera un atout précieux pour tous ceux qui travaillent à la diminution de la consommation et du trafic des drogues dans notre société.

Le Directeur de la Police des drogues,

(Comm. adj. J.J.M. Coutu)

▶ Rapport annuel national sur les drogues, 1988/89

▶ et Indicateurs de tendances d'ici 1991

▷ Rédacteur principal

Commissaire adjoint J.J.M. Coutu,
Directeur de la Police des drogues

▷ Rédacteur en chef

Robert C. Fahlman,
Sous-directeur chargé des Renseignements stratégiques

▷ Rédactrice

Marie T. O'Sullivan
Chef de la Section des publications

▷ Rédactrice adjointe

Judy Mogck, Section des publications

▷ Analyse des renseignements

Shelley A. Keele, Chef de la Section des renseignements et de l'analyse
Ellen L. Leader, analyste en chef de renseignements
Angus Smith, analyste de renseignements
François Mathieu, analyste de renseignements
Pamela Bailey, analyste de renseignements
Bruce Bowie, Officier responsable de la Section des enquêtes économiques antidrogue

▷ Adjointe à la production

Franka Petrelli, Chef de la Sous-section de l'éditique

▷ Traduction

Sous-direction de la traduction de la G.R.C.

▷ Graphiques

Griffe Design Inc. – Ottawa

Le *Rapport annuel national sur les drogues, 1988/89* est publié par la Direction de la police des drogues de la Direction générale, de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa. (CMR.354)

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989

Toute demande de renseignements concernant la présente publication doit être transmise à l'adresse suivante :
Le Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada
À l'attention du Directeur de la Police des drogues, Direction générale
1200, promenade Vanier, Ottawa (Ontario) K1A 0R2, Canada

Canada

No de Cat. JS61-1/1989
ISBN 0-662-57113-4
ISSN 0820-6228

Rapport annuel national sur les drogues, 1988/89

et Indicateurs de tendances d'ici 1991

Table des matières

- Liste des figures VI
- Introduction 1
- Chapitre 1 : Sommaire 3
- Chapitre 2 : Indicateurs de tendances d'ici 1991 11
- Chapitre 3 : Héroïne 15
- Chapitre 4 : Cocaïne 39
- Chapitre 5 : Drogues chimiques 57
- Chapitre 6 : Cannabis 71
- Chapitre 7 : Les narcodollars 97
- Chapitre 8 : Saisies importantes de drogues en 1988 105

▸ Liste des figures

Figure nº 1 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants de 1984 à 1988

Figure nº 2 : Catégorisation des trafiquants d'héroïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1988

Figure nº 3 : Quantité d'héroïne saisie au Canada de 1984 à 1988

Figure nº 4 : Quantité d'héroïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1984 à 1988

Figure nº 5 : Vols et autres pertes signalés relativement aux stupéfiants de 1984 à 1988

Figure nº 6 : Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1984 à 1988

Figure nº 7 : Régions de culture du pavot à opium dans le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est en 1988

Figure nº 8 : Production approximative d'opium en Asie du Sud-Ouest de 1984 à 1988

Figure nº 9 : Régions de culture du pavot à opium dans le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest en 1988

Figure nº 10 : Régions de culture du pavot à opium au Liban en 1988

Figure nº 11 : Régions de culture du pavot à opium au Mexique et en Amérique centrale en 1988

Figure nº 12 : Sources de l'héroïne sur le marché canadien de 1984 à 1988

Figure nº 13 : Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1988

Figure nº 14 : Prix de l'héroïne de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest aux étapes successives du trafic en 1988

Figure nº 15 : Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1988

Figure nº 16 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1984 à 1988

Figure nº 17 : Catégorisation des trafiquants de cocaïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1988

Figure nº 18 : Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1984 à 1988

Figure nº 19 : Quantité de cocaïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1984 à 1988

Figure nº 20 : Production approximative de cocaïne dans les pays sources principaux en 1988

Figure nº 21 : Principales régions de culture du coca en Amérique du Sud en 1988

Figure nº 22 : Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1988

Figure nº 23 : Routes principales d'acheminement de la cocaïne au Canada en 1988

Figure nº 24 : Prix de la cocaïne aux étapes successives du trafic en 1988

Figure nº 25 : Modes de transport pour l'importation de la cocaïne au Canada en 1988

Figure nº 26 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1984 à 1988

Figure nº 27 : Catégorisation des trafiquants de drogues chimiques ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1988

Figure nº 28 : Quantité de drogues chimiques saisies au Canada de 1984 à 1988

Figure nº 29 : Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1984 à 1988

Figure nº 30 : Vols et autres pertes de drogues de l'annexe G de 1984 à 1988

Figure nº 31 : Modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada en 1988

Figure nº 32 : Quantité de cannabis saisi au Canada de 1984 à 1988

Figure nº 33 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis de 1984 à 1988

Figure nº 34 : Catégorisation des trafiquants de cannabis ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1988

Figure nº 35 : Sources des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1988

Figure nº 36 : Prix de la marihuana aux étapes successives du trafic en 1988

Figure nº 37 : Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1984 à 1988

Figure nº 38 : Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1988

Figure nº 39 : Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1988

Figure nº 40: Routes principales d'acheminement du cannabis au Canada en 1988

Figure nº 41 : Modes de transport pour l'importation du cannabis au Canada en 1988

Figure nº 42 : Argent et biens saisis grâce au Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de 1984 à 1988

Figure nº 43 : Principales routes utilisées en 1988 pour l'expédition de narcodollars canadiens aux pays offrant le secret bancaire

▸ Introduction

Le *Rapport annuel national sur les drogues (R.A.N.D.)* a pour objet de présenter une analyse détaillée de l'origine, de la quantité, des voies d'acheminement, des modes de transport et des méthodes de contrebande des drogues du marché illicite canadien, de même que des opérations financières associées à cette activité. Le *Rapport de 1988/89* vise principalement à coordonner le rassemblement, la collation, l'analyse et la diffusion des renseignements nationaux et étrangers sur les drogues pouvant intéresser les législateurs, ainsi que les organismes et les personnes chargés de la lutte antidrogue. Les lecteurs du présent rapport devraient tenir compte du fait que la production, le trafic et la consommation de drogues illicites posent ces problèmes uniques, en particulier au chapitre de l'analyse quantitative. Les données statistiques concernant ces activités illégales étant limitées, le *Rapport* est nécessairement basé sur des renseignements obtenus dans le cadre d'enquêtes, sur des rapports nationaux et étrangers touchant la production et la consommation de drogues et sur certaines statistiques criminelles. Par conséquent, il faut souvent recourir à des méthodes statistiques qui ne donnent que des estimations approximatives.

Le présent rapport est le huitième que prépare la Sous-direction des renseignements stratégiques, Direction de la police des drogues, Direction générale de la G.R.C. Le *Rapport de 1988/89* est une analyse des principaux faits survenus jusqu'en avril 1989 sur la scène nationale et internationale. Il comprend surtout des renseignements tirés des Bulletins mensuels des drogues, des Rapports annuels sur la situation des drogues au Canada, ainsi que des rapports spéciaux présentés par les coordonnateurs du renseignement antidrogue de la G.R.C. et des rapports annuels sur la situation des drogues à l'étranger communiqués par les agents des Services à l'étranger de la G.R.C. Le *Rapport* renferme également de nombreux renseignements obtenus du Bureau des drogues dangereuses (B.D.D.), de la Direction générale de la protection de la santé, de Santé et Bien-être social Canada, du ministère du Revenu – Douanes et Accise, des autres services de police canadiens et étrangers et des organismes qui font du travail de prévention et de recherche par rapport à la toxicomanie.

Comme le trafic et la consommation illicites de stupéfiants et d'autres drogues dangereuses posent un problème de plus en plus grave au Canada, il est très important de rendre un compte exact de la situation et des tendances actuelles dans le domaine des drogues afin d'assurer le succès de la stratégie fédérale en matière de prévention et de lutte antidrogue. Une analyse exacte de l'ampleur du problème des drogues illicites au Canada est absolument nécessaire pour élaborer des politiques judicieuses et engager un débat public. Le manque de renseignements détaillés et fiables risquerait de générer de fausses perspectives et une mauvaise répartition des ressources. Une telle situation compliquerait irrémédiablement la tâche de cerner et d'indiquer les ramifications du problème de la drogue; de même notre compréhension de la conjoncture et des tendances ne serait que pure hypothèse.

Note de la Rédaction : Dans la présente publication lorsqu'un État est qualifié de pays source, de pays producteur ou fournisseur de drogues, nous ne voulons pas laisser entendre que le gouvernement de cet État ou ses organismes policiers permettent de telles activités illégales ou y participent. Ces affirmations font allusion aux individus et aux organisations criminelles qui se livrent à de telles activités sur le territoire de l'État en question.

Chapitre 1: Sommaire

Sommaire

Héroïne

La production mondiale d'opiacés a atteint un niveau inégalé en 1988, ce qui a donné un approvisionnement abondant d'héroïne au marché illicite canadien. Le Triangle d'or du Sud-Est asiatique est demeuré la source principale d'héroïne au Canada, 78 p. 100 du marché en 1988 comparativement à 63 p. 100 en 1987. Conséquemment la part du Croissant d'or du Sud-Ouest asiatique a été moindre, 37 p. 100 en 1987 et 22 p. 100 en 1988. Malgré tout, cette région demeure une importante source pour le Canada, en particulier pour l'Est du pays.

Très peu d'héroïne sur le marché canadien provenait du Liban et du Mexique, cependant, des renseignements révèlent un potentiel considérable de la part de ces deux pays à cet égard. En 1988, l'Amérique centrale est apparue comme une région productrice d'opium qui pourrait approvisionner le marché canadien advenant une interruption du flot d'héroïne en provenance des sources premières.

Les trafiquants ont dû avoir recours à des méthodes de contrebande de plus en plus ingénieuses en raison des pressions antidrogue accrues visant la production et le trafic d'opium et d'héroïne en 1988. Des groupes d'insurgés ont profité des troubles politiques au Myanmar (anciennement la Birmanie) en 1988 pour reprendre la maîtrise des routes de contrebande. Les trafiquants du Triangle d'or ont emprunté davantage les circuits terrestres passant par la République populaire de Chine à cause des efforts continus de répression en Thaïlande. La Malaysia est demeurée un pays de transit pour l'héroïne du Sud-Est asiatique, mais, en raison des sentences extrêmement sévères prévues par cet État ainsi que Singapour pour les infractions liées aux drogues, les contrebandiers préfèrent passer par l'Indonésie.

Hong Kong demeure une plaque tournante pour l'héroïne du Sud-Est asiatique. L'Inde en est une pour l'héroïne à la fois du Sud-Est et du Sud-Ouest asiatique à destination des marchés occidentaux. Malgré les mesures de contrôle sévères le long de la route terrestre balkane, l'héroïne du Sud-Ouest asiatique destinée aux marchés européens continue à transiter principalement en Autriche, en Turquie et en Yougoslavie. La popularité des routes passant par l'Afrique pour la contrebande de l'héroïne du Sud-Ouest asiatique s'est accrue, comme on a pu le constater par le nombre d'incidents impliquant des passeurs nigérians.

La Syrie, l'Égypte, Chypre et la Grèce ont été des lieux de transit majeurs pour l'opium et l'héroïne libanais destinés à l'Europe et à l'Amérique du Nord en 1988. Les quantités négligeables d'héroïne mexicaine au Canada ont continué à passer surtout par les États-Unis pour parvenir dans notre pays.

L'importation d'héroïne au Canada s'est faite surtout par voie aérienne en 1988. Dans 79 p. 100 des incidents, les envois ont été expédiés par passeur ou par fret transporté par avion et dans 9 p. 100 des cas, il s'agissait de colis ou de lettres envoyés par courrier aérien. La contrebande terrestre en passant par la frontière canado-américaine représente 8 p. 100 des tentatives tandis qu'il n'y a eu que 4 p. 100 des tentatives de contrebande par voie maritime. Les envois en lot de plusieurs kilogrammes ont été principalement expédiés par cargo alors que l'importation de petites quantités s'est faite dans des valises à double fond et par des passeurs qui transportent la drogue sur leur personne ou à l'intérieur du corps.

En 1988, il était facile d'obtenir de l'héroïne dans les grandes villes canadiennes. La G.R.C. a saisi deux fois plus d'héroïne en 1988 qu'en 1987. Il y a également eu une augmentation marquée du nombre de personnes ayant fait l'objet d'enquêtes sur des activités de trafic d'héroïne ainsi que du nombre de personnes accusées de trafic de ce stupéfiant. Le nombre d'héroïnomanes au Canada est passé de 25 000 en 1987 à 28 000 en 1988. Ces tendances à la hausse démontrent la croissance de l'héroïnomanie et de l'offre de cet opiacé, particulièrement à Montréal où la population héroïnomane était de 12 000 à 14 000 en 1988. Toronto est devenu un lieu de transit encore plus important qu'auparavant pour l'héroïne destinée aux États-Unis, et spécialement la ville de New York. Montréal, Toronto et Vancouver demeurent les centres d'opération des organisations criminelles responsables de l'importation et la distribution de l'héroïne au Canada.

Les niveaux de pureté et les prix de l'héroïne ont très peu fluctué par rapport à l'année précédente. À cet égard, il y avait encore en 1988 de grandes variations régionales. En effet, la pureté de l'héroïne au détail oscillait entre 5 et 15 % dans les provinces de l'Ouest, et atteignait parfois 30 % dans les régions de l'Est. Une capsule d'héroïne se vendait de 70 à 100 $ dans les provinces des Prairies, tandis qu'en Colombie-Britannique et au Québec, elle ne coûtait que de 35 à 45 $.

▶ Cocaïne

L'essor du commerce de la cocaïne s'est poursuivi en 1988, en dépit des efforts déployés par les nations productrices et consommatrices pour combattre la production et le trafic. L'abondance de cocaïne de pureté élevée sur le marché illicite canadien est une bonne indication des effets de cet essor. La pureté moyenne de la cocaïne au détail s'est élevée à 60 % en 1988 soit 10 % de plus qu'en 1987.

La G.R.C. a saisi 193 kg 437 de cocaïne en 1988 comparativement à 145 kg 276 en 1987, une augmentation de 33 p. 100. Par comparaison à l'année précédente, le nombre d'accusations liées à la cocaïne a monté de 23 p. 100 et les accusations de trafic de cocaïne de 54 p. 100. Il n'y a eu aucune saisie de laboratoire de cocaïne au Canada en 1988, mais depuis 1984, on y a découvert quatre labos de traitement de pâte de coca et un labo de cocaïne synthétique. L'intensification des mesures antidrogue dans les pays sources pourrait entraîner l'installation de laboratoires de conversion de pâte de coca au Canada.

À cause de l'importation massive de cocaïne au Canada par des groupes criminels bien organisés, les prix ont chuté de façon générale et l'offre ne cesse de s'accroître au niveau de la rue. Autrefois l'apanage de certains groupes socio-économiques, la cocaïnomanie affecte maintenant toutes les couches de la société. L'offre abondante de cocaïne à bon marché a aidé à populariser le crack auprès de certains segments de la population toxicomane, en particulier les jeunes. Au Canada en 1988, l'abus de crack a été un problème centré surtout à Toronto. Dans cette ville, la hausse du taux de criminalité et des décès reliés à la cocaïne est attribuable en partie à la propagation de cette toxicomanie, principalement chez les jeunes.

Tout comme en 1987, presque tous les pays de l'Amérique du Sud ont joué un rôle quelconque dans le commerce de la cocaïne, que ce soit au niveau de la culture, du traitement ou du transit. De plus, les problèmes de toxicomanie en particulier par rapport à la cocaïne et de la pâte de coca (*bazuco*) continuent à croître dans ces pays. Même si la plupart de ces États ont appliqué en 1988 des mesures antidrogue énergiques et une politique de destruction des récoltes, le commerce international de la cocaïne a poursuivi son essor et va probablement continuer à prendre de l'ampleur.

En Bolivie, en Colombie et au Pérou, les principaux pays producteurs de coca, une superficie totale de 297 000 à 327 000 hectares dont 140 000 à 200 000 au Pérou seulement, aurait été consacrée à cette culture en 1988. Au cours de cette année, la Colombie est demeurée le plus grand raffineur et exportateur de chlorhydrate de cocaïne au monde et accaparait au moins 80 p. 100 du marché mondiale de la cocaïne.

En 1988, la culture du coca en Colombie se pratiquait sur près de 27 000 hectares; cette superficie n'était que de 25 000 en 1987. Il s'agit d'une superficie relativement insignifiante par comparaison aux vastes espaces consacrés à cette culture au Pérou et en Bolivie, cependant, la Colombie a maintenu son rôle de principal raffineur et exportateur de cocaïne dans cette région. De puissants cartels établis surtout dans les villes de Medellin et de Cali dominent une grande partie de ce commerce. Ces organisations criminelles bien structurées ont eu recours à la violence, à la corruption et à l'intimidation pour s'immiscer dans tous les aspects de la société et de l'économie colombienne, et elles y sont parvenues à un tel point qu'elles compromettent l'autorité du gouvernement colombien.

En 1988, la cocaïne destinée aux marchés nord-américains et européens a transité virtuellement dans chaque pays latino-américain et antillais. Les envois importants sont expédiés par voie aérienne et maritime. La contrebande se fait également à l'aide de passeurs qui voyagent à bord de vols réguliers des lignes aériennes. Le transport de la drogue à l'intérieur du corps soit par ingestion soit par introduction dans les cavités corporelles demeure une méthode de contrebande populaire. En 1988, on a constaté que des groupes de trafiquants colombiens se servaient des îles antillaises de San Andres, de Providencia et de Baja Nuevo comme lieu de rendez-vous et d'acheminement des navires devant transporter la cocaïne ailleurs dans les Antilles et en Amérique du Nord. Ces îles, qui sont des possessions colombiennes, sont des endroits stratégiques pour la contrebande en raison de leur proximité du continent nord-américain. En 1988, les trafiquants ont eu recours à des bimoteurs dotés de réservoirs supplémentaires d'essence, qui pouvaient transporter jusqu'à 500 kilos de cocaïne, de la Colombie jusqu'aux États-Unis ou au Canada, en survolant les Antilles et l'Amérique centrale, et ce, sans escale.

D'après les chiffres sur les saisies de cocaïne en 1988, la drogue est entrée au Canada par voie terrestre dans 55 p. 100 des cas, en particulier par les postes frontaliers du sud-ouest de l'Ontario et du sud du Québec. Les tentatives de contrebande par voie aérienne représentent 25 p. 100 des incidents et les tentatives par voie maritime, 20 p. 100.

▶ Drogues chimiques

L'approvisionnement en drogues chimiques provenait principalement de réseaux canadiens en 1988 et de façon complémentaire de sources étrangères. La fabrication clandestine de ces produits se fait dans des laboratoires tantôt sophistiqués tantôt rudimentaires. Les médicaments d'ordonnance et les précurseurs chimiques sur le marché sont détournés de sources licites.

Les drogues chimiques sont régies par la Loi des aliments et drogues (annexes F, G et H) et par la Loi sur les stupéfiants. En 1988, les drogues suivantes comprises dans l'annexe F ont fait l'objet d'un abus considérable : le diazépam (Valium), le chlordiazépoxide (Librium) et les stéroïdes anabolisants. Parmi les drogues de l'annexe G, les plus populaires ont été l'amphétamine, la méthamphétamine, le méthylphénidate (Ritalin) et les barbituriques. Parmi les drogues d'usage restreint de l'annexe H, les toxicomanes préfèrent encore le LSD

(diéthylamide de l'acide lysergique), le MDA (méthylènedioxyméthamphétamine) et la psilocybine. La consommation de phencyclidine (PCP), drogue visée par la Loi sur les stupéfiants, demeure très répandue. L'hydromorphone (Dilaudid), l'oxycodone (Percodan) et d'autres substances à base de codéine continuent à faire l'objet de détournement. Auparavant la pentazocine (Talwin) figurait à l'annexe G de la Loi des aliments et drogues, mais elle est maintenant régie par la Loi sur les stupéfiants depuis 1988. Le Talwin et le méthylphénidate (Ritalin) sont souvent consommés ensemble, et sont demeurés des drogues chimiques de choix.

En 1988, le nombre de personnes accusées d'infractions reliées aux drogues chimiques a diminué de 20 p. 100. Cependant, il y a eu une augmentation du nombre de personnes accusées d'infractions liées à la PCP aux termes de la Loi sur les stupéfiants, ce qui est contraire à la tendance à la baisse amorcée en 1983. On attribue aux nouvelles mesures législatives, aux pressions et à la sensibilisation antidrogue la baisse générale du nombre de personnes accusées d'infractions liées aux drogues chimiques. L'augmentation considérable des saisies de méthamphétamine par rapport à l'année précédente est attribuable principalement à la découverte de deux laboratoires qui fabriquaient cette drogue clandestinement; l'un était situé en Ontario et l'autre au Québec. La G.R.C. a aussi démantelé un laboratoire de drogue «designer» à Toronto en 1988.

La stabilité de l'offre et de la demande en drogues chimiques en 1988 était évidente d'après les faibles prix de détail et la pratique continue de les prendre comme substances de remplacement ou d'accompagnement de la cocaïne et de l'héroïne. Comme par les années passées, les méthodes les plus courantes pour détourner des médicaments de sources médicales licites, y compris les hôpitaux et les pharmacies, sont l'obtention d'ordonnances multiples, les vols et autres pertes. Les provinces qui ont introduit des mesures législatives pour réprimer les incidents d'obtention d'ordonnances multiples signalent toutes une baisse de ce genre d'infractions. La disponibilité des précurseurs chimiques essentiels constitue une des causes principales du problème général de la fabrication illicite et du trafic de drogues chimiques.

Les grandes villes de Montréal, de Vancouver et de Toronto demeurent les principaux centres de distribution locale et d'acheminement vers les centres régionaux urbains ainsi que vers des localités et des secteurs ruraux. La contrebande de ces substances se fait principalement par voie terrestre (89 p. 100 des cas de saisie) à l'intérieur du Canada et depuis les États-Unis. Le transport par avion (y compris par le courrier) représente 10 p. 100 des saisies et le transport par navire 1 p. 100 des saisies. Ces chiffres coïncident avec ceux des années passées.

Les bandes de motards hors-la-loi sont demeurées impliquées dans le financement, la fabrication et la distribution des drogues chimiques, et ce, tout particulièrement en ce qui a trait à la fabrication de ces substances au Canada et à l'importation de LSD des États-Unis. De plus, des groupes moins bien organisés et des particuliers ont été très actifs dans le trafic des drogues chimiques telles que les médicaments détournés, la psilocybine, les stéroïdes anabolisants et de façon moindre le LSD.

Le nombre de consommateurs de drogues chimiques ne semble pas avoir augmenté en 1988, et les personnes âgées entre 15 et 25 ans demeurent le groupe qui s'intéresse le plus à ces substances. Les étudiants de différents milieux socio-économiques, tout particulièrement dans les provinces de l'Ouest et le Yukon, en sont les plus importants consommateurs.

▸ Cannabis

La marihuana, le haschich et le haschich liquide sont demeurés les drogues illicites les plus en demande au Canada en 1988. Même s'il y a eu des pénuries provisoires dans certaines régions, l'offre en dérivés de cannabis était en général élevée et il était possible de s'en procurer en grande quantité dans la plupart des régions du pays. Le haschich était le dérivé de cannabis de prédilection auprès des Canadiens, qui semblaient préférer le haschich noir du Sud-Ouest asiatique au haschich blond du Moyen-Orient. La popularité du haschich liquide s'est maintenue, et à certains endroits, en particulier le nord de l'Ontario, on le préférait au haschich. Même si la demande de marihuana était très répandue dans l'ensemble du pays, souvent on n'y avait recours qu'à titre de remplacement lorsque le haschich solide ou liquide n'était pas abondant.

Les saisies totales de cannabis ont diminué considérablement en 1988. Il y a eu une baisse semblable au chapitre du nombre de personnes accusées d'infractions reliées au cannabis (voir les figures n^{os} 32 et 33). Cependant, le nombre de personnes accusées de culture de cannabis s'est accru. L'expansion de la culture de la marihuana au Canada est attribuable aux perfectionnements de la technologie hydroponique qui permettent maintenant de cultiver de grandes quantités de marihuana de qualité sans se préoccuper du climat.

Malgré la culture accrue de marihuana au Canada, les dérivés de cannabis sur le marché canadien continuent à provenir principalement de pays sources tels que la Thaïlande, la Colombie, le Mexique, la Jamaïque et les États-Unis pour la marihuana, le Liban et le Sud-Ouest asiatique pour le haschich, et la Jamaïque pour le haschich liquide. En 1988, on a constaté que la culture de la marihuana dans le Sud-Est asiatique se pratiquait plus au Laos maintenant qu'en Thaïlande et commençait à prendre de l'importance dans les Philippines. En Colombie, les trafiquants de marihuana tentent de mettre au point des dérivés à partir de leur cannabis, c'est-à-dire du haschich, du haschich liquide et une boisson à la marihuana.

Le cannabis arrive au Canada par tous les modes de transport. En général, la marihuana qui arrive au Canada depuis ou via les États-Unis est transportée par voie terrestre. En 1988, les autorités canadiennes ont intercepté un seul navire ravitailleur. La saisie a eu lieu dans les îles de la Reine Charlotte et portait sur 20,5 tonnes de marihuana thaïlandaise expédiées via le Viêt-nam du Nord et Hawaï. Les lignes aériennes commerciales sont souvent exploitées pour la contrebande du cannabis dissimulé soit parmi la cargaison soit sur les passeurs soit dans les bagages. Presque tout le haschich liquide qui parvient au Canada depuis la Jamaïque est transporté par des passeurs qui voyagent par avion et qui cachent la drogue dans leurs bagages ou dans des denrées ou liqueurs exotiques.

▸ Les narcodollars

Le commerce de la drogue au Canada constitue une activité extrêmement lucrative dont les profits servent en grande partie à la propagation de ce trafic. Afin de freiner cette expansion, la G.R.C. a mis sur pied en décembre 1981 son Programme axé sur les profits des trafiquants visant à dépister les narcodollars et à identifier les actifs de sources criminelles aux fins de saisie et de confiscation. Depuis la mise en oeuvre du programme, les enquêteurs ont réussi à saisir de l'argent et des biens ayant une valeur totale d'environ 53 millions de dollars.

Jusqu'en janvier 1989, les services de police canadiens devaient s'en tenir à l'article 354 du Code criminel qui interdisait la possession de produits de la criminalité, pour dépister et confisquer les

narcodollars. Même si aux termes de ces dispositions, les autorités pouvaient poursuivre un criminel pour la possession de tels produits, elles ne pouvaient pas saisir de biens intangibles tels que les comptes bancaires et des biens immobiliers. Les nouvelles mesures législatives (projet de loi C-61) visant les produits de la criminalité, promulguées le 1er janvier 1989 corrigeaient cette situation, et permettaient la saisie et la confiscation de tous les genres de biens obtenus par le biais des produits de la criminalité.

Les autorités policières et judiciaires du Canada sont conscientes des difficultés et des opportunités que représentent ces nouvelles dispositions. Par conséquent, elles oeuvrent à mettre au point des outils, des techniques et des méthodes d'enquête pour en tirer pleinement profit. Ces efforts viennent s'ajouter à des mesures antidrogue internationales récentes telles que des traités d'entraide juridique signés par le Canada et d'autres pays, et la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes de décembre 1988. Il existe maintenant des moyens juridiques canadiens et internationaux pour saisir et confisquer davantage les produits de la criminalité.

Chapitre 2 : Indicateurs de tendances d'ici 1991

▶ Indicateurs de tendances d'ici 1991

▶ Héroïne

- Les principaux pays sources qui produisent des opiacés illicites en abondance suffisante pour répondre à la demande mondiale vont continuer à approvisionner le marché canadien. L'instabilité politique et la pauvreté demeureront les principaux facteurs ayant une influence sur la croissance de la production et du trafic des opiacés du Sud-Est et du Sud-Ouest asiatique jusqu'en 1991.
- Même si le programme de remplacement des récoltes connaît un certain succès dans certains pays du Triangle d'or, le Myanmar va demeurer le plus grand producteur mondial d'opium. Le Laos devrait occuper un rôle plus important dans la production d'opium, au fur et à mesure que la Thaïlande va imposer des mesures préventives et répressives plus sévères. Néanmoins, la Thaïlande va continuer à faire fonction de lieu de transit d'importance pour les opiacés du Triangle d'or destinés aux marchés internationaux.
- Dans le Croissant d'or du Sud-Ouest asiatique, la période de rétablissement en Afghanistan suite aux neuf années d'occupation par les Soviétiques va favoriser les intérêts des trafiquants de drogues. Il est fort probable qu'une fois de retour dans leur patrie, plusieurs réfugiés afghans vont se tourner vers la culture du pavot comme moyen de subsistance. Une partie des paysans et des peuplades du Pakistan vont continuer à gagner leur vie en cultivant le pavot à opium. Les peines très sévères prévues en Iran pour le trafic de drogues pourraient entraîner une stabilisation de la production d'opium, mais il va continuer à y avoir un commerce viable d'héroïne comprenant des réseaux internationaux avec des liens avec le Canada.
- Les troubles politiques et économiques qui sévissent au Liban favorisent le trafic des drogues. On prévoit une augmentation de la production d'opium dans ce pays d'ici 1991, et ce, même s'il y a un cessez-le-feu. Les trafiquants libanais établis en Ontario et au Québec vont continuer à profiter de la production abondante d'opium au Liban et des installations de raffinage dans ce pays et en Syrie.
- Étant donné la prédominance de l'héroïne du Sud-Est asiatique sur les marchés de l'est des États-Unis, les trafiquants d'héroïne mexicaine vont probablement tenter d'approprier une part des autres marchés régionaux, y compris la côte Ouest du Canada.
- D'ici 1990, on prévoit l'arrivée de plus en plus fréquente au Canada d'envois d'héroïne en lot de plusieurs kilogrammes destinés au marché canadien ou pour les États-Unis.
- Montréal va continuer à être la ville canadienne qui compte le plus grand nombre d'héroïnomanes au Canada et on prévoit que l'offre et la demande en héroïne vont s'accroître en 1991. Vancouver et Toronto vont aussi être des villes où il y a un grand nombre d'héroïnomanes.
- La culture du pavot à opium pourrait s'étendre à des pays d'Afrique, de l'Amérique du Sud et de l'Asie au cours des années à venir.

▶ Cocaïne

- L'abondance de la cocaïne va se maintenir dans l'ensemble du Canada d'ici 1991. Toronto, Montréal et Vancouver vont demeurer les centres de distribution principaux pour le reste du pays.

- À cause de l'offre croissante et de la baisse constante des prix de détail et de gros, la cocaïne va devenir accessible à un nombre grandissant de personnes de tous les groupes socio-économiques. Dans les grandes villes, la demande accrue de cocaïne, en particulier du crack, va contribuer à une augmentation de la criminalité et des incidents de violence liés aux drogues. D'ici 1991, on verra également une hausse des cas de décès par surdose de cocaïne et des accidents imputables à la consommation de cocaïne.
- En raison des mesures de répression dans les pays sources, le raffinage de la cocaïne pourrait se faire davantage dans les pays consommateurs et on pourrait voir un nombre croissant de laboratoires de cocaïne apparaître au Canada. La pâte de coca arriverait à ces labos par les routes existantes.
- La Colombie, la Bolivie et le Pérou vont demeurer les principaux pays sources d'ici 1991. Les cartels colombiens vont continuer à dominer ce commerce et à exercer leur pouvoir et influence par la corruption et l'intimidation. En raison de la répression accrue dans les Amériques, il pourrait y avoir une décentralisation du traitement et des routes d'acheminement de la cocaïne à la faveur de pays sources secondaires ou de transit. Les trafiquants péruviens et boliviens vont sans doute tenter de profiter de cette situation pour étendre leur part du marché.
- À cause de la détérioration graduelle de l'économie en Amérique du Sud, l'industrie de la cocaïne pourrait connaître un certain essor. Étant donné que les cultures licites ne rapportent pas suffisamment aux paysans pour subsister, ils vont se tourner davantage vers la culture du coca. L'éradication et les autres mesures de répression ne suffiront pas pour ralentir cette tendance et la superficie consacrée à la culture du coca va s'accroître graduellement.
- Les envois directs de cocaïne de l'Amérique du Sud au Canada par voies aérienne et maritime en lot de centaines de kilos vont augmenter. Même si une forte proportion de ces envois sera destinée aux États-Unis, une quantité croissante de cette cocaïne va rester au Canada pour répondre à la demande grandissante.

▶ Drogues chimiques

- La méthamphétamine va demeurer une des drogues chimiques de prédilection d'ici 1991. Une nouvelle forme de méthamphétamine connue sous le nom «Ice» (une substance inodore et incolore ayant l'apparence de gros sel qui est fumée plutôt qu'ingérée ou injectée) va se répandre sur le marché canadien.
- Le détournement de précurseurs chimiques demeurera une partie intégrante du problème des drogues chimiques. Les trafiquants américains vont continuer à se servir du Canada comme pays source ou pays de transit pour l'obtention de précurseurs chimiques.
- Les drogues chimiques y compris les médicaments détournés vont continuer à servir comme drogues de remplacement ou suppléments à d'autres substances illicites telles que l'héroïne et la cocaïne.
- Même si les dangers liés à l'abus de stéroïdes anabolisants sont de plus en plus connus, la demande va s'accroître.
- Les bandes de motards hors-la-loi vont demeurer très actives dans la fabrication, la distribution et l'importation de drogues chimiques d'ici 1991. On s'attend à ce qu'un nombre croissant de particuliers et d'autres groupes s'impliquent également dans ces activités.

▶ Cannabis

- La marihuana, le haschich et le haschich liquide vont demeurer les drogues illicites les plus en demande au Canada. La popularité du cannabis pourrait baisser au fur et à mesure que les prix des autres drogues, en particulier la cocaïne, diminuent et que leur offre augmente.
- La majeure partie des dérivés de cannabis sur le marché canadien va continuer de provenir de l'étranger. La marihuana de sources canadiennes va représenter une part plus grande de ce marché dans les années 90, car les trafiquants vont avoir de plus en plus recours à des techniques de forçage pour cultiver la marihuana au Canada.
- Les sources étrangères de cannabis vont continuer à varier d'ici 1991, et les parts du marché canadien appropriées par les différents pays sources vont varier en conséquence. Ces changements sont attribuables à différents facteurs, entre autres, les pressions antidrogue sur les cultivateurs et les trafiquants, la substitution des cultures licites par celle du cannabis par les habitants des pays sources pour des raisons de subsistance, et la croissance du nombre d'individus dans le monde impliqués dans des activités de trafic. On s'attend à ce que le Laos, les Philippines et peut-être même le Cambodge deviennent des sources majeures de cannabis dans le Sud-Est asiatique. On prévoit que les envois de haschich de l'Afghanistan seront plus importants d'ici 1991. Trinité-et-Tobago va devenir une importante source de marihuana et cette tendance devrait s'étendre à d'autres pays des Antilles.
- La Jamaïque va rester la principale source de haschich liquide sur le marché canadien. Il pourrait y avoir des percées par des trafiquants d'autres pays, en particulier la Colombie qui a été associée à la fabrication et à l'exportation de haschich liquide.
- Des variétés de marihuana à forte concentration en tétrahydrocannabinol (THC) deviendront plus courantes d'ici 1991. Ces variétés seront surtout de sources canadiennes et auront été cultivées principalement par méthodes hydroponiques, car l'accès à la technologie horticole sophistiquée va permettre la culture de ces variétés.

▶ Les narcodollars

- Les nouvelles mesures législatives visant les produits de la criminalité (Projet de loi C-61) promulguées le 1er janvier 1989 vont conférer plus de pouvoir à la police et au système judiciaire, permettre de nouvelles possibilités d'enquête et favoriser la mise en oeuvre de techniques et d'outils d'enquête. On peut s'attendre à ce que ces nouvelles mesures augmentent considérablement la valeur totale des saisies et des confiscations.
- Par contre, les trafiquants vont sans doute chercher à perfectionner leurs méthodes pour cacher les produits de leurs méfaits et se fier davantage aux refuges fiscaux étrangers. Les autorités policières et judiciaires canadiennes devront par conséquent se livrer à des enquêtes financières coûteuses et complexes.
- La coopération internationale en matière d'enquêtes, de poursuites et de procédures judiciaires va continuer à s'étendre grâce à la signature d'ententes bilatérales et multilatérales.

Chapitre 3 :
Héroïne

▸ Héroïne

▸ Les tendances du marché

Au cours des dernières années, la consommation et l'approvisionnement d'héroïne ont augmenté au Canada en raison de l'accroissement de la production de cet opiacé et du dynamisme du trafic de l'héroïne. Des envois de plusieurs kilos d'héroïne ont continué d'arriver sur le marché canadien.

En 1988, l'Asie du Sud-Est a accru sa part de ce marché passant de 63 à 78 p. 100, comparativement à l'année précédente, tandis que l'Asie du Sud-Ouest a fourni le reste de l'approvisionnement, soit 22 p. 100. Les trafiquants d'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest ont continué de se tailler une place solide au Canada, surtout dans l'est du pays. Le nombre de cas reliés à l'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest a augmenté au cours des dernières années, mais les trafiquants de l'Asie du Sud-Est ont prédominé sur le marché canadien grâce à leurs réseaux étendus et à l'importation de plus grandes quantités de cet opiacé. Selon les enquêtes et les renseignements, on pouvait aussi se procurer de l'héroïne provenant du Mexique et du Liban, en quantité négligeable cependant. Malgré leur part minimale du marché canadien de l'héroïne, le Mexique et le Liban demeurent des sources viables d'approvisionnement advenant une perturbation de la production dans le Triangle d'or et le Croissant d'or. Il est fort probable qu'on assiste à un accroissement de la production d'héroïne au Liban et des activités de trafic de réseaux libanais au Canada, particulièrement à cause du conflit qui persiste dans ce pays.

▸ Accusations et enquêtes

Comme l'indique la figure nº 1, le nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants a baissé de 11 p. 100 de 1987 à 1988. Cette diminution est en grande partie attribuable à la baisse considérable des accusations reliées à la possession, à l'obtention d'ordonnances multiples ou à la falsification d'ordonnances. La diminution de 37 p. 100 du nombre de personnes accusées de possession peut être le résultat d'une augmentation de l'interdiction primaire, les trafiquants ayant été arrêtés avant la distribution des envois de stupéfiants. En conséquence, on a assisté à une augmentation de 116 p. 100 du nombre de personnes accusées de trafic, ce qui comprend aussi la possession en vue d'un trafic, et à une hausse de 14 p. 100 du nombre de personnes accusées d'importation. La diminution de 39 p. 100 du nombre de personnes accusées d'obtention d'ordonnances multiples ou de falsification d'ordonnances s'explique par l'application

Figure nº 1 ▸

Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants de 1984 à 1988*

Accusation	1984	1985	1986	1987	1988
Possession	93	59	140	131	82
Trafic**	153	187	110	68	147
Importation	21	48	31	35	40
Culture	–	–	–	–	–
Ordonnances multiples/Faux	132	130	110	211	128
Total	399	424	391	445	397

* Personnes accusées par la G.R.C. seulement.

** Comprend les infractions de possession aux fins de trafic.

Catégorie	1984	1985	1986	1987	1988
Trafic d'un kilo ou plus	146	161	137	147	227
Trafic de 0,5 à 1 kilo	87	62	51	38	40
Trafic de 28 à 500 grammes	136	97	86	88	87
Trafic de moins que 28 grammes	60	59	58	61	230
Total	429	379	332	334	584

* Le Système de classification des trafiquants est devenu automatisé en 1988, ce qui devrait donner un aperçu plus précis de la catégorisation des trafiquants de drogues ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C.

◄ **Figure nº 2**

Catégorisation des trafiquants d'héroïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1988*

continue des mesures de répression ainsi que l'adoption de dispositions visant à mettre un frein à ce crime, dont la fréquence est plus élevée dans les provinces de l'Ouest.

L'accroissement du nombre de personnes accusées d'infractions de trafic d'héroïne est analogue à l'augmentation de 75 p. 100 du nombre de trafiquants d'héroïne sur lesquels la G.R.C. a enquêté, nombre qui est passé de 334 en 1987 à 584 en 1988. Selon les chiffres du Système de classification des trafiquants, les augmentations les plus importantes ont été enregistrées pour les enquêtes sur les personnes faisant le trafic d'un kilo ou plus d'héroïne et de moins de 28 grammes, comme le démontre la figure nº 2. L'accroissement de 53 p. 100 des quantités d'héroïne saisies en 1988, par rapport à 1987, témoigne du succès des enquêtes. Comme l'indique la figure nº 3, les saisies effectuées par la G.R.C. seulement ont plus que doublé en 1988. La saisie au début de 1988 de 20,5 kg d'héroïne de l'Asie du Sud-Est dissimulée dans des pierres de jade est la plus importante au Canada, depuis la saisie de 31 kg d'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest à Montréal en 1986. Les quantités d'héroïne saisies à l'étranger et qui étaient destinées au Canada ont également augmenté par rapport à 1987.

▶ Médicaments détournés

En Ontario, de 1987 à 1988, on a assisté à une hausse remarquable de l'obtention d'ordonnances multiples. Les héroïnomanes continuent de consommer des substituts, tels que le Talwin et le Ritalin. Sur le marché illicite, les doses de Talwin et de Ritalin coûtent deux fois plus cher dans l'ouest du pays que dans l'est, témoignant de la rareté de ces substances dans l'Ouest canadien. On a aussi assisté à une hausse de la consommation d'hydrocodone par les héroïnomanes ontariens. La figure nº 5 indique que de 1987 à 1988, dans l'ensemble du pays, le nombre de vols et d'autres pertes signalés relativement aux stupéfiants a diminué de moins de 1 p. 100. La diminution la plus importante était une baisse de 15 p. 100 du nombre d'introductions par effraction, tandis que la plus grande augmentation était l'accroissement de 65 p. 100 des pertes en transit.

Traditionnellement, au Canada, les héroïnomanes se tournent vers les médica-

Service	1984	1985	1986	1987	1988
G.R.C.*	39,70	62,63	44,48	30,46	62,53
Autres services de police**	0,55	2,27	3,62	14,42	6,16
Total	40,25	64,91	48,10	44,89	68,69

* Comprend l'héroïne saisie par la G.R.C. et Douanes Canada.

** Héroïne saisie par les services de police municipaux de Vancouver, de Toronto et de Montréal, par la Police provinciale de l'Ontario et la Sûreté du Québec.

◄ **Figure nº 3**

Quantité d'héroïne saisie au Canada de 1984 à 1988 – poids en kilogrammes

Figure n° 4 ▶

Quantité d'héroïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1984 à 1988 – poids en kilogrammes

1984	1985	1986	1987	1988
20,16	23,89	7,47	1,16	3,36

ments lorsque l'approvisionnement est faible. Jusqu'ici, le recours à des substances analogues au fentanyl pour produire des succédanés d'opiacés n'a pas été considérable. Néanmoins, en avril 1988, la G.R.C. à Ottawa a saisi du matériel de laboratoire et des précurseurs chimiques en quantité suffisante pour fabriquer de l'héroïne synthétique. Le laboratoire portatif se trouvait dans trois malles qui avaient été envoyées de Los Angeles en passant par Vancouver. Cette affaire a donné lieu à une enquête en collaboration avec la Drug Enforcement Administration des États-Unis, grâce à laquelle on a pu arrêter quatre personnes et saisir un laboratoire d'héroïne synthétique à Simi Valley (Californie). On a saisi 60 grammes d'une substance analogue à l'alphaprodine, avec laquelle on aurait pu fabriquer 80 kg d'héroïne synthétique. C'était la première fois que les autorités découvraient un tel laboratoire aux États-Unis.

Selon l'Organe international de contrôle des stupéfiants des Nations Unies, le Canada utiliserait 700 grammes d'héroïne par année à des fins thérapeutiques. Par contraste, la consommation annuelle des quelque 28 000 héroïnomanes canadiens varierait entre 245 et 358 kg de cet opiacé. Cette estimation se fonde sur une consommation quotidienne de 24 milligrammes d'héroïne, soit la dose minimale quotidienne nécessaire pour entraîner la dépendance, bien qu'on croit que les doses consommées quotidiennement au Canada varient plutôt de 30 à 35 milligrammes. Dans le *R.A.N.D.* de 1987-1988, on avait mentionné que le nombre d'héroïnomanes s'était accru en 1987, en particulier dans la région de Montréal où la population héroïnomane est passée de 8 000 à 10 000 en 1987 à environ 12 000 à 14 000 en 1988 soit 50 p. 100 de l'ensemble de la population héroïnomane canadienne. Cette tendance serait en grande partie attribuable à l'héroïne relativement bon marché qui a inondé le marché montréalais en 1988, grâce aux efforts du réseau criminel extrêmement organisé de l'Asie du Sud-Ouest.

▶ Consommation

Le changement le plus significatif de la structure de la population héroïnomane canadienne au cours des dernières années est le déplacement du noyau d'héroïnomanes de Vancouver à Montréal. En 1988, on a assisté à un accroissement significatif du nombre de centres de désintoxication dans la province de Québec et du nombre de patients traités, confirmant ainsi la gravité du problème dans la région de Montréal. Le réseau de désintoxication compte douze centres de réadaptation et sept hôpitaux, qui sont reconnus et financés par le gouvernement provincial. En outre, 53 établissements offrent des services de clinique externe et un réseau d'environ 60 cliniques et bureaux privés dans l'ensemble de la province acceptent des patients. De plus, le Coroner du Québec indique dans son rapport annuel que le nombre de décès imputables à des surdoses d'héroïne est passé de trois en 1987 à six en 1988. Qui plus est, ces chiffres excluent deux autres décès entraînés par un mélange fatal de cocaïne et d'héroïne.

Le consommateur d'héroïne type est un adulte sans emploi avec un casier judiciaire. Cependant, des renseignements de la G.R.C. à Montréal indiquent qu'il y a aussi de jeunes toxicomanes, comme en témoignent des cas portant sur des jeunes de 14 à 18 ans. Traditionnellement, les héroïnomanes préfèrent s'injecter la drogue. La peur de contracter le sida ainsi que l'apparition de différentes méthodes d'ingestion expliquent la popularité croissante de la pratique de fumer l'héroïne, qu'on appelle aussi «chasser la queue du dragon». Les toxicomanes chauffent la drogue sur une feuille de papier

Année	Introduction par effraction	Chapardage	Vol à main armée	Pertes inexpliquées	Détournement	Perte en transit	Total
1984	579	59	142	49	84	31	944
1985	458	31	153	143	43	42	870
1986	579	26	162	254	50	75	1 146
1987	521	26	142	299	45	42	1 075
1988	445	23	145	342	41	71	1 067

◄ **Figure nº 5**

Vols et autres pertes signalés relativement aux stupéfiants de 1984 à 1988

d'aluminium et inhalent la fumée qui s'en dégage. Cette méthode qui est habituelle chez les héroïnomanes asiatiques a été signalée parmi certains groupes de l'est du Canada, bien que l'injection demeure la méthode de prédilection partout dans le pays. Néanmoins, la pratique de fumer l'héroïne est susceptible de gagner de la popularité au fur et à mesure que le nombre de piqueurs séro-positifs se multiplie. En 1989, en raison du problème de plus en plus marqué du sida, on a mis sur pied des programmes d'échange d'aiguilles à Montréal, Vancouver et Toronto. Ainsi, on distribue gratuitement des seringues aux piqueurs en échange des aiguilles contaminées. À Ottawa, on songeait à instaurer un programme semblable au début de 1989.

▶ Pureté et prix

En 1988, les prix et la pureté ont légèrement fluctué comparativement à l'année précédente. La pureté de l'héroïne vendue au détail était plus basse dans les provinces de l'Ouest, variant de 5 à 15 %, tandis qu'elle atteignait en moyenne une pureté de 30 % dans les régions de l'Est. Dans les Prairies, les prix sont demeurés stables et aussi les plus élevés, soit de 70 à 100 $ la capsule d'héroïne. C'est en Colombie-Britannique et au Québec que les prix sont les plus bas, la capsule d'héroïne coûtant de 35 à 45 $. Même si les prix et la pureté de l'héroïne continuent de confirmer les niveaux d'approvisionnement, ils dépendent aussi de la variété d'héroïne distribuée dans une région en particulier ainsi que des modes d'opération des réseaux de trafic du marché concurrentiel canadien.

▶ La situation dans les pays sources

▶ Asie du Sud-Est

Les champs de pavot du Triangle d'or, qui comprend la Thaïlande, le Myanmar et le Laos, sont demeurés la principale source d'approvisionnement du marché illicite canadien. Les trois pays ont eu des récoltes exceptionnelles et la production d'opium a atteint des niveaux jamais surpassés, soit environ de 1 232 à 2 095 tonnes en 1988, comme en témoigne la figure nº 6. En fait, en 1988, il n'y a pas eu de réduction des approvisionnements d'héroïne et d'opium dans le monde. Il semble que la production d'opiacés a augmenté ou est restée stable dans tous les pays producteurs d'opium.

Les autorités ont poursuivi leurs mesures visant à freiner le commerce illicite des opiacés, lequel dépend en grande partie des

Pays	1984	1985	1986	1987	1988
Myanmar	740	450 à 600	750 à 800	900 à 1 300	1 000 à 1 600
Laos	35	50 à 100	100 à 290	150 à 300	200 à 450
Thaïlande	45	35 à 40	18 à 20	15 à 35	32 à 45
Total	820	535 à 740	868 à 1 110	1 065 à 1 635	1 232 à 2 095

◄ **Figure nº 6**

Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1984 à 1988 – poids en tonnes métriques

activités des producteurs et des trafiquants d'opium du Triangle d'or. Entre juin et août 1988, les autorités du Laos ont démantelé deux laboratoires clandestins d'héroïne et saisi plus de 242 kg d'héroïne et 344 kg d'opium. Ces laboratoires auraient commencé à fabriquer de la drogue en mars 1988, dans la province Oudomsai du nord du Laos, et ont produit environ 600 kg d'héroïne qui a ensuite été introduite illégalement en Thaïlande. En février 1989, les autorités américaines ont saisi plus de 370 kg d'héroïne de l'Asie du Sud-Est à New York; il s'agit là de la plus importante saisie aux États-Unis jusqu'à présent. La drogue provenait de Bangkok (Thaïlande). Au Canada seulement, en 1988, 78 p. 100 de l'héroïne illicite provenait de l'Asie du Sud-Est, comparativement à 67 p. 100 l'année précédente. Au contraire, l'Asie du Sud-Ouest occupait 22 p. 100 de ce marché, ce qui représente une baisse par rapport à la part du marché de 37 p. 100 qu'elle détenait l'année précédente. La part du marché du Mexique et du Liban est négligeable.

▸ Thaïlande

Le gouvernement de la Thaïlande a poursuivi son programme rigoureux de destruction des récoltes avec la collaboration des gouvernements étrangers. En 1988, les autorités ont réussi à détruire environ 1 760 hectares de champs de pavot. Toutefois, les zones de culture se sont étendues. En effet, elles sont passées d'approximativement 4 600 hectares en 1987 à environ 5 300 hectares en 1988. Par conséquent, on estime que la production d'opium en 1988 dans ce pays atteignait de 32 à 45 tonnes. Cela représente une augmentation appréciable par rapport à l'estimation de 15 à 35 tonnes pour 1987. Malgré cette augmentation, l'importance de la Thaïlande dans le commerce international des stupéfiants est surtout attribuable à son emplacement stratégique plutôt qu'à sa production d'opium. Parmi une foule d'autres facteurs, l'amélioration des relations de ce pays avec le Myanmar et le Laos au cours de l'année, a facilité la culture de l'opium et le trafic de l'héroïne. La Thaïlande et le Myanmar ont conclu des marchés concernant des concessions d'exploitation forestière et les droits de pêche, lesquels ont aussi ouvert les frontières et les mers au trafic. Outre un excellent climat, le conflit civil qui a déchiré ce pays au cours de l'année a donné une impulsion considérable à la production d'opium, laquelle est passée de 900 à 1 300 tonnes en 1987 à environ 1 000 à 1 600 tonnes en 1988. Il ne fait aucun doute que le Myanmar conservera sa place parmi les principaux producteurs d'opium et raffineurs d'héroïne du monde. Le Laos a aussi augmenté sa production qui a atteint de 200 à 450 tonnes en 1988, comparativement à 150 à 300 tonnes l'année précédente.

La production d'opium thaïlandais demeure excellente, principalement en raison de la popularité de l'opium à titre de récolte commerciale et, dans une moindre mesure, à cause du niveau élevé de toxicomanie chez les montagnards. En dépit des programmes de destruction et de substitution des récoltes, un grand nombre de fermiers ont continué de cultiver le pavot. L'opiomanie chez les montagnards, soit environ 10 p. 100 des Thaïlandais, demeure une constante de la production d'opium dans ce pays. La plus grande partie de l'opium est cultivée dans le nord de la Thaïlande, principalement dans les provinces Chiang Mai, Chiang Rai, Mae Hong Son et Nan. Les champs de pavot sont généralement situés sur les versants des montagnes abruptes à des altitudes de 900 à 2 100 mètres et habituellement à un kilomètre au plus d'un sentier ou d'une route accessible. Selon des renseignements récents, les cultivateurs ont réduit la dimension de leurs champs de pavot afin d'échapper à la détection par surveillance aérienne ou par satellite. L'amélioration du réseau routier pour faciliter les activités reliées aux concessions d'exploitation forestière en Thaïlande et au Myanmar, a également facilité le transport du pavot vers les installations de raffinage. Par contre, grâce aux nouvelles routes, les autorités ont plus

Figure n° 7

Régions de culture du pavot à opium dans le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est en 1988

facilement accès aux zones de culture pour les détruire.

En dépit des mesures d'interdiction et de contrôle énergiques du gouvernement concernant les précurseurs chimiques employés par les raffineurs, des laboratoires clandestins ont continué de fonctionner près de la frontière septentrionale de la Thaïlande. Même si son statut à titre de principal producteur d'opium a diminué au cours des dernières années, ce pays a pris de plus en plus d'importance en tant que raffineur d'héroïne et point de transit pour les opiacés venant d'ailleurs. La conversion d'opium en héroïne est un procédé chimique complexe. Néanmoins, des installations rudimentaires dans la jungle dense de la Thaïlande et du Myanmar peuvent produire des opiacés de qualité. L'éloignement de ces régions fait obstacle aux efforts des autorités pour trouver les raffineries au moyen de la surveillance aérienne ou d'enquêtes sur le terrain. En raison du relief accidenté, il est extrêmement difficile et souvent dangereux de faire une

descente dans une raffinerie. En 1988, on a saisi neuf raffineries dans le nord de la Thaïlande, dans les provinces de Chiang Mai, Chiang Rai et Mae Hong Son.

▸ Myanmar

Selon le Département d'État américain, entre janvier et mars 1988, le Myanmar a signalé la destruction d'environ 16 000 hectares d'opium. Compte tenu de la guerre civile qui s'est intensifiée dans ce pays à la fin de 1988, on a suspendu le programme annuel de destruction aérienne d'opium. Pendant les troubles, la lutte antidrogue et les mesures de destruction étaient presque inexistantes, car la police s'efforçait plutôt de contrôler la résistance et les manifestations contre le régime actuel. En outre, le conflit a laissé le pays pauvre et presque sans infrastructure pour les campagnes antidrogue. Il ne fait aucun doute que cette situation a propulsé le Myanmar comme chef de file des producteurs d'opium.

Au Myanmar, l'opium est cultivé à l'est, dans l'État Shan et au nord-est, dans l'État Kachin. D'après les rapports de surveillance par satellite, les principales régions de culture se trouvaient une fois de plus sur le plateau Shan, allant de l'État Kayah dans le sud, jusque dans l'État Kachin à l'est, le long de la frontière chinoise. Les opérations militaires au Myanmar en 1988 ont perturbé quelques cultures; cependant, dans l'ensemble, la production a augmenté car les producteurs se sont éloignés de plus en plus des zones d'opération de l'armée. La zone de culture la plus fertile demeure le territoire qui s'étend de l'est de la rivière Salween au nord de Kengtung. On a aussi cultivé des champs de pavot dans des régions de l'État Karen et de la division Mandalay, qui sont limitrophes des autres principaux pays producteurs, ainsi que dans l'État Chin.

Des groupes d'insurgés armés ont tiré avantage des événements de 1988 et solidifié leur contrôle sur les régions de culture de l'opium et les raffineries. Les montagnards de l'État Shan ont toujours cultivé le pavot à opium, au début pour ses propriétés médicinales et pour le commerce local. Le trafic de l'opium a fait son apparition en 1950 sous le contrôle des factions chinoises vaincues qui s'étaient réfugiées au Myanmar. Des fermiers cultivent le pavot à opium, qui fait partie intégrante de l'économie locale, afin d'accroître leurs revenus et d'élever leur niveau de vie au dessus de la simple subsistance. Cependant, des renseignements corroborent le fait que la production abondante d'opium est imputable à l'implication accrue de groupes d'insurgés dans le commerce international des opiacés. Dans les régions de culture sous le contrôle du Parti communiste birman, les fermiers se voient contraints de produire de l'opium au détriment des cultures légitimes. La plus grande partie des raffineries se trouve le long de la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar, et surtout de 10 à 20 kilomètres à l'intérieur des terres du Myanmar. L'Armée unie Shan, dirigée par Khun Sa, contrôle la plupart des raffineries dans les régions de Mong Yawng, Mong Kam, Mong Taw, Khai Luang et Wan Ho Mong du Myanmar. Selon des renseignements, l'Armée unie Shan a déplacé une partie de ses activités au Laos en raison des mesures de répression de la Thaïlande et du conflit au Myanmar. Au même moment, le Parti communiste birman et des groupes d'insurgés alliés ont également exercé des pressions considérables sur l'Armée unie Shan à l'intérieur de la zone frontalière, comme en témoigne l'expansion continue du Parti communiste birman en 1989. La Troisième force irrégulière chinoise, l'Armée indépendante Kachin et l'Armée nationale Wa ont aussi continué de participer activement au raffinage de l'héroïne. Cependant, il y a eu une courte interruption au début de 1988, lorsque l'Armée du Myanmar s'est livrée à une lutte antidrogue qui a donné lieu à la destruction de raffineries d'héroïne et de matériel.

▸ Laos

De l'autre côté du fleuve Mekong, la production d'opium a augmenté d'une manière spectaculaire au Laos, pour des raisons autres qu'au Myanmar. Des changements survenus dans le climat socio-politique de ce pays en 1988 ont sensibilisé davantage la population aux problèmes reliés à la production de drogues et à la dépendance. Ainsi, il semble maintenant que les Laotiens appuient de plus en plus les efforts internationaux de lutte antidrogue. Néanmoins, les conditions politiques de longue date, la tradition, la géographie et la pauvreté extrême ont continué de contribuer à l'augmentation de la production d'opium. Malheureusement, en l'absence d'une infrastructure de base pour lutter efficacement contre ce problème, les niveaux de production ont continué de s'accroître.

Depuis plus de 150 ans, les hautes terres non développées et montagneuses du nord du Laos servent à la culture du pavot à opium. Cette culture fait partie intégrante des moeurs et de l'économie des montagnards lao. Pendant la période coloniale, l'administration française l'encourageait et imposait des taxes à cet égard. Suite à la révolution en 1975, le nouveau gouvernement laotien a dénoncé la production et le trafic de la drogue. Les autorités ont arrêté les toxicomanes et autres indésirables et les ont confinés à des centres de «réadaptation» sur deux îles du lac Nam Ngum, au nord de Vientiane. Toutefois, les facteurs socio-politiques de longue date ont continué de contrer les efforts du gouvernement, tels que la politique de 1975. Les pays voisins ont connu plus de succès dans l'application de mesures directes de contrôle, de suppression et de destruction des stupéfiants.

Aux prises avec les mesures de répression mises de l'avant dans leur pays, les fournisseurs thaïlandais ont simplement traversé la frontière et continué leur production au Laos. Comme on l'a déjà indiqué, l'Armée unie Shan du Myanmar a déménagé une partie de sa production au Laos en raison des conditions de culture supérieures, du meilleur accès aux marchés extérieurs et de la résistance moindre opposée par les troupes gouvernementales et les groupes de rebelles. La normalisation des relations politiques entre la Thaïlande et le Laos a diminué la vigilance le long de la frontière et y a réduit la présence militaire. Par conséquent, le Laos devient de plus en plus un point de transit important pour les opiacés. En outre, des installations de raffinage ont été mises sur pied dans la province Vientiane ainsi que dans le nord et le centre du Laos.

▸ Asie du Sud-Ouest

C'est en Asie du Sud-Ouest que se trouvent les pays du Croissant d'or, soit le Pakistan, l'Afghanistan et l'Iran, lesquels ont approvisionné 22 p. 100 du marché canadien de l'héroïne en 1988. Il s'agit donc d'une diminution par rapport à 1987, alors que cette région accaparait 37 p. 100 du marché. Cette diminution est en partie attribuable aux quantités considérables d'héroïne provenant de l'Asie du Sud-Est et à la demande croissante de la part d'une population autochtone héroïnomane prospère qui pourrait dépasser le million au Pakistan et atteindre environ un million en Iran. Un centre de ressources sur les drogues a été mis sur pied en 1988 au Pakistan suite à une sensibilisation accrue de la population et des hommes politiques face au problème de la toxicomanie dans ce pays. Le principal objectif du centre est d'améliorer et de centraliser le contrôle des efforts déployés par le gouvernement pour réduire la demande. Ce centre doit coordonner les 26 centres de traitement créés en 1987.

La production d'opium dans la région du Croissant d'or est montée en flèche en 1988, atteignant entre 1 020 et 1 550 tonnes, par rapport à environ 680 à 1 335 tonnes en 1987, comme l'indique la figure nº 8. La toxicomanie croissante est demeurée l'un des principaux facteurs motivant la production d'opium dans cette région. En outre, les

Figure n° 8 ▶

Production approximative d'opium en Asie du Sud-Ouest de 1984 à 1988 – en tonnes métriques

Pays	1984	1985	1986	1987	1988
Iran	400 à 600	200 à 400	200 à 400	200 à 400	200 à 400
Afghanistan	140 à 300	450 à 600	400 à 600	400 à 800	700 à 1 000
Pakistan	40 à 50	40	130	80 à 135	120 à 150
Total	580 à 950	690 à 1 040	730 à 1 130	680 à 1 335	1 020 à 1 550

troubles politiques en Afghanistan et en Iran ont fait obstacle aux efforts antidrogue dans ces pays, ce qui a eu des répercussions à long terme sur les mesures d'interdiction de l'héroïne en Asie du Sud-Ouest.

▶ Pakistan

Le rôle du Pakistan dans le trafic de l'opium dans le Croissant d'or est semblable à celui de la Thaïlande dans le Triangle d'or. Bien que les efforts de réduction de l'approvisionnement se soient beaucoup améliorés au cours de la dernière décennie, la production d'opium qui était de 80 à 135 tonnes en 1987 serait passée à 120 à 150 tonnes en 1988. La culture du pavot se pratiquait sur une superficie totale d'environ 6 070 hectares en 1988. Néanmoins, la réussite des mesures de destruction, les mauvaises conditions atmosphériques et la culture lucrative de certains aliments ont poussé nombre de fermiers à cultiver ces produits et laissent entrevoir une diminution de la production d'opium en 1989 par rapport à 1988. En outre, le Pakistan demeure un important point de transit pour l'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest destinée aux marchés internationaux. La frontière du Pakistan est adjacente à des régions de grande production d'opium. Les régions tribales de la province de la Frontière du Nord-Ouest servent de principal dépôt pour l'opium afghan et pakistanais.

La plupart de l'opium pakistanais est cultivé dans les régions tribales isolées et, dans une grande mesure, autonomes qui côtoient la frontière afghane. Traditionnellement, l'unique moyen de subsistance des pauvres paysans Pathans était la vente d'opium. Les lois interdisant la culture de l'opium et les mesures de destruction du gouvernement central ont provoqué la résistance des tribus, qui ont peur de perdre leur indépendance et leur gagne-pain. De plus, l'augmentation de la production d'opium se présente à une époque de changements politiques dans le pays et d'instabilité dans les pays voisins. Un afflux de réfugiés armés vient multiplier les difficultés liées à l'établissement d'un maintien de l'ordre efficace.

L'opium pakistanais est raffiné en héroïne dans les régions tribales de Khyber, Mohmand et Bajour Agencies, le long de la frontière entre l'Afghanistan et le Baluchistan ainsi qu'à Rabal, point de jonction entre le Pakistan, l'Iran et l'Afghanistan. Des laboratoires clandestins produisent de l'héroïne à partir d'opium local ou importé d'Iran et d'Afghanistan, principalement pour répondre à la demande sans cesse croissante au Pakistan. Ce qui reste est vendu à l'étranger.

▶ Afghanistan

Au terme de la guerre qui a duré neuf ans, aucune facette de la vie afghane est demeurée inchangée. Tous ces bouleversements n'ont pas empêché la production et le trafic d'opium de se poursuivre, ni même de prospérer. Pendant les neuf ans d'occupation soviétique, la demande considérable venant du Pakistan et de l'Iran ainsi que l'héroïnomanie parmi les troupes soviétiques ont encouragé la production. En dépit du retrait des Soviétiques au début de 1989, une multitude de facteurs continueront d'assurer une production substantielle d'opium. En 1988, l'Afghanistan aurait produit de 700 à 1 000 tonnes d'opium, ce qui représente une importante augmentation contre la production de 400 à 800 tonnes en 1987. On y fait également le raffinage d'héroïne base et de chlorhydrate d'héroïne de mauvaise qualité. Outre les querelles politiques, les mesures de répression mises de l'avant au Pakistan ont

poussé une foule de petits laboratoires d'héroïne à se réinstaller en Afghanistan, y stimulant ainsi l'industrie de l'héroïne.

Le rapatriement des réfugiés afghans après le retrait des troupes soviétiques a aggravé la situation. Le désordre qui règnait dans diverses parties du pays, le climat propice et la destruction d'une partie de l'agriculture traditionnelle ont contribué à rendre la culture de l'opium intéressante. Ces facteurs laissent également présager une hausse de la production d'opium dans ce pays pour 1989.

Les hostilités ont gravement nui à l'économie principalement agraire de l'Afghanistan. Afin de pouvoir survivre pendant la période où l'agriculture traditionnelle a été perturbée, les fermiers afghans se sont tournés vers le pavot à opium comme récolte commerciale. Depuis plusieurs générations, la culture du pavot à opium se pratique en Afghanistan, traditionnellement à des fins médicinales. Le pavot à opium se cultive seulement dans les régions irriguées et presque 90 p. 100 des champs de pavot se trouvent dans la province de Nangarhar dans le nord-est et dans la vallée Helmand dans le sud-ouest du pays. On cultive également l'opium dans les régions montagneuses et isolées du nord-est du Badakhshan.

▸ Iran

L'héroïnomanie demeure un fléau en Iran, mais les mesures de répression mises en vigueur au pays ont réussi à stabiliser la production d'opium. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des renseignements sur la situation en Iran, les médias indiquent que le gouvernement a lancé, au cours de l'année, une grande campagne antidrogue visant à réduire de 80 p. 100 la consommation de stupéfiants. La première étape du projet consiste à renforcer les mesures de sécurité aux frontières nationales en vue de limiter le trafic. Selon les médias, les autorités auraient arrêté plus de 7 000 trafiquants de drogue et saisi plusieurs tonnes de stupéfiants, à la fin d'octobre 1988. La production d'opium iranien se situerait entre 200 et 400 tonnes en 1988. Cependant, le gouvernement de l'Iran a déclaré officiellement que la culture du pavot à opium ne se pratique pas sur son territoire. Même si les niveaux de production d'opium n'ont pas augmenté depuis 1985, une réduction est peu

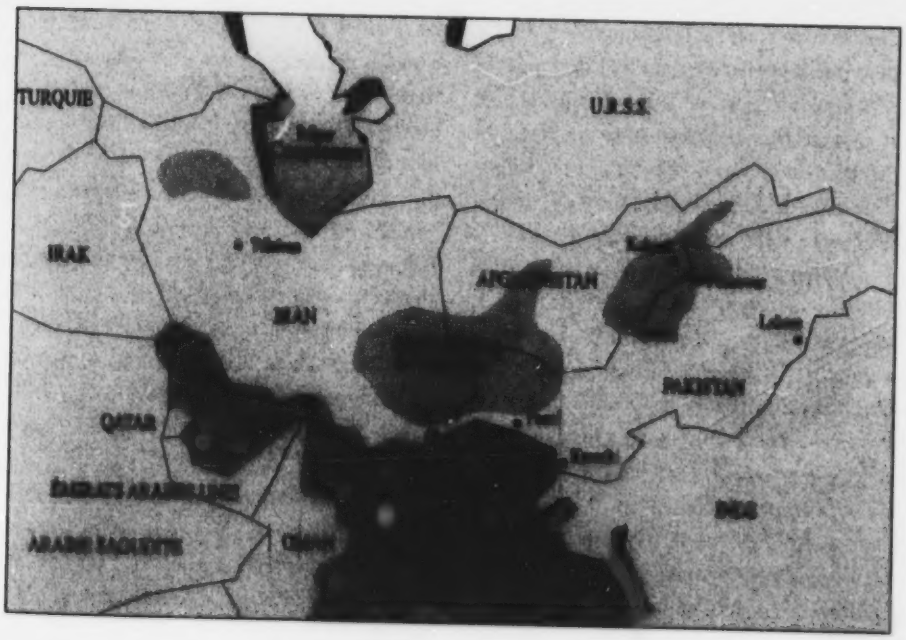

◂ **Figure nº 9**

Régions de culture du pavot à opium dans le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest en 1988

probable tant que l'instabilité politique et militaire régnera dans plusieurs régions de l'Iran.

L'opium iranien est raffiné dans des laboratoires installés dans les secteurs contrôlés par les Kurdes dans le nord-ouest et dans les secteurs Baluchi du sud-est du pays. En outre, l'Iran sert d'important point de transit pour les opiacés produits en Afghanistan et au Pakistan. De plus, les nombreux héroïnomanes iraniens comptent sur les opiacés pakistanais et afghan pour compléter l'approvisionnement national.

▸ Liban

En dépit de conditions politiques, militaires et économiques défavorables, le Liban est demeuré un important producteur et fournisseur d'opium au Moyen-Orient. Le chaos qui règne au Liban depuis nombre d'années a favorisé la culture de l'opium. En l'espace d'un an, la production a augmenté de 24 tonnes, passant d'environ 6 tonnes en 1987 à 30 tonnes en 1988. Même si les données sur les saisies n'indiquent pas que le Liban détient une part importante du marché canadien de l'héroïne, les renseignements ont démontré la présence, au cours des dernières années, d'héroïne libanaise dans l'est du Canada. Puisque les trafiquants profitent de la détérioration continue de la situation politique pour produire plus d'opium, le Liban pourrait devenir une importante source d'opiacés pour le marché canadien. Qui plus est, le Liban demeure une réserve, si jamais la production d'héroïne du Triangle d'or ou du Croissant d'or venait à être perturbée.

Même si, en principe, il existe une loi libanaise régissant la production et le trafic de drogues illicites, l'instabilité actuelle ne permet pas à l'État de la faire respecter. Le commerce de la drogue occupe une place prédominante dans l'économie libanaise et on ne fait rien pour inciter les cultivateurs de pavot à limiter leurs activités. La violence incessante a divisé le pays en différentes zones de dissension politique et religieuse. La milice s'est installée dans certaines de ces zones ou régions et semble dans quelques cas exercer un certain contrôle sur la production et la distribution d'opiacés.

Les installations de raffinage, qui sont partiellement contrôlées par des organisations d'insurgés, se trouvent surtout à Zahlé. On y transforme de l'opium libanais et de l'opium importé de l'Asie du Sud-Ouest en héroïne dont la plus grande partie est exportée aux marchés internationaux. En dépit de l'étendue de la toxicomanie dans ce pays, la demande locale n'a pas dépassé l'offre. En 1988, les laboratoires libanais ont raffiné environ 5 tonnes d'héroïne dont 3 à partir de pavot à opium local. Il y a plusieurs années, les laboratoires de conversion se trouvaient à l'extérieur du Liban ou bien étaient dirigés par des chimistes étrangers engagés à cette fin, en particulier dans la région de Beyrouth. En raison de l'expansion continue de la production d'héroïne, d'autres raffineries font leur apparition au Liban, en particulier près des régions de production, telles que la vallée de la Bekaa.

L'agriculture au Liban se concentre dans une zone d'environ 250 000 hectares, le long de la vallée et de la plaine de la Bekaa. On cultive surtout des fruits, des légumes, des céréales, des olives et du tabac. Les cultures de pavot à opium illicites sont parsemées entre les diverses cultures licites. En 1988, la zone de culture du pavot s'étendait sur 2 000 hectares. Le pavot à opium se cultive surtout au centre et au nord de la vallée et en particulier dans les régions de Hermel, Baalbek et Zahlé. Le climat de la vallée de la Bekaa est idéal pour cette forme de culture, surtout le long des pentes de l'est et du sud où il fait extrêmement chaud et l'air est très sec.

Les sites pour la culture printanière de la marihuana servent à la culture du pavot à partir d'octobre. La rotation des cultures contribue à l'exploitation complète des champs. Outre la zone de sécurité d'Israël au sud et l'enclave chrétienne du Liban, 65 p. 100 du territoire est occupé par la Syrie. En effet, il y a apparemment une

politique de laissez-faire dans les régions de culture, où l'occupation n'a pas dissuadé la production et le trafic de la drogue.

▶ Mexique et Amérique centrale

Jusqu'à tout récemment, le Mexique était considéré comme le seul producteur d'opium en Amérique. Cependant, selon les renseignements, le Guatemala s'est aussi mis à cette culture et devient un important pays source. L'opium brut cultivé au Guatemala est transporté au Mexique pour y être traité et raffiné en héroïne. En 1988, le Guatemala a produit environ 7 tonnes d'opium, contre seulement 2,4 tonnes en 1987. Au Mexique, la situation est demeurée stable et la production d'opium serait de 45 à 55 tonnes comme en 1987.

En dépit de la destruction de 100 hectares de champs de pavot au Guatemala en 1988, il y avait 810 hectares en culture dans les provinces de Quiche et Huehuetenango, principalement le long de la frontière mexicaine. Les trafiquants mexicains jouent un rôle important dans la production d'opium au Guatemala, car ils fournissent des graines, des armes, des engrais et même des marchés aux fermiers. Outre le matériel d'irrigation, les Mexicains fournissent des toiles de plastique servant à camoufler les champs de pavot lorsque passent des avions vaporisant de l'herbicide.

Étant donné l'isolement de ces régions et l'absence d'une infrastructure économique solide, l'efficacité de l'intervention gouvernementale est limitée. En dépit du problème de la culture du pavot à opium, les stupéfiants illicites ne semblent pas occuper une place importante dans l'économie ou les exportations du Guatemala. Le pavot à opium constitue une source de revenu dans les zones montagneuses isolées où les habitants ne jouent qu'un rôle marginal dans l'économie et la politique de la société guatémalienne. Les paysans indiens qui cultivent une grande partie du pavot au Guatemala ont pu tripler leurs revenus grâce à la production et au trafic de l'opium.

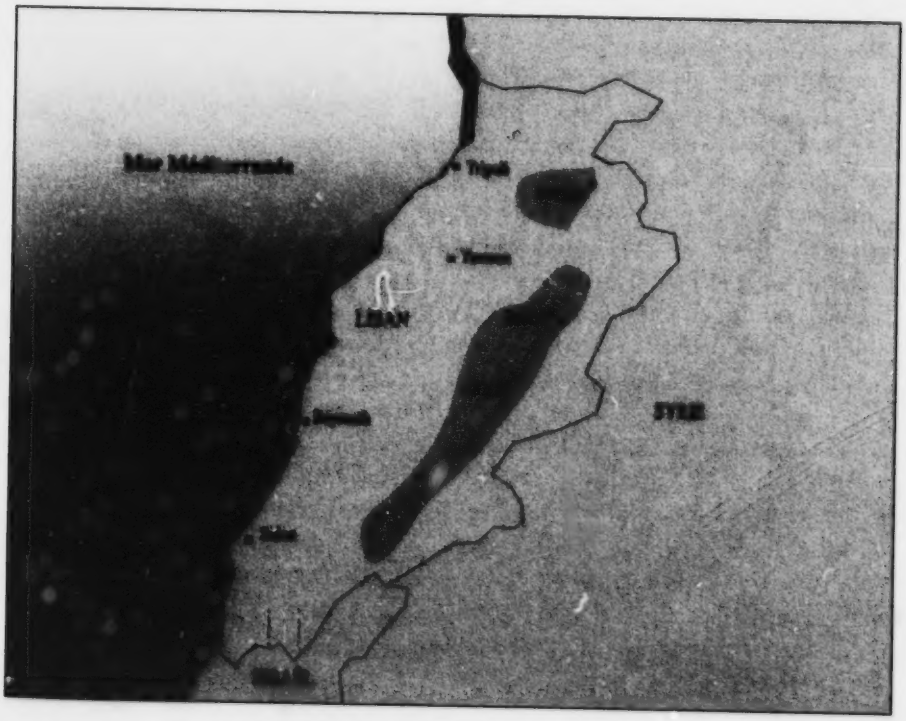

◀ **Figure nº 10**

Régions de culture du pavot à opium au Liban en 1988

En 1988, environ 5 tonnes d'héroïne ont été importées illégalement du Mexique aux États-Unis et 292 kilos d'héroïne mexicaine ont été saisis le long de la frontière du sud-ouest des États-Unis. Une quantité négligeable de cette drogue aurait été détournée vers le marché canadien. Cependant, un bouleversement général des routes d'acheminement de l'héroïne serait nécessaire pour que l'héroïne du Mexique devienne un problème grave pour le Canada. L'absence d'héroïne mexicaine sur le marché illicite canadien peut s'expliquer par une combinaison de faits, entre autres, la préférence des toxicomanes canadiens envers l'héroïne asiatique, le faible taux d'immigration en provenance du Mexique et l'absence de filière canado-mexicaine, ou simplement l'emplacement géographique des États-Unis à titre de tampon et d'important consommateur.

Les zones de production ont toujours été concentrées dans les trois États suivants du nord du Mexique : Sinaloa, Chihuahua et Durango. Les rapports de 1988 confirment les renseignements de l'année précédente selon lesquels les zones de culture s'étendaient aux régions lointaines du sud du pays, c'est-à-dire, les États de Jalisco, Michoacan, Nayarit, Guerrero, Oaxaca, Chiapas et Veracruz. Le Mexique a toujours produit deux récoltes de pavot à opium par année : la première au cours de la période de juin à août et la seconde, d'octobre à décembre. Toutefois, la présence de systèmes d'irrigation dans les champs de pavot à opium des États de Chihuahua, Durango, Sinaloa et Guerrero pourrait indiquer l'existence de cycles de culture pendant toute l'année. De 4 500 à 5 500 hectares de champs de pavot auraient échappé à la destruction.

Les fermiers montagnards qui cultivent des terres relativement petites sont le pivot de la production de pavot à opium du Mexique. Ils ont recours aux méthodes de culture traditionnelles ainsi qu'aux techniques perfectionnées introduites par les trafiquants. Les méthodes les plus primitives sont surtout employées dans les hauteurs et les régions très isolées. On a remarqué l'utilisation des semis

Figure nº 11 ▶

Régions de culture du pavot à opium au Mexique et en Amérique centrale en 1988

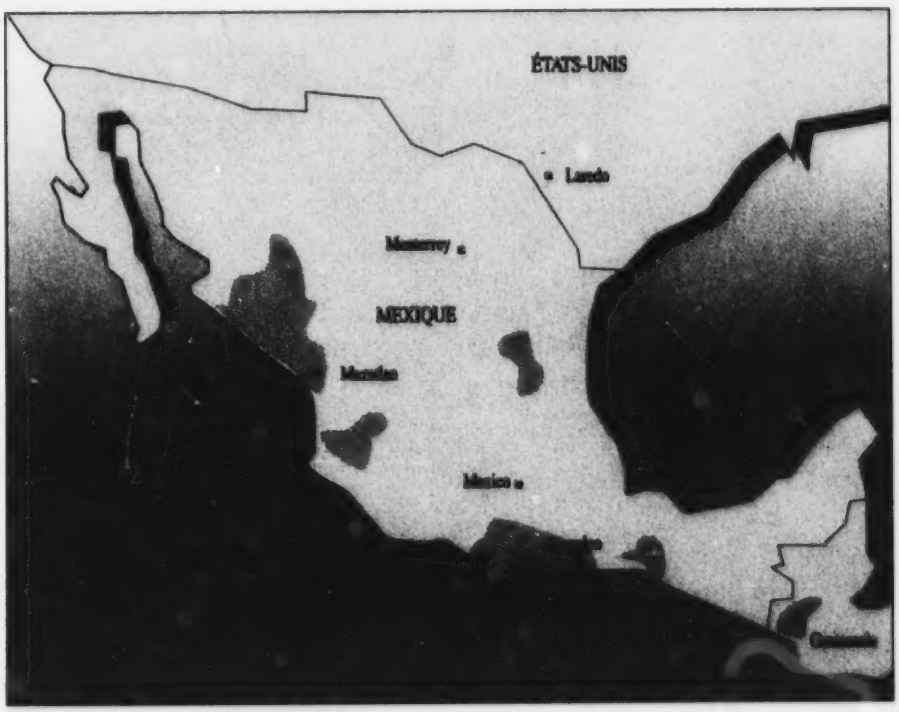

en 1988. Après la germination, on transplante les jeunes plants dans les champs. La majorité des champs se trouvent encore sur les versants abrupts des ravins. Les trafiquants offrent de l'argent, et ont parfois recours aux menaces pour inciter les fermiers à cultiver le pavot.

Les installations de raffinage sont surtout contrôlées par des organisations de trafic de longue date qui traitent l'héroïne brune mexicaine et l'héroïne «black tar», moins raffinée, dans des laboratoires rudimentaires. Les raffineries sont situées un peu partout dans les régions de culture et sont faciles à réinstaller. Il arrive souvent qu'une raffinerie soit mise sur pied pendant la période de la récolte pour être démontée une fois la saison terminée. Les autorités mexicaines ont signalé la saisie de huit laboratoires en 1988 contre quatre en 1987.

▶ Les routes de la contrebande

▶ Sud-Est asiatique

Les réseaux de trafiquants du Sud-Est asiatique sont solidement implantés sur le marché canadien des stupéfiants, où il est peu probable que la demande dépasse l'offre dans un avenir prévisible. En 1988, la part du marché canadien de l'héroïne détenue par le Triangle d'or a atteint un niveau inégalé depuis plusieurs années.

L'opium récolté du pavot cultivé dans les champs de la Thaïlande, du Myanmar et du Laos, est expédié dans les raffineries, qui se trouvent principalement le long des frontières internationales, pour la transformation en héroïne aux fins de consommation locale ou d'exportation. Les raffineries, qui sont souvent situées dans un rayon d'un mille des centres de production, préparent le produit final qui sera expédié vers les centres de consommation via des routes variées et difficiles. Les modes de transport utilisés sont plus modernes une fois que l'héroïne a quitté la brousse du Triangle d'or et arrive dans les zones urbaines en vue d'être exportée. Les envois sont généralement transportés par des bêtes de somme et des porteurs et sont ensuite transférés sur des motocyclettes, des camions pour le transport des billots et à peu près tous les genres d'automobiles et de véhicules commerciaux.

En raison des organisations de trafiquants en Thaïlande, notamment à Bangkok, ce pays continue d'être une importante filière d'acheminement des opiacés du Triangle d'or. Des envois de plusieurs kilogrammes quittent le pays par avion, par véhicule et par chalutier. En 1988, le tourisme en Thaïlande a atteint un niveau record; plus de 4,5 millions de personnes ont visité le pays, dont environ 100 000 Canadiens. L'intérêt accru des étrangers a engendré une foule d'ententes pour les transporteurs commerciaux ainsi que l'accroissement du va-et-vient du fret aérien et maritime entre la Thaïlande et plusieurs pays, y compris le Canada. En raison d'une accumulation importante des conteneurs sur les quais à Bangkok, on envisage l'aménagement d'un port et d'installations de conteneurs dans le sud de la Thaïlande sur la côte de la mer de Chine méridionale. L'héroïne dissimulée dans la marchandise ou transportée par des passeurs sur leur propre personne entre également au Canada. Les trafiquants d'opiacés de la région du Triangle d'or contrôlent surtout le marché en entretenant des rapports avec les Triades et d'autres sociétés secrètes et des liens avec toutes les grandes villes un peu partout dans le monde. En raison de l'exode actuel des citoyens de Hong Kong, la présence des Chinois à Bangkok et le contrôle exercé par ceux-ci semblent avoir augmenté considérablement.

La situation politique et socio-économique influe non seulement sur la production d'opium, mais également sur le mouvement et le trafic des opiacés destinés aux marchés internationaux. Durant les troubles survenus au Myanmar en 1988, divers groupes d'insurgés ont concentré leurs efforts sur le contrôle des routes de la contrebande plutôt que sur le renversement ou la déstabilisation du gouvernement. Ces groupes ont entravé

grandement les activités de répression déployées aux postes frontières et dans les ports. Au Laos, les opiacés sont vendus à des intermédiaires thaïlandais ou étrangers et sont ensuite expédiés vers les marchés internationaux par voie des ports en Thaïlande. Selon nos renseignements, les opiacés laotiens transitent également au Viêt-nam, notamment au port de Da Nang.

Subissant les pressions des autorités thaïlandaises, les trafiquants d'héroïne acheminent maintenant leurs envois du Myanmar en passant par les provinces chinoises limitrophes de Yunnan, Guangxi et Guangdong, vers le sud à Guangzhou pour finalement aboutir à Hong Kong. Le voyage de Myanmar à Hong Kong est beaucoup plus long que le passage via la Thaïlande et la mer de Chine méridionale, mais il est moins coûteux et les risques sont moins grands. En raison d'une plus grande liberté de circulation aux frontières de la République populaire de Chine, cette route est devenue plus importante en 1988. Selon certaines sources, plus de 50 p. 100 de l'héroïne du Triangle d'or qui parvient à Hong Kong transite en Chine, à destination des marchés internationaux. Même si environ 25 tonnes d'opium brut du Myanmar sont passées par le sud de la Thaïlande, 40 à 50 tonnes d'opium auraient été transportées en Chine et en Inde ou acheminées vers les marchés internationaux. Par suite de l'amélioration des rapports entre la Thaïlande et le Laos, les trafiquants thaïlandais ont plus facilement accès au Laos et peuvent alors s'occuper d'expédier la drogue à Hong Kong via le Cambodge, le Viêt-nam et Guangzhou.

La région du Triangle d'or touche l'Inde à l'est et le Croissant d'or à l'ouest. Les États indiens de l'est, notamment Arunachal, Nagaland, Manipur et Mizoram sont limitrophes de Myanmar. Selon nos renseignements, les trafiquants d'héroïne dans l'État Kachin du Myanmar ont profité des troubles politiques dans le Myanmar pour accroître l'exportation d'héroïne en Inde. La possibilité de profits de l'ordre de 700 p. 100 favorise énormément l'introduction de l'héroïne en Inde. Selon les rapports, les nombreuses patrouilles effectuées par les autorités du Myanmar dans le nord et par les autorités thaïlandaises dans le sud ont amené l'établissement d'une nouvelle route qui traverse la frontière entre l'Inde et le Myanmar et qu'on appelle route Tamu (Myanmar)-Imphal (Inde).

L'anhydride acétique de l'Inde continue d'être introduit dans le Myanmar en vue d'être utilisé dans les laboratoires d'héroïne. Les trafiquants continuent également de transporter le précurseur chimique de l'Inde par radeaux sur le fleuve Chindwin jusqu'à Mandalay dans le Myanmar. L'anhydride acétique est toujours interdit dans la zone de 100 kilomètres de largeur qui s'étend le long de la frontière entre l'Inde et le Myanmar. À Manipur seulement, les autorités ont intercepté en l'espace d'un mois plus d'anhydride acétique qu'il en aurait fallu pour répondre aux besoins légitimes de l'État pour toute une année. Les agents de sécurité des frontières ont proposé de restreindre la libre circulation des membres des tribus entre l'Inde et le Myanmar et d'utiliser un système de cartes d'identité dans les villages frontaliers. En 1988, le gouvernement indien a promulgué des ordonnances sur la prévention du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, lesquelles permettent d'assurer des mesures de prévention contre des activités illicites à l'intérieur du pays. En 1988, il a également promulgué des lois afin de contrôler rigoureusement la fabrication de l'héroïne, ainsi que des règlements afin de régir la production et le mouvement de l'anhydride acétique.

La Malaysia continue d'être mêlée au commerce des opiacés du Sud-Est asiatique en tant que pays de consommation et filière d'acheminement de la drogue destinée à l'étranger. L'héroïne n° 3 est transformée en Malaysia tandis que l'héroïne n° 4 ne fait qu'y transiter. Comme dans le passé, la morphine et l'héroïne base en provenance de

la Thaïlande sont introduites au pays et transformées en héroïne nº 3 aux fins de consommation locale pour les quelques 100 000 héroïnomanes du pays ou aux fins d'exportation à Singapour, en Europe et en Australie. Les raffineries d'héroïne sont petites, simples et transportables. En 1988, on en a saisi cinq à Penang, Kuala Lumpur et Jahore Bahru. L'héroïne nº 4 en provenance de la Thaïlande et du Myanmar, qui a transité en Malaysia en 1988, était destinée exclusivement au marché occidental. L'opium brut est également introduit en Malaysia depuis le nord et est destiné à la consommation locale et aux marchés d'Indonésie, de Singapour et de Hong Kong.

Les méthodes utilisées par les trafiquants en vue d'introduire les opiacés du Triangle d'or en Malaysia sont demeurées sensiblement les mêmes. En raison de l'accessibilité des voies aérienne et maritime entre la Thaïlande et la Malaysia, les trafiquants continuent d'introduire des envois en Malaysia en utilisant diverses méthodes, y compris des compartiments secrets dans les véhicules automobiles. Les plantations de caoutchouc et de canne à sucre le long de la frontière malayo-thaïlandaise offrent un excellent camouflage, la plupart des activités en matière de trafic étant effectuées à la faveur de la nuit. Des récoltes exceptionnelles dans la région du Triangle d'or en 1988 ont permis de satisfaire à la demande régionale. De plus, malgré les saisies records d'héroïne en Malaysia, qui représentent plus de 300 kilogrammes, les approvisionnements sont demeurés abondants au pays.

Les trafiquants de la Malaysia ont tiré parti des grand-routes qui relient les communautés de Kota Baharu, Rantau Panjang et Tanah Merah dans l'État de Kelantan sur la côte est à la grande route est-ouest dans le nord de la Malaysia occidentale. De plus, les sentiers qui partent de ces routes facilitent encore plus l'accès aux zones frontalières. Toutefois, l'intensification des mesures répressives à la frontière malayo- thaïlandaise se poursuit, ce qui amène les trafiquants à utiliser plutôt la voie maritime. Satun (Thaïlande) demeure le principal point de départ des bateaux khlongs qui naviguent dans les eaux occidentales entre la Thaïlande et la Malaysia.

La plupart des fournisseurs qui se livrent en Malaysia au commerce des stupéfiants du Triangle d'or viennent des districts de Sadao, Satun, Betong et Golok dans le sud de la Thaïlande. Ils entrent en Malaysia en passant par les États frontaliers de Perlis, Kedah et Perak. L'île de Penang en Malaysia demeure le centre opérationnel des trafiquants chinois qui contrôlent le trafic de drogue en Malaysia.

En raison de sa situation géographique, Singapour constitue un lieu de transbordement idéal pour les opiacés du Triangle d'or et du Croissant d'or destinés au marché occidental. L'héroïne qui arrive à Singapour provient généralement du Sud-Est asiatique et est introduite partout en Malaysia par voies maritime, aérienne et terrestre. Parmi les modes de transport utilisés pour l'expédition d'héroïne du Sud-Ouest asiatique en moins grande quantité, on emploie principalement le bateau et les vols directs.

L'Indonésie a toujours constitué une filière d'acheminement des opiacés du Triangle d'or. En 1988 toutefois, son rôle en tant que point de transit s'est accru. Les peines sévères imposées en Thaïlande, en Malaysia et à Singapour pour les infractions reliées aux drogues ont amené les trafiquants à se tourner de plus en plus vers l'Indonésie comme filière d'acheminement des stupéfiants. Les opiacés transitent au pays via Penang (Malaysia). Ils sont également introduits via le nord du Sumatra avant d'être transportés par voies terrestre et maritime à Surabaya, Bali et Djakarta. On utilise souvent des marins et des pêcheurs indonésiens pour transporter la drogue au-delà des frontières. De plus, parce que l'Indonésie compte 13 000 îles, diverses routes peuvent être utilisées par les opérateurs de yachts privés pour transporter les stupéfiants.

À cause des importants liens commerciaux et sociaux actuels entre Hong Kong et la côte Ouest du Canada, l'importation de l'héroïne du Triangle d'or pourrait continuer de s'accroître. Le nombre accru de citoyens de Hong Kong, qui émigrent en Amérique du Nord, favorise les rapports avec l'étranger. Hong Kong constitue la plaque tournante pour l'acheminement de l'héroïne du Sud-Est asiatique. Les installations portuaires, l'aéroport international et le centre financier de cette colonie se prêtent bien à l'entreposage, à la préparation, à l'organisation et au transport des envois d'héroïne en Amérique du Nord et ailleurs.

Même si une partie de l'héroïne du Sud-Ouest asiatique transite à Hong Kong, les opiacés du Triangle d'or demeurent la principale source d'approvisionnement pour Hong Kong. Comme on l'a déjà mentionné, l'importance de la Chine en tant que filière d'acheminement des stupéfiants du Sud-Est asiatique s'est accrue en 1988. Les incidents de contrebande par des passeurs voyageant à bord de lignes aériennes et par des importations transfrontalières via la Chine ont été plus fréquents au cours de l'année. Les chalutiers thaïlandais continuent de poser un problème vu la quantité importante d'opiacés qu'ils peuvent transporter à un moment donné. Toutefois, en 1988, ils ont été un peu délaissés pour la «route de Chine» qui est de plus en plus populaire.

Comme suite à la forte demande d'héroïne n° 4 dans les pays occidentaux, les activités à Hong Kong sont maintenant axées uniquement sur l'importation de cette forme d'héroïne raffinée relativement pure. Même si une partie de l'héroïne n° 4 est reconvertie en héroïne n° 3 en vue de satisfaire à la demande locale, cette forme d'héroïne ayant été adoptée par la plupart des héroïnomanes du Sud-Est asiatique, l'héroïne n° 4 est surtout exportée en Europe, en Australie et en Amérique du Nord. L'héroïne n° 4 a remplacé l'héroïne base en vue de la conversion en héroïne n° 3 à Hong Kong. En 1988, on a saisi à Hong Kong onze laboratoires de conversion de l'héroïne n° 4 en héroïne n° 3, alors qu'une seule saisie avait été effectuée au cours de l'année précédente.

▶ Sud-Ouest asiatique

En 1988, le Croissant d'or n'a pas accaparé une part aussi importante du marché canadien de l'héroïne qu'on l'avait prévue. Toutefois, il constitue toujours une source importante de l'héroïne au Canada. Même si on pouvait se procurer facilement de l'héroïne du Sud-Est asiatique sur le marché canadien, la part du marché de l'héroïne provenant du Sud-Ouest asiatique pourrait s'accroître, selon la préférence des héroïnomanes et l'ingéniosité des groupes de trafiquants. Tout semble indiquer que la présence de stupéfiants du Sud-Ouest asiatique en Amérique du Nord et tout particulièrement en Europe continuera de s'accroître.

Le chaos qui a régné en Afghanistan, au Pakistan et en Iran au cours de la dernière décennie a contribué grandement à favoriser le commerce des opiacés. Selon les rapports de renseignements, en 1988, une grande quantité de stupéfiants a traversé les frontières entre l'Iran et l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan, et l'Afghanistan et le Pakistan. Les cultivateurs de Pushtan en Afghanistan ont vendu leurs stupéfiants raffinés à des inter-

Figure n° 12 ▶

Sources de l'héroïne sur le marché canadien de 1984 à 1988

Région	1984	1985	1986	1987	1988
Asie du Sud-Est	66 %	72 %	71 %	63 %	78 %
Asie du Sud-Ouest	34 %	28 %	29 %	37 %	22 %
Mexique et Amérique centrale	Négligeable	Négligeable	Négligeable	Négligeable	Négligeable
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

médiaires appartenant à leur groupe ethnique dans la province de la Frontière du Nord-Ouest au Pakistan. Ce commerce traditionnel fait partie intégrante des traditions tribales et familiales. En raison de l'emplacement stratégique des bazars, des routes établies de longue date, de la proximité des zones de culture aux raffineries ainsi que des obstacles rencontrés par les autorités, l'Afghanistan et le Pakistan continuent de favoriser grandement les trafiquants.

Une fois récolté, l'opium est transporté par chameau, âne et caravane humaine des régions de culture aux laboratoires. Depuis ces laboratoires, l'héroïne du Croissant d'or est introduite sur les marchés internationaux via diverses routes. Elle est expédiée à l'ouest par voie terrestre via la frontière irano-afghane jusqu'en Iran, ensuite à l'est en Turquie et à Istanbul et finalement en Europe via la route des Balkans. Sur la route de l'est, des envois passent la frontière indo-pakistanaise par voie terrestre pour aboutir dans les États indiens de Rajasthan, du Pendjab et de Jammu-et-Cachemire. L'héroïne est ensuite transportée à New Delhi ou Bombay, les deux principaux points de transit de la drogue destinée aux pays européens et africains. La drogue est également transportée depuis la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan par une route au sud de Karachi qui compte des ports et des aéroports importants. Enfin, selon nos renseignements, l'héroïne du Croissant d'or transite à Samarkand en Asie centrale soviétique et dans les ports de la Baltique en vue d'être expédiée vers l'Europe. On signale également l'utilisation de nouvelles routes aériennes vers l'Europe via Moscou.

Le fait que l'Inde est située à proximité de la région du Croissant d'or, et tout particulièrement du Pakistan, continue d'engendrer un flot important d'héroïne. La frontière indo-pakistanaise s'étend sur 3 300 kilomètres. Jusqu'à récemment, la frontière de l'État du Pendjab se prêtait bien à la contrebande de l'or et des stupéfiants. Toutefois, en raison de l'intensification des mesures de sécurité dans l'État du Pendjab au cours des dernières années, certaines routes passent maintenant par les États de Rajasthan et de Jammu-et-Cachemire. Les secteurs de Ganganagar, Bikaner, Jaisalmer et Barmer dans l'État de Rajasthan sont maintenant les secteurs qui se prêtent le plus au trafic en raison de leurs terrains plats, de l'efficacité des routes ferroviaires, et de la facilité de passage aux frontières où l'on trouve des terres agricoles de part et d'autre de celles-ci. Le désert de Rajasthan permet également de franchir facilement une frontière qui n'est pas bien délimitée à cet endroit particulier.

En raison de l'intensification des mesures antidrogue dans les États balkaniques le long de la route vers l'ouest depuis la région du Croissant d'or, l'héroïne destinée aux marchés occidentaux va vraisemblablement passer davantage par l'Inde. Les possibilités de réalisation de cette prévision sont d'autant plus grandes étant donné que le retrait de l'armée soviétique de l'Afghanistan va donner plus de liberté d'action aux réfugiés aux frontières.

Malgré des mesures de contrôle rigoureuses prises le long de la route des Balkans, l'Autriche, la Turquie et la Yougoslavie sont demeurées d'importants pays de transit pour l'héroïne du Sud-Ouest asiatique. D'après des renseignements et des données sur les saisies, plus de la moitié de l'héroïne consommée en Europe en 1988 a franchi ce pont terrestre vers l'ouest. Selon des sources, environ deux tonnes d'héroïne du Croissant d'or auraient été introduites en Europe par voie terrestre.

La morphine et l'héroïne produites en Afghanistan, en Iran et au Pakistan entrent en Turquie depuis l'Iran. De grandes quantités d'héroïne et de morphine base

traversent la région frontalière du sud-est de la Turquie, tandis que le trafic de drogues en échange d'espèces ou parfois d'armes s'y poursuit. Le vaste réseau routier, le port et l'aéroport d'Istanbul relient la ville à l'Europe et en font le point de transit à l'intérieur de la Turquie. L'Autriche a conservé son importance en tant que point de transit et de stockage de l'héroïne en raison de la demande européenne, de l'approvisionnement abondant d'opiacés du Sud-Ouest asiatique et de l'emplacement de l'Autriche le long de la route des Balkans. L'héroïne transite également en Autriche par voie aérienne et ferroviaire depuis des lieux de transbordement importants comme Karachi et Bombay. En général, les trafiquants semblaient préférer le transport terrestre, surtout par camion cautionné en vue d'éviter des contrôles rigoureux aux frontières. Le mouvement de l'héroïne à l'intérieur du pays est surtout contrôlé par des organisations étrangères de trafiquants.

Les Pays-Bas sont demeurés en 1988 un important centre de trafic de stupéfiants en Europe. L'héroïne provenant du Sud-Ouest et du Sud-Est asiatique continue d'y entrer et d'être introduite au Canada depuis Amsterdam et les ports de Rotterdam et d'Anvers.

En 1988, on a commencé à utiliser des routes indirectes via les pays africains. Le Nigeria continue d'être un important pays de transit pour les opiacés du Sud-Ouest asiatique destinés principalement aux marchés européen et nord-américain. Toutefois, une petite partie des envois servent aux fins de consommation locale. En raison de l'intensification des mesures de sécurité à l'aéroport de Lagos au Nigeria, certains envois d'héroïne ont été détournés vers d'autres villes de l'Afrique de l'Ouest avant de parvenir au Nigeria par voie terrestre. Brazzaville au Congo est devenue un important point de transit pour l'héroïne provenant de l'Inde.

Le recours accru aux passeurs nigérians était manifeste en 1988. La particularité de ces passeurs est qu'ils habitent un pays qui n'est pas à proximité d'une source en opiacés. En partant du Nigeria, ils se rendent au sous-continent indien pour obtenir l'héroïne et la transporter vers les marchés occidentaux. De plus, certains criminels au sein des groupes d'émigrés nigérians dans les villes européennes et américaines forment un réseau international idéal de distribution.

En 1988, le Népal a été souvent utilisé comme lieu d'acheminement de l'héroïne produite au Pakistan et dans le Triangle d'or, une partie de la drogue étant expédiée via l'Inde à l'étranger. L'héroïne qui provient de l'Afghanistan et du Pakistan entre au Népal depuis l'Inde et est ensuite acheminée à New Delhi. Depuis la région du Triangle d'or, l'héroïne est acheminée à Assam en Inde, à Bhutan et dans l'est du Népal. Selon des évaluations préliminaires, le trafic des stupéfiants s'est intensifié suite à l'ouverture en 1989 d'un nouveau terminal international à l'aéroport de Katmandou.

L'an dernier, la République fédérale d'Allemagne avec ses aéroports, ses ports et ses frontières ouvertes est demeurée un important lieu de trafic et de transbordement. L'aéroport de Francfort continue d'être un important point de transit pour l'héroïne destinée au Canada. La tendance relative à l'accroissement de la quantité d'héroïne provenant de l'Afrique de l'Ouest, notamment du Nigeria, s'est poursuivie en 1988, nombre de Nigérians passant par Francfort pour se rendre au Canada.

Le Royaume-Uni constitue un point de transit primordial des drogues illicites destinées au Canada. La région de Londres en particulier est demeurée un lieu de transit, de stockage et de distribution des stupéfiants en Europe de l'Ouest. Les

◄ **Figure n° 13**

Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1988

envois de l'Inde, du Pakistan, du Sud-Est asiatique et du Moyen-Orient parviennent au Canada via le Royaume-Uni. L'Afrique de l'Ouest, la Turquie et Chypre constituent également d'importantes filières pour l'acheminement de la drogue au Royaume-Uni.

▶ Liban

L'augmentation importante de la quantité d'opiacés produits au Liban en 1988 est attribuable au fait que les organisations de trafiquants ont tiré amplement parti des graves problèmes en matière de sécurité qui existent au pays. Le Liban constitue non seulement un important pays producteur mais aussi un point de transit pour l'héroïne du Sud-Ouest asiatique.

Son rôle en tant que pays de transit est relié grandement à la situation politique et militaire qui change constamment. Le long de la côte libanaise qui s'étend sur 200 kilomètres, on trouve des ports importants, entre autres Beyrouth, Sidon, Tyre, Junieh et Tripoli. On trouve également plusieurs ports plus petits ainsi que des ports clandestins qui, en fait, ne sont que de simples quais avec des jetées en béton. De nombreux ports au Liban, tant légitimes que clandestins, sont sous le contrôle de divers groupes militaires qui continuent de lutter pour le pouvoir.

Les marins qui travaillent sur des long-courriers dans les ports légaux du Liban sont souvent recrutés en tant que passeurs d'héroïne. La contrebande depuis Beyrouth se fait aussi par avion commercial effectuant des liaisons avec d'autres villes d'Europe et du Moyen-Orient. Un autre moyen de transport utilisé par les passeurs est le traversier qui relie le port de Junieh à Larnaka (Chypre). Les passeurs libanais transportent souvent l'héroïne à l'intérieur

Figure nº 14 ▶

Prix de l'héroïne de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest aux étapes successives du trafic en 1988

Héroïne de l'Asie du Sud-Est		
Fermier	10 kilos d'opium	1 000 à 1 600 $
Laboratoire (Triangle d'or)	1 kilo d'héroïne no 4 (pure)	3 000 à 4 500 $
Centre de distribution (Bangkok)	1 kilo d'héroïne no 4 (pure)	5 000 à 8 000 $
Canada	1 kilo d'héroïne no 4 (pure)	120 000 à 200 000 $
	1 once (28 g) d'héroïne no 4 (pure)	6 000 à 20 000 $
	1 g d'héroïne no 4 (pure)	1 000 $
	1 capsule d'héroïne no 4 (5 à 6 % pure)	35 à 100 $
Héroïne de l'Asie du Sud-Ouest		
Fermier	10 kilos d'opium	550 à 1 000 $
Laboratoire (Croissant d'or)	1 kilo d'héroïne (pure)	2 000 à 4 700 $
Centre de distribution (Europe)	1 kilo d'héroïne (pure)	50 000 à 90 000 $
Canada	1 kilo d'héroïne no 4 (pure)	120 000 à 200 000 $
	1 once (28 g) d'héroïne no 4 (pure)	6 000 à 20 000 $
	1 g d'héroïne no 4 (pure)	1 000 $
	1 capsule d'héroïne no 4 (5 à 6 % pure)	35 à 100 $

Nota : Les prix de l'héroïne au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

de leur corps, soit en l'ingérant soit en l'insérant dans les orifices corporelles.

La Syrie demeure un important lieu de transbordement des opiacés du Liban. De plus, les ressortissants syriens se livrent au trafic de l'héroïne produite dans la région du Triangle d'or, laquelle est destinée à l'Égypte, à l'Europe et à l'Amérique du Nord. En plus d'être un lieu de trafic, la Syrie constitue un centre de raffinage de l'héroïne avec ses laboratoires concentrés dans la région d'Alep et d'autres activités de traitement dans la région d'Homs. Les opiacés raffinés sont expédiés de la Syrie par mer et par air.

L'Égypte constitue un important consommateur d'opium brut libanais et de plus en plus, un important lieu de transbordement de l'héroïne destinée à l'Europe et à l'Amérique du Nord. L'héroïne arrive de la Syrie et du Liban ainsi que de plusieurs sources du Sud-Est et du Sud-Ouest asiatique.

Chypre et la Grèce constituent un maillon essentiel de la filière d'acheminement de l'héroïne au Moyen-Orient, surtout en raison de leur situation géographique par rapport à l'Europe et à l'Amérique du Nord. La Grèce tout particulièrement constitue un important point de transit, avec son long littoral et ses îles peu peuplées où l'on trouve de vastes installations pour les commerçants. Chypre est connue par les trafiquants comme étant un centre d'acheminement.

▶ Mexique et Amérique centrale

En 1988, l'introduction de l'héroïne mexicaine au Canada continue d'être régie par les relations qui existent entre le Mexique et les États-Unis. Plusieurs facteurs traités dans la partie précédente (voir «La situation dans les pays sources») semblent expliquer pourquoi on retrouve peu d'héroïne mexicaine sur le marché canadien. Toutefois, selon le *National Narcotics Intelligence Consumers Committee Report* de 1988, le Mexique n'est plus la plus importante source d'approvisionnement de l'héroïne destinée aux États-

Unis. La recrudescence de la consommation et de l'approvisionnement de l'héroïne du Sud-Est asiatique, en particulier sur la côte Est, a engendré une prédominance générale de l'héroïne du Sud-Est asiatique sur l'héroïne mexicaine et l'héroïne du Sud-Ouest asiatique. La région de New York aurait le plus grand nombre d'héroïnomanes aux États-Unis. Les réseaux de trafic mexicains ont réagi en concentrant leurs activités sur les marchés régionaux, et tout particulièrement dans les régions de la côte Ouest et du Sud-Ouest américain.

L'héroïne mexicaine qui arrive sur les marchés illicites dans l'Ouest canadien transiterait généralement sur la côte Ouest des États-Unis. Même si les données sur les saisies indiquent une faible quantité d'héroïne mexicaine au Canada en 1988, les renseignements et les enquêtes continuent de confirmer sa présence au pays.

▶ Canada

Le crime organisé est demeuré un lien crucial entre le trafic international de drogue et les réseaux de trafic canadiens. Les organisations basées à Vancouver, Toronto et Montréal sont demeurées les principaux exportateurs et distributeurs des stupéfiants provenant surtout du Sud-Est et du Sud-Ouest asiatique et du Moyen-Orient. Les organisations criminelles chinoises à Vancouver demeurent les principaux distributeurs de l'héroïne du Sud-Est asiatique destinée à la Colombie-Britannique et aux provinces des Prairies, même si des groupes semblables à Toronto et à Montréal jouent un rôle de plus en plus important. L'héroïne du Sud-Ouest asiatique continue d'être acheminée directement dans l'Est canadien et est introduite via Montréal et Toronto par des groupes criminels iraniens, pakistanais, italiens et chinois. Les organisations criminelles libanaises basées à Montréal et à Toronto continueraient de veiller à l'importation et à la distribution de l'héroïne libanaise. Des particuliers et des groupes plus petits et moins bien organisés se livrent à l'importation de petites quantités d'héroïne à des fins de consommation personnelle et de trafic à l'échelle locale.

Les envois d'héroïne qui arrivent à Vancouver, Montréal et Toronto sont distribués aux fins de consommation locale ou acheminés aux États-Unis. L'importance de Toronto en tant que lieu de transbordement s'est accrue en 1988, le nombre d'envois provenant de l'étranger et destinés aux États-Unis et tout particulièrement à New York ayant augmenté. Un réseau de trafiquants chinois très bien organisé, qui importait l'héroïne du Triangle d'or, a été démantelé par la G.R.C. à Toronto. Ayant de nombreux contacts partout aux États-Unis, cette organisation utilisait Toronto comme point de transit pour l'héroïne destinée au marché américain. L'héroïne entrait au Canada via Toronto ou Vancouver et était soit expédiée par avion commercial soit dissimulée dans des vêtements de contrebande et des compartiments secrets dans les bagages. Des complices américains traversaient alors la frontière canado-américaine avec l'héroïne dissimulée dans leur véhicule particulier.

Au début de 1989, les autorités américaines ont saisi plus de 370 kilogrammes d'héroïne du Sud-Est asiatique et plusieurs millions de dollars à New York. Il s'agissait de la plus importante saisie d'héroïne effectuée aux États-Unis. L'enquête a révélé qu'un réseau international de contrebande avait importé plusieurs envois d'héroïne à New York, utilisant Toronto et Vancouver comme points de transbordement. On a procédé à des arrestations à Hong Kong, aux États-Unis et au Canada.

Malgré les risques élevés de détection, une grande partie de l'héroïne introduite au Canada par des passeurs et par fret - que l'héroïne ait été destinée au Canada ou aux États-Unis – a transité dans les aéroports internationaux canadiens. La poste aérienne

Figure n° 15 ▶

Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1988

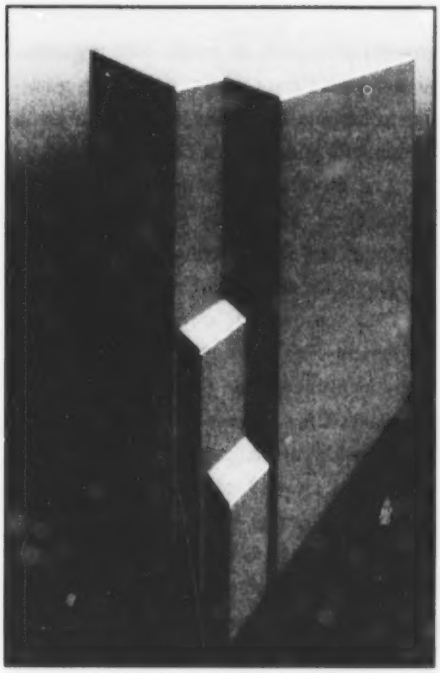

continue d'être populaire auprès des trafiquants. On évalue à 88 p. 100 le pourcentage des envois d'héroïne arrivés au Canada par avion au cours de 1988, à 8 p. 100, l'héroïne entrée au pays par voie terrestre et à 4 p. 100 les envois maritimes. Ces chiffres n'ont fluctué que très peu au cours de la dernière décennie, étant donné que le transport aérien constitue la méthode la plus pratique pour introduire l'héroïne au Canada en vue de satisfaire à la demande du marché. Au cours de 1988, l'ingéniosité des passeurs et des trafiquants d'héroïne a continué d'être mise à l'épreuve par suite du renforcement des mesures de sécurité et des techniques de surveillance par les organismes d'application de la loi partout dans le monde. Les trafiquants ont utilisé le plus souvent les méthodes de dissimulation suivantes en vue d'importer l'héroïne au Canada : les envois par fret, les valises à double fond et à doubles parois ainsi que la dissimulation à l'intérieur du corps et sur le corps.

Chapitre 4:
Cocaïne

▸ Cocaïne

▸ Les tendances du marché

Les statistiques canadiennes sur la cocaïne ont fait des bonds étonnants en 1988 et se sont éloignées considérablement des tendances notées en 1987. Des prix à la baisse, une pureté accrue et des approvisionnements abondants en gros et au détail ont fait de la cocaïne une drogue facilement accessible pour tous les groupes socio-économiques. L'offre est restée abondante dans toutes les régions, que ce soit dans les grands centres urbains comme Montréal ou Toronto ou dans les villages isolés du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. En général, on pouvait se procurer, au gramme et à l'once, de la cocaïne d'une pureté moyenne de 60 % au détail. La consommation de crack, forme très concentrée de cocaïne base, a continué d'augmenter en 1988. Cette drogue plaît surtout aux jeunes en raison de sa notoriété, de son prix de détail abordable (de 10 à 15 $ le granule) et de l'intensité réputée de ses effets.

▸ Accusations et enquêtes

En 1988, 1 989 personnes ont été accusées d'infractions relatives à la cocaïne par la G.R.C., ce qui représente une hausse de 23 p. 100 par rapport au 1 618 accusations portées en 1987. Le nombre de personnes accusées de possession est passé de 555 en 1987 à 730 en 1988, soit une augmentation de 32 p. 100, et 1 186 personnes ont été accusées de trafic, y compris de possession en vue d'un trafic, ce qui représente une hausse de 20 p. 100 comparativement aux 987 accusations recensées en 1987. Le nombre de personnes accusées d'importation a baissé légèrement, passant de 76 en 1987 à 73 en 1988. Selon le Système de classification des trafiquants de la G.R.C., 2 958 personnes ayant fait l'objet d'une enquête en 1988 sont d'importants trafiquants de cocaïne contre 1 926 en 1987, ce qui constitue une hausse de 54 p. 100.

▸ Saisies

En 1988, la G.R.C. a saisi 193 kg 437 de cocaïne, soit 33 p. 100 de plus qu'en 1987, année où les saisies s'étaient élevées à 145 kg 276. Douanes Canada a fait une saisie importante en novembre 1988 à Surrey (C.-B.) à l'aide de renseignements que lui avait transmis la G.R.C. : les douaniers ont saisi 26 kg de cocaïne à la frontière canado-américaine. En 1987, la G.R.C. et Douanes Canada avaient effectué leur plus grosse saisie, soit 18 kg, au Québec. De nombreuses autres saisies d'importance se sont produites en 1988, notamment deux saisies de 10 kg chacune à Vancouver et une autre de 8 kg à Montréal. Les quantités de cocaïne saisie à l'étranger et qui était destinée au marché canadien ont grimpé de 11 kg 831 en 1987

Figure nº 16 ▸

Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1984 à 1988*

Accusation	1984	1985	1986	1987	1988
Possession	494	483	594	555	730
Trafic**	554	603	725	987	1 186
Importation	113	73	77	76	73
Total	1 161	1 159	1 396	1 618	1 989

* Personnes accusées par la G.R.C. seulement

** Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.

Catégorie	1984	1985	1986	1987	1988
Trafic d'un kilo ou plus	641	702	614	658	893
Trafic de 0,5 à 1 kilo	334	400	431	369	444
Trafic de 28 à 500 grammes	536	635	595	665	661
Trafic de moins de 28 grammes	165	205	225	234	960
Total	1 676	1 942	1 865	1 926	2 958

* Le Système de classification des trafiquants est devenu automatisé en 1988, ce qui devrait donner un aperçu plus précis de la catégorisation des trafiquants de drogues ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C.

◄ **Figure nº 17**

Catégorisation des trafiquants de cocaïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1988*

à 118 kg 720 en 1988. Elles ont été faites entre autres à Anvers (Belgique), à Bogota (Colombie) et dans les États américains de New York, de l'Idaho et de Washington. La plus grosse de celles-ci a eu lieu à Anvers, où on a saisi 90 kg 720 de cocaïne. L'homme arrêté relativement à cette affaire faisait partie d'un réseau de la Colombie-Britannique qui tentait d'introduire la drogue au Canada dans la carrosserie d'une camionnette, laquelle aurait été expédiée par fret maritime d'Anvers à Victoria.

On a démantelé trois laboratoires clandestins de cocaïne au Canada en 1987, mais on n'en a découvert aucun en 1988. Toutefois, si les efforts de répression s'intensifient dans les pays de production et de transformation de la cocaïne, les laboratoires dans ces régions se verront obliger de ralentir leurs opérations et pourraient décider de s'établir dans les pays consommateurs et d'utiliser les voies d'acheminement établies pour transporter le bazuco ou la pâte de coca. Pour les trafiquants, le Canada, avec ses vastes régions sauvages et ses localités isolées, pourrait sembler un pays de transformation idéal. Il est donc vraisemblable que le nombre de laboratoires de fabrication de cocaïne se multiplie au Canada dans les années à venir.

▶ Consommation

L'absorption intranasale ou prisage est demeuré le mode de consommation le plus populaire de la cocaïne en 1988, bien que de nombreux cocaïnomanes préfèrent l'injection par voie intraveineuse et d'autres méthodes. L'injection ou «booting» permet d'introduire la drogue directement dans le sang, ce qui en intensifierait les effets. Les cocaïnomanes recherchant des façons de prolonger l'intense euphorie en viennent à consommer des doses de plus en plus fortes et fréquentes. À l'instar des héroïnomanes, les consommateurs de cocaïne par injection intraveineuse s'exposent à l'hépatite, à des dommages sérieux aux veines, à des abcès et à la surdose. Ceux qui partagent les seringues usagées courent le risque de contracter le virus du sida. En outre, l'injection intraveineuse accentue les effets des substances frelatantes servant à «couper» la cocaïne et qui peuvent être

Service	1984	1985	1986	1987	1988
G.R.C.*	115,20	109,24	102,68	145,27	193,43
Autres services de police**	39,23	60,83	144,45	137,52	156,31
Total	154,43	170,08	247,14	282,79	349,74

* Héroïne saisie par la G.R.C. et Douanes Canada.

** Héroïne saisie par les services de police municipaux de Vancouver, de Toronto et de Montréal, et par la Police provinciale de l'Ontario et la Sûreté du Québec.

Nota : Les données sur les saisies de cocaïne effectuées par la Sûreté du Québec n'étaient pas disponibles pour les années de 1984 à 1985 et sont comprises seulement de 1986 à 1988.

◄ **Figure nº 18**

Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1984 à 1988 – poids en kilogrammes

Figure n° 19 ▶

Quantité de cocaïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1984 à 1988 – poids en kilogrammes

1984	1985	1986	1987	1988
19,90	1 167,93	12,22	11,83	118,72

fatales. Depuis 1987, on consomme aussi du «croak» ou «coke light», un mélange de cocaïne et de méthamphétamine qui est prisé ou injecté et qui aurait des effets physiques plus intenses et prolongés que la cocaïne consommée de façon traditionnelle. Le «croak» a d'abord été signalé en Alberta, puis par le Colorado Bureau of Investigation, ce qui indiquerait le développement d'une tendance dans l'ouest du continent. En février 1988, des membres de la G.R.C. à Prince-Rupert (C.-B.) ont saisi un mélange d'héroïne et de cocaïne dans des capsules n° 5, sur lesquelles figuraient les mots «Perka Dawn» et qui avaient été obtenues à Mission (C.-B.) pour être distribuées à Prince-Rupert. On ignore encore si ce mélange, connu sous le nom de «speedball», représente l'apparition d'une nouvelle tendance dans l'Ouest canadien.

▶ Crack

Le crack s'est répandu au Canada en 1988, mais la consommation de cette drogue n'a pas atteint les niveaux enregistrés aux États-Unis. Le crack est de la cocaïne base qu'on produit en chauffant une solution de cocaïne et de soda à pâte qui se transforme en des cristaux qu'on brise ensuite en granules. À poids égal, le crack est de trois à quatre fois plus cher que le chlorhydrate de cocaïne. Une dose de crack, c'est-à-dire un granule, représente une très petite quantité de cocaïne. Voilà pourquoi le prix de cette drogue est si abordable (un granule de 100 mg se vend de 10 à 15 $ dans les rues de Toronto) et qu'elle est si populaire auprès des jeunes et des moins nantis. C'est aussi une drogue puissante : sa pureté moyenne à Toronto était approximativement de 90 %, tandis que le chlorhydrate de cocaïne saisi au cours de la même période était pur à environ 75 %. Comme la cocaïne base, le crack se fume et est absorbé directement par le sang en pénétrant dans les tissus pulmonaires. Ses effets sont immédiats et intenses. Mais la dépression suit peu de temps après et le consommateur, extrêmement abattu et affaibli, ne désire que reprendre du crack. Cette drogue est donc presque instantanément toxicomagène et dangereuse par ses effets physiques et psychologiques sur le consommateur.

Toronto est le centre de la consommation de crack au Canada et les saisies s'y multiplient. En 1988, le Service de police du Grand Toronto a fait 726 saisies de crack par rapport à 177 l'année précédente, soit une augmentation de 310 p. 100. De nombreuses saisies ont eu lieu dans le centre-ville et dans les logements sociaux, mais aucune tendance ne s'est dessinée et le crack semble être consommé et vendu dans la plupart des quartiers. Le trafiquant type de crack est un homme de 16 à 25 ans. Des renseignements indiquent qu'on fabrique du crack dans la région métropolitaine de Toronto pour le marché local.

En raison de sa proximité de Détroit, où le crack est un fléau, Windsor (Ontario) a connu une hausse de la consommation de crack en 1988. Cette drogue est aussi apparue à Halifax où elle est rapidement devenue très populaire. Cette popularité subite serait attribuable à son prix abordable au détail, à sa puissance supérieure à celle du chlorhydrate de cocaïne et à la curiosité suscitée par la publicité dont a joui le crack au cours des deux ou trois dernières années. Selon nos renseignements, le crack vendu à Halifax est pur à 99,8 % et une certaine partie serait fabriquée sur place.

Le crack est encore peu connu au Canada, mais son usage se répand. De

toutes les tendances relevées, celle-ci est probablement la plus alarmante. Le trafic du crack s'accompagne souvent d'actes de violence, et, dans des villes américaines, des quartiers entiers se sont transformées en zones de combat où les gangs rivaux s'affrontent pour le marché du crack. Le crack est particulièrement populaire auprès des adolescents du centre des zones urbaines qui en viennent à voler, à se prostituer et à vendre de la drogue à mesure que leur dépendance augmente. La croissance rapide du marché du crack aux États-Unis au cours des dernières années illustre non seulement ses grandes possibilités de commercialisation, mais aussi l'incroyable rapidité avec laquelle cette drogue peut se répandre dans toute une société. Si les grandes villes canadiennes deviennent d'importants marchés de crack, sa propagation au Canada serait sans aucun doute aussi rapide et ses conséquences aussi sérieuses.

▶ Approvisionnements

Le marché canadien est littéralement inondé de cocaïne. À Miami, où transite presque toute la cocaïne destinée au marché nord-américain, le prix d'un kilogramme n'a jamais été aussi bas qu'en 1988, ce qui indique que d'énormes quantités arrivent des pays sources. Cette abondance a grandement influé sur les prix et les approvisionnements de cocaïne au Canada. À Toronto, les trafiquants, qui vendaient le kilogramme de cocaïne 40 000 $ au début de 1988, ont baissé leur prix à 25 000 $ tôt en 1989. La réduction des coûts se reflète dans les approvisionnements. Ainsi, dans les grandes villes comme Montréal, Toronto et Vancouver, la cocaïne était abondante et se vendait au gramme, au kilogramme et parfois même en quantités de plusieurs kilogrammes et, dans les petites localités, les quantités de plusieurs onces étaient de plus en plus répandues, et ce, même dans les régions isolées telles que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

▶ Tendances de la consommation

L'augmentation des approvisionnements et la baisse des prix ont modifié les tendances de la consommation de cocaïne au Canada. Auparavant, la cocaïne était surtout populaire chez les professionnels nantis, mais son usage est maintenant répandu dans d'autres couches de la société. La majorité des cocaïnomanes du Canada sont des hommes de 20 à 40 ans; le deuxième groupe en importance est celui des femmes du même âge. On trouve des cocaïnomanes dans tous les groupes socio-économiques. Cependant, des renseignements indiquent que, dans les grands centres, les consommateurs jeunes et riches fréquentent beaucoup les boîtes de nuit et s'adonnent eux-mêmes au trafic pour subvenir à leurs besoins de drogue. Les consommateurs de crack sont en général de jeunes hommes de 18 à 25 ans des groupes socio-économiques défavorisés, mais ils comprennent aussi des femmes. D'après les tendances de consommation de crack aux États-Unis, l'implication dans le vol et le crime de rue, dans la vente du crack auprès de ses pairs et dans des réseaux de trafiquants de cocaïne croît en fonction de la dépendance du consommateur. En 1988, la criminalité associée au commerce de la cocaïne en général et du crack en particulier a été notée en Ontario, où on a remarqué une hausse des vols de banques et des crimes violents, y compris l'homicide. La baisse des prix de la cocaïne et l'augmentation des approvisionnements auraient contribué à cette situation alarmante, tout comme la concurrence accrue entre les divers groupes de trafiquants pour le contrôle du marché.

En 1983, 4,4 p. 100 des personnes traitées à la clinique de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario se sont déclarées cocaïnomanes. En 1988,

ce pourcentage était de 21,3 p. 100. La cocaïne constituerait maintenant le deuxième problème de dépendance en importance, devant le cannabis et derrière l'alcool, traité par cette clinique. Le toxicomane moyen admis à la clinique en 1988 était un homme de 26 ans. La proportion des femmes a cependant grimpé, passant de 15 p. 100 en 1983 à 29 p. 100 en 1988. Le Centre de désintoxication d'Ottawa a connu une situation semblable car le nombre annuel de cocaïnomanes admis pour traitement a augmenté de 300 p. 100 depuis 1983. En 1988, le Centre a reçu 4 200 toxicomanes, dont 2 000 (48 p. 100) cocaïnomanes.

Les statistiques des coroners provinciaux traduisent aussi une progression de la cocaïnomanie et du nombre de morts par surdose de cocaïne, ainsi qu'une tendance à la hausse des décès de ce genre. En Ontario, le coroner a signalé 25 décès attribuables à une surdose de cocaïne en 1988, contre 13 en 1987. Il s'agit d'une augmentation de 525 p. 100 par rapport aux données de 1985. Le coroner du Québec fait état de statistiques semblables : 21 décès par surdose de cocaïne en 1988, soit 40 p. 100 de plus qu'en 1987 où on avait signalé 15 morts.

▶ Situation dans les pays sources

▶ Principaux pays sources

Les trois principaux pays producteurs de cocaïne restent le Pérou, la Bolivie et la Colombie, par ordre décroissant de quantité de feuilles de coca cultivées. La Colombie est demeurée le principal centre de transformation de la pâte de cocaïne brute en chlorhydrate de cocaïne. Les puissants cartels colombiens, notamment ceux de Medellin et de Cali, contrôlent toujours la distribution et l'approvisionnement des marchés lucratifs de l'Amérique du Nord et de l'Europe. On croit que les cartels colombiens fournissent environ 80 p. 100 de toute la cocaïne vendue illicitement sur le marché mondial. Ces cartels sont des entreprises commerciales à structure verticale dont l'influence, exercée au moyen de pots-de-vin, d'intimidation et de corruption, imprègne tous les aspects de la vie en Colombie au point où les cartels défient maintenant l'autorité du gouvernement.

En 1988, les services de police de ces trois pays ont accentué leurs efforts de répression dans leur juridiction respective et ont obtenu un succès considérable. En Colombie, des saisies effectuées par la Police nationale et les forces militaires, particulièrement par l'armée colombienne, ont permis de confisquer 23 tonnes de cocaïne base et de chlorhydrate de cocaïne (la quantité la plus élevée depuis 1984) et de détruire 29 laboratoires clandestins fabriquant d'énormes quantités de cocaïne. On a aussi démantelé 800 petits laboratoires et saisi 1,9 millions de litres de divers précurseurs chimiques servant à la transformation de la pâte de coca en chlorhydrate de cocaïne. De même, le nombre de saisies de cocaïne base et de chlorhydrate de cocaïne a grimpé au Pérou (9 tonnes) et en Bolivie (15 tonnes). En outre, les autorités péruviennes ont découvert et détruit 78 laboratoires clandestins pouvant produire jusqu'à 54 tonnes de chlorhydrate de cocaïne chaque année. En Bolivie, 1 431 laboratoires de cocaïne ont été démantelés et seulement quarante d'entre eux ne se trouvaient pas dans la province de Chapare (Cochabamba). En Colombie, par suite de l'assassinat du Procureur général en janvier 1988 par les cartels, le Président a étendu les pouvoirs des commandants régionaux de l'armée afin qu'ils puissent lutter adéquatement contre les trafiquants de leur région.

En dépit des succès, on estime que la superficie actuellement consacrée à la culture du coca a augmenté substantiellement en Colombie et en Bolivie. On évalue cette superficie à 27 000 hectares en Colombie, alors qu'elle était de 25 000 hectares en 1987. En Bolivie, cette superficie variait entre

	Bolivie	Colombie	Pérou
Superficie de culture du coca (hectares)	70 000 à 100 000	27 000 à 28 000	200 000
Récoltes évaluées de feuilles de coca (tonnes métriques)*	52 500 à 75 000	21 600 à 22 400	226 000
Consommation nationale de feuilles de coca (tonnes métriques)	3 937 à 5 625	10 000	11 300 à 22 600
Production évaluée de chlorhydrate de cocaïne (tonnes métriques)**	97 à 139	23,2 à 25,2	406,8 à 429,4
Production totale de chlorhydrate de cocaïne : 527 à 593,6			

* Ces données sont fondées sur des récoltes annuelles de feuilles de 750 kg par hectare en Bolivie, de 800 kg par hectare en Colombie et de 1 130 kg par hectare au Pérou.

** Il faut généralement utiliser 500 kilogrammes de feuilles de coca pour obtenir un kilogramme de chlorhydrate de cocaïne.

◄ **Figure n° 20**

Production approximative de cocaïne dans les pays sources principaux en 1988 – poids en tonnes métriques

70 000 et 100 000 hectares comparativement à 40 000 à 60 000 hectares en 1987. Au Pérou, le gouvernement s'est engagé, semble-t-il fermement, à contrôler la culture illégale de la feuille de coca pour finalement l'éliminer. À cette fin, on a affecté des ressources accrues à la lutte contre l'expansion de la culture illicite du coca. La superficie totale consacrée à cette culture au Pérou s'élève néanmoins, au bas mot, à 200 000 hectares, dont 140 000 à 180 000 seraient situés dans la vallée du haut Huallaga, principale zone de culture.

En 1988, les États-Unis ont exercé de fortes pressions sur les gouvernements de la Colombie, du Pérou et de la Bolivie pour qu'ils contrôlent et éliminent finalement la culture illégale du coca. Toutefois, tout programme conçu à cette fin devra tenir compte des immenses conséquences économiques du commerce de la cocaïne sur ces pays. Les efforts de répression déployés aux États-Unis conduisent de plus en plus fréquemment à la confiscation, dans ce pays, des profits du trafic de la drogue. Par conséquent, les États-Unis ne constituent plus le lieu d'investissement de choix des cartels colombiens. En 1988, on a noté un ralentissement évident des investissements colombiens aux États-Unis, les cartels achetant plutôt des terres agricoles et des ranchs et des immeubles un peu partout en Colombie et dans certaines régions du Pérou et de la Bolivie. On a alors assisté à un boom agricole ainsi qu'à une augmentation de la construction de logements de luxe, des prix des immeubles et des ventes de biens de consommation. Cet essor a gonflé artificiellement le taux de change du peso colombien, ce qui a miné les possibilités d'exportation des biens colombiens traditionnels et non traditionnels. En outre, l'exode des paysans vers les régions productrices de coca a aggravé la situation : les salaires dans ces régions sont jusqu'à cinq fois plus élevés que dans les industries licites, lesquelles souffrent conséquemment d'une pénurie de main-d'oeuvre. Cette situation prévaut également au Pérou, où l'inflation a atteint 1 700 % en 1988, et en Bolivie, où les piètres conditions économiques et l'énormité de la dette extérieure font du commerce de la cocaïne le seul gagne-pain de nombreux paysans.

▶ Pérou et Bolivie

En 1988, les organisations indigènes péruviennes de trafiquants de drogues ont participé activement à la production et à la distribution de cocaïne destinée aux nouveaux marchés très profitables de l'Europe, où la demande et les prix demeurent élevés. La crise économique qui sévit au Pérou (où le taux de chômage atteint 40 p. 100) et en Bolivie force les paysans à se tourner vers l'industrie de la cocaïne pour survivre. D'ailleurs, cette industrie est l'une des rares au Pérou où l'on paye les employés régulièrement et en monnaie ferme. En Bolivie, en raison de

▶ Les cartels colombiens

Les cartels colombiens, particulièrement celui de Medellin, ont formé des escouades paramilitaires et des brigades de la mort d'extrême droite. Les groupes paramilitaires, auxquels participent les civils, se trouvent en général là où la population locale a fait l'objet d'intimidation de la part de la guérilla. Par suite de l'arrivée des cartels et de la création subséquente de ces groupes paramilitaires, la guérilla a pris la fuite. Les cartels sont alors devenus très populaires car, pour les propriétaires de ranchs, les cartels ont apporté la paix et, pour les paysans, ils procurent des emplois et amènent la prospérité là où la misère régnait.

Il en va tout autrement des brigades de la mort d'extrême droite, qui constituent la forme la plus insidieuse et cruelle de la puissance des cartels colombiens. Au cours des dernières années, uniquement en Colombie, ces brigades ont assassiné un ministre de la Justice, un procureur général, le chef du parti politique de l'Union patriotique, de nombreux journalistes dont le rédacteur en chef du deuxième quotidien de la Colombie, plus de cinquante juges et des centaines de policiers et de militaires. En 1988, il y a eu une flambée de violence entre les cartels de Medellin et de Cali qui tentent, par une longue lutte acharnée, d'approprier le marché très lucratif de la cocaïne. Cette lutte se traduit par des enlèvements, des voies de fait, des attaques à la bombe, du chantage et la communication à la police d'informations sur la bande rivale. On estime à 3 000 le nombre de personnes qui, en 1988, faisaient partie des troupes privées, bien armées et entraînées, dont la fonction principale est de protéger les divers réseaux de trafiquants des cartels de Colombie.

Dans certaines régions de la Colombie et du Pérou, les cartels se sont alliés par convenance à différents groupes d'insurgés et de guérilla. Ces alliances sont nécessairement temporaires, puisque les cartels ont toujours été vivement opposés aux buts des révolutionnaires d'extrême gauche. Oubliant leurs scrupules politiques, les rebelles financent leurs activités en assurant la protection des lieux de culture du coca et de fabrication de cocaïne pour le compte de trafiquants dans certaines régions. En 1988, la Septième Brigade et la Brigade nationale de Colombie ont pu prouver que certains groupes de la guérilla se livrent à la culture, à la transformation et à la distribution de la cocaïne en Colombie.

Les cartels exercent toujours un contrôle strict sur les approvisionnements de cocaïne dans le monde, mais certaines indications obtenues en 1988 laissent croire que cette emprise se relâchera. Les cartels colombiens, dont les profits annuels se chiffreraient, selon des évaluations conservatrices, entre deux et quatre milliards de dollars américains, ont amassé d'énormes fortunes en s'assurant que le processus le plus rentable de la production de la cocaïne, soit la transformation de la pâte de coca en chlorhydrate de cocaïne, se fasse dans leur pays. Toutefois, l'attention négative dont fait l'objet le trafic de la cocaïne dans les médias internationaux et qui met en lumière le rôle des cartels, la répression de plus en plus efficace qu'exercent les autorités colombiennes ainsi que les saisies fréquentes de biens et de drogues effectuées aux États-Unis et ailleurs, commencent à faire sentir leurs effets. On a remarqué que la fabrication de chlorhydrate de cocaïne ne se fait plus qu'en Colombie : on transforme maintenant de grosses quantités de pâte de coca dans des laboratoires situés près des lieux de culture en Bolivie et au Pérou et dirigés surtout par des cartels colombiens.

circonstances semblables, on tient à ce que les profits provenant du raffinage final de la cocaïne continuent à soutenir l'économie. Au Pérou comme en Bolivie, les efforts d'éradication et de substitution des cultures font l'objet d'une forte résistance de la part des cultivateurs, lesquels sont souvent appuyés par les narcoterroristes directement intéressés par l'industrie de la cocaïne. De nombreux gouvernements exercent des pressions continues et accrues sur les cartels colombiens, lesquels se voient forcés de relâcher progressivement leur emprise sur le commerce de la cocaïne. Les trafiquants péruviens et boliviens, désireux d'assumer un rôle d'entrepreneur et de retenir les bénéfices que gardaient jalousement les cartels colombiens, semblent être en mesure de tirer profit de la situation et d'étendre leur propre marché, ce qu'ils pourraient bien réaliser sur le marché bourgeonnant de l'Europe si la tendance se poursuit.

L'arrivée de deux groupes importants de rebelles péruviens, le Sendero Luminoso (Sentier lumineux ou S.L.) et le Movimiento Revolucionario Tupac Amaru (M.R.T.A.), dans la lutte pour le contrôle des champs de cocaïne de la vallée du haut Huallaga est relativement récente. Elle

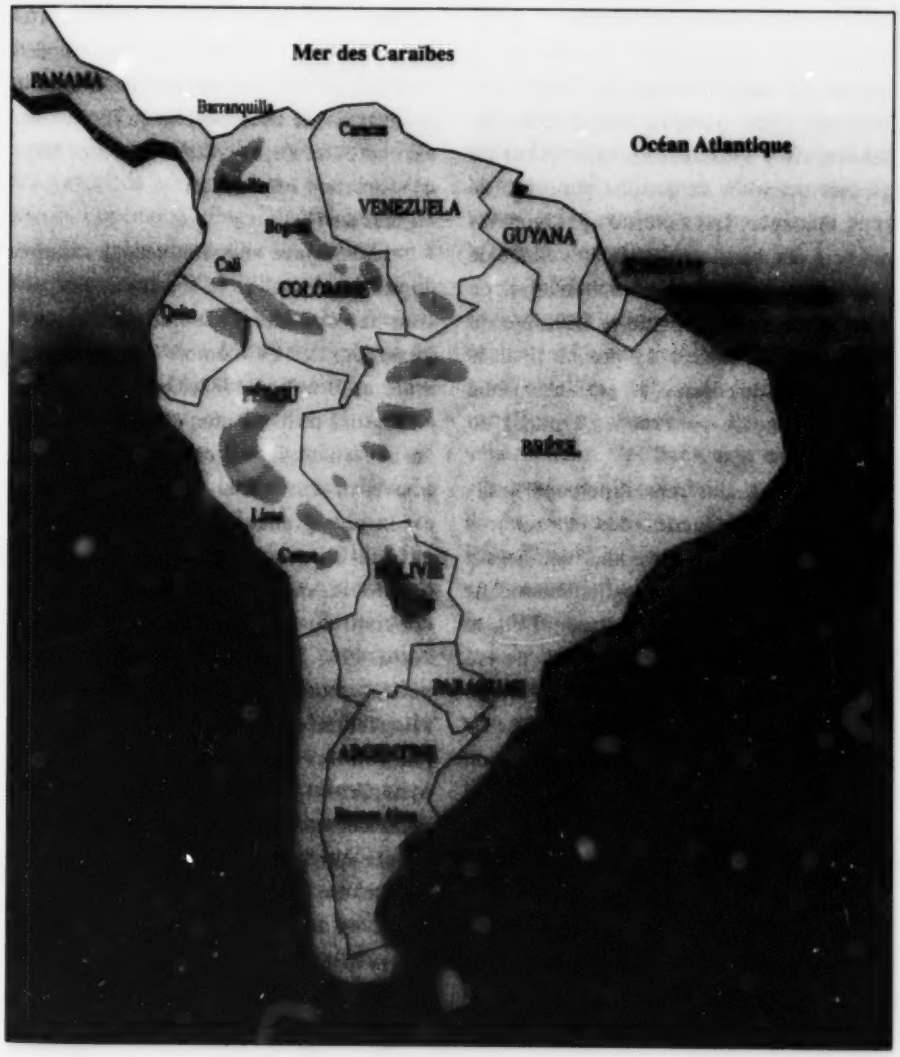

◄ **Figure n° 21**

Principales régions de culture du coca en Amérique du Sud en 1988

pourrait faire pencher la balance du pouvoir au détriment des cartels colombiens et en faveur des trafiquants péruviens. Le nombre d'immigrés colombiens illégaux dans la vallée du haut Huallaga augmente et les trafiquants péruviens réagissent avec violence lorsqu'on tente de les supplanter. La vallée du haut Huallaga est la plus grande région productrice de coca et, conséquemment, elle est vitale pour la prospérité des cartels colombiens et des trafiquants du Pérou.

Les opérations de fabrication de la cocaïne s'étendent maintenant dans diverses régions du Pérou, de la Bolivie et même du Brésil, ce qui mine d'autant plus l'influence des cartels colombiens et suscite l'intérêt des trafiquants d'autres pays sources. Le démantèlement, au Pérou et en Bolivie, d'un nombre grandissant de laboratoires clandestins fabriquant de grosses quantités de cocaïne témoigne de cette tendance. Les autorités péruviennes ont noté une hausse marquée du volume de pâte de coca expédiée aux laboratoires de fabrication situés près de la frontière du Pérou et de l'Équateur. Le produit final, le chlorhydrate de cocaïne, est ensuite expédié par cargo porte-conteneurs à partir de l'Équateur.

De même, des renseignements indiquent que la production des laboratoires clandestins de Bolivie a connu une hausse importante en 1988, particulièrement dans les départements de Beni et Pando. Dans le Beni seul, les laboratoires qui ont été détruits produisaient, estime-t-on, 7 tonnes de chlorhydrate de cocaïne et 1,5 tonne de cocaïne base par semaine. Comme dans bon nombre d'autres contrées isolées de la Bolivie qui sont pratiquement inaccessibles, les stratégies de répression dans le Pando sont restées vaines.

Selon les informations obtenues, la production de coca dans les pays sources continuera de progresser à moins que les problèmes économiques actuels ne soient réglés promptement, ce qui est fort improbable. Le gouvernement du Pérou procède actuellement à des expériences avec des herbicides en vue de trouver une substance efficace mais ne nuisant pas à l'environnement qui pourrait servir à l'élimination à grande échelle des plantations de coca; jusqu'à ce jour, on n'a tenté que l'éradication manuelle. L'avenir du programme de destruction du coca au Pérou reste donc incertain. Le manque de ressources pour la lutte antidrogue, la dépendance de nombreux paysans de l'industrie de la cocaïne, l'absence d'un programme cohérent de pulvérisation des cultures, les faibles revenus provenant des cultures de substitution et les gros profits réalisables sur le nouveau marché européen en croissance ne peuvent qu'encourager la production de cocaïne puisqu'il n'existe aucune autre façon viable pour ces pays d'assurer leur subsistance.

▸ Brésil

La tendance vers une décentralisation du raffinage final de la cocaïne et l'expansion des opérations de transformation à l'extérieur de la Colombie s'est aussi fait sentir au Brésil en 1988. Onze laboratoires clandestins de fabrication de cocaïne ont été découverts au Brésil en 1988 : quatre se trouvaient dans l'État de l'Amazonas, qui est la plus grande région brésilienne de culture du coca et limitrophe de la Colombie, où les autorités brésiliennes concentrent leurs efforts de répression depuis 1983. L'un de ces quatre laboratoires pouvait produire chaque jour jusqu'à 200 kilogrammes de cocaïne. De plus, cinq laboratoires ont été démantelés dans le Mato Grosso, État limitrophe de la Bolivie, et un laboratoire a été détruit dans l'État de l'Acre qui partage sa frontière avec le Pérou. Le onzième laboratoire a été découvert dans la jungle de Jalapao, dans le nouvel État du Tocantins, environ 200 kilomètres au nord de Ponte Alta do Norte. Les agents de la police nationale ont passé

28 jours dans la jungle avant d'atteindre l'endroit; ils ont arrêté onze trafiquants colombiens et deux boliviens qui étaient occupés à mettre sur pied un grand laboratoire de fabrication de cocaïne. Celui-ci ne fonctionnait pas encore, mais on croit qu'il aurait pu produire dix tonnes par mois. L'immensité du territoire, l'existence d'une longue frontière partagée avec la Bolivie, le Pérou, la Colombie et le Paraguay, l'isolement de nombreuses régions et l'âpreté du terrain nuisent fréquemment aux efforts de répression et d'éradication des autorités brésiliennes.

Afin de freiner la progression de la culture du coca au Brésil, où toute activité de ce genre est illégale, la Police fédérale brésilienne, de concert avec l'Institut national de recherche spatiale du Brésil, a commencé à employer la photographie aérienne par satellite. En septembre 1988, les autorités aériennes ont conclu avec succès l'opération «Fog», dans le cadre de laquelle, grâce au satellite LANDSAT, on a détruit environ 100 millions de plants de coca dans la région de l'Alta Rio Negro, près d'Iaguarete, à 1 000 kilomètres de Manaus dans l'État de l'Amazonas. On a aussi découvert et détruit 71 autres plantations de coca dans la même région où, croit-on, se cachent des rebelles du groupe colombien M-19.

En dépit d'une augmentation des saisies de cocaïne en 1988, la toxicomanie progresse constamment au Brésil. On s'attend à ce que s'accentue l'importation au Brésil de drogues pour consommation locale ou pour expédition en Amérique du Nord et en Europe. Les trafiquants ont étendu leurs opérations, particulièrement à Rio de Janeiro où les guerres de bandes font constamment rage pour le contrôle des bidonvilles. Selon des évaluations récentes, de nombreuses personnes sont tuées par balle chaque fin de semaine dans cette ville dans des incidents directement reliés au commerce de la drogue.

▶ Pays sources secondaires

Les mesures répressives mises en oeuvre par le gouvernement équatorien ont connu un succès considérable. En raison des efforts soutenus d'éradication et de la reconnaissance aérienne amorcés en 1984, la culture du coca en Équateur a diminué à un tel point que ce pays ne constitue plus un pays source principal. On soupçonne cependant les organisations colombiennes d'investir et de blanchir des narcodollars en Équateur. On estime qu'en 1988, de 200 à 400 millions de dollars américains provenant du trafic de la drogue ont pénétré le système bancaire de ce pays. De tels investissements signifient toutefois de grands risques pour l'Équateur : pour beaucoup, l'assassinat d'un juge en octobre 1988 prouve que l'Équateur est vulnérable à l'influence des cartels. On croit que cet homicide est l'oeuvre d'un groupe de terroristes d'extrême gauche agissant pour le compte de trafiquants.

L'influence des trafiquants colombiens sur la population indigène préoccupe également les autorités du Venezuela, où on pressent l'existence de liens entre les rebelles colombiens et les trafiquants vénézuéliens. Ces liens, non encore prouvés, soulèvent la possibilité d'une escalade de la violence dans des pays comme l'Équateur et le Venezuela, où la rébellion et l'insurrection contre les institutions juridiques et gouvernementales n'ont jamais été présentes. Le Chili, l'Argentine et le Guatemala surveillent de près l'expansion possible du commerce de la drogue et la progression de la toxicomanie, particulièrement chez les jeunes. Le climat du Chili est peu favorable à la culture du coca, mais ce pays donne accès à des précurseurs chimiques essentiels à la production de la cocaïne et, pour cette raison, il arrive qu'on y importe de la pâte de coca du Pérou et de la Bolivie. Seulement deux laboratoires ont été découverts en 1988, ce qui indique que

ce genre de trafic n'est cependant pas répandu, vraisemblablement en raison du contrôle strict exercé aux postes frontaliers du Chili par le gouvernement militaire par crainte des terroristes. L'Argentine et le Guatemala servent tous deux de lieux de transit pour la cocaïne destinée au marché illicite de l'Amérique du Nord et de l'Europe, mais l'Argentine semble avoir pris de l'importance en 1988. On ne cultive pas la feuille de coca dans ce pays, mais des quantités croissantes de feuilles de coca et de pâte de coca y sont importées à partir de la Bolivie.

▶ Les routes de la contrebande

En 1988, il était clair que le marché européen de la cocaïne prenait de l'importance. L'exploitation de ce nouveau marché a attiré non seulement les cartels colombiens, mais aussi les nouveaux groupes de trafiquants péruviens et boliviens autochtones dont la présence s'est manifestée de plus en plus au cours de 1988. Les cartels colombiens privilégient habituellement Madrid, en Espagne, comme point d'entrée en Europe. Cette ville offre aux trafiquants sud-américains une langue qu'ils connaissent et un tremplin vers le continent européen. On a souvent importé la cocaïne bolivienne de cette façon, c'est-à-dire par vols commerciaux directs de Santa Cruz, en Bolivie, jusqu'à Madrid, aux fins de transbordement vers d'autres destinations européennes. Les trafiquants des pays – comme la Bolivie – qui n'ont aucun port maritime international, vont recourir davantage aux lignes aériennes commerciales pour l'expédition de leur marchandise.

La cocaïne bolivienne peut également être acheminée au Paraguay ou en Argentine par voie de terre. De Santa Cruz, la cocaïne est transportée à Asuncion ou à Buenos Aires, puis expédiée par avion en Europe. Dans plusieurs pays européens au cours de 1988, il y a eu un nombre croissant de saisies de cocaïne dont l'expédition a pu être reliée directement à la Colombie et à Santa Cruz. L'interception au Paraguay et en Argentine de cargos en route pour l'Europe illustre également cette tendance. Dans la majorité des saisies effectuées en Europe, les envois de cocaïne étaient beaucoup plus importants que par les années passées. Comme il n'y a pas de vol direct entre le Canada et la Bolivie, une partie de cette cocaïne est importée au Canada par d'autres pays que les pays sources, pour dissiper les soupçons des douaniers canadiens. Il existe une troisième façon d'exporter la cocaïne bolivienne, soit de Santa Cruz, à Asuncion, puis à la ville de New York. De là, une partie de la drogue est expédiée vers le marché canadien.

▶ Colombie

Au cours de 1988 et au début de 1989, les trafiquants colombiens ont utilisé plus fréquemment des avions d'affaires biturbines pour faire passer la cocaïne, à travers la mer des Caraïbes, jusqu'à l'isthme de l'Amérique centrale. Les aéronefs, pourvus de réservoirs et de pompes à carburant supplémentaires et transportant jusqu'à 500 kilogrammes de cocaïne, peuvent atteindre les pistes d'atterrissage clandestines du nord des États-Unis et du sud du Canada directement de la Colombie. En 1988, les groupes de trafiquants colombiens les plus

Figure n° 22 ▶

Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1988

Pays	Pourcentage du marché
Bolivie	15 %
Brésil	5 %
Colombie	60 %
Pérou	20 %
Total	100 %

importants ont conservé leur mode d'expédition classique, c'est-à-dire celui d'acheminer de grandes quantités de cocaïne par fret aérien et maritime. Ce mode de transport servait également à expédier les cargaisons destinées aux marchés nord-américain et européen. De plus petites quantités de drogue étaient dissimulées dans les frets aériens, les bagages et sur les passeurs.

L'utilisation plus fréquente, par certains trafiquants colombiens, d'un petit groupe d'îles des Caraïbes, sous juridiction colombienne, s'est révélée une autre tendance de 1988. Ces îles, dont San Andres, Providencia et Bajo Nuevo, constituaient des points de rendez-vous pour des trafiquants colombiens qui auraient investi d'importantes sommes dans la construction de petits cargos et de bateaux de pêche. Ces embarcations quitteraient la côte de Colombie pour se rendre dans les environs de l'île de San Andres où leurs cargaisons seraient transbordées sur des cargos. Le potentiel de San Andres comme lieu de transbordement est élevé puisque aucun navire ne patrouille la région et que l'île relève de la juridiction colombienne.

▶ Bolivie

La Bolivie continue d'utiliser son important réseau fluvial naturel pour importer les matières premières nécessaires à la transformation de la pâte de coca brute en chlorhydrate de cocaïne. La pâte de coca est également expédiée par bateau de la Bolivie à la Colombie aux fins de raffinage de la cocaïne. Le système fluvial relie la Bolivie au Pérou, le plus important pays producteur de feuilles de coca, et au Brésil, source traditionnelle de la plupart des précurseurs chimiques, surtout l'acétone et l'éther. On croit que le plateau nord-ouest de la Bolivie constitue une source de produits chimiques utilisés dans le raffinage de la cocaïne. Par conséquent, les principaux laboratoires de la Bolivie sont toujours situés le long de sa frontière avec le Brésil. Les trafiquants colombiens se servent surtout du Brésil comme point de transbordement, en raison de ses correspondances aériennes et maritimes avec l'Amérique du Nord et l'Europe. Le Brésil importe également des quantités considérables de produits chimiques de l'Allemagne de l'Ouest. De même, l'Équateur joue surtout un rôle de filière d'acheminement pour les exportations de cocaïne et de précurseurs chimiques. La drogue est expédiée par voie de terre vers le port de Guayaquil, puis par cargo porte-conteneurs. Aux États-Unis, on estime qu'en 1988, de 30 à 50 tonnes de cocaïne sont passées en contrebande par l'Équateur. Plusieurs saisies de cocaïne effectuées au cours de 1988 sur des navires en provenance de Guayaquil confirment l'importance que prend l'Équateur comme point de transbordement.

▶ Brésil

Toutefois, en 1986, le gouvernement du Brésil a instauré un programme selon lequel toute vente de produits chimiques de plus d'un litre, y compris les précurseurs utilisés dans le raffinage de la cocaïne, doit être signalée à la Police fédérale du Brésil. Même si ce programme a permis de découvrir certains laboratoires, il a également influé sur l'expédition des produits chimiques vers la Bolivie. Résultat : un nombre croissant de Boliviens ont ouvert des laboratoires au Brésil où les matériaux nécessaires sont plus faciles à obtenir. Le Brésil, ainsi que le Mexique, l'Argentine, le Chili, le Paraguay, l'Équateur et le Venezuela servent aussi de points de transbordement de la cocaïne raffinée en Colombie. Toutefois, à cause des pressions exercées par les gouvernements et les médias internationaux sur les cartels colombiens, de plus grandes quantités de cocaïne sont maintenant raffinées au Pérou,

en Bolivie, au Brésil et en Équateur. Cependant, le contrôle de ces opérations demeurent entre les mains des cartels colombiens.

▶ Pérou

En 1988, les trafiquants péruviens, tout comme leurs homologues boliviens, ont utilisé les voies de transport naturelles, surtout le bassin de l'Amazone durant la saison des pluies. Les voies d'acheminement prennent leur origine dans les centres de production, situés surtout dans la vallée du haut Huallaga, où la plus grande partie du coca illicite est récolté. Cette vallée compte plusieurs pistes d'atterrissage clandestines qui servent de points de chargement de la pâte de coca de base. De petits aéronefs, dénudés pour pouvoir contenir plus de carburant, atterrissent sur ces pistes tard le soir ou tôt le matin, prennent leur chargement illicite et repartent presque aussitôt vers des régions frontalières isolées entre le Pérou et Leticia (Colombie), Cruzeiro do Sul ou Tabatinga (Brésil). Les succès remportés par la police péruvienne contre les pistes d'atterrissage clandestines ont marqué un tournant dans les habitudes des trafiquants qui ont commencé à poser leur aéronef sur les routes existantes dépourvues de toute flore environnante.

Lorsque la saison des pluies ne permet pas aux trafiquants d'atteindre en aéronef les lieux isolés de la vallée du haut Huallaga, le système fluvial de l'Amazone prend la relève. Les autorités péruviennes ont remarqué une augmentation sensible de la quantité de pâte de coca expédiée aux laboratoires situés à la frontière du Pérou et de l'Équateur. En outre, les trafiquants se sont dotés de laboratoires mobiles dans le but d'échapper à la surveillance policière. De l'Équateur, le produit fini, soit la cocaïne, est expédié à sa destination par fret maritime. D'après certains renseignements, la pâte de coca serait transformée dans de nombreux «laboratoires de cuisine» établis sur les côtes du Pérou. Les autorités péruviennes croient que ces laboratoires secondaires, moins coûteux et moins sujets à être découverts que les grands laboratoires de la «jungle», sont appelés à remplacer les installations de traitement plus importantes.

Une bonne partie de la cocaïne provenant de la Colombie, du Pérou et de la Bolivie transite au Brésil, au Mexique, en Argentine, en Équateur, au Paraguay, au Guatemala et au Venezuela grâce à la circulation libre des voyageurs entre ces pays. Les régions frontalières entre le Paraguay et la Bolivie et entre la Colombie et le Venezuela sont peu peuplées. De plus, certains passages routiers, tels que ceux entre Puerto Soarez (Bolivie) et Corumba (Brésil), sont rarement contrôlés. Les trafiquants qui opèrent de la Bolivie prennent avantage de la libre circulation en passant la cocaïne en contrebande par train, camion, autocar et aéronef, de Santa Cruz jusqu'au Brésil, via Campo Grande, Cuiaba, Sao Paulo et Rio de Janeiro. La cocaïne bolivienne est également expédiée par avion commerciale, transitant dans des villes frontalières au Paraguay, puis à Buenos Aires (Argentine), pour finalement atteindre Sao Paulo ou Rio de Janeiro (Brésil). La ville de Rio de Janeiro constitue la dernière étape avant le transbordement de la cocaïne qui, jusqu'à tout récemment, était surtout destinée au marché européen. La cocaïne péruvienne est expédiée au Brésil via l'État d'Acre situé sur la frontière entre ces deux pays. D'Acre, la drogue traverse le pays par Rio Branco ou Cruzeiro do Sul, au Brésil, à destination de la Colombie où elle sera raffinée. En 1988, le trafic de la drogue entre le Pérou, la Bolivie et le Chili n'était pas très répandu, en raison des contrôles sévères exercés aux frontières du Chili par le gouvernement militaire qui craignait l'action terroriste.

▶ Argentine

Même si aucun groupe de trafiquants autochtones connu n'opère en Argentine, la saisie effectuée en 1988 dans la province de Cordoba constituait la plus importante saisie du genre jamais effectuée en Argentine. On a découvert qu'un groupe argentin collaborait avec le cartel de Medellin, en Colombie, pour importer de la cocaïne de la Bolivie. La cocaïne est arrivée par petit aéronef à une piste d'atterrissage privée, puis acheminée par voie de terre à Mar de Plata (Argentine) pour être transférée dans des contenants de fruits de mer, aux fins de transbordement. L'Argentine, ainsi que le Brésil, l'Équateur, le Venezuela, le Guatemala et le Paraguay peuvent être utilisés plus fréquemment de cette façon, pour approvisionner surtout le jeune marché européen.

▶ Mexique

Contrairement à l'Argentine, six ou sept organisations majeures de trafiquants de drogue, ainsi que plusieurs petits groupes de narcotrafiquants opèrent à partir du Mexique. Les groupes les plus importants se livrent à leur commerce des deux côtés de la frontière américano-mexicaine. L'importation de cocaïne au Mexique se fait encore principalement par

◀ Figure nº 23

Routes principales d'acheminement de la cocaïne au Canada en 1988

petits aéronefs privés provenant des pays producteurs de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. En 1988, ces aéronefs atterrissaient habituellement près d'Obregon, dans le nord-ouest du Mexique, ou près de Nuevo Leon et Torreon (État de Coahuila), dans le nord-est du Mexique. Ensuite, on transbordait la cocaïne dans des avions immatriculés aux États-Unis ou au Mexique pour être expédiée vers des «caches» aux États-Unis. Au cours de 1988, on privilégiait surtout des endroits comme Tucson ou Phoenix, en Arizona, le sud de la Californie ou le centre du Texas, pour aménager ces caches. Au cours de 1988, la Drug Enforcement Administration des États-Unis a remarqué une augmentation des activités de contrebande du Mexique vers la côte nord-ouest des États-Unis; ce qui signifie qu'une partie de ces envois de cocaïne se rendait sur le marché canadien, via la Colombie-Britannique.

Les autorités mexicaines se préoccupent de l'utilisation grandissante de leur pays par les trafiquants colombiens et plus particulièrement du fait que les organisations colombiennes semblent établir des installations indépendantes sur le territoire mexicain. Des saisies d'importants envois, telles que celle de 4,8 tonnes de cocaïne effectuée au mois d'octobre 1988, à Chihuahua, dans le nord du Mexique, confirme cette tendance.

▶ Canada

En 1988, Montréal est demeuré le plus important centre de distribution de la cocaïne au Canada, suivi de près par Toronto et Vancouver. Selon nos renseignements, les cartels colombiens auraient, à Montréal et à Toronto, des agents et des associés impliqués à la fois dans l'expédition de la cocaïne depuis les États-Unis et les pays producteurs et dans la distribution de la drogue au Canada. Ces individus entretiennent des relations suivies avec leurs associés aux États-Unis, dans les Antilles et en Amérique du Sud. Même si des Canadiens et des Américains peuvent être engagés aux diverses étapes des opérations, le contrôle de l'expédition et de la distribution de la drogue demeure en sécurité entre les mains des cartels colombiens.

L'expérience américaine a illustré l'énorme potentiel de violence intrinsèque du commerce de la cocaïne et le Canada pourrait ne plus en être à l'abri pour très longtemps. Des villes comme Toronto voient déjà augmenter le nombre de crimes avec violence attribuables au commerce de la cocaïne et nos renseignements indiquent que les trafiquants canadiens sont fin prêts à protéger leurs biens. Au début de 1988, les autorités montréalaises ont saisi 18 kilogrammes de cocaïne dont la pureté atteignait 93 %, ainsi qu'une somme de

Figure n° 24 ▶

Prix de la cocaïne aux étapes successives du trafic en 1988

Amérique du Sud		
Fermier	250 à 500 kg de feuilles de coca	150 à 600 $
Laboratoire	250 à 500 kg de feuilles de coca = 2,5 kg de pâte de coca	475 à 875 $
	2,5 kg de pâte de coca = 1 kg de cocaïne base	545 à 1 500 $
	1 kg de cocaïne base = 1 kg de chlorhydrate de cocaïne	1 850 à 5 000 $
Canada		
Prix de gros	1 kg de chlorhydrate de cocaïne (pure)	34 000 à 65 000 $
Prix de détail	1 once (28 grammes) de chlorhydrate de cocaïne d'une pureté de 60 %	1 650 à 3 650 $
	1 gramme de chlorhydrate de cocaïne d'une pureté de 60 %	95 à 230 $

54 000 $ en espèces, trois armes de poing et deux carabines. Au mois de février 1988, une opération d'infiltration menée à Montréal s'est terminée par la saisie de 8 kilogrammes de cocaïne et d'une certaine quantité d'autres drogues, d'une somme de 154 000 $ en espèces, d'une mitraillette Uzi, de deux fusils de calibre 12, d'une arme de poing de calibre .38 et deux de calibre .45, de douze bâtons de dynamite et de quatre détonateurs.

▶ Crack

Aux États-Unis, le crack est fabriqué, distribué et vendu par des bandes de rue et d'autres groupes de criminels, dont plusieurs à caractère ethnique ou régional. Ces groupes, qui se sont avérés bons vendeurs d'immenses quantités de crack, s'étendent dans des régions généralement peu enclines à la consommation de grandes quantités de drogue, comme le Midwest et les régions rurales du Sud. Si jamais ces bandes de rue accèdent au marché canadien, on peut s'attendre à une flambée de violence attribuable au commerce du crack. Les bandes américaines tenteraient de saisir la part du marché des organisations canadiennes, ainsi que celle des bandes rivales.

▶ Bandes de motards

Depuis toujours associées au trafic des drogues chimiques, les bandes de motards hors-la-loi s'impliquent maintenant dans le commerce de la cocaïne. Plusieurs bandes de motards tirent une bonne partie de leurs narcodollars du trafic et de l'importation de la cocaïne. Les produits de ce commerce sont fréquemment investis dans des entreprises légitimes, telles que les bars, l'immobilier et les ateliers de réparation de motocyclettes. Étant donné l'implication grandissante des bandes de motards hors-la-loi – surtout les Hells Angels – dans le commerce de la cocaïne, il y a eu plusieurs importantes saisies (un kilo et plus) en 1988 mettant en cause des membres de ces gangs. Ces bandes ont établi des réseaux de distribution efficaces et bien structurés partout au Canada, ce qui leur permet d'expédier de grandes quantités de cocaïne dans les régions où la demande est forte. Les bandes de motards hors-la-loi distribuent la cocaïne par l'intermédiaire de bars et de boîtes de nuit qui, souvent, leur appartiennent et qui sont gérés par des membres du club. Vu leur implication croissante dans le commerce de la cocaïne, on peut s'attendre à une escalade des crimes avec violence, y compris le meurtre.

Presque toute la cocaïne qui entre au Canada provient des pays producteurs et raffineurs de l'Amérique du Sud. Une partie de la drogue est expédiée au pays, habituellement via Toronto, Montréal ou Vancouver, par avion commercial, dissimulée dans des frets aériens ou confiée à des passeurs. Une bonne partie transite aux États-Unis ou provient directement de ce pays. La cocaïne destinée à Toronto, Montréal et aux autres régions de l'Est canadien est souvent achetée à Miami ou à New York de représentants des organisations colombiennes. De cette métropole, important centre nord-américain du commerce de la cocaïne, la drogue est acheminée au Canada par avion et par véhicule. La cocaïne qui atteint la région de Toronto traverse la frontière à Buffalo et à Niagara Falls, tandis que celle à destination de Montréal transite surtout en Nouvelle-Angleterre.

Quoique la cocaïne qui entre dans l'Ouest canadien suive surtout la route Amérique du Sud-Miami-Canada, de nouvelles tendances sont apparues au cours de 1988. Plusieurs trafiquants de l'Ouest ont communiqué avec leurs homologues du sud-ouest des États-Unis, tandis que d'autres ont abandonné complètement la filière américaine pour transiger directement avec les trafiquants des pays sources.

L'importation directe de la cocaïne au Canada par avion constitue peut-être la tendance la plus significative de 1988. Au mois de décembre 1988, certains renseignements transmis à la G.R.C. révèlent qu'une organisation opérant à partir de Medellin, en Colombie, utilise des aéronefs privés pour passer des centaines de kilogrammes de cocaïne en contrebande au Canada. Le gros de la cocaïne était vraisemblablement destiné à la ville de New York, mais une partie devait être acheminée vers Toronto et Montréal. En avril 1989, un bimoteur Aero-Commander 1000 se posait sur une petite piste d'atterrissage près de Fredericton (Nouveau-Brunswick), avec sa cargaison de 500 kilogrammes de cocaïne pure. Une livraison contrôlée dans une résidence privée de la région de Montréal a permis d'appréhender trois sujets, dont deux ressortissants colombiens.

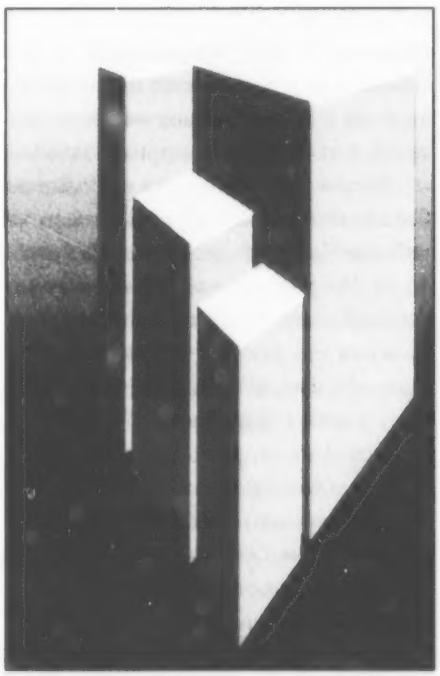

Figure nº 25

Modes de transport pour l'importation de la cocaïne au Canada en 1988

Cette saisie de 500 kilogrammes de cocaïne constitue la plus importante de l'histoire du pays. Toutefois, nos renseignements laissent croire qu'il ne s'agit pas du premier envoi de cette nature à entrer ainsi au Canada. Pour le moment, cette saisie peut inciter les trafiquants colombiens à la prudence, mais les grandes régions peu peuplées du Canada sont une cible naturelle pour la contrebande aérienne. La relief du Canada, sa proximité au plus grand pays consommateur de cocaïne au monde et son marché national en expansion augmentent les risques de ce mode de contrebande.

Chapitre 5 : Drogues chimiques

▸ Drogues chimiques

▸ Les tendances du marché

La majeure partie des drogues chimiques offertes sur le marché illicite canadien en 1988 étaient fabriquées clandestinement au Canada. L'importation illicite est demeurée essentielle à la consommation et l'approvisionnement de diverses substances chimiques, notamment le LSD et les stéroïdes anabolisants. Les drogues contrôlées, les drogues d'usage restreint et les stupéfiants ont continué d'être détournés vers le marché illicite. Dans le nord du pays où les drogues chimiques et autres drogues sont moins abondantes, l'abus de solvants et d'inhalants est demeuré populaire, notamment chez les jeunes et les adolescents.

Au Canada, les drogues chimiques sont régies par la Loi des aliments et drogues (annexes F, G et H) et la Loi sur les stupéfiants. En 1988, les drogues de l'annexe F, soit le diazépam (Valium), le chlordiazépoxide (Librium) et les stéroïdes anabolisants, constituaient un problème important d'abus. Les drogues contrôlées (annexe G) les plus consommées étaient l'amphétamine, la méthamphétamine (un type d'amphétamine appelé «speed»), le méthylphénidate (Ritalin) et les barbituriques. Quant aux drogues d'usage restreint (annexe H), les plus répandues étaient, comme par les années passées, le diéthylamide de l'acide lysergique (LSD), le méthylènedioxiamphétamine (MDA) et la psilocybine. La phencyclidine (PCP), qui est régie par la Loi sur les stupéfiants, s'est encore avérée une drogue très en demande. L'hydromorphone (Dilaudid), l'oxycodone (Percodan) et les substances à base de codéine sont détournés de sources médicales licites. Un récent ajout à la liste de la Loi sur les stupéfiants est la pentazocine (Talwin) qui, avant 1988, était régie par l'annexe G de la Loi des aliments et drogues. Le Talwin et le méthylphénidate (Ritalin) que les toxicomanes mélangent souvent ensemble sont demeurés les principales drogues chimiques détournées.

▸ Accusations et enquêtes

Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la PCP en vertu de la Loi sur les stupéfiants est passé de 27 en 1987 à 36 en 1988, mettant ainsi fin à la tendance à la baisse amorcée en 1983. Il

Figure n° 26 ▸

Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1984 à 1988*

Catégorie de drogue	Accusation	1984	1985	1986	1987	1988
Drogues d'ordonnance de l'annexe F	Vente sans ordonnance	24	24	18	14	3
	Total annexe F	24	24	18	14	3
Drogues contrôlées de l'annexe G	Trafic**	86	36	57	73	37
	Total annexe G	86	36	57	73	37
Drogues d'usage restreint de l'annexe H	Possession	421	387	377	360	263
	Trafic**	207	278	207	231	221
	Total annexe H	628	665	584	591	484
Loi sur les stupéfiants Phencyclidine (PCP)	Possession	20	23	12	8	5
	Trafic**	50	30	25	19	31
	Importation	5	5	5	–	–
	Total PCP	75	58	42	27	36
Total		813	783	701	705	560

* Personnes accusées par la G.R.C. seulement

** Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.

Catégorie	1984	1985	1986	1987	1988
Trafic de 10 kilos ou plus (en vrac) ou de 50 000 doses ou plus	66	79	73	92	47
Trafic de 5 à 10 kilos (en vrac) ou de 10 000 à 50 000 doses	34	21	20	22	27
Trafic de 0,5 à 5 kilos (en vrac) ou de 5 000 à 10 000 doses	100	82	58	53	50
Trafic de moins de 500 grammes (en vrac) ou de moins de 5 000 doses	120	171	119	137	226
Total	320	353	270	304	350

* Le Système de classification des trafiquants est devenu automatisé en 1988, ce qui devrait donner un aperçu plus précis de la catégorisation des trafiquants de drogues ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C.

◀ **Figure nº 27**

Catégorisation des trafiquants de drogues chimiques ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1988*

s'agit là de la seule augmentation du nombre de personnes accusées d'infractions en matière de drogues chimiques pour l'année faisant l'objet du présent rapport. La diminution du nombre de personnes accusées d'infractions aux termes de la Loi des aliments et drogues s'est traduite par une baisse de 20 p. 100 du nombre total de personnes accusées d'infractions reliées aux drogues chimiques. Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues de l'annexe F n'était que de 3 en 1988 contre 14 en 1987 (voir la figure nº 26). Cette tendance à la baisse serait attribuable en partie aux mesures législatives et répressives prises contre le détournement illicite de substances chimiques (voir également le chapitre 3, Héroïne : Les tendances du marché). La plus grande sensibilisation du public et les efforts accrus en vue d'informer la jeunesse canadienne sur les conséquences de la consommation de drogues chimiques sont également considérés comme des facteurs importants de la diminution générale du nombre de personnes accusées d'infractions liées aux drogues chimiques.

Catégorie de drogue	Type de drogue	1984	1985	1986	1987	1988
Drogues d'ordonnance de l'annexe F	Total annexe F	147,19 (5 574)	88,95 (1 179 949)	0,09 (13 421)	35,17 (1 007 625)	0,45 (9 646)
Drogues contrôlées de l'annexe G	Méthamphétamine	5,73 (2 673)	8,23 (418)	11,47 (94)	0,42 (78)	6,88 (307)
	Amphétamine	0,21 (12 724)	0,04 (11 571)	0,03 (5 396)	0,12 (19 274)	0,26 (9 750)
	Barbituriques	0,04 (158)	0,23 (4 580)	0,19 (10 771)	0,007 (1 971)	0,001 (4 996)
	Autres drogues de l'annexe G	2,15 (36 562)	2,93 (9 336)	0,52 (16 372)	12,11 (65 305)	3,84 (17 430)
	Total annexe G	8,14 (52 117)	11,45 (25 905)	12,22 (32 633)	12,67 (86 628)	10,99 (32 483)
Drogues d'usage restreint de l'annexe H	LSD	0,5 (155 649)	– (236 958)	– (469 916)	– (124 320)	– (135 685)
	MDA	2.80 (269)	3,76 (18)	5,29 (17)	0,67 (13)	0,54 (6)
	Autres drogues annexe H	48,63 (2 071)	319,81 (1 937)	128,71 (6 023)	115,30 (1 112)	51,29 (2 797)
	Total annexe H	51,93 (157 989)	323,57 (238 913)	134,00 (475 956)	115,97 (125 445)	51,34 (138 488)
Loi sur les stupéfiants	Total PCP	6,01 (305)	20,19 (2 344)	7,21 (13 415)	3,21 (215)	7,28 (191)

* Comprend les drogues chimiques saisies par la G.R.C. et Douanes Canada.

◀ **Figure nº 28**

Quantité de drogues chimiques saisies au Canada de 1984 à 1988 – poids en kilogrammes (et en doses entre parenthèses)*

Les efforts constants de répression expliquent l'augmentation régulière du nombre de trafiquants de drogues chimiques ayant fait l'objet d'enquête par la G.R.C., lequel nombre est passé de 304 en 1987 à 350 en 1988 (voir la figure nº 27). Signalons notamment l'augmentation du nombre d'enquêtes sur les personnes accusées de trafic de 5 à 10 kilogrammes de drogues et de moins de 0,5 kilogramme. Une hausse de 65 p. 100 dans la catégorie de moins de 0,5 kilogramme confirme la tendance vers le trafic de plus petites quantités de drogues chimiques. Contrairement au trafic de la cocaïne et de l'héroïne qui est surtout contrôlé par les réseaux du crime organisé, le trafic des drogues chimiques représente une plus grande catégorie de contrevenants comprenant des bandes de motards, des personnes et des petits groupes de trafiquants qui se font la lutte pour leur part d'un marché libre. De plus, la fabrication de quantités importantes de drogues au pays facilite des envois de quantités plus petites.

▶ Saisies

Les saisies de drogues de l'annexe G effectuées par la G.R.C. ont diminué de 12 kg 676 en 1987 à 10 kg 994 en 1988. Toutefois, les saisies de méthamphétamine ont totalisé 6 kg 887 en 1988 contre 424 grammes en 1987. Cette augmentation est attribuable dans une grande mesure à la découverte de deux laboratoires clandestins de méthamphétamine à Kenesatake (Québec) et à Windsor (Ontario) où l'on a saisi respectivement 3 kg 682 et 3 kg 200 de cette drogue. Le nombre de doses de méthamphétamine saisies est passé de 78 en 1987 à 307 en 1988. Une tendance semblable est signalée pour les drogues de l'annexe H, malgré la chute des saisies annuelles, 115 kg 979 en 1987 comparativement à 51 kg 347 en 1988, le nombre de doses confisquées a augmenté de 10 p. 100 (voir la figure nº 28). Par exemple, le nombre de doses de LSD saisies a atteint 124 320 en 1987 et 135 685 en 1988. De plus, on a saisi 7 kg 287 de PCP en 1988 en vertu de la Loi sur les stupéfiants, contre 3 kg 212 en 1987. La quantité ainsi que le nombre de doses de drogues de l'annexe F ont beaucoup diminué en 1988 par rapport à l'année dernière, car on avait saisi de très grandes quantités de diazépam en 1987.

▶ Prix et pureté

L'offre et la demande de drogues chimiques illicites sont demeurées constantes en 1988. De plus, la pratique de consommer des drogues chimiques en combinaison avec la cocaïne et l'héroïne ou comme succédanés de ces substances s'est poursuivie. Comme par les années passées, le Talwin et le Ritalin étaient populaires comme succédanés auprès des héroïnomanes. Cependant, il y a des toxicomanes qui consomment uniquement des substances chimiques telles que les médicaments d'ordonnance. D'après les renseignements, l'approvisionnement en produits de diazépam tels que le Valium a augmenté dans le sud-ouest de l'Ontario en 1988 en raison surtout de la consommation de ces drogues par les cocaïnomanes pour se soulager des symptômes de sevrage de la cocaïne.

En 1988, les prix et la pureté des drogues chimiques ont très peu changé par rapport à 1987, bien qu'ils continuent à mettre en relief les variations de l'offre et de la demande. Bien que le trafic des drogues chimiques soit moins concurrentiel que les autres marchés de drogues, le degré de concurrence constitue une variable importante influant sur les prix et les niveaux de pureté, notamment dans les régions où les approvisionnements sont plus abondants. Les écarts entre les prix des drogues chimiques par région étaient encore significatifs en 1988.

▶ «Ice»

Deux kilogrammes de chlorhydrate de d-méthamphétamine (méthamphétamine sous forme de cristaux appelée «Ice») destinés à l'Alberta ont été saisis à Seoul en Corée du Sud en 1988 indiquant ainsi l'élargissement du réseau des sources d'approvisionnement et une demande accrue pour cette drogue. La saisie en mars 1988 d'une petite quantité d'«Ice» dans la région d'Edmonton a conduit à une enquête et à l'arrestation d'un sujet en Corée. Il s'agit là des premières saisies connues au Canada ou à l'étranger de cette forme de drogue destinée au marché canadien.

Bien qu'il y ait une offre irrégulière d'«Ice» sur le marché illicite canadien, les renseignements aux États-Unis font état d'un abus et d'un approvisionnement accrus de cette forme relativement nouvelle de méthamphétamine, notamment à Hawaï. Les cristaux translucides ressemblant à du sucre d'orge ou du gros sel ont une pureté de 90 à 100 %. Cette drogue est fumée dans une pipe en verre qui est chauffée jusqu'à la liquéfaction de la substance. Les effets dureraient plus longtemps que ceux de la cocaïne et de ses dérivés et ceux d'autres formes de méthamphétamine, mais cette drogue présente des risques plus élevés sur le plan physique et psychologique. L'«Ice» se vend actuellement entre 250 et 400 $US le gramme à Hawaï. Étant donné la demande actuelle et potentielle pour la méthamphétamine au Canada, les autorités policières observent de près l'abus et l'approvisionnement de cette drogue sur le marché des substances chimiques illicites.

▶ Phencyclidine (PCP)

En 1988, c'est encore au Québec qu'on retrouve le plus d'activités par rapport à la consommation et la distribution de PCP. Cette drogue était présente en Ontario, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, mais les approvisionnements fluctuaient. La pureté de la PCP au Québec est demeurée stable, variant entre 50 et 70 % en vrac, tandis qu'au détail, elle variait de 0,2 à 0,5 % en 1987 et de 0,3 à 3,1 % en 1988. Dans les provinces des Prairies, une dose de PCP se vendait au plus 15 $, tandis qu'elle n'en coûtait que 5 ou 6 $ au Québec et dans les Maritimes. Le prix le moins élevé pour une dose de PCP était en Ontario et variait entre 3 et 5 $.

▶ Méthamphétamine

La méthamphétamine était présente partout au Canada en 1988. Toutefois, l'offre et la demande ont augmenté considérablement dans les provinces de l'Est. Le Laboratoire régional de l'Ontario signale que les doses de méthamphétamine analysées en 1988 avaient une pureté moyenne de 27 %, comme c'était le cas l'année précédente. Des échantillons de méthamphétamine fabriquée dans un laboratoire clandestin découvert au Québec avaient une pureté de 70 %. Le prix d'un gramme de méthamphétamine était le moins élevé dans les provinces des Prairies, soit entre 80 et 120 $, et le plus élevé dans le nord du pays à 150 $. Des prix modérés, variant entre 80 et 150 $ en Ontario et 80 et 125 $ au Québec, reflétaient les stratégies du marché dans les régions où la demande était plus grande.

La méthamphétamine pouvait être obtenue surtout sous forme de poudre pour injection et de comprimés pour ingestion orale. La substance était également mélangée à d'autres stimulants puissants pour produire divers effets. Le mélange de la méthamphétamine à la cocaïne est appelé la «cocaïne du pauvre». Bien que le Canada soit la principale source d'approvisionnement de méthamphétamine sur le marché illicite au pays, on peut s'attendre à l'augmentation des importations internationales.

▶ Diéthylamide de l'acide lysergique (LSD)

Bien que le LSD soit habituellement associé aux années 60, cette drogue est demeurée très populaire au pays en 1988.

Le prix peu élevé des hallucinogènes, la mystique historique et les motifs intrigants du LSD sous forme de buvards rendent cette drogue particulièrement attirante aux jeunes. Les prix du LSD sont demeurés assez stables d'un océan à l'autre, variant de 4 à 10 $ la dose, tandis qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, les prix oscillent entre 8 et 15 $. Le Laboratoire régional du Québec signale que les doses de LSD analysées en 1988 avaient une concentration moyenne de 30 à 100 microgrammes, comparativement à 30 à 50 microgrammes dans cette province l'année dernière.

On pouvait se procurer facilement du LSD sous forme de buvard et de «microdot» dans la plupart des grandes villes canadiennes, et cette drogue était également consommée dans les régions rurales et du nord du pays. D'après les renseignements obtenus par la G.R.C. en Ontario, le LSD «purple microdot» était le plus populaire dans cette province en 1988. On retrouvait également différentes couleurs de LSD «microdot» et des variétés de buvards tels que «Black Clown», «Musical Note» et «Stonebrook». La consommation orale est demeurée la forme la plus populaire d'ingestion.

Au début de 1989, la police du Grand Toronto a saisi la plus grande quantité de LSD liquide de l'histoire du Canada. La saisie comprenait quatre fioles de cinq grammes et une fiole de 10 grammes de LSD liquide ainsi que près de 6 000 doses de LSD sous forme de buvard. Quelques-unes de ces doses portaient la photo couverture d'un album du groupe rock «Grateful Dead». D'après les renseignements, le papier buvard «Grateful Dead» avait été obtenu à un concert rock aux États-Unis. C'est à un concert rock tenu à Toronto en mai 1988 que le jeune Benjamin Hayward âgé de 14 ans avait acheté deux doses de LSD sous forme de buvard arborant des personnages de dessins animés, avant son décès survenu la même soirée. L'enquête du coroner a révélé que, même si les doses de LSD n'avaient pas causé directement la mort de ce jeune, elles ont modifié l'état de perception, ce qui a causé éventuellement la noyade dans le lac Ontario. Par suite de l'enquête, des recommandations ont été formulées concernant la consommation de drogues et diverses questions pertinentes, notamment les concerts rock, les services de police assurés durant de tels événements, la sensibilisation et la prévention.

▶ Psilocybine

La variété de psilocybine qui pousse à l'état sauvage au pays constituait la forme prédominante de ce champignon hallucinogène sur le marché illicite en 1988. On pouvait se procurer des quantités plus élevées de cette drogue sur les côtes Est et Ouest au cours du dernier trimestre de l'année, lequel trimestre coïncidait avec les principaux mois de récolte. L'offre et la demande de psilocybine cultivée au pays sont demeurées significatives, notamment en Alberta. La psilocybine enrobée de chocolat ou en cube séché était populaire en Colombie-Britannique et se vendait 20 $ la dose, tandis que la psilocybine en poudre contenue dans des capsules pouvait être obtenue au Québec à un prix variant entre 3,50 $ et 5 $ la dose.

▶ Simili-drogues et drogues «designer»

La consommation et l'approvisionnement de simili-drogues sont demeurés assez stables en 1988. Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'éphédrine était vendue comme méthamphétamine par la voie d'un magazine destiné aux toxicomanes. D'après les renseignements obtenus en Nouvelle-Écosse, on pouvait se procurer de la simili-amphétamine qui semblait faire l'objet d'abus surtout chez les routiers. La substance était habituellement vendue comme amphétamine

connue sur la rue sous la désignation «bennies» ou «uppers». Les simili-drogues sont populaires sur les campus universitaires et leur prix peu élevé les rend attirantes pour les adolescents. En mars 1988, un laboratoire clandestin qui devait fabriquer une drogue «designer» a été démantelé à Toronto. En fait, la substance produite s'appelait 4-chloro-2 5-diméthoxy-alpha-méthylbenzène-éthanamine (également appelée 4-chloro DMA), une drogue régie par l'annexe H de la Loi des aliments et drogues (voir «La production nationale et le trafic international»).

▶ Précurseurs chimiques

La facilité d'accès aux précurseurs chimiques est demeurée la cause principale du problème de la fabrication et du trafic de drogues chimiques. Un précurseur chimique est une matière brute qui entre dans la production d'un produit chimique fini. Les renseignements obtenus au Québec révèlent que la distribution et le détournement illicites de précurseurs chimiques constituaient encore une source importante de préoccupation dans cette province en 1988. La G.R.C. a signalé en 1988 deux cas de commandes illégitimes de précurseurs chimiques auprès de compagnies de produits chimiques au Manitoba. De plus, une enquête de la G.R.C. en Saskatchewan a révélé qu'un présumé trafiquant de drogue avait cherché à obtenir des renseignements sur des précurseurs. L'enquête qui a conduit au démantèlement d'un laboratoire de méthamphétamine à Windsor (Ontario) en mai 1988 a révélé que les opérateurs avaient fourni illégalement une quantité importante de phényle-2-propanone, un précurseur essentiel dans la fabrication de méthamphétamine (voir «La production nationale et le trafic international»). La réglementation limitée dans les provinces canadiennes visant les précurseurs, facilite l'obtention de ces substances par des opérateurs de laboratoires clandestins auprès de compagnies légitimes. Les programmes de la G.R.C. liés aux précurseurs, par exemple au Québec (où un tel programme existe depuis la fin des années 70), visent uniquement à encourager les compagnies de produits chimiques ou autres sources d'approvisionnement à signaler volontairement les présumées activités illicites. Grâce à ce proramme, un certain nombre d'enquêtes ont pu être menées avec succès.

Outre le détournement de précurseurs chimiques, le Canada sert de plus en plus comme point de transit pour les précurseurs chimiques destinés aux laboratoires clandestins aux États-Unis. Au début de 1989, une enquête canado-américaine a conduit à la saisie de 170 litres de P2P importés de Paris (France) par une organisation par l'intermédiaire d'une compagnie de produits chimiques à Toronto (Ontario). Ces précurseurs étaient destinés à un laboratoire clandestin de méthamphétamine aux États-Unis. D'ici à ce que les contrôles législatifs sur la distribution et la fabrication de précurseurs soient plus sévères, on prévoit que les tentatives de détournement de précurseurs chimiques destinés à la consommation au pays ou transitant par le Canada vont s'accroître.

▶ Stéroïdes anabolisants

Selon le *Rapport annuel national sur les drogues de 1987-1988*, la G.R.C. a traité un nombre croissant de cas liés à l'abus et au trafic de stéroïdes anabolisants en 1987. Néanmoins, l'abus de stéroïdes anabolisants était considéré jusqu'à tout récemment comme un problème mineur au Canada comparativement à la consommation plus populaire de drogues telles que le cannabis, la cocaïne, l'héroïne et autres substances chimiques. La sensibilisation accrue du public au problème des stéroïdes anabolisants s'explique par les événements survenus aux Jeux olympiques

▶ Tendances de la consommation

Les adolescents et les jeunes adultes (de 15 à 25 ans) sont demeurés les

d'été à Seoul en Corée en 1988 où des tests ont révélé chez certains athlètes la présence de stéroïdes anabolisants. En réaction à ces incidents et à l'utilisation de telles substances par d'autres athlètes, le gouvernement fédéral a chargé le juge en chef adjoint Charles Dubin d'une enquête judiciaire sur la consommation de drogues chez les athlètes canadiens. Les faits dévoilés devant la Commission Dubin ont jeté la lumière sur le vaste marché illicite des stéroïdes anabolisants au pays.

La consommation de stéroïdes anabolisants par les athlètes de renommée mondiale a beaucoup retenu l'attention du public. Toutefois, les stéroïdes sont consommés dans bien des cas par des personnes soucieuses de leur apparence physique (par exemple, les amateurs de culturisme), plutôt que de leur performance. L'abus par les athlètes professionnels et amateurs, y compris les athlètes dans les écoles secondaires, constitue une source de préoccupation accrue pour les organismes de réglementation, les professionnels de la santé et les autorités policières.

Les stéroïdes anabolisants sont régis par la Loi des aliments et drogues. En effet, cette loi rend illégale la vente de drogues d'ordonnance sans une ordonnance. Toutefois, les stéroïdes anabolisants peuvent être vendus lorsqu'ils ne sont pas sous une forme se prêtant à la consommation humaine, ou lorsque l'étiquette précise que la substance doit être utilisée en médecine vétérinaire ou à des fins d'agriculture. Toutefois, la simple possession, l'importation, l'exportation ou la fabrication de stéroïdes anabolisants ne constitue pas une infraction. Les amendes pour le trafic de cette substance sont relativement mineures. Les contrevenants qui en sont à leur première infraction peuvent se voir imposer une amende maximale de 500 $ ou une peine d'emprisonnement de trois mois, ou les deux, et une amende maximale de 1 000 $ ou six mois d'emprisonnement, ou les deux, s'ils n'en sont pas à leur première infraction.

Les enquêtes et les saisies effectuées en 1988 indiquent un accroissement de la consommation et de l'approvisionnement de stéroïdes anabolisants au Canada. Outre les stéroïdes anabolisants licites détournés, des produits injectables contrefaits sont également apparus sur le marché illicite. La demande en stéroïdes anabolisants ne cessant de s'accroître, un réseau de distribution illicite a vu le jour au niveau national et international. Un vaste marché lucratif s'est développé au Canada au point que la demande à des fins illicites dépasserait la demande en approvisionnement à des fins thérapeutiques.

principaux consommateurs de drogues chimiques en 1988. Toutefois, à Terre-Neuve, le groupe d'âge est de 15 à 30 ans pour les consommateurs de psilocybine, et de 15 à 35 ans pour les consommateurs de LSD. Les étudiants de différents milieux socio-économiques et les chômeurs ont été décrits comme les principaux expérimentateurs ou consommateurs de drogues chimiques dans plusieurs régions du pays, notamment dans les provinces de l'Ouest et au Yukon. L'attrait des drogues chimiques repose principalement sur le prix bon marché de ces substances par rapport aux prix de la cocaïne, de l'héroïne et du cannabis.

▶ La production nationale et le trafic international

Les drogues chimiques illicites vendues au Canada proviennent de trois sources principales : l'importation illégale, le détournement à partir de sources médicales licites, et la fabrication clandestine. La plupart des drogues visées par l'annexe F (drogues d'ordonnance) et l'annexe G (drogues contrôlées, incluant l'amphétamine, le Ritalin et les barbituriques) ainsi que plusieurs drogues régies par la Loi sur les stupéfiants (Dilaudid, Percodan, Talwin et certaines substances à base de codéine) sont détournées vers le marché illicite à partir de

Année	Type de drogue	Emplacement du laboratoire
1984	MDA	Victoria (Colombie-Britannique)
	MDA	Surrey (Colombie-Britannique)
	MDA	Burnaby (Colombie-Britannique)
	MDA	Cambridge (Ontario)
	Méthamphétamine	Saint-Hilarion (Québec)
	Méthamphétamine	Glen Sutton (Québec)
	PCP	Saint-Jérôme(Québec)
	PCP	Gracefield (Québec)
1985	PCP	Laval (Québec)
	PCP	Fossambault-sur-le-lac (Québec)
	PCP	Saint-Ubald (Québec)
	Morphine	Sainte-Foy (Québec)
	Méthamphétamine	Hamilton (Ontario)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	Toronto (Ontario)
	Méthamphétamine	Sainte-Adèle (Québec)
	Phosphate d'amphétamine	Pincourt (Québec)
1986	PCP	Comté de Portneuf (Québec)
	PCP	Lac Sergent (Québec)
	PCP	Québec (Québec)
	MDA	Nanoose (Colombie-Britannique)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	Montréal (Québec)
1987	Méthamphétamine	Burnaby (Colombie-Britannique)
	Méthamphétamine	Lacolle (Québec)
	PCP	Toronto (Ontario)
	PCP	Chicoutimi (Québec)
1988	4-chloro DMA	Toronto (Ontario)
	Méthamphétamine	Windsor (Ontario)
	Méthamphétamine	Kanesatake (Québec)

* Laboratoires clandestins de drogues chimiques saisis par la G.R.C. seulement.

Nota : Il est question des laboratoires de haschich liquide et de cocaïne dans les chapitres qui portent sur ces drogues.

◄ **Figure nº 29**

Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1984 à 1988*

sources licites, à l'exception de la méthamphétamine qui est fabriquée dans des laboratoires clandestins au Canada. Un certain nombre de drogues de l'annexe H (notamment le LSD, le STP et le MDA) ainsi que la PCP (régie par la Loi sur les stupéfiants) sont fabriquées au pays dans des laboratoires clandestins. Le LSD et plusieurs simili-drogues et drogues «designer» sont fabriquées aux États-Unis et introduites en contrebande au Canada, bien que certaines simili-drogues soient fabriquées au Canada. La psilocybine plus communément appelée le «champignon magique» provient encore de champignons hallucinogènes poussant à l'état sauvage sur les côtes Est et Ouest du pays, ou cultivée dans des installations complexes de forçage.

▶ Laboratoires clandestins

Trois laboratoires clandestins de drogues chimiques ont été démantelés par la G.R.C. en 1988, comparativement à quatre en 1987. Deux de ces laboratoires se trouvaient en Ontario et le troisième au Québec. Un laboratoire destiné à la fabrication d'une nouvelle drogue «designer» a été découvert dans la région de Toronto en mars 1988. Près de 700 doses de cette drogue sous forme de cristaux ont été saisies. Le principal sujet de l'enquête était un chimiste qualifié qui tentait de fabriquer des drogues «légales», c.-à-d. des drogues à usage non restreint par la Loi des aliments et drogues ou par la Loi sur les stupéfiants, en modifiant la structure moléculaire de substances illégales. Les recherches de ce chimiste qui ont été effectuées dans les bibliothèques médicales et pharmaceutiques

n'étaient pas assez approfondies et le sujet a réussi à fabriquer du 4-chloro-2 5 diméthoxy-alpha-méthylbenzèneéthanime (appelé également 4-chloro DMA), une substance de l'annexe H. Cette drogue est extrêmement puissante et la production de ce laboratoire était surtout destinée à la région de Toronto.

Une enquête de huit mois s'est terminée en mai 1988 par le démantèlement d'un laboratoire de méthamphétamine qui était opéré par des membres d'une bande de motards à Windsor (Ontario). Selon l'enquête, la bande obtenait de grandes quantités de P2P, un précurseur chimique essentiel à la fabrication de méthamphétamine. Au moment de la perquisition, 3 kg 200 de méthamphétamine à l'étape finale de traitement ont été saisis ainsi que des quantités importantes d'acide formique, de monométhamlamine, de P2P, d'acide chlorhydrique et d'autres précurseurs ainsi que de nombreux articles de laboratoire.

En avril 1988, les enquêteurs de la G.R.C. ont démantelé un laboratoire de méthamphétamine à Kanesatake (Québec). Outre le matériel de laboratoire et les précurseurs chimiques, 3 kg 682 de méthamphétamine pure à 70 % ont été saisis. Le laboratoire pouvait produire, croit-on, jusqu'à 2 kilogrammes de méthamphétamine par jour.

En mars 1988, une fiole de 100 millilitres de P2P a été remise à la G.R.C. à Surrey (Colombie-Britannique). L'analyse des échantillons a révélé que si le traitement avait été poussé davantage, on aurait obtenu de la méthamphétamine pure.

Bien qu'on sache que le diazépam est fabriqué illicitement au Canada pour fin de distribution aux États-Unis comme comprimés de «Lemmon 714», il n'y a eu aucune saisie de laboratoire en 1988. On retrouve sur le marché illicite, notamment à Montréal, du diazépam produit licitement. Toutefois, le manque de données sur les saisies en 1988 rend très difficile toute estimation de l'approvisionnement de cette drogue. Il se peut que les saisies massives en 1987 dans deux installations de mise en comprimés de diazépam à Montréal et à Saint-Jérôme (Québec) aient eu un effet de dissuasion sur les fabricants et les distributeurs de cette drogue ou encore les aient incités à faire preuve d'une plus grande prudence.

▶ Médicaments détournés

Un marché noir pour les médicaments licites continue d'exister au Canada. Ce marché fournit les toxicomanes qui consomment régulièrement des médicaments ou qui consomment des médicaments lorsqu'ils ne peuvent se procurer des drogues populaires telles que l'héroïne et la cocaïne. Ce marché noir est approvisionné de plusieurs façons, les plus courantes étant les vols et autres types de détournement de médicaments des hôpitaux, des pharmacies et d'autres stocks licites. Les données obtenues du Bureau des drogues dangereuses du ministère de la Santé et du Bien-être révèlent que même si les vols et autres pertes de stocks licites continuent d'être un problème, ce genre de détournement a diminué de 13 p.100 en 1988 par rapport à 1987. Les vols par effraction, les vols à main armée, les pertes inexpliquées et les pertes au cours du transport demeurent les moyens les plus courants de détournement des médicaments. Toutefois, les pertes inexpliquées constituaient la seule catégorie à avoir enregistré une augmentation en 1988. Cette augmentation était considérable, soit 71 p. 100. La diminution importante des vols par effraction et des vols à main armée est significative, car il pourrait s'agir d'une indication d'une baisse des crimes violents liés au trafic des drogues chimiques.

Le trafic de Talwin et de Ritalin pose encore un problème dans l'ouest du Canada et de nombreux trafiquants et toxicomanes s'approvisionnent de ces drogues par

l'obtention d'ordonnances multiples. Afin d'enrayer cette pratique de shopping médical, certaines provinces ont mis à l'essai des méthodes de contrôle des ordonnances. En 1986, l'Alberta a instauré un programme de formulaires d'ordonnance en triplicata et, durant la première année d'existence du programme, le Collège des médecins et chirurgiens de l'Alberta a noté une diminution de 52 p. 100 du nombre d'ordonnances pour les neuf médicaments les plus consommés à des fins non médicales dans la province. En août 1988, la Saskatchewan a mis de l'avant son propre programme d'ordonnances en triplicata obligeant ainsi les médecins de la province à transmettre des copies d'ordonnances de stupéfiants aux pharmaciens et au Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan. Le Collège tient à jour une base de données et, avant de remettre une ordonnance pour un stupéfiant, le médecin doit vérifier si le patient a obtenu une même ordonnance d'autres médecins. Dans le cadre du programme d'ordonnances en triplicata, le Collège et l'Association pharmaceutique ont instauré un programme de sensibilisation aux drogues afin de réduire la demande pour les drogues de tout genre. Selon les renseignements, les deux programmes semblent avoir eu certaines conséquences et on note une diminution des infractions d'obtention d'ordonnances multiples. Toutefois, on peut s'attendre à une augmentation du nombre de vols par effraction dans les pharmacies et les hôpitaux, car les toxicomanes et les trafiquants chercheront sans doute d'autres façons d'obtenir leur approvisionnement de drogues.

Pour ce qui concerne le trafic de Talwin et de Ritalin, le gouvernement du Canada a resserré les contrôles sur le Talwin en janvier 1988 en supprimant cette substance de la Loi des aliments et drogues pour l'intégrer à la Loi sur les stupéfiants. Cette mesure aidera à assurer un contrôle plus étroit de l'approvisionnement de cette drogue et permettra désormais aux tribunaux d'imposer des peines plus sévères pour la possession et le trafic de cette drogue. Les renseignements obtenus au cours d'une enquête de la G.R.C. à Toronto en 1988 sur le trafic de Talwin et de Ritalin ont permis d'établir qu'un groupe de sujets consultaient individuellement des médecins obtenir pour des ordonnances de Talwin. Les sujets ciblaient par la suite d'autres médecins pour des ordonnances de Ritalin. Tous les sujets identifiés avaient des liens avec l'ouest du Canada, ce qui nous permet de croire que la drogue obtenue à Toronto devait être transportée à l'Ouest et vendue peut-être dans les provinces où existent des programmes d'ordonnances en triplicata.

▶ Stéroïdes anabolisants

Il est difficile d'identifier avec précision les principales sources de stéroïdes anabolisants au Canada, bien que les États-Unis, la France, l'Italie et l'Allemagne de l'Ouest soient des sources importantes d'approvisionnement. En janvier 1988, on a saisi à Windsor (Ontario) de la testostérone, de la méthandrosténolone et du boldénone undécyclénique sous forme de comprimés et sous forme liquide provenant de Détroit au Michigan. Ces substances étaient vendues à des culturistes par un adepte en haltérophilie. En juillet

Année	Introduction par effraction	Chapardage	Vol à main armée	Pertes inexpliquées	Détournement	Pertes en transit	Total
1984	287	27	90	10	17	16	447
1985	218	10	73	35	5	9	350
1986	332	5	82	42	9	18	488
1987	258	9	76	38	18	24	423
1988	213	5	49	65	13	21	366

◀ Figure nº 30

Vols et autres pertes de drogues de l'annexe G de 1984 à 1988

1988 au poste frontière de Douglas (Colombie-Britannique), on a saisi 100 000 milligrammes de méthandrosténolone fabriquée à Brooklyn, New York, et 20 milligrammes de déca-durabolin fabriqué en Nouvelle-Zélande.

Comme l'indique la saisie à Windsor, une bonne partie de la distribution de stéroïdes s'effectue dans les gymnases et les centres de culturisme où la drogue est fournie par une personne à des connaissances. Le réseau peut ainsi demeurer protégé et imperméable à l'intervention policière. D'après les renseignements, les stéroïdes détournés de stocks vétérinaires sont parfois prescrits par certains médecins compatissants aux besoins réels ou imaginaires des culturistes, des haltérophiles et des athlètes. Afin de mettre en relief le comportement peu éthique lié à de telles pratiques, le Collège royal des médecins et chirurgiens a approuvé ce qui suit à sa réunion annuelle d'octobre 1988 :

Prescrire, administrer ou apporter de l'aide dans les cas de consommation de substances, notamment de stéroïdes anabolisants aux fins d'accroître la performance athlétique sans indication médicale ou aux fins évidentes d'aider un athlète à tromper, ou les deux, constitue une conduite contraire au code professionnel.

L'ampleur du trafic clandestin de stéroïdes au Canada est clairement illustrée par une enquête qui a pris fin en décembre 1988. Le sujet, un citoyen de Nouvelle-Écosse, distribuait des listes de prix de stéroïdes, des bulletins et diverses publications vantant l'usage des stéroïdes aux culturistes sur une échelle internationale. Le sujet n'était pas un fournisseur de stéroïdes à proprement parler. Il jouait plutôt un rôle d'intermédiaire prenant les commandes des clients et transmettant ces dernières aux fournisseurs aux États-Unis. Le sujet avait établi ainsi une importante affaire desservant près de 6 000 clients. Il utilisait un ordinateur personnel contenant l'équivalent de centaines de pages de noms et d'adresses de clients, des inventaires de drogues et des bulletins. Outre les frais de 20 $ que le client devait payer par commande, le sujet exigeait une commande d'une valeur minimale de 100 $ pour laquelle il recevait, croit-on, un certain pourcentage du fournisseur. Il fonctionnait sous neuf noms différents de compagnies toutes situées dans la région de Wolfville-Bertwick de Nouvelle-Écosse. Il recevait parfois jusqu'à 20 lettres par jour et adressait près de 1 500 lettres par semaine dépensant 28 000 $ annuellement en frais postaux.

▶ Bandes de motards

Bien que les bandes de motards continuent de s'imposer dans le trafic plus lucratif de la cocaïne, elles jouent encore un rôle dans la fabrication et la distribution de drogues chimiques. On croit que les bandes de motards dans l'ouest du pays participent au financement de laboratoires illicites de MDA. On croit également que la plupart des bandes se financent essentiellement par le détournement des profits du trafic de drogues dans des affaires légitimes. En Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan, les bandes de motards jouent un grand rôle dans le trafic du LSD et entretiennent des liens avec des bandes de l'Est et de l'Ouest. C'est sans doute par ces liens que les bandes obtiennent la plus grande partie de leur approvisionnement en drogues.

Les bandes de motards en Ontario et au Québec se livrent encore au trafic des drogues, notamment des drogues chimiques. Ces bandes sont généralement bien implantées dans leur région respective où elles distribuent leur drogue par la voie de réseaux établis. Quelques bandes du Québec et de l'Ontario fabriquent et distribuent du PCP et, selon les renseignements, elles figurent parmi les principales

sources d'approvisionnement pour les Maritimes et l'ouest du Canada. Les bandes de motards deviennent de plus en plus présentes au Québec, notamment dans la région de Montréal, à Trois-Rivières, à Québec et à Chicoutimi. On retrouve également dans ces villes des laboratoires illicites de drogues chimiques ainsi que des chimistes acceptant de travailler dans ces laboratoires.

La distribution des drogues chimiques dans l'est du pays se fait à partir de Halifax. D'après les renseignements, les bandes de motards sont les principaux fournisseurs de drogues chimiques dans l'ensemble des Maritimes. Ces bandes entretiennent de solides liens avec les bandes semblables au Québec et on estime que la plus grande partie des drogues distribuées dans les Maritimes proviennent du Québec.

▶ Distribution

La distribution des drogues chimiques au Canada se fait à partir de Vancouver, Toronto et Montréal. Des approvisionnements sont acheminés depuis ces grands centres vers des villes plus petites telles que Winnipeg, Edmonton et Halifax et, de là, vers des régions encore plus éloignées du pays. On en sait très peu sur les organisations qui se livrent au trafic des drogues chimiques au Canada, à l'exception des bandes de motards qui sont connues pour leur rôle de premier plan dans la distribution de ces drogues au pays. Selon les renseignements, une partie du trafic des drogues chimiques telles que le diazépam, la psilocybine et les stéroïdes anabolisants ainsi que le détournement de médicaments sont contrôlés par de petits groupes peu structurés de trafiquants. Le marché pour ces produits est constitué de réseaux de clients connus.

▶ Importation

Les drogues chimiques importées au pays telles que le LSD, les simili-drogues et, dans une mesure croissante, les stéroïdes anabolisants, proviennent surtout des États-Unis. Les trafiquants utilisent les moyens de transport les plus accessibles. La drogue est acheminée par voie de terre, par avion et par bateau. Les simili-drogues peuvent être achetées par le biais de vente par correspondance dans des magazines s'adressant aux toxicomanes, et des stéroïdes peuvent être obtenus de la même façon comme on a pu le constater au moment de l'enquête sur les stéroïdes à Wolfville (Nouvelle-Écosse). D'importantes quantités de LSD continuent d'être introduites au pays par les bandes de motards. Généralement, la drogue est introduite par voie de terre à bord de véhicules commerciaux et personnels. Le LSD introduit ainsi au pays passe surtout par les postes frontières se trouvant en Colombie-Britannique, au sud de l'Ontario et au Québec. De petites quantités de LSD sont introduites en contrebande à la frontière aux fins de consommation personnelle ou de distribution à des connaissances. On note la tendance accrue chez les Canadiens

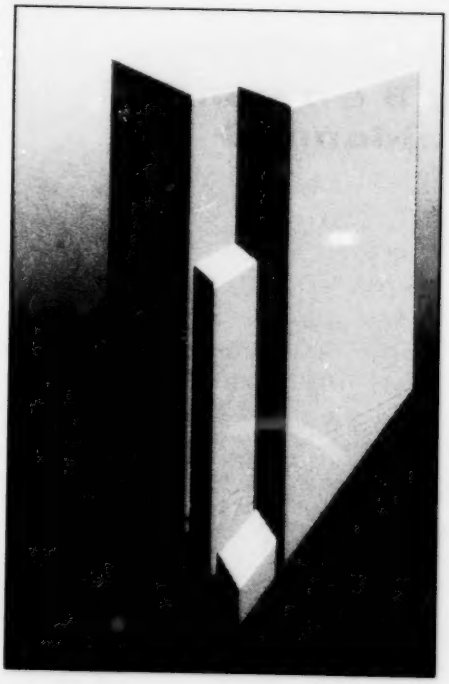

◀ Figure nº 31

Modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada en 1988

à assister à des concerts rock dans des villes aux États-Unis situées non loin des frontières canadiennes. Le LSD se trouve en abondance à plusieurs de ces concerts, notamment lorsqu'il s'agit de groupes «heavy metal». Dans bien des cas, la sécurité à ces événements est assurée par les bandes de motards. Les Canadiens achètent la drogue, assistent au concert, puis traversent à nouveau la frontière en même temps que les nombreux autres amateurs de rock qui rentrent au pays, afin de profiter de l'affluence au poste frontalier pour passer inaperçu. En 1988, près de 89 p. 100 des drogues chimiques introduites au pays étaient transportées par route, comparativement à 85 p. 100 en 1987, alors que le transport par avion (incluant les envois postaux) a diminué à 10 p. 100 par rapport à 14 p. 100 en 1987. Quant au transport par bateau, il ne compte que pour 1 p. 100 du total.

Chapitre 6 : Cannabis

▸ Cannabis

▸ Les tendances du marché

Les dérivés de cannabis (la marihuana, le haschich et le haschich liquide) sont demeurés les drogues les plus populaires sur le marché illicite canadien en 1988. Sauf dans certains endroits où il y a eu des pénuries temporaires, on pouvait s'en procurer facilement, en différentes quantités, dans toutes les régions du Canada. La marihuana vendue sur le marché canadien provenait de la Jamaïque, de la Colombie, de Trinité-et-Tobago, du Mexique, de la Thaïlande et des États-Unis. Les renseignements indiquent que la nation africaine du Ghana apparaît elle aussi comme source. La culture de la mari au Canada a continué à s'étendre, qu'il s'agisse d'installations hydroponiques intérieures ou d'installations extérieures exploitées pendant l'été. Les cultivateurs canadiens expérimentent des techniques horticoles sophistiquées pour augmenter la puissance de leur produit, qui commence ainsi à concurrencer les autres variétés sur le marché national. Le Liban, l'Afghanistan et le Pakistan constituaient les principales sources de haschich au Canada. Le haschich liquide provenait surtout de la Jamaïque, bien que les entrepreneurs canadiens en produisent de plus en plus. Les renseignements indiquent aussi que les trafiquants de cannabis colombiens se préparent à faire l'exportation éventuelle du haschich solide et liquide. En général, le haschich était le dérivé de cannabis le plus populaire en 1988. Il y a eu peu de nouvelles méthodes de consommation de dérivés de cannabis en 1988. Cependant, la saisie à Montréal d'une cigarette de marihuana contenant de la cocaïne pourrait être une indication d'une nouvelle tendance chez les consommateurs de marihuana ou de cocaïne.

▸ Saisies

En 1988, la G.R.C. et Douanes Canada ont saisi un total de 33 173 kg 300 de cannabis. Même si cette quantité représente une baisse de 35 p. 100 comparativement à 1987, elle dépasse de loin les saisies effectuées au cours des trois années avant 1987. Les saisies de marihuana ont diminué de 5 p. 100, passant de 26 475 kg en 1987 à 25 164 kg en 1988. Les saisies de haschich ont chuté à 7 750 kg en 1988, comparativement à 23 968 kg en 1987, soit une baisse de 68 p. 100, tandis que celles du haschich liquide ont baissé de 41 p. 100, passant de 439,8 kg à 259,3 kg.

▸ Accusations et enquêtes

Le nombre total de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis par la G.R.C. a diminué de 7 p. 100, passant de 11 141 en 1987 à 10 315 en 1988. L'exception était dans le domaine de la culture, où 390 personnes ont été accusées, contre 374 l'année précédente, soit une augmentation de 4 p. 100. Les accusations relatives à la culture sont à la hausse depuis 1985, soulignant la part croissante du cannabis canadien sur le marché illicite du Canada. En outre, selon le Système de

Figure nº 32 ▸

Quantité de cannabis saisi au Canada de 1984 à 1988 – poids en kilogrammes*

Type de drogue	1984	1985	1986	1987	1988
Marihuana	3 844	3 765	8 314	26 475	25 164
Haschich	2 379	18 973	17 837	23 968	7 750
Haschich liquide	207,5	201,7	99,7	439,8	259,3
Total	6 430,5	22 939,7	26 250,7	50 882,8	33 173,3

* Comprend les dérivés de cannabis saisis par la G.R.C. et Douanes Canada

Accusation	1984	1985	1986	1987	1988
Possession	10 354	9 774	8 020	7 934	7 200
Trafic**	2 014	2 433	2 191	2 565	2 559
Importation	271	278	154	268	166
Culture	192	177	242	374	390
Total	12 831	12 662	10 607	11 141	10 315

* Personnes accusées par la G.R.C. seulement

** Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.

◄ **Figure nº 33**

Nombre de personnes accusées* d'infractions relatives au cannabis de 1984 à 1988

classification des trafiquants, la G.R.C. a mené 3 422 enquêtes sur le trafic du cannabis en 1988.

► Production canadienne

Comme l'indique le nombre croissant d'accusations relatives à la culture, la marihuana canadienne devient de plus en plus abondante au pays. Tous les coordonnateurs du renseignement antidrogue de la G.R.C. ont signalé des saisies de ce type de marihuana en 1988, tant de plantations extérieures que d'installations hydroponiques à l'intérieur. La technologie hydroponique permet cette culture sans se préoccuper des rigueurs du climat canadien. En contrôlant ainsi l'environnement, ils peuvent produire en grandes quantités plusieurs variétés exotiques de cannabis. Dans certaines régions, les consommateurs préfèrent la marihuana canadienne aux autres variétés importées, étant donné que le produit local aurait une teneur en THC (tétrahydrocannabinol – l'ingrédient «actif» dans le cannabis) plus élevée et se vendrait à un prix beaucoup plus abordable. Au fur et à mesure que les cultivateurs canadiens ont perfectionner leurs techniques horticoles, cette tendance va se répandre, et la demande et l'offre de la marihuana canadienne augmenteront en conséquence. Si les cultivateurs et les trafiquants (dans nombre de cas, il s'agit d'une seule et même personne) peuvent continuer d'accroître la teneur en THC de leur produit et de maintenir leurs bas prix, la marihuana canadienne pourrait finir par devenir dans une large mesure plus populaire et plus

Catégorie	1984	1985	1986	1987	1988
Trafic de marihuana – 1 000 kg ou plus haschich – 500 kg ou plus haschich liquide – 50 kg ou plus	107	147	135	122	158
Trafic de marihuana – 500 à 1 000 kg haschich – 250 à 500 kg haschich liquide – 25 à 50 kg	35	80	47	41	34
Trafic de marihuana – 100 à 500 kg haschich – 50 à 250 kg haschich liquide – 5 à 25 kg	113	121	72	117	117
Trafic de marihuana – 50 à 100 kg haschich – 25 à 50 kg haschich liquide – 2,5 à 5 kg	161	167	92	111	165
Trafic de marihuana – 10 à 50 kg haschich – 1 à 25 kg haschich liquide – 0,5 à 2,5 kg	195	283	308	288	470
Trafic de marihuana – moins de 10 kg haschich – moins de 1 kg haschich liquide – moins de 0,5 kg	194	267	279	406	2 478
Total	805	1 065	933	1 085	3 422

◄ **Figure nº 34**

Catégorisation des trafiquants de cannabis ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1988*

* Le Système de classification des trafiquants est devenu automatisé en 1988, ce qui devrait donner un aperçu plus précis de la catégorisation des trafiquants de drogues ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C.

abondante que les variétés exotiques importées.

La culture de la marihuana au Canada donne lieu à une deuxième tendance, soit la production d'autres dérivés de cannabis, notamment le haschich liquide. On a démantelé par le passé de petits laboratoires de haschich liquide. En 1988, sept installations de ce genre ont été démantelées à plusieurs endroits dans l'Ouest. Cependant, il s'agissait surtout d'installations artisanales où l'on se servait uniquement de chaudrons et de cuisinières et, dans un cas, d'une friteuse comme matériel de transformation. En Alberta et en Saskatchewan, on utilisait des technologies chimiques assez sophistiquées. Le haschich liquide est très populaire au Canada, où il y a toujours une demande, contrairement aux États-Unis, où sa consommation est très limitée. Si la production de cette substance se poursuit, peut-être au même rythme que la culture de la marihuana canadienne, l'abondance et la consommation du haschich liquide local risquent d'augmenter à l'avenir. Si la qualité est suffisamment élevée et le prix suffisamment bas, les consommateurs pourraient opter pour ce genre de haschich au lieu des variétés plus exotiques importées de la Jamaïque. Il en va de même pour le haschich, qui peut être produit en grandes quantités au moyen d'une technologie rudimentaire. Il suffit d'utiliser un tamis (pour extraire la résine des feuilles et des bourgeons de marihuana) et une presse à main (pour comprimer la résine en boules ou en plaquettes) pour transformer de la marihuana, qu'elle soit importée ou canadienne, en haschich, ce qui offre un taux de rendement beaucoup plus élevé. Encore une fois, la plus grande abondance d'un produit canadien pourrait réduire l'importation du haschich de l'étranger, surtout si on pouvait en garantir la qualité.

▶ Prix

Les prix du cannabis au Canada sont demeurés assez stables au cours de 1988. En général, la marihuana colombienne se vendait de 675 à 2 200 $ la livre, et de 65 à 150 $ l'once, selon la qualité et l'abondance. La Mexican Red Hair se vendait de 1 750 à 2 300 $ la livre, ou de 200 à 250 $ l'once. Le prix moyen des bâtonnets thaïlandais, c'est-à-dire de la marihuana du Sud-Est asiatique enroulée autour de courts bâtons de bambou, était de 2 500 $ la livre et de 25 à 40 $ la dose en Colombie-Britannique, tandis que celui de la marihuana canadienne était de 300 à 1 000 $ la livre et de 25 à 100 $ l'once, selon la qualité et l'abondance. Même à son prix le plus élevé, la marihuana locale coûte moins chère que les variétés importées. Si les cultivateurs canadiens peuvent maintenir la qualité de leur produit suffisamment élevée, ils pourraient réussir à s'approprier une plus grande part du marché au Canada.

Les prix du haschich solide et liquide sont également demeurés stables en 1988. En effet, le haschich s'est vendu de 1 600 à 4 000 $ la livre, de 150 à 360 $ l'once et de 10 à 30 $ le gramme. Le haschich liquide se vendait de 3 250 à 6 500 $ la livre, de 250 à 500 $ l'once et de 15 à 50 $ le gramme. À noter que le prix des divers dérivés de cannabis dépend dans une large mesure de l'offre. Comme on pourrait s'y attendre, la drogue coûte moins chère dans les grandes villes, surtout celles qui servent de point d'entrée pour les drogues en route pour le marché canadien. Ainsi, le prix d'une once de marihuana jamaïquaine à Montréal pourrait être de 35 à 40 $, comparativement à 150 $ dans les Maritimes. On pourrait payer jusqu'à 30 $ pour un gramme de haschich dans les Prairies, contre seulement 15 $ dans les rues de Toronto. Les prix sont très gonflés dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, où les frais de transport sont élevés. Par exemple, la marihuana canadienne pourrait coûter jusqu'à 2 300 $ la livre et le haschich, 60 $ le gramme.

▶ Tendances chez les consommateurs

La grande popularité du cannabis au Canada est probablement imputable à la fausse croyance qu'il s'agit d'une drogue relativement inoffensive et plutôt douce. On le retrouve souvent dans des situations sociales, et il est même consommé en public. Il est donc impossible d'identifier nettement un groupe de consommateurs. Même si le cannabis semble être surtout populaire chez les jeunes hommes, il l'est également chez les adolescents et les jeunes femmes, et on a même vu des cas de consommation par des pré-adolescents. En outre, la drogue est utilisée par des personnes qui, à cause de leur âge, n'entrent pas dans la catégorie des consommateurs habituels. Certaines de celles-ci ont peut-être découvert le cannabis quand il a joui pour la première fois d'une grande popularité dans les années 50 et 60, après quoi elles ont continué de le consommer sur une base récréative.

Dans la plupart des régions du pays, le haschich est le dérivé de cannabis le plus populaire, le haschich noir du Sud-Ouest asiatique étant plus en demande que le haschich blond du Moyen-Orient. Le haschich liquide est également populaire, et dans certaines régions, comme dans le nord de l'Ontario, il est préféré au haschich solide. Cette préférence pour le haschich, tant sous sa forme solide que liquide, se doit peut-être au fait que la drogue est généralement plus puissante et beaucoup moins volumineuse que la marihuana, de sorte qu'elle est plus facile à dissimuler et à transporter. Même si la marihuana est très en demande, elle est un peu moins populaire que le haschich, bien que les fumeurs de haschich ont recours à la mari lorsqu'il y a pénurie de leur drogue de prédilection. Dans certaines parties du pays où la culture à l'extérieur est répandue, il y a une hausse dans la consommation de la marihuana à l'automne, quand les usagers profitent des bas prix et de l'abondance du produit local.

▶ Consommation

Même si les dérivés de cannabis sont presque toujours fumés, les consommateurs ont inventé toute une gamme de méthodes à cette fin. La façon la plus populaire de fumer de la marihuana est de la rouler en cigarette, en la mélangeant ou non avec du tabac. Certains adeptes fabriquent des rouleaux géants de la grosseur d'un cigare appelés «spliff» et populaires dans les Antilles, en utilisant du papier à cigarette spécial, du papier journal ou même une feuille de bananier séchée. On peut aussi fumer la marihuana dans une pipe, au moyen, entre autres, d'un «chillum» indien traditionnel ou d'un «hookah» du Moyen-Orient. On peut également fumer le haschich dans une pipe, ou l'écraser en menus morceaux pour le rouler dans une cigarette de tabac ou de marihuana. Certains usagers préfèrent en comprimer un morceau entre deux couteaux chauffés au rouge et aspirer la fumée ainsi produite. Quant au haschich liquide, on peut l'étaler sur du papier à cigarette servant à rouler une cigarette de tabac ou de marihuana, ou tout simplement y tremper une cigarette de marihuana pour en augmenter la puissance. En 1988, la police a trouvé sur un sujet qu'elle fouillait un morceau de charbon. La méthode de consommation du sujet consistait à chauffer le charbon jusqu'à ce qu'il rougeoie, puis à y appliquer du haschich liquide pour ensuite aspirer la fumée. On ignore s'il s'agit là d'une nouvelle tendance de consommation du cannabis, ou simplement la préférence personnelle du sujet en cause. La marihuana et le haschich peuvent également être mangés, ou servir d'ingrédients dans des recettes.

La situation dans les pays sources

Les Amériques

Jamaïque

Le cannabis a été introduit en Jamaïque pour la première fois en 1830 par des ouvriers des Indes orientales, qui arrivèrent à la suite de l'abolition de l'esclavage dans l'empire britannique. Le segment afro-jamaïquain de la population se mit à consommer le cannabis, qui demeure encore très populaire auprès de la classe ouvrière jamaïquaine. La consommation a donné lieu à la culture sur une grande échelle, et la Jamaïque est aujourd'hui l'une des grandes sources de marihuana dans l'hémisphère occidental. La marihuana et le haschich liquide y sont produits en grandes quantités puis expédiés partout en Amérique du Nord, bien que les renseignements indiquent que la Jamaïque fait le gros de son commerce du haschich liquide avec le Canada.

Le climat de la Jamaïque permet de cultiver le cannabis presque n'importe où sur l'île. Les régions du centre nord et du centre sud, surtout dans les paroisses de Westmoreland, St. Ann, St. Elizabeth, Clarendon, Manchester et Hanover, sont les principales zones de culture. Ces régions sont montagneuses et plus ou moins isolées, où le sol et le climat sont idéaux. On peut produire deux récoltes par année.

En 1987, on estimait la superficie consacrée à la culture du cannabis en Jamaïque à un peu plus de 4 000 hectares. De ce chiffre, jusqu'à 2 660 hectares ont été détruits. Bien qu'il ait été impossible d'effectuer un relevé précis des cultures à cause de l'ouragan Gilbert, on estime qu'en 1988, au moins 2 800 hectares servaient à la culture et environ 1 200 hectares ont été détruits. La baisse au chapitre de l'éradication serait attribuable à la suspension en 1988 du programme de «Buccaneer» , parrainé par les États-Unis, ainsi qu'à l'aboutissement des efforts des années précédentes.

Les programmes de destruction de 1986 et de 1987, qui ont connu du succès, ont chassé les cultivateurs du cannabis encore plus au centre de la Jamaïque, dans les régions montagneuses. Auparavant les plantations s'étendaient sur 2 à 20 hectares, mais maintenant elles se limitent à un demi-hectare ou moins et sont situées au fond de ravins ou de vallées entre des versants de montagnes. À cause de l'inaccessibilité de ces régions, les équipes d'éradication doivent s'y rendre en hélicoptère. Par conséquent, les efforts de destruction sont devenus difficiles et coûteux. De plus, afin d'échapper à la surveillance, les fermiers délaissent graduellement la pratique de faire sécher les plantes dans de petites huttes adjacentes aux plantations et envoient de petites quantités de cannabis à différents sites aux fins de séchage et d'emballage. Une autre façon de s'y prendre consiste à récolter les plantes avant leur maturation, car le haschich liquide peut se fabriquer à partir de marihuana non encore mature. Le succès des efforts d'éradication de la Jamaïque pourrait provoquer l'augmentation de la production et de l'exportation du haschich liquide. Cela risque d'avoir des répercussions directes sur le Canada, compte tenu de la grande popularité de cette drogue chez les consommateurs canadiens.

La Jamaïque est pauvre sur le plan économique, et il semblerait exister un rapport direct entre les régions rurales pauvres et la culture du cannabis. Pour un simple fermier, la culture de cannabis sur quelques hectares rapporte beaucoup, et les «Ganja Barons» n'hésitent guère à exploiter cette situation. Le commerce du cannabis contribue dans une large mesure à l'acquisition de devises fortes. Le commerce des drogues en Jamaïque rapporterait jusqu'à un milliard de dollars américains par an.

Certaines sources ont signalé que l'ouragan Gilbert a ravagé les cultures de marihuana. Cependant, les personnes participant aux programmes d'éradication soutiennent que les plantations sont restées

essentiellement intactes. Ces plantations auraient été épargnées parce que la culture se pratique sur de petits terrains. La récolte de bananes, au contraire, a été complètement détruite. Compte tenu des dégâts causés par l'ouragan sur le plan de la production agricole jamaïquaine, il ne fait aucun doute que la culture du cannabis deviendra encore plus importante à l'économie rurale et qu'un plus grand nombre de dérivés du cannabis sera exporté dans les années à venir.

▸ Trinité-et-Tobago

Trinité-et-Tobago est un des principaux pays producteurs de marihuana dans les Antilles. Même s'il n'existe pas de chiffres précis sur la superficie cultivée, un programme d'éradication entrepris récemment en Trinité indique que plus d'un tiers de l'île est recouvert de marihuana. Une grande partie de cette marihuana est cultivée manuellement sur de petits terrains situés dans la région boisée du centre est de la Trinité, avec des récoltes approximatives de plus de 1 000 kilogrammes par hectare.

Le gouvernement de Trinité-et-Tobago reconnaît la menace que représente le commerce des drogues à sa société, d'où ses efforts d'élaborer une stratégie antidrogue nationale. Cela comprend, entre autres, un groupe d'éradication des plantations de marihuana mixte composé d'agents de police et de défense. En avril 1988, le groupe a détruit de la marihuana d'une valeur d'environ 460 millions de dollars américains qui était cultivée dans des régions isolées du pays. Un groupe de travail antidrogue a été créé, en collaboration avec les forces de défense, la police, les douanes, l'immigration et le revenu de l'intérieur. On fait également des efforts pour mettre sur pied un programme de chiens-détecteurs de drogue.

▸ Mexique

Le Mexique est une source principale de marihuana pour le Canada et les États-Unis. En 1988, les autorités américaines ont saisi environ 215 tonnes de marihuana mexicaine le long de la frontière sud-ouest seulement, soit une hausse de 32 p. 100 comparativement à environ 163 tonnes en 1987. Même si on n'a pas mis au jour de cas d'importation massive de marihuana mexicaine au Canada depuis 1987, il ne faut pas éliminer la possibilité d'envois de plusieurs de tonnes.

La marihuana est une culture commerciale très lucrative pour les pauvres fermiers des régions rurales du Mexique. Même si le cannabis peut être cultivé presque n'importe où dans le pays, les zones principales de culture se trouvent dans les États situés à l'ouest tels que Chihuahua, Sonora, Guerrero, Sinaloa, Zacatecas, Jalisco, San Luis Potosi et Michoacan. Des renseignements récents confirment qu'il y a également des plantations à Veracruz, le long du golfe du Mexique. On estime que la production nette du cannabis au Mexique en 1988 s'élevait à 5 600 tonnes.

En général, il y a deux récoltes de marihuana par année. La première plantation est

◂ Figure nº 35

Sources des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1988

	Type de drogue et pourcentage		
Pays	Marihuana	Haschich	Haschich liquide
Canada	20 %	–	10 %
Colombie	15 %	5 %	–
Jamaïque	20 %	–	90 %
Liban	–	40 %	–
Mexique	15 %	–	–
Pakistan/Inde/Asie du Sud-Ouest	–	55 %	–
Thaïlande/Asie du Sud-Est	20 %	–	–
Trinité-et-Tobago	5 %	–	–
États-Unis	5 %	–	–
Total	100 %	100 %	100 %

semée avant la saison des pluies, à la fin du printemps, et est récoltée à l'automne. La deuxième, qu'on appelle *la seca* ou la sèche, se fait pendant l'hiver, pour être récoltée à la fin du printemps ou au début de l'été. On estime que la marihuana de *la seca* est de qualité inférieure.

Il existe au Mexique un programme d'éradication régulière auquel participent des groupes policiers et militaires. Les efforts du gouvernement mexicain visent les cultures de cannabis et d'opium, et le bureau du procureur général a signalé la destruction de presque 4 000 hectares de marihuana en 1988, tandis que l'armée a indiqué la destruction manuelle de presque 8 000 hectares. Le bureau du procureur général a également signalé la saisie de 278 tonnes de marihuana séchée. La campagne d'éradication est compliquée par la culture intercalaire du cannabis avec des plantations légitimes, de sorte qu'il est difficile de détecter et encore plus difficile de détruire des cultures illicites sans causer des dégâts à des sources de subsistance essentielles.

Au Mexique, comme dans d'autres pays, les personnes sont poussées à cultiver le cannabis et à faire le trafic des drogues pour des raisons essentiellement économiques. En effet, le Mexique a été très durement touché par une série de fléaux économiques après avoir joui d'une décennie de croissance pendant les années 70. Le taux d'inflation en 1988 s'élevait en moyenne à 52 p. 100, tandis que le taux de chômage variait de 15 à 20 p. 100. Pour les pauvres de la campagne, la culture du cannabis représente une meilleure source de revenus que les récoltes licites. Qui plus est, les trafiquants fournissent des graines aux paysans, leur accordent du crédit et achètent leur récolte au complet à pleine valeur.

Même si les lois mexicaines relatives au trafic des drogues sont assez complètes, il n'est pas facile de les faire respecter. Les diverses autorités mexicaines éprouvent de sérieux problèmes de ressources. Entre temps, les trafiquants sont devenus plus audacieux. Même s'il n'y a aucun renseignement pour établir un lien entre le trafic de la drogue au Mexique et le terrorisme, de violents affrontements entre la police et les trafiquants sont survenus. Le personnel antidrogue a déjà fait l'objet de représailles armées, et on a déjà tiré sur des aéronefs de l'équipe d'éradication. En 1988, les autorités ont intercepté à quatre occasions distinctes, des envois importants d'armes, apparemment destinés pour la Colombie.

▸ Colombie

Notoire surtout pour son rôle central dans le commerce international de la cocaïne, la Colombie est également un important producteur et exportateur de cannabis. Même si la concurrence étrangère et l'expansion de la production aux États-Unis ont réduit quelque peu sa part du marché, la Colombie accapare encore environ 20 p. 100 du commerce mondial du cannabis.

Par le passé, la culture du cannabis en Colombie se faisait dans la sierra Nevada de Santa Marta et la serrania de Perija, deux chaînes de montagnes au nord du pays. Cependant, grâce à un programme intensif d'arrosage de l'herbicide glyphosate, la culture dans ces régions a été réduite d'environ 90 p. 100. Les régions considérées auparavant comme des zones de culture secondaires ont alors relancé la production, et en 1988, la plupart de la marihuana colombienne provenait des départements de Cauca et de Bolivar. Il semblerait que Valle, Narino et Santander s'adonnent eux aussi à la culture du cannabis.

L'arrosage aérien d'herbicides dans les principales zones de culture s'est avéré très efficace en Colombie, et servirait également comme moyen de dissuasion visant les cultivateurs. La police nationale a arrosé 4 152 hectares en 1988, et vers la fin de l'année, elle s'était mise à détruire les nouvelles plantations. Dans le département de Cauca, il a été impossible de faire l'arrosage aérien en raison des nombreux cas de culture intercalaire du cannabis avec des plantations plus traditionnelles. Toutefois, quelque 860 hectares de culture de cannabis ont été supprimés manuellement, et 215 tonnes de marihuana ont été saisies par le police nationale.

Niveau du trafic/poids	Origine				
	Colombie	Jamaïque	Thaïlande	États-Unis	Mexique
Source 1 livre	115 à 135 $	100 $	25 à 70 $	Sinsemilla 350 à 1 800 $	60 à 120 $
Trafic (Canada) 1 livre	675 à 2 200	$ 400 à 1 850 $	2 500 $	Sinsemilla 2 200 à 3 300 $	1 750 à 2 300 $
Détail (Canada) 1 once/unité	Sinsemilla 65 à 225 $	35 à 160 $	25 à 40 $ le bâtonnet	210 à 300 $	200 à 250 $

◀ **Figure nº 36**

Prix de la marihuana aux étapes successives du trafic en 1988

On estime qu'à la fin du programme d'éradication, environ 5 400 hectares servaient encore à la culture du cannabis en Colombie, ce qui représente des récoltes éventuelles de presque 8 000 tonnes. Cependant, selon les autorités colombiennes, la double culture se fait dans certaines régions, ce qui risque de doubler la production de marihuana. À Cauca, l'une des nouvelles zones de culture, on cultive une forme apparemment hybride de marihuana qui peut donner des récoltes de 3,5 tonnes par hectare, comparativement à 1,1 tonne pour les variétés courantes. En outre, il semblerait que la marihuana cultivée au Venezuela, de l'autre côté des montagnes Perija, est transportée en Colombie aux fins de traitement et d'expédition éventuelle.

Même si le dérivé de cannabis traditionnel en Colombie est la feuille de marihuana séchée, les trafiquants ont maintenant commencé à transformer le cannabis en haschich solide et liquide. En effet, puisque le haschich se vend plus cher sur le marché international, le commerce de cette drogue est beaucoup plus lucratif que celui de la marihuana. En outre, le haschich est compact, comparativement à la marihuana, et se prête ainsi plus facilement à la dissimulation et à l'expédition en grandes quantités. En 1988, le personnel policier et militaire a saisi 1 842 kg de haschich et d'huile de haschich. Un autre dérivé de cannabis qui gagne de la popularité avec les usagers colombiens est ce qu'on appelle la *Bebida de Angel* ou boisson des anges. Il s'agit de faire tremper un alcaloïde de marihuana de concentration élevée dans du vin. Une bonne gorgée de ce breuvage aurait le même effet qu'une cigarette de marihuana. Même s'il n'y a eu aucune saisie de la *Bebida de Angel* à l'extérieur de la Colombie, il est fort possible que ce breuvage devienne un produit de contrebande.

Le commerce du cannabis en Colombie est contrôlé par plusieurs petits cartels se trouvant surtout à Barranquilla et Santa Marta, deux villes portuaires des Antilles. Les cartels de Medellin et de Cali, notoires pour leur monopole du commerce de la cocaïne, n'exercent aucun contrôle sur le trafic du cannabis, et y participent peu. Cependant, il existerait des ententes entre les cartels de la cocaïne et du cannabis, surtout en ce qui a trait au respect du commerce de chacun.

L'application des lois colombiennes relatives aux drogues est difficile, étant donné que la majorité des activités liées au trafic ont lieu dans des régions isolées, ou dans des régions qui sont contrôlées par divers groupes de guérilla. En outre, des menaces contre la vie et des assassinats ont quelque peu démoralisé la magistrature. Cependant, après l'assassinat tout particulièrement flagrant du procureur général de la Colombie et la tentative d'enlèvement du maire de Bogota au début de 1988, le gouvernement a intensifié sa campagne antidrogue. Presque 5 000 personnes accusées de narcotrafic ont été détenues et quelque 840 tonnes de marihuana ont été confisquées.

Les renseignements indiquent que certains groupes de guérilla de gauche exerçant leur mainmise en Colombie participent au commerce du cannabis. Selon certains rapports, le

Movimiento 19 de Abril (M-19) et les Fuerzas Armadas Revolucionarias (FARC) se sont alliés aux cultivateurs de cannabis du nord du département de Cauca. La découverte de presque 1,5 tonne de haschich en octobre 1988 à un campement des FARC confirmerait cette possibilité. Il semblerait que les groupes de guérilla fournissent des services de sécurité et servent d'intermédiaires.

Le commerce illicite des drogues a d'importantes répercussions sur l'économie de la Colombie. Jusqu'à ce qu'on réussisse à trouver un moyen de priver les trafiquants de leur pouvoir, il est peu probable que la situation en Colombie s'améliore de façon marquée.

▸ États-Unis

On peut cultiver la marihuana presque n'importe où aux États-Unis. En général, la plupart des zones de culture produisent une récolte par année. Cependant, il est possible même en Alaska de produire de la marihuana pendant toute l'année au moyen d'installations hydroponiques et d'autres techniques perfectionnées de culture à l'intérieur.

On estime que de 4 350 à 4 850 tonnes de marihuana ont été récoltées aux États-Unis en 1988, soit environ 25 p. 100 du marché illicite. Dans de nombreuses régions du pays, la marihuana américaine est préférée aux variétés importées de la Colombie et de la Thaïlande, et elle est jugée de loin supérieure au produit mexicain de qualité commerciale. La culture du cannabis aux États-Unis est une industrie en plein essor, et on met sans cesse au point des techniques permettant d'augmenter la teneur en THC de la drogue. La sinsemilla, qui est maintenant produite dans la plupart des États et qui jouit d'une grande popularité auprès des «connaisseurs», aurait une teneur en THC de 16 à 20 %, contre en moyenne 3,6 % pour la marihuana de qualité commerciale. La mise au point de variétés de plus en plus puissantes verra la marge de profit des cultivateurs monter en flèche. L'intensification des programmes d'éradication et des campagnes antidrogue, la sécheresse, le vol et la possibilité de produire plusieurs récoltes ont provoqué aux États-Unis une ruée vers la culture à l'intérieur. Il s'agit souvent de serricultures très sophistiquées où sont utilisées des techniques horticoles de pointe telles que le clonage et la culture hydroponique.

Le programme d'éradication de cannabis aux États-Unis est coordonné par la Drug Enforcement Administration (DEA), et est mis en application par des organismes policiers fédéraux, d'État et locaux. La DEA fait sa part en contribuant des fonds, de l'orientation, de la formation, de l'équipement, du soutien et des ressources d'enquête. En 1988, 47 États partageant un budget de 3,8 millions de dollars américains ont participé au programme «Operation Stop Crop». En tout, plus de 5,3 millions de plantes de cannabis ont été détruites, dont 66 p. 100 dans les États d'Hawaï, de Californie, du Tennessee, du Kentucky et du Missouri. On a également confisqué 1 240 installations de culture à l'intérieur, comparativement à 649 en 1987. De ce chiffre, plus de 50 p. 100 se trouvaient sur la côte Pacifique dans les États de la Californie, d'Orégon et de Washington, et un autre 10 p. 100, au Kentucky. L'«Operation Stop Crop» a également donné lieu à 6 042 arrestations, à la saisie de 2 034 armes et à la confiscation d'actifs d'une valeur d'environ 10 millions de dollars américains.

Malgré la tolérance manifestée par le passé par un certain nombre d'États vis-à-vis le cannabis, la situation commence à changer. La politique de «tolérance zéro» adoptée par l'administration de Reagan visait le commerce du cannabis, et autorisait la saisie d'aéronefs, de bateaux ou de véhicules dès qu'on découvrait la présence de drogue, aussi infime soit-elle. En 1988, le Congrès a adopté l'Anti-Drug Abuse Act, qui prévoit des peines d'emprisonnement obligatoires dans des établissements fédéraux pour ceux qui sont reconnus coupables de culture de la marihuana. La culture de 100 plantes ou plus constitue une infraction entraînant une peine obligatoire de cinq ans, tandis que celle de 1 000 plantes ou plus, est de 10 ans de prison. On est convaincu

que les dispositions de la nouvelle loi qui visent les infractions relatives à la marihuana seront un élément de dissuasion important en ce qui concerne la culture du cannabis aux États-Unis.

▸ Canada

Le climat et la géographie du Canada empêchent la culture du cannabis à l'extérieur de la même façon qu'elle se fait dans les pays tropicaux ou les zones plus tempérées des États-Unis. Néanmoins, le Canada en produit, et le perfectionnement de ses techniques de culture, surtout en matière d'hydroponie, a contribué à la croissance régulière de la production canadienne. Même s'il n'y a pas de renseignements indiquant que le Canada en fait l'exportation, le cannabis canadien est jugé aussi en demande que certaines des autres variétés plus exotiques qui sont importées.

En raison de son climat assez doux, la Colombie-Britannique est devenue une zone de culture principale. D'importantes opérations de culture à l'extérieur ont été découvertes sur l'île de Vancouver et dans la partie intérieure de la province. Ceux qui font la culture à l'extérieur ont tendance à exploiter des terres de la Couronne situées dans des régions isolées, ce qui rend la détection et l'éradication difficiles. La culture hydroponique est en plein essor en Colombie-Britannique, et il s'agit en général d'installations comprenant de l'équipement spécialisé et très perfectionné d'une valeur de quelques milliers de dollars.

En 1988, on a également démantelé des installations de culture hydroponique et de forçage dans les Prairies et au Yukon. Là aussi, la culture est à la hausse, et dans certains cas, le produit local remplace les variétés exotiques importées. Selon les résultats d'enquêtes effectuées au Manitoba, ces variétés exotiques seraient en fait cultivées dans la province même.

La marihuana locale est populaire aussi en Ontario, où dans la partie sud, une saison de culture assez prolongée permet au moins une récolte par année. En 1988, une importante installation de culture découverte en Ontario aurait été la source d'environ 66 p. 100 de la totalité du cannabis saisi dans la province au cours de la même année. Le démantèlement, réalisé dans le sud-ouest de la province, a permis de confisquer un total de 890 kg de cannabis. On a détecté très peu de cultures hydroponiques en Ontario en 1988, ce qui laisse supposer que les techniques n'y sont pas encore aussi répandues qu'elles le sont dans l'Ouest.

En 1988, on a découvert au Québec une vaste plantation où croissaient environ 7 000 plantes. Au cours de la même année, environ 1 650 kg de marihuana ont été trouvés, poussant apparemment à l'état sauvage, dans les environs de Saint-Benoît-sur-le-Lac. L'énorme quantité de drogues saisies au cours de ces opérations indique que le marché de la marihuana canadienne au Québec demeure très vaste. Événement intéressant, la Section antidrogue de la G.R.C. de Saint-Jérôme, au Québec, a démantelé une opération de transformation de haschich à Terrebonne au début de 1988. On y a saisi toute une gamme d'équipement de transformation, d'emballage et d'entreposage, et cette installation aurait fourni environ 150 kg de haschich au marché illicite. Il pourrait s'agir d'une nouvelle tendance liée au cannabis canadien, à savoir la production de haschich au Canada pour faire concurrence aux variétés importées du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Ouest.

Même si le cannabis est cultivé à différentes échelles partout dans les Maritimes, la production se fait principalement dans la région de la vallée d'Annapolis, en Nouvelle-Écosse. Dans la région de l'Atlantique, la marihuana a perdu beaucoup de sa popularité au haschich, ce qui a d'ailleurs peu touché les récoltes locales, qui demeurent désirables en raison de leurs bas prix et de leur qualité élevée réputée. La plupart de la culture dans la vallée d'Annapolis se pratique à l'extérieur, bien que les renseignements indiquent que certains cultivateurs expérimenteraient l'hydroponie. Nombre des cultivateurs

dans cette région ont beaucoup d'expérience avec les techniques horticoles et peuvent produire de la marihuana avec une haute teneur en THC, laquelle est comparable aux variétés importées. Dans le cadre d'une campagne de surveillance aérienne à l'aide d'hélicoptères, la G.R.C. a saisi environ 1 750 plantes de diverses plantations dans la vallée d'Annapolis. En plus de détecter d'importantes zones de culture, la campagne a incité les cultivateurs à faire la récolte plus tôt que d'habitude afin d'échapper à la détection. Il en a résulté un produit de qualité inférieure et une année stagnante pour les cultivateurs. Des campagnes continues de surveillance par hélicoptère réduiraient considérablement la production de cannabis dans la vallée d'Annapolis. Cependant, on risque en même temps de pousser les cultivateurs à s'adonner à la culture à l'intérieur.

Les principaux groupes du crime organisé ne seraient pas mêlés au commerce du cannabis canadien au Canada, sauf pour quelques cas de trafic par un certain nombre de bandes de motards hors-la-loi. Même si les bandes de motards s'intéressent surtout au commerce de la cocaïne et des drogues chimiques, il y a lieu de se préoccuper de leur implication dans le trafic du cannabis canadien à cause de la nature violente de leurs méthodes.

▶ Thaïlande/ Sud-Est asiatique

La marihuana thaïlandaise est renommée pour sa puissance et est un produit très en demande sur le marché international. Elle ne coûte pas très chère selon les critères internationaux, et se vend en gros en Thaïlande environ 12 $ le kilogramme, un prix qui continue de baisser en fonction des quantités expédiées. Même si le cannabis peut être cultivé partout en Thaïlande avec des approvisionnements en eau suffisants, la partie nord-ouest du pays constitue la zone de culture principale. Les plantes sont semées à la fin de l'automne, après la mousson d'été, puis sont récoltées au cours de l'hiver. On sème une deuxième fois presque immédiatement, pour faire la récolte en avril. La culture se fait également dans une certaine mesure dans les étendues inférieures du fleuve Mekong, où des

Figure nº 37 ▶

Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1984 à 1988*

Année	Emplacement du laboratoire
1984	Nanaimo (Colombie-Britannique)
	Aylmer (Québec)
1985	Lac Argenté (Québec)
	Courtenay (Colombie-Britannique)
	Fort Saint John (Colombie-Britannique)
	Fairmont (Colombie-Britannique)
	Penticton (Colombie-Britannique)
1986	Cornwall (Ontario)
	Bristol (Québec)
	Powassan (Ontario)
	London (Ontario)
	London (Ontario)
1987	Winnipegosis (Manitoba)
	Montréal (Québec)
	London (Ontario)
	Chilliwack (Colombie-Britannique)
1988	Lone Rock (Saskatchewan)
	Terrebonne (Québec)
	Prince George (Colombie-Britannique)
	Lethbridge (Alberta)
	Water Valley (Alberta)
	Prince George (Colombie-Britannique)
	Prince George (Colombie-Britannique)

* Laboratoires clandestins saisis par la G.R.C. seulement.

Nota : Les saisies portent à la fois sur les laboratoires de haschich liquide et d'huile de marihuana.

plantations entières seraient dissimulées sur des radeaux flottants dans le réseau inextricable de cours d'eau et de marécages qui constituent le delta du Mekong. Contrairement à la culture du pavot à opium, qui fait partie intégrante de la culture et de l'économie des montagnards thaïlandais, la culture du cannabis sur une grande échelle est un phénomène plus ou moins nouveau en Thaïlande. Ce sont surtout les gens pauvres et sans instruction des régions rurales qui s'y adonnent, et cette activité peut représenter pour ces derniers la différence entre une vie de simple subsistance et une vie d'aisance relative.

Malgré la politique d'éradication du gouvernement de la Thaïlande, la détection de plantations de cannabis peut s'avérer un véritable défi. Les plantes sont souvent intercalées dans d'autre végétation ou semées le long de fleuves ou de marais, de sorte qu'elles deviennent invisibles, même à l'oeil expert. En outre, la mousson d'été a fait des ravages en Thaïlande et les vastes inondations empêchent les autorités de se rendre jusqu'aux zones de culture. En dépit de tout cela, quelque 200 hectares de marihuana ont été détruits en 1988. Même si ce chiffre représente une augmentation comparativement aux 165 hectares supprimés en 1987, il est encore beaucoup moins élevé que les 391 hectares détruits en 1986. Cette réduction se doit peut-être au fait que la culture se ferait maintenant de l'autre côté de la frontière, notamment au Laos et au Myanmar. Les producteurs de pavots à opium reçoivent de l'aide quand leurs plantations sont ravagées, mais ce n'est pas le cas pour les cultivateurs du cannabis.

Le fait que la Thaïlande est une destination touristique constitue l'un des grands obstacles au contrôle du commerce du cannabis dans le pays. En 1988, l'industrie du tourisme a pris un grand essor quand plus de 4,5 millions de personnes ont visité le pays. Bien que la grande majorité de ces touristes sont tout à fait légitimes, certains sont attirés par les drogues qui s'y vendent à bas prix. La demande pour ces produits en crée l'offre, et il devient ainsi difficile pour la police de déployer des ressources, compte tenu des contraintes déjà existantes, pour lutter contre l'activité criminelle qui en résulte.

Même si presque toutes les régions du Laos se prêtent à la culture du cannabis, on le cultive principalement au sud, le long du fleuve Mekong. Il n'existe pas de chiffres, ni officiels ni officieux, relativement à l'étendue de la production du cannabis au Laos, mais des observateurs étrangers et le gouvernement laotien sont d'accord pour dire qu'elle se fait sur une grande échelle. Aucun programme d'éradication n'y est présentement en vigueur ni n'est envisagé prochainement. En effet, le problème au Laos résulte en partie de l'aboutissement des efforts de destruction entrepris par le gouvernement thaïlandais pour mettre fin au commerce du cannabis sur son territoire. Après avoir été chassés de leur propre pays, les trafiquants thaïlandais riches ont tout simplement traversé le Mekong et se sont installés sur des terres inexploitées et beaucoup plus isolées que les zones de culture thaïlandaises, à cause de la médiocrité ou de l'absence de routes et de communications.

▶ Philippines

La culture du cannabis dans les Philippines est à la hausse, et d'importants envois de marihuana pourraient être expédiés à partir de ports philippins très prochainement. Comme dans la plupart des pays asiatiques, la culture du cannabis peut se faire partout aux Philippines, bien que le gros de la production est réalisé à Visaya, où des anses et des plages isolées se prêtent parfaitement au chargement et au transbordement de grandes quantités de drogues. La culture se fait également sur une grande échelle dans les montagnes au nord de Luçon, où des montagnards pauvres et isolés sont en voie de remplacer leurs plantations de riz et de légumes par de la marihuana. Même si la production du cannabis n'a eu jusqu'ici qu'un impact minimal sur l'économie des Philippines, la situation risque de s'aggraver à l'avenir.

Le gouvernement philippin souligne l'importance de la lutte antidrogue, d'où la mise en application d'une politique d'interdiction et d'éradication par l'armée et la police. En 1988, environ 1,3 tonne de marihuana a été saisie aux Philippines. En outre, les forces policières ont signalé la destruction de 10,5 millions de plantes et de plants dans le cadre de programmes d'éradication.

▶ Inde

Même s'il n'existe pas d'estimations officielles sur la véritable ampleur de la culture du cannabis en Inde, elle se pratique principalement dans les États de Kerala, Tamil Nadu, Manipur et Andhra Pradesh, et elle nécessite très peu d'engrais ou de pesticides grâce au climat tropical idéal. La mousson de 1988 a donné lieu à une récolte abondante, surtout dans la région de Warangal dans l'État d'Andhra Pradesh, où des milliers d'hectares seraient consacrés à la culture. Au Kerala, la ville de Cochin serait la capitale du commerce du cannabis dans le sud de l'Inde. Elle se situe sur le bord de l'océan, et toute la région côtière du Kerala est un grand centre touristique ce qui facilite le recrutement de passeurs et l'établissement de débouchés internationaux.

Au nord de l'Inde, la région entourant la ville de Srinagar dans le Cachemire est notoire pour la culture illicite du cannabis et selon des rapports, jusqu'à 1 600 hectares étaient exploités aux fins de production du haschich en 1988.

L'Inde se trouve au coeur d'un grand centre de production de cannabis, comme le démontre les saisies totales provenant de l'extérieur de ses frontières. En 1988, plus de 42 tonnes de marihuana et 17 tonnes de haschich ont été confisquées partout au pays. Environ 18,5 tonnes (44 p. 100) de la marihuana provenaient du Népal, et 14,5 tonnes (84 p. 100) du haschich avaient comme source le Croissant d'or. Le gros du cannabis népalais avait été saisi dans les États longeant la frontière indo-népalaise, notamment l'Uttar Pradesh, le Bihâr et le Bengale ouest.

Les efforts d'éradication du cannabis en 1988 se sont déroulés surtout dans les États de Kerala, de Tamil Nadu et de Manipur. Les opérations entreprises ont couvert une superficie totale de 480 hectares pouvant produire 2 100 tonnes de cannabis. L'éradication en Inde est compliquée par le fait qu'on intercale le cannabis avec des cultures commerciales traditionnelles. L'éradication est encore plus difficile dans les États de Kerala et de Tamil Nadu, où le cannabis est cultivé dans les régions semi-montagneuses de Kottayam et de Kodaikanal, car les agents antidrogue doivent grimper plus de 2 000 mètres ou descendre plus de 300 mètres dans des vallées pour atteindre les zones de culture. Compte tenu de l'absence d'hélicoptères et du manque de personnel, l'éradication dans de telles circonstances devient une tâche désespérante, voire impossible.

▶ Népal

La consommation du cannabis et de ses dérivés est une pratique très acceptée par la société népalaise. La drogue est en vente libre dans la plupart des régions du pays, en dépit de la loi adoptée en 1987 visant les «magasins de haschich» notoires de Katmandou. Pour ces raisons, il n'existe pas d'estimations sûres relativement à l'ampleur de la production du cannabis au Népal. La drogue pousse à l'état sauvage dans presque chaque partie du pays, et les principales zones de culture se trouvent surtout dans la région montagneuse de l'ouest, et aussi dans la partie est du Teraï le long de la frontière indienne. En outre, la marihuana récoltée est transformée en haschich solide et liquide dans ces régions, même si une certaine quantité est expédiée en Inde aux fins de traitement.

On a récemment mis sur pied un programme d'éradication du cannabis. Jusqu'ici, aucune statistique par rapport au succès ou à l'échec du programme n'a été déterminée. Les autorités népalaises ont saisi environ 5,5 tonnes

de marihuana en 1988, contre plus de 61 tonnes en 1987. En outre, 178 kg de haschich ont été confisqués, comparativement à 260 kg l'année précédente.

Avec l'intensification des programmes d'éradication, le cannabis népalais devient un produit de plus en plus désirable, d'où l'augmentation de la culture et de la contrebande internationale. Compte tenu de l'extrême attrait lucratif de cette culture, il est peu probable que le simple cultivateur népalais cesse de produire du cannabis, ce qui va compliquer davantage les programmes d'éradication au Népal.

▶ Pakistan/Sud-Ouest asiatique

Il n'y a pas de données indiquant l'étendue de la culture du cannabis au Pakistan. Les plantes pousseraient à l'état sauvage partout au pays, et sont cultivées systématiquement au nord, surtout à Chitral près de la frontière afghane. Selon l'Office de contrôle des stupéfiants du Pakistan (O.C.S.P.), la demande pakistanaise à elle seule se chiffrerait à environ 800 tonnes. Le Pakistan est une grande source de cannabis. Dans la presse locale, on a récemment désigné le Pakistan, plus précisément la ville de Karachi, la «capitale du cannabis au monde». Les dernières statistiques relatives aux saisies sembleraient corroborer cette affirmation. En effet, en 1988, les autorités pakistanaises ont confisqué presque 130 tonnes de haschich et plus d'une tonne de marihuana.

Autre problème grave : le gros de la culture organisée est effectuée par les tribus férocement indépendantes de l'extrême nord-ouest. Le gouvernement pakistanais, comme les souverains britanniques et moghols d'autrefois, sait que ces groupes existent bien au-delà de tout contrôle gouvernemental et qu'ils considèrent toute intervention ou ingérence comme une menace sérieuse à leur autonomie. Ces peuples, qui ont participé à la contrebande d'armes tout au long de la guerre afghane, disposent maintenant d'un imposant arsenal d'armes, dont des canons antiaériens et des lance-roquettes. Ils n'hésiteraient pas à abattre des avions d'éradication, et on les considère capables de défier tout groupe policier ou militaire qui oserait menacer leur souveraineté par des opérations antidrogue.

Un des effets secondaires de la décennie marquée de désordres civils en Afghanistan est le manque de données fiables sur la production du haschich. La fermeture du bureau du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues à Kaboul en 1986 n'a fait qu'exacerber le problème. La culture et la consommation du haschich sont pourtant inhérentes à la culture afghane, et le cannabis pousse dans la plupart des régions arables du pays.

Selon les médias locaux, la production et le trafic de drogues illicites ont augmenté en 1988. La guerre civile et les efforts soviétiques d'apaisement de la résistance des moudjahiddin ont un grand impact sur l'agriculture traditionnelle dans les régions rurales de l'Afghanistan. Des vergers et des vignobles ont été détruits, des systèmes d'irrigation ont été bombardés, et des masses de personnes ont été déplacées. Si des programmes de réadaptation

	Origine	
Niveau du trafic et poids	Liban	Pakistan/Inde
Source – 1 livre	100 à 250 $	50 à 195 $
Trafiquant (Canada) 1 livre	1 600 à 4 000 $	1 600 à 4 000 $
Détail (Canada) 1 once 1 gramme	150 à 360 $ 10 à 30 $	150 à 360 $ 10 à 30 $

Nota : Les prix du haschich au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

◀ **Figure nº 38**

Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1988

et de réaménagement ne sont pas mis sur pied sous peu, un grand nombre d'afghans n'auront peut-être pas d'autre choix que de s'adonner à la culture et au trafic du haschich pour survivre.

Le retrait des troupes d'occupation soviétiques de l'Afghanistan au début de 1989 aura probablement diverses répercussions sur la production du haschich. Comme l'indiquent les reportages dans la presse internationale, la consommation du cannabis chez les troupes soviétiques était très répandue, et leur départ entraînera l'écroulement d'un marché important et facile. Par ailleurs, rien ne laisse croire que les conflits civils en Afghanistan cesseront, lesquels favoriseront peut-être la culture et l'exportation du cannabis.

En dépit du manque de données fiables sur l'ampleur de la culture ou du trafic du cannabis en Iran, il est évident qu'un problème d'envergure lié aux drogues y sévit. D'énormes quantités de drogues ont été saisies, des centaines de personnes ont été arrêtées et jusqu'à 200 personnes ont été exécutées pour avoir commis des infractions relatives aux drogues en 1988 seulement.

En décembre 1987, le cabinet iranien a approuvé une nouvelle loi qui prescrit la peine de mort pour toute personne déclarée coupable d'acheter, de vendre ou de distribuer plus de cinq kilogrammes de haschich. Au moment de la mise en vigueur de la loi en janvier 1989, des organismes policiers ont parcouru tout le pays, entraînant ainsi l'arrestation de centaines de trafiquants. Cependant, à défaut encore une fois de renseignements concrets sur l'Iran, il est difficile de prévoir à long terme l'efficacité de ces mesures.

▶ Liban

Le Liban se place parmi les plus grands producteurs de cannabis au monde, et il transforme la drogue en haschich avant de l'exporter en Europe et en Amérique du Nord. Même s'il n'existe pas de chiffres officiels, environ 6 500 hectares auraient été consacrés à la culture du cannabis au Liban en 1988, ce qui représente des récoltes possibles de l'ordre de 48 600 tonnes et une production subséquente d'environ 700 tonnes de haschich. Presque toute la culture de cannabis et la production de haschich au Liban se fait dans la vallée de la Bekaa. En effet, on y trouve le gros des terres arables du Liban, et les plantes de cannabis sont intercalées dans des plantations de fruits, de grains, de légumes, d'olives et de tabac.

Quand on examine le commerce du cannabis au Liban, il faut tenir compte avant tout de l'anarchie et des guerres sectaires qui y règnent depuis tellement d'années et qui, loin de perturber le commerce, ont eu tendance à l'encourager. Pour les habitants des zones rurales libanaises, surtout ceux de la région agricole de la Bekaa, la culture du cannabis (et du pavot à opium) est peut-être l'unique source de revenu garantie dans un pays où l'ordre public et l'économie se sont complètement effondrés. Il en va de même pour Beyrouth, Tripoli et d'autres centres urbains, où le commerce des drogues représente un emploi régulier et une source de revenu sûre.

De vastes étendues du Liban sont divisées en ce qu'on ne peut appeler que des «fiefs», chacun étant dominé par un groupe de milice différent. On soupçonne nombre des milices de contrôler, ou de manipuler au moins, la production et la distribution de drogues illicites au sein de leur territoire, tandis que d'autres assureraient la protection et la sécurité aux organisations impliquées dans le trafic. Il est aussi probable que certaines milices financent leurs activités en entier ou en partie, au moyen de narcodollars. En plus, les renseignements indiquent que la culture, le traitement et la distribution du cannabis et de l'opium seraient divisés selon certains groupes sectaires et politiques.

▶ Les routes de la contrebande

▶ Les Amériques

▶ Jamaïque

En plus de compter parmi les principaux pays producteurs de cannabis, la Jamaïque jouit d'une situation idéale pour le trafic de la

drogue, géographiquement et culturellement. En effet, sa proximité du continent américain et des autres îles des Antilles en fait une plaque tournante naturelle pour les drogues sud-américaines en route vers les États-Unis et le Canada. Les milliers de touristes canadiens et américains qui se rendent en Jamaïque constituent un vaste réseau de passeurs possibles ayant un accès inégalé aux marchés nationaux. Le commerce d'exportation jamaïquain offre amplement l'occasion aux trafiquants d'établir des voies de transport par terre et par mer. En raison de ses liens étroits avec le Canada et les États-Unis et du fait que l'anglais est la langue officielle de la Jamaïque, il est relativement facile pour les trafiquants de s'y déplacer librement pour nouer des contacts et monter des affaires illégales.

La Jamaïque est l'une des plus grosses îles des Antilles et de longues bandes de son littoral sont isolées, ce qui facilite la contrebande aérienne. En effet, les avions atterrissent sur des pistes temporaires découpées dans la jungle jamaïquaine aux abords des hautes terres, où s'effectue le gros de la culture de la marihuana, pour prendre leur cargaison, faire le plein et décoller sans crainte d'être décelés.

Le littoral de la Jamaïque se prête à la contrebande maritime, en raison des nombreuses plages, anses et petits ports de pêche qui facilitent le chargement discret des envois de marihuana. Les trafiquants utilisent souvent des bateaux de plaisance dont les compartiments de fret sont spécialement aménagés pour le transport de petites quantités de cannabis, alors que les cargos et les bateaux de pêche commerciaux servent au transport des envois plus importants. La Jamaïque chevauche les voies maritimes depuis l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale et sa position stratégique entre le Canal-au-Vent et le canal du Yucatan en font un lieu de transbordement idéal pour les navires transportant le cannabis et la cocaïne provenant des centres de production et de distribution en Amérique centrale et du Sud.

Les visiteurs étrangers en Jamaïque sont souvent exploités comme passeurs. Cette méthode de contrebande semble très courante comme en témoignent les arrestations presque quotidiennes aux deux aéroports de la Jamaïque, en particulier depuis l'intensification des mesures de répression contre les trafiquants de drogue par le nouveau gouvernement au début de 1989. Il s'agissait en général de passeurs transportant de petites quantités de marihuana et de haschich liquide (de un à deux kilos), mais certaines saisies ont atteint 115 kilos.

Les envois majeurs de marihuana jamaïquaine sont expédiés par conteneurs transportés à bord de navires et par fret aérien. Puisque l'économie de la Jamaïque repose sur les exportations, une telle situation pourrait avoir des conséquences catastrophiques. En 1988, les douanes américaines ont imposé de lourdes amendes à certaines compagnies pour avoir transporté d'importants envois de marihuana dans des conteneurs de la Jamaïque aux États-Unis.

Le trafic de la drogue en Jamaïque ne se limite pas à un groupe ethnique ou socio-économique particulier : il semble plutôt être réparti assez équitablement dans toutes les

Niveau du trafic et poids	Origine Jamaïque
Source 1 livre	1 250 à 1 500 $
Trafiquant (Canada) 1 livre	3 250 à 6 500 $
Détail (Canada) 1 once 1 gramme	250 à 500 $ 15 à 50 $

Nota : Les prix du haschich liquide au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

◄ **Figure nº 39**

Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1988

couches de la société. Certains gros trafiquants jamaïquains seraient actifs au Canada. Ces derniers recrutent de jeunes passeurs canadiens en offrant des vacances gratuites en Jamaïque. À la fin de leurs vacances, les passeurs sont «chargés» par les représentants locaux des trafiquants et amenés à l'aéroport pour leur retour au Canada. Cette façon de déplacer de petites quantités de marihuana gagne clairement en popularité : au cours des trois semaines avant Noël 1988, les autorités jamaïquaines ont arrêté 18 passeurs du genre.

▸ Les Bahamas

La plupart des îles des Antilles servent, plus ou moins, au transit du cannabis et d'autres drogues à cause de divers facteurs, entre autres, leurs nombreuses plages et anses isolées, l'essor du tourisme et leur proximité des pays consommateurs comme le Canada et les États-Unis. Les Bahamas constituent l'un des plus importants points de transbordement dans la région. Comptant plus de 700 îles et cayes, dont la plupart sont inhabitées, les Bahamas offrent une sorte de pont naturel entre les pays producteurs antillais et sud-américains et le marché nord-américain. En général, on utilise de petits avions particuliers pour le transit aux Bahamas de marihuana colombienne ou jamaïquaine à destination du nord. Les envois colombiens atteignent normalement le nord par avion en longeant la côte cubaine et puis poursuivent leur route directement jusqu'aux Bahamas, alors que ceux de la Jamaïque se rendent en direction nord-nord-est en survolant le Canal-au-Vent ou la pointe sud de Cuba. L'envoi est ensuite largué sur une île désignée. Après avoir été récupérée, la marihuana peut ensuite être transférée à un autre avion ou mise à bord d'un bateau rapide pour la traversée de 300 kilomètres vers la côte de la Floride. La drogue peut aussi être divisée en petites quantités et transportée par l'un ou l'autre des nombreux visiteurs canadiens et américains aux Bahamas. Les trafiquants qui opèrent aux Bahamas sont généralement de nationalité colombienne, jamaïquaine ou américaine.

▸ Turks et Caicos

Les îles Turks et Caicos se composent de 30 petites cayes, dont six seulement sont habitées. Vu leur proximité du continent, les îles Turks et Caicos sont également un point de transit idéal pour la marihuana jamaïquaine ou sud-américaine et sont utilisées amplement comme point de ravitaillement en combustible et centre de communication pour la contrebande aérienne. Tout comme les Bahamas, la plupart des trafiquants qui habitent aux îles Turks et Caicos sont de nationalité américaine, jamaïquaine ou sud-américaine. Récemment, on a constaté que des Haïtiens faisaient la contrebande de petites quantités de marihuana dissimulées dans des citrouilles, des courges et des fruits tropicaux, depuis les Turks et Caicos.

▸ Puerto Rico

En tant qu'État libre hispanique associé aux États-Unis, Puerto Rico convient bien comme plaque tournante et centre de transit des envois de drogues, en particulier ceux en provenance d'Amérique du Sud. Les citoyens américains, tout comme les Portoricains, ne sont pas soumis aux contrôles de l'immigration ou des douanes quand ils arrivent à Puerto Rico ou en repartent. De plus, des vols directs relient San Juan et presque toutes les principales villes de l'est des États-Unis. Les Canadiens qui se rendent de San Juan à destination de villes américaines ne subissent également que les contrôles douaniers les plus sommaires et il ne fait aucun doute que les trafiquants canadiens continueront de profiter de cette situation.

▸ Haïti

Même si la situation actuelle à Haïti complique l'évaluation, l'emplacement de la république permet de supposer qu'il s'agirait d'un excellent point de transbordement du cannabis en provenance de l'Amérique du Sud et des Antilles. De nombreux pays des Antilles ont remarqué une augmentation du trafic de stupéfiants en provenance d'Haïti et les trafiquants haïtiens sont actifs à divers endroits aux Antilles et aux États-Unis. Il est bon de souligner qu'Haïti est la seule république francophone en Amérique et qu'elle a, à ce

titre, de solides liens avec le Québec. Il s'agit d'un théâtre d'opération attrayant pour les groupes de trafiquants québécois et il est fort possible que tout envoi de drogue en transit à Haïti et destiné directement au Canada pénètre au pays par le Québec.

▸ République Dominicaine

La république Dominicaine partage l'île d'Hispaniola avec Haïti. En tant que nation hispanique ayant d'excellents liens aériens avec l'Amérique du Nord et des liens maritimes avec les Bahamas et Puerto Rico, il s'agirait d'un point de transit plausible pour le cannabis en provenance de l'Amérique du Sud. En 1988, les autorités de la république Dominicaine ont saisi 332 ballots de marihuana colombienne à bord d'un navire hondurien. Il s'agissait de la plus importante saisie de marihuana dans l'histoire du pays. Les trafiquants colombiens se serviraient de la république Dominicaine comme théâtre d'opération et point de transit des stupéfiants destinés aux États-Unis.

▸ Barbade

Même si elle ne produit pas de drogue localement, la Barbade est utilisée intensivement comme point de transbordement des stupéfiants en provenance d'Amérique du Sud et des Antilles. Le cannabis arrive à la Barbade à bord de vols commerciaux réguliers et de petits avions et navires à moteur. Depuis la Barbade, la drogue transite vers l'Amérique du Nord et l'Europe. Étant donné les vols aériens directs quotidiens vers le Canada et le fait que la Barbade est l'une des destinations favorites des touristes canadiens, il est probable qu'une part importante du cannabis passant par la Barbade se fraye un chemin vers le Canada.

▸ Trinité-et-Tobago

À quelques kilomètres seulement de l'Amérique du Sud, couverte de forêts et parsemée d'immeubles en ruines, Trinité-et-Tobago convient parfaitement au stockage et au transbordement de grandes quantités de cannabis et d'autres drogues. En fait, au cours des dernières années, les îles sont devenues une importante voie de circulation des drogues illégales entre l'Amérique du Sud et le Canada. La Trinité est facilement accessible depuis l'Amérique du Sud par bateau. La capitale, Port of Spain, est l'un des ports les plus importants des Antilles orientales. Il est fort possible que les trafiquants de drogue soient capables de dissimuler leurs activités dans le va-et-vient quotidien autour du port. Port of Spain est également un important centre de transport aérien pour de nombreux vols quotidiens depuis ou vers l'Europe, l'Amérique du Nord et les autres centres antillais. Trinité-et-Tobago est également une importante destination touristique ayant la faveur des Canadiens. Les trafiquants ne manquent clairement pas d'occasions d'expédier leurs marchandises produites localement ou en provenance d'Amérique du Sud, vers les marchés nord-américains.

▸ Mexique

Les 3 200 kilomètres de frontière qui séparent le Mexique des États-Unis font de ce pays un point d'origine et de transbordement naturel du cannabis. La marihuana entre en contrebande à presque tous les points contrôlés ou non le long de la frontière internationale, depuis Brownsville (Texas) à l'est jusqu'à Chula Vista (Californie) à l'ouest. En 1988, les divers services répressifs ayant compétence du côté américain de la frontière ont saisi près de 215 tonnes de marihuana en route vers le nord, une augmentation de 32 p. 100 par rapport à l'année dernière.

Même s'il n'y a pas eu d'importantes saisies de marihuana mexicaine au Canada en 1988, on peut supposer que de vastes quantités arrivent au pays, en particulier via la Colombie-Britannique. L'exportation de gros envois de marihuana depuis le Mexique se fait surtout par tracteurs-semi-remorques qui sillonnent régulièrement le continent. La drogue peut être dissimulée dans le fret, cachée dans des compartiments spécialement aménagés dans la carrosserie ou enveloppée soigneusement et dissimulée dans de gros réservoirs d'essence externes. Des touristes canadiens de retour du Mexique peuvent

également introduire de petites quantités de marihuana au Canada.

▸ Colombie

Jusqu'au milieu des années 80, les trafiquants colombiens se sont servis d'avions pour transporter la marihuana vers les points de transit aux Antilles, depuis les zones de culture dans les régions de sierra Nevada de Santa Marta et de sierra de Perija. À cause du volume important de la marihuana et des profits relativement maigres tirés de cette drogue sur le marché nord-américain, le transport aérien ne semblait plus une méthode de contrebande rentable. Vers 1986-1987, les trafiquants colombiens transportaient la marihuana par camion vers les ports sur la mer des Caraïbes comme Barranquilla et Santa Marta et l'envoyaient par bateaux de pêche et autres types d'embarcations. La marihuana continue d'être expédiée par ballots de 45 kilos, enveloppés dans des couches successives de plastique noir, attachés avec du ruban adhésif et recouverts de jute. Les îles de San Andres, de Providencia et de Bajo Nuevo sont des possessions colombiennes situées à environ 700 kilomètres au large de la côte antillaise. Des petits bateaux de pêche et navires de fret provenant de la Colombie rencontreraient souvent de grands cargos aux environs de San Andres. On soupçonne que ces rendez-vous serviraient à transborder des quantités indéterminées de drogue. Il s'agit d'un point de transfert idéal des envois de cocaïne et de marihuana en direction nord parce que cette région est en territoire colombien et qu'elle est hors de portée des bateaux de patrouille côtière colombiens à cause de son éloignement de la côte colombienne.

Même s'il n'y a pas de vols réguliers directs entre le Canada et la Colombie, près de 100 000 touristes canadiens s'y rendent chaque année à bord de vols nolisés spéciaux. Les destinations les plus populaires sont les îles susmentionnées de San Andres et de Santa Marta et la station balnéaire de Cartagena. Les

Figure nº 40 ▸

Routes principales d'acheminement du cannabis au Canada en 1988

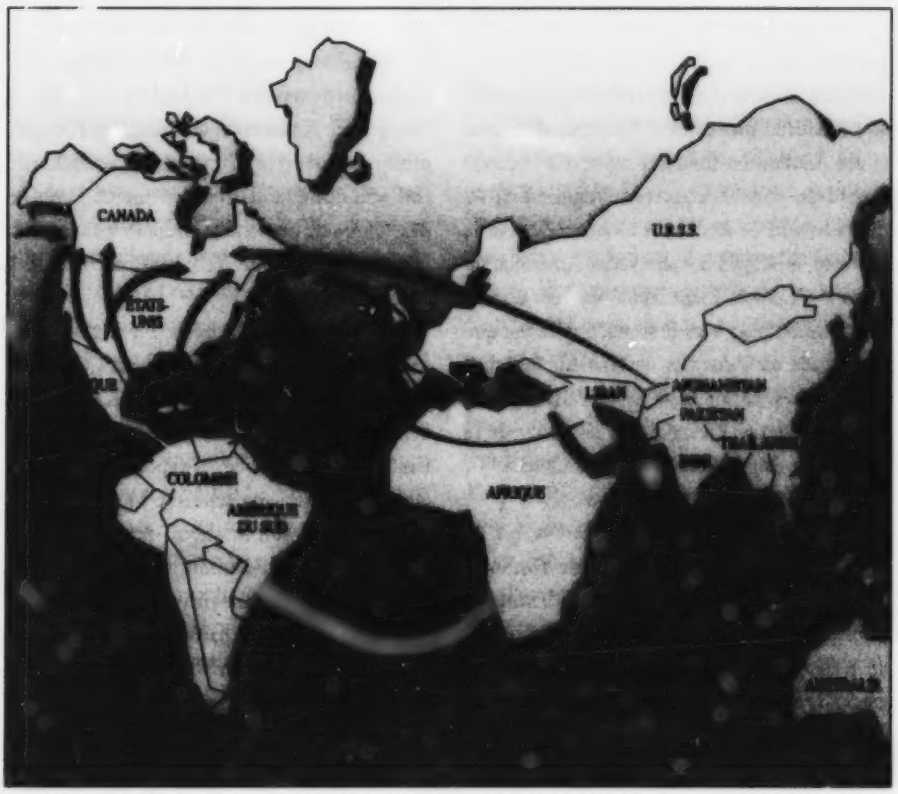

petits trafiquants qui travaillent dans les stations balnéaires pourraient tenter de recruter des touristes canadiens comme passeurs, comme c'est le cas en Jamaïque et au Mexique.

▶ Thaïlande et Sud-Est asiatique

La culture du cannabis en Thaïlande s'est faite surtout au nord-est du pays en 1988. La drogue est ensuite envoyée au sud, jusqu'à Bangkok et dans des petits ports le long du golfe de Siam. L'excellence du réseau routier interne de la Thaïlande est unique dans le Sud-Est asiatique. Ironiquement, ce réseau, conçu pour faciliter la communication et étendre la portée du gouvernement dans les régions reculées, permet également aux trafiquants de cannabis de déplacer leurs produits rapidement et efficacement par voie de terre.

Même si le cannabis est exporté de la Thaïlande par tous les moyens de transport possibles – chalutier de pêche, navires de charge, avions de tourisme et de fret – l'expédition par conteneurs maritimes demeure le mode de contrebande le plus populaire. Actuellement, la plupart des conteneurs expédiés depuis la Thaïlande partent des quais de Klong Toey à Bangkok. De nouveaux parcs de conteneurs sont en voie de construction au sud de la Thaïlande vu l'achalandage à Klong Toey ce qui va augmenter le travail des agents de lutte antidrogue et faciliter celui des trafiquants.

Les navires ravitailleurs demeurent le mode de transport préféré des trafiquants thaïlandais pour l'expédition de grandes quantités de marihuana destinées à l'Amérique du Nord. En août 1988, la G.R.C. a saisi près de 20,5 tonnes de marihuana qui avaient été déchargées aux îles de la Reine Charlotte. Cette marihuana proviendrait du nord de la Thaïlande et serait arrivée au Canada via le Viêt-nam du Nord à bord du navire ravitailleur «Lloyd B. Gore» au milieu de 1988. La destination originale du navire était Hawaï où la cargaison devait être chargée sur de plus petits navires. La présence de la garde côtière américaine dans les eaux hawaïennes a toutefois persuadé l'équipage de poursuivre sa route vers le Canada où la cargaison a été déchargée.

La Thaïlande est depuis plusieurs années une destination populaire pour les touristes étrangers. En 1988, la Thaïlande a connu un essor touristique inégalé. En effet, 4,5 millions d'étrangers dont environ 100 000 Canadiens, ont visité le pays. Les consommateurs occidentaux aiment beaucoup les bâtonnets de marihuana thaïlandais et les bas prix locaux rendent attrayante l'idée d'en sortir du pays. Une quantité importante de marihuana quitte la Thaïlande à destination de l'Europe et de l'Amérique du Nord dans les bagages de touristes étrangers.

Même si le Laos est un important producteur de marihuana, la plupart des trafiquants chargés de l'expédition de la marihuana laotienne sont des Thaïlandais ou des étrangers qui habitent en Thaïlande. Ces trafiquants s'occupent habituellement du transfert du gros de la récolte laotienne en Thaïlande et de là vers l'Amérique du Nord en passant par les ports thaïlandais. Il semblerait que les trafiquants thaïlandais expédient de grandes quantités de cannabis laotien via le Cambodge et le Viêt-nam. Des saisies de navires ravitailleurs et des arrestations aux États-Unis révèlent que des centaines de tonnes de marihuana laotienne sont transportées par voie de terre vers le grand port vietnamien de Da Nang et le long des routes cambodgiennes vers la mer. Le récent rapprochement entre le Laos et la Thaïlande aurait donné lieu à l'utilisation du Laos comme pays de transit de la marihuana thaïlandaise. Étant donné la diminution de la vigilance le long de la frontière entre les deux pays, les trafiquants ont plus facilement accès au Laos pour coordonner et acheminer les envois. Une des routes suivies achemine la marihuana à travers le Laos jusqu'au Viêt-nam ou au Cambodge où elle est chargée à bord de chalutiers; l'autre route traverse la frontière chinoise et continue vers Guangzhou et Hong Kong.

▶ Philippines

Un des derniers arrivés en tant qu'important producteur de marihuana, les Philippines rejoignent rapidement leurs voisins asiatiques. La plupart de la marihuana saisie à Hong Kong en 1988 était d'origine philippine et cette tendance devrait se poursuivre à l'avenir. D'importantes quantités de marihuana sont expédiées maintenant depuis la région relativement isolée de Visayas où a lieu le gros de la culture de la marihuana aux Philippines. Ces envois seraient destinés à Hong Kong, au Japon, à l'Australie et aux États-Unis. Les Philippines servent également de point de transbordement de la marihuana thaïlandaise destinée aux États-Unis. La région de Visayas, au littoral isolé et accidenté, et l'aéroport international Ninoy Aquino de Manille servent au transit de la marihuana.

▶ Indonésie

La marihuana indonésienne, connue localement sous le nom de «ganja», est cultivée illicitement à Java, Bali, Sulawesi et Sumatra. On ne connaît pas les niveaux de production annuels mais les estimations les plus élevées sont de 200 tonnes par année. La plupart de la marihuana cultivée en Indonésie reste à l'intérieur du pays et est destinée à la consommation locale mais de petites quantités seraient passées en contrebande vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Malaysia, Singapour et les Pays-Bas. Très peu de cannabis indonésien pénètre le marché nord-américain.

L'importance de l'Indonésie relativement au marché du cannabis repose sur sa géographie. Nation constituée d'îles, dont nombre d'entre elles sont sauvages et inhabitées, l'Indonésie s'étend sur près de 1,6 million de kilomètres carrés de mer territoriale. L'archipel comprend certaines des voies maritimes internationales les plus congestionnées du monde et la contrebande est une pratique qui y remonte à plus de mille ans. Il existe d'innombrables occasions de transborder les drogues de tout genre et les dérivés de cannabis du Sud-Est et Sud-Ouest asiatique sont exportés régulièrement d'Indonésie à bord de cargos, de bateaux de pêche, de yachts privés et d'avions commerciaux.

▶ Hong Kong

Même si Hong Kong n'est pas un producteur de cannabis ou de ses dérivés, certains facteurs en font un important centre de transit. Au point de vue transport, le pays constitue carrément la porte de l'est de l'Asie, et des avions et des bateaux partent chaque jour de Hong Kong vers toutes les plus grandes villes du monde. Les occasions de contrebande abondent à Hong Kong. Avec son port naturel remarquable, il s'agit d'un des plus gros ports de mer et facilement d'un des plus gros parcs de conteneurs au monde. Son littoral largement échancré et ses 200 îles au large de ses côtes facilitent le chargement et le déchargement de la contrebande sans grand risque d'être découvert par les autorités policières. Il s'agit également d'un port franc, ce qui signifie que les navires n'ont pas besoin de franchir les douanes ou de se soumettre à une inspection à leur arrivée. Le cannabis thaïlandais et philippin y est introduit régulièrement en contrebande à bord de navires commerciaux et de chalutiers de pêche, aux fins de transbordement vers l'Amérique du Nord. De petites quantités de haschich népalais y arrivent par voie aérienne. De nombreux rapports reçus au cours de l'année ont signalé l'arrivée dans la colonie de cannabis cultivé en Chine. Il est difficile de prédire l'incidence du retour de Hong Kong à la Chine sur le trafic de la drogue. Les autorités de Hong Kong poursuivent clairement leurs efforts de répression. Pour les trafiquants cependant, 1997 représente sans doute la fin de tout ce qui rend Hong Kong si attrayant comme centre financier et de transbordement. Au cours des huit prochaines années, il pourrait donc y avoir une activité fébrile au chapitre du trafic de la drogue à Hong Kong, car les trafiquants vont sans doute

tenter de tirer parti des dernières années de la colonie comme port franc.

▶ Singapour

Singapour, tout comme Hong Kong, n'est pas producteur de cannabis ou de dérivés de cannabis. Il s'agit toutefois d'un important point de transbordement du cannabis du Sud-Est et du Sud-Ouest asiatique, surtout parce qu'il s'agit d'un des principaux ports de conteneurs au monde et en raison de son accessibilité aux autres pays de la masse continentale asiatique. De grandes quantités de marihuana thaïlandaise transiteraient à Singapour dans des conteneurs et les dérivés de cannabis arriveraient du Croissant d'or par mer et à bord de vols directs en provenance de l'Inde et du Pakistan. L'aéroport international de Changi est le plus gros de l'Asie, avec plus de 12,5 millions de passagers en 1988. Les contrebandiers achèteraient, répareraient et aménageraient leurs navires à Singapour avant de charger les envois de marihuana au large des côtes de la Thaïlande, du Cambodge et du Viêt-nam.

La circulation des conteneurs par Singapour est particulièrement problématique. Situé directement à l'entrée sud du détroit de Malacca, Singapour, l'un des plus importants ports de l'Asie, traite d'importants volumes de fret maritime. Plus de deux cent navires porte-conteneurs arrivent à Singapour ou en partent chaque jour, et aucun ne fait l'objet d'inspection douanière. La plupart de ces conteneurs sont déchargés, rechargés et, fait le plus important, remplis sans jamais quitter les quais cautionnés. Singapour est donc un port efficace où les marchandises n'y restent pas immobilisées longtemps, cependant cette efficacité favorise également la contrebande de drogues.

Il est clair que Singapour et Hong Kong offrent plusieurs des mêmes avantages aux trafiquants de drogue à une exception près : Singapour n'a pas à faire face à la perspective de retourner à la Chine dans huit ans. Même s'il est trop tôt pour faire des prédictions, il se peut que Singapour prenne de l'importance comme centre de trafic de la drogue à l'approche de 1997.

▶ Inde

La production et la consommation de cannabis ne constituent pas un problème grave en Inde. Le cannabis pousse à l'état sauvage presque partout au pays, et dans certaines régions, sa consommation est acceptée pour des cérémonies religieuses. Du point de vue de l'Inde, le problème de la drogue vient de l'étranger et, conséquemment, ses efforts de lutte visent surtout l'interdiction à la frontière. La position de l'Inde comme pays de transit des dérivés de cannabis se reflète dans le fait que, des 42 tonnes de marihuana saisies en 1988, près de 18,5 tonnes provenaient du Népal et que, des 17 tonnes de haschich saisies, plus de 14 tonnes provenaient du Croissant d'or.

▶ Népal

En 1988, deux lignes aériennes ont commencé des vols réguliers directs entre Katmandou et Francfort, et un nouveau terminal international est actuellement en construction à l'aéroport international de Tribhuvan. Le nouveau terminal permettra encore plus de vols directs vers l'Europe ainsi que l'élargissement du service au sein de la région. L'amélioration du trafic aérien au Népal risque de créer un nouvel itinéraire de contrebande de drogue dans cette région. Une augmentation du trafic aérien entre le Népal et le Pakistan entraînerait probablement une croissance connexe du volume d'exportation du haschich pakistanais vers l'Ouest via Katmandou. La méthode traditionnelle de transport hors du Népal par passeur pourrait être remplacée par l'expédition de quantités beaucoup plus grosses de marihuana et de haschich dissimulées dans le fret aérien.

▶ Pakistan et Sud-Ouest asiatique

La plupart du haschich pakistanais quitte le pays par cargo depuis le port de Karachi et

d'autres points le long de la côte sur la mer d'Oman. Les vastes quantités de haschich pakistanais saisies en Inde sembleraient toutefois indiquer que des voies d'acheminement ont été créées dans ce pays également. De nombreux trafiquants internationaux connus et des centaines d'entrepreneurs individuels opèrent depuis le Pakistan. La plupart de ces trafiquants sont devenus d'importants fournisseurs de haschich à des groupes criminels organisés en Europe, aux États-Unis et au Canada, et ils envoient leur marchandise via les pays suivants : Singapour, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse et les États du Golfe.

Il existe peu de renseignements fiables sur l'étendue du trafic de la drogue en Afghanistan et en Iran. Il se peut toutefois que le haschich du Pakistan pénètre en Afghanistan par les routes de contrebande traditionnelles dans la passe de Khyber. Même si la guerre civile afghane a limité quelque peu ce trafic, le retrait des troupes soviétiques en 1989 et la poursuite des désordres civils vont probablement encourager les trafiquants à augmenter le passage interfrontalier du haschich.

Au cours de 1988, divers organismes répressifs iraniens se sont efforcés de freiner, ou du moins de ralentir, la circulation de la drogue aux frontières de l'est de l'Iran avec l'Afghanistan et le Pakistan. De grandes quantités de drogue auraient été saisies et nombre de trafiquants exécutés. Vers le dernier trimestre de l'année toutefois, la presse iranienne déclarait que l'opération de lutte était devenue inefficace et que les tentatives de contrôler les frontières orientales étaient un échec. Il se peut que le trafic de la drogue en Iran depuis l'Afghanistan et le Pakistan se poursuive de plus belle et que l'Iran serve toujours de principale région de transbordement par l'intermédiaire de laquelle le haschich du Sud-Est asiatique atteint la Turquie et la filière balkanique vers l'Europe de l'Ouest.

▶ Turquie

Depuis l'ère des croisades, la Turquie est la principale voie par laquelle les gens, les produits de contrebande et les biens légitimes pénètrent en Europe depuis l'Asie. La Turquie est un point critique pour l'expédition vers l'Ouest du cannabis du Sud-Ouest asiatique, car le pays constitue un pont continental naturel entre les pays producteurs de cannabis (l'Inde, le Népal, le Pakistan et l'Afghanistan) et les consommateurs de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Pour expédier vers l'Ouest le cannabis, qui arrive en Turquie depuis l'Orient, les contrebandiers empruntent surtout la route terrestre des Balkans et parfois les voies aériennes et maritimes depuis Istanbul.

Toujours achalandé et considérablement amélioré depuis peu, le réseau routier qui relie la Turquie à l'Europe de l'Ouest en passant par les républiques balkaniques suit deux routes principales, qui partent toutes deux d'Istanbul pour se diriger vers le nord-ouest de la Turquie. Une des routes continue

Marihuana

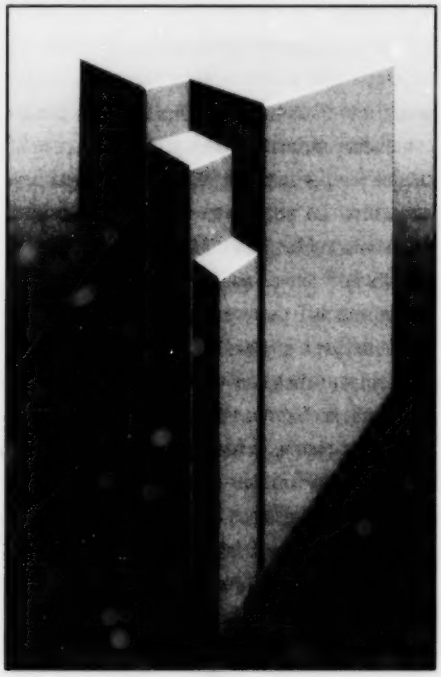

ensuite en direction nord-ouest à travers la Bulgarie et la Yougoslavie. Des routes relient Belgrade, la capitale de la Yougoslavie, via l'Autriche et l'Italie, à presque toutes les villes de l'Europe de l'Ouest. La deuxième route pénètre en Grèce par le nord-ouest de la Turquie et suit la côte nord-est jusqu'à la ville de Thessalonique. L'autoroute se divise alors en deux embranchements : l'un vers le sud en direction d'Athènes et le port de mer du Pirée, l'autre vers le nord jusqu'en Yougoslavie pour rejoindre les liens européens à Belgrade.

Le cannabis se déplace le long de la route des Balkans par tous les moyens possibles. Il est caché dans les bagages des automobilistes se dirigeant vers l'Europe, transporté à même des passagers faisant de longs trajets en autobus, et dissimulé dans les portières de voitures privées. Le moyen le plus populaire toutefois de transport de la drogue, en particulier en grandes quantités, est à bord des milliers de camions à immatriculation internationale qui sillonnent la route, transportant du fret et des denrées alimentaires entre le Moyen-Orient et l'Europe. Les camions sont cautionnés, ne font pas l'objet d'inspections douanières régulières et sont souvent dotés de compartiments secrets complexes fabriqués à Istanbul ou dans les villes frontalières de la Turquie.

▶ Autriche

En tant que premier État de l'Ouest sur la route des Balkans, l'Autriche joue un rôle important dans le commerce du cannabis. Pays neutre, l'Autriche a des restrictions en matière d'immigration et de douanes moins sévères que ses voisins et accueille un nombre incroyable de touristes, d'étudiants étrangers, de fonctionnaires des Nations Unies et de travailleurs invités turcs. Parce qu'il s'agit du pays le plus à l'est des nations de l'Ouest, l'Autriche est également un centre commercial entre l'Europe de l'Ouest, l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient. Dans ce climat, les trafiquants de drogues trouvent relativement facile d'aller et venir et de vaquer à leurs affaires sans peur d'être décelés. Son

Haschich

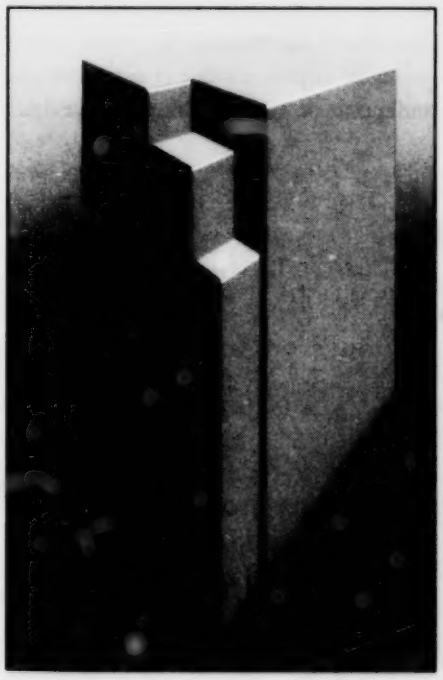

Haschich liquide

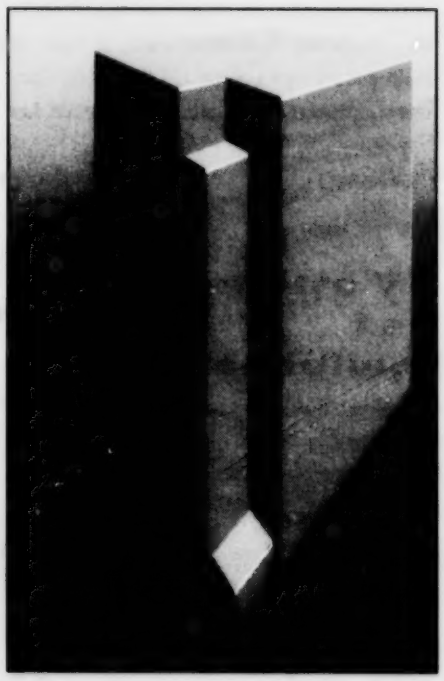

◀ **Figure nº 41**

Modes de transport pour l'importation du cannabis au Canada en 1988

rôle légitime en matière de commerce international et de diplomatie a malheureusement contribué à transformer l'Autriche en entrepôt et plaque tournante pour les drogues destinées à l'Ouest.

▶ Liban

Le haschich emprunte deux routes principales pour sortir du Liban vers l'Ouest. La première passe par la Syrie et la Turquie et suit la filière balkanique jusqu'en Europe de l'Ouest. Le haschich qui transite par cette route est généralement dissimulé à bord de camions long cours à immatriculation internationale. Le haschich peut arriver en Grèce via la ligne grecque de traversiers, la Syrie-Volos, ou par voie de terre par la Turquie. Les drogues qui pénètrent en Grèce peuvent continuer leur trajet par les Balkans ou être mises à bord de bateaux en vue de leur envoi en vrac par la mer Égée ou la Méditerranée vers l'Europe et l'Amérique du Nord.

La seconde route est par voie de mer. Tous les ports du Liban, légitimes ou clandestins, sont entre les mains d'une faction ou l'autre de la milice. Ces factions sont chargées de toutes les inspections douanières et de la sécurité des ports dans leur domaine de compétence. Conséquemment, le trafic de la drogue par mer à partir du Liban se fait dans une atmosphère d'impunité presque totale. Les ports clandestins servent de refuges et de plaques tournantes pour les opérations de ravitaillement destinées à l'Europe de l'Ouest et à l'Amérique du Nord. Les navires côtiers et de pêche transportent également de petites cargaisons depuis ces ports jusqu'aux pays limitrophes; les envois de haschich vers l'Égypte et les livraisons le long de la péninsule du Sinaï et de la bande de Gaza ne sont pas rares. Les ports légitimes entre temps soutiennent un trafic de conteneurs florissant qui représentent un moyen relativement fiable de transport de grandes quantités de haschich vers les marchés d'Europe et d'Amérique du Nord.

▶ Chypre

Le rôle de Chypre dans le trafic de la drogue en Méditerranée se confine largement à celui de centre de courtage des drogues provenant du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Ouest et destinées à l'Europe et à l'Amérique du Nord. D'accès facile pour la plupart des pays de la région et dotée de moyens de télécommunications modernes, Chypre offre d'excellentes occasions de transport et de communication pour les trafiquants de drogue. Le désordre qui prévaut au Liban fait de Chypre la base étrangère la plus pratique et accessible aux trafiquants de haschich d'origine libanaise.

Chapitre 7 : Les Narcodollars

▸ Les narcodollars

Les organisations criminelles continuent de retirer d'énormes profits du trafic des drogues illicites au Canada. Le caractère lucratif de cette activité incite de nouveaux éléments à tenter leur chance. En outre, grâce aux richesses qu'elles ont accumulées, les organisations criminelles peuvent financer d'autres crimes liés à la drogue. Le rôle clé que joue l'argent dans le commerce de la drogue peut être exploité efficacement par les services répressifs. Les efforts d'enquête en vue d'identifier et de saisir les profits des trafiquants peuvent éventuellement éliminer les motifs d'incitation au commerce de la drogue et les moyens de financer les crimes liés à cette activité. Un programme répressif axé sur la saisie et la confiscation des produits de la criminalité représente en fait un excellent moyen de prévention criminelle.

La G.R.C. reste fermement convaincue que toute enquête en matière de drogue doit s'attaquer aux profits des trafiquants. On continue de mettre l'accent sur l'identification des narcodollars provenant de la vente de drogues illicites, avec saisies connexes si possible.

▸ Le Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de la G.R.C.

Instauré en 1981, le Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de la G.R.C. vise à retracer la circulation des narcodollars, à identifier et saisir les biens achetés avec les narcodollars et à recueillir les preuves nécessaires pour poursuivre les trafiquants pour possession des produits de la criminalité. En plus de disposer de 58 agents spécialisés dans les enquêtes économiques antidrogue partout au Canada, la G.R.C. peut aussi compter sur tous ses enquêteurs antidrogue pour recueillir des preuves concernant les produits de la criminalité, au cours des enquêtes antidrogue.

Le dépistage des produits de la criminalité est souvent difficile et laborieux. Puisque que l'argent comptant continue d'être le principal moyen d'échange dans le commerce de la drogue, il est habituellement impossible d'établir un lien probant direct entre un crime lié à la drogue et des biens achetés avec les profits réalisés. Les transactions en matière de drogue, effectuées souvent en secret et payées comptant, sont rarement documentées. Pour contourner la difficulté d'établir un lien entre le crime et ses produits, les enquêteurs des Sections économiques antidrogue emploient un certain nombre de techniques qui permettent une vérification indirecte des recettes provenant de la vente de drogue.

La technique la plus utile de vérification indirecte des recettes est l'analyse de la valeur nette d'un particulier, soit la différence entre l'actif et les dettes. Dans le cadre des enquêtes économiques antidrogue, diverses méthodes sont utilisées pour identifier l'actif, le passif et les dépenses d'un accusé pendant une période de temps précise, habituellement la période visée par l'enquête antidrogue. Une fois cette recherche financière terminée, il est relativement facile de calculer l'augmentation de la valeur nette d'un particulier pendant la durée d'une enquête. L'augmentation est comparée au revenu de la personne de sources légitimes. Un tribunal pourrait déduire qu'une grande augmentation de la richesse d'un trafiquant qui ne peut être justifiée par un revenu de sources légitimes proviendrait des produits de la vente de drogue. En fait, cette technique d'enquête établit le revenu de sources légitimes en retraçant ce que le criminel a véritablement dépensé en biens et services et en

Catégorie	1984	1985	1986	1987	1988	Total
Article 312 du Code criminel	196	1 894	4 844	3 363	1 338	11 635
Lois relatives aux drogues	1 193	3 477	3 378	3 302	3 335	14 685
Revenu Canada	1 285	4 762	2 838	11 984	6 014	26 883
Total	2 674	10 133	11 060	18 649	10 687	53 203

◄ **Figure nº 42**

Argent et biens saisis grâce au Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de 1984 à 1988 – valeur exprimée en milliers de dollars

comparant ses dépenses à son revenu de toutes les sources légitimes.

Jusqu'à la promulgation du projet de loi C-61 en janvier 1989, le programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants se servait des lois en vigueur interdisant la possession de produits de la criminalité. Depuis 1974, l'article 312 du Code criminel interdisait à quiconque d'avoir en sa possession un bien, une chose ou leur produit sachant que tout ou partie d'entre eux ont été obtenus ou proviennent d'un crime. Même si cet article permettait la poursuite de criminels pour possession de biens criminellement obtenus, les dispositions conventionnelles en matière de fouilles, de saisies et de perquisitions dans la loi pénale canadienne ne permettaient pas la saisie comme telle de plusieurs catégories importantes de biens. Il était impossible par exemple pour les autorités d'avoir recours aux mandats de perquisition conventionnels pour saisir de l'argent déposé dans des institutions financières ou des biens immeubles. Cela a donné lieu à une situation curieuse au Canada : un criminel pouvait être poursuivi et emprisonné pour possession de narcodollars dans un compte de banque mais était libre de conserver le bien qui faisait l'objet de l'accusation criminelle. Cependant, pour les cas impliquant des actifs qui étaient clairement d'origine criminelle mais ne pouvaient être saisis par la G.R.C., on confiait le dossier à Revenu Canada-Impôt afin que les biens soient récupérés par procédure civile en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Malgré les difficultés que présentait la législation canadienne antérieure, le programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants a connu un immense succès en délestant les trafiquants de drogue des produits de leurs crimes. La figure nº 42 illustre l'argent et les biens saisis grâce à ce programme depuis 1984.

▶ Législation canadienne sur les produits de la criminalité

Le projet de loi C-61 représente une étape importante des efforts continus du Canada en vue de traiter efficacement les produits des activités criminelles lucratives, en particulier le trafic de la drogue. Le projet de loi confère aux autorités les moyens d'identifier, de saisir et de confisquer tout genre de biens obtenus par la perpétration d'infractions criminelles graves.

La législation est structurée de façon à identifier deux catégories d'activités criminelles soit les «infractions de criminalité organisée» et les «infractions désignées en matière de drogue». Les infractions de criminalité organisée consistent en 24 infractions prévues au Code criminel donnant normalement lieu à l'attente d'un profit, entre autres, le vol, les fraudes, le vol qualifié, l'extorsion et la contrefaçon. Les infractions désignées en matière de drogue englobent le trafic, l'importation et la culture de drogues illicites.

▶ Recyclage de l'argent

Le recyclage de l'argent, c'est la conversion de l'argent liquide illégalement acquis en une autre forme dans l'intention d'en cacher l'origine, le propriétaire ou d'autres facteurs. Dans de nombreux pays industrialisés, y compris le Canada, l'argent comptant a été remplacé par diverses

formes de crédit dans le cours des transactions commerciales normales. Conséquemment, les particuliers au Canada qui effectuent des transactions à l'aide de quantités importantes d'argent liquide attirent les soupçons, ce qui nuit particulièrement aux trafiquants de drogue, qui accumulent de vastes sommes d'argent liquide de la vente de drogues illicites.

L'accent accru mis sur la saisie et la confiscation des produits de la criminalité au Canada rend les trafiquants beaucoup plus conscients de la nécessité de recycler leurs narcodollars. En créant une source apparemment légitime pour leurs narcodollars, les trafiquants peuvent dépenser leurs gains plus à leur guise.

La diversité des techniques mises au point pour recycler les narcodollars n'est limitée que par l'ingéniosité des organisations criminelles. Dans de nombreux cas, les narcodollars sont détournés vers des refuges fiscaux étrangers pour empêcher la cueillette de preuves reliant les profits à leurs activités criminelles. Les enquêtes sur le recyclage des narcodollars sont de plus en plus complexes, parallèlement au raffinement des techniques de recyclage des narcodollars.

▸ Administration des biens saisis

Les pouvoirs législatifs créés par le projet de loi C-61 ont accru la responsabilité des autorités judiciaires et policières de garantir la préservation des biens saisis et leur administration de manière efficiente et économique. Les aspects financiers de l'administration des biens après leur saisie et avant leur confiscation sont d'une importance cruciale. En général, la saisie des biens a lieu au moment de l'arrestation, alors que la confiscation s'effectue normalement lors de la déclaration de culpabilité de l'accusé de l'infraction visée. Il faut donc préserver et administrer efficacement les biens saisis pendant de longues périodes de temps. Les frais liés à l'administration des biens, en particulier s'il s'agit de commerces ou de biens immobiliers, sont considérables.

▸ Planification relative à la saisie

Le procureur de la Couronne et l'enquêteur doivent planifier ensemble la saisie au début de l'enquête afin de s'entendre au préalable sur les détails essentiels liés aux biens avant d'effectuer la saisie comme telle. Il faut tenir compte des privilèges et autres charges, des intérêts légitimes de tiers, effectuer une analyse coûts-avantages des biens visés, élaborer une stratégie administrative et prévoir les litiges susceptibles de survenir relativement à la saisie. Dans la mesure du possible, la planification de la saisie doit viser la réduction des frais et problèmes administratifs liés à la gestion des biens saisis jusqu'à ce qu'une décision soit rendue relativement à la confiscation. Une planification efficace se diviserait en trois étapes :

- identification de l'actif visé,
- planification de la saisie de l'actif,
- prévision des tâches entraînées suite à la saisie.

▸ Identification de l'actif visé

Idéalement, il faudrait recueillir des informations sur l'actif dès le début de l'enquête. L'étendue de ces informations dépendra de la nature de l'infraction faisant l'objet de l'enquête; dans une affaire de drogue, par exemple, la demande de renseignements sur l'origine de certains genres d'actif avant l'arrestation pourrait nuire à l'enquête. Les informations sur l'actif visé devraient porter notamment sur ce qui suit :

- emplacement et description complète du bien visé;

- exposé des motifs de croire que le bien est le produit de la criminalité, y compris une analyse préliminaire de la valeur nette du sujet;
- identification et étendue des intérêts de tiers, y compris la valeur courante nette de ces intérêts;
- appréciations, si possible, de la valeur économique des biens visés, pour s'assurer que l'objet de la saisie est bien un actif et non un passif;
- informations concernant les antécédents et la participation criminelle possible de tout co-propriétaire, propriétaire pour compte ou titulaire de privilèges des biens envisagés.

▸ Planification de la saisie de l'actif

La planification efficace du moment et de la méthode de saisie ou du blocage de l'actif peut aider à réduire ou éliminer les dépenses inutiles et les problèmes de gestion. Les méthodes employées seront largement dictées par le genre d'actif en jeu et les circonstances entourant le cas donné.

Si l'on prouve qu'il s'agit de produits de la criminalité, le tribunal peut ordonner la confiscation de tout bien, sous le contrôle des autorités ou encore en possession du criminel. Il n'est pas nécessaire que les biens aient été saisis ou bloqués avant d'en ordonner la confiscation. Puisqu'il est normal qu'un accusé tente d'aliéner ses biens avant son inculpation, il faut saisir ou bloquer le plus tôt possible les biens présumés être des produits de la criminalité, afin qu'ils soient disponibles en cas de confiscation éventuelle.

Voici certaines des façons de bloquer certains actifs :

▸ Argent en espèces

La conservation de vastes quantités de billets de banque saisis présente des problèmes de stockage et de protection et cet argent ne rapporte ainsi aucun intérêt créditeur. Si l'argent liquide n'est pas nécessaire comme preuve au tribunal, il faut déposer l'argent dans le compte de banque gouvernemental pertinent le plus tôt possible.

▸ Argent déposé dans des institutions financières

En pratique générale, on a recours à une ordonnance pour bloquer l'argent versé dans un compte ou un certificat de dépôt. Le tribunal peut ordonner à l'institution financière qui garde l'argent de transmettre des rapports périodiques aux autorités sur les fonds administrés. Si les circonstances le permettent, l'ordonnance de blocage peut ordonner à l'institution de virer l'argent dans un compte au taux d'intérêt le plus élevé.

▸ Portefeuilles de titres négociables

Les fluctuations de la bourse posent des problèmes graves. Si le tribunal refuse d'autoriser la confiscation d'un portefeuille d'actions faisant l'objet d'une ordonnance de blocage, l'accusé va inévitablement tenter d'obtenir un dédommagement en avançant que certaines décisions en matière d'investissement auraient dû être prises par rapport à son portefeuille. Il est dangereux de donner à un courtier particulier des pouvoirs discrétionnaires de spéculer sur des titres faisant l'objet d'un blocage. Le plan d'action le plus sage serait de liquider le portefeuille et de déposer l'argent dans un compte productif d'intérêt.

▸ Biens immeubles – résidentiels

Les biens immeubles nécessitent une gestion importante. Dans le cas de biens résidentiels occupés par l'accusé, il faut décider si l'occupation continue des lieux par l'accusé pose un risque à la valeur de l'actif. Dans la plupart des cas, ce risque ne devrait pas être important et il suffit de bloquer le bien à l'aide d'une ordonnance de blocage permettant l'occupation continue des lieux. L'ordonnance peut être rédigée de façon à inclure l'obligation de maintenir la propriété en bon ordre, de continuer le paiement des taxes, des versements hypothécaires et des assurances et de permettre l'accès raisonnable à des fins d'inspection.

▶ Biens immeubles – commerciaux

Dans presque tous les cas impliquant des biens immeubles commerciaux, il faudra un séquestre-gérant pour administrer le bien. Les conditions de gestion seront généralement précisées dans l'ordonnance de blocage. Il faudrait choisir une firme de gestion immobilière ou un cabinet d'experts-comptables spécialisés dans les problèmes d'insolvabilité lorsqu'on envisage le recours à un séquestre-gérant.

▶ Commerces actifs

La saisie ou le blocage de commerces actifs peut poser d'énormes difficultés. Si le gérant n'est plus là, la valeur économique du commerce risque de décroître. Il est clair qu'il serait inapproprié pour le gouvernement, à la suite d'une saisie, de continuer de gérer certains commerces, comme les librairies pornographiques par exemple. Étant donné le risque de frais considérables, il faut faire preuve d'une grande prudence avant de saisir des actifs du genre. En outre, le commerce lui-même devrait faire l'objet d'une analyse économique afin de s'assurer qu'il s'agit bien d'un actif et non d'un passif.

▶ Prévision des tâches entraînées suite à la saisie

Comme on l'a déjà mentionné, il faut tenir compte, dans la planification de la saisie, de la façon dont les biens visés seront gérés. D'autres fonctions entraînées suite à la saisie nécessitent également une planification préalable. La législation comporte des dispositions permettant au détenteur d'un droit sur un bien visé de demander à un juge une révision ou une modification de l'ordonnance de saisie. De toute évidence, les procureurs de la Couronne auront à donner suite à un nombre croissant de telles demandes en cour. L'enquêteur et le procureur doivent tous deux prévoir ce genre de demandes de révision afin d'obtenir les informations nécessaires en

Figure nº 43 ▶

Principales routes utilisées en 1988 pour l'expédition de narcodollars canadiens aux pays offrant le secret bancaire

temps voulu. À titre d'exemple, les informations concernant les actifs non saisis pourraient aider grandement la Couronne à répondre à une demande de libération de l'argent saisi pour couvrir les frais de la défense. Il faut s'efforcer de prévoir les litiges possibles et d'accumuler les informations nécessaires pour se défendre contre de telles récusations.

▶ Ventes interlocutoires d'actifs saisis

Un dispositif judiciaire qui pourrait atténuer nombre des problèmes liés à la gestion des actifs saisis est la vente interlocutoire. C'est un processus qui permettrait la vente d'un actif, avec le consentement du tribunal et présumément de l'accusé, avant que les procédures criminelles comme telles soient terminées. Les produits nets de la vente seraient déposés dans un compte et feraient l'objet d'une demande de confiscation éventuelle.

La vente interlocutoire ne conviendrait pas à toutes les circonstances, mais elle serait appropriée dans le cas de biens pouvant se déprécier, comme un véhicule. Dans un tel cas, l'accusé serait fort probablement privé de l'usage de l'actif de toute façon. La conservation continue de l'actif entraînerait des frais de stockage; la valeur véritable de l'actif pourrait également diminuer avec le temps. La vente hâtive de l'actif protégerait la position économique de l'accusé, et maximiserait les gains financiers pour le gouvernement en cas de confiscation. Si la confiscation échoue, le fait que l'accusé a refusé de permettre la vente interlocutoire pourrait servir à réduire l'obligation pour la Couronne de payer les dommages découlant de la saisie, en particulier si ces dommages englobent la diminution de la valeur économique du bien pour dépréciation.

▶ Lois et mesures répressives au niveau international

Les puissantes organisations se livrent au trafic des drogues sans se préoccuper des frontières. Afin de lutter plus efficacement contre l'ampleur du trafic de la drogue et les organisations criminelles, les pays de partout dans le monde demandent une plus grande collaboration internationale.

En décembre 1988, les Nations Unies ont adopté la nouvelle Convention sur le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes. La Convention demande à tous les pays participants d'élaborer des lois nationales portant sur tous les aspects du trafic de la drogue. Parmi les dispositions précises recommandées par la Convention figurent des mesures visant le trafic de la drogue, le recyclage de l'argent et la saisie et la confiscation des biens obtenus des produits du trafic de la drogue. En outre, la Convention encourage l'entraide juridique entre pays pour assurer une collaboration internationale plus étroite en matière d'enquêtes, de poursuites et de procédures juridiques mettant en jeu des infractions liées au trafic de la drogue et aux produits en découlant.

Le Canada a adopté récemment une législation portant sur les traités d'entraide juridique. Le Canada a signé de tels traités avec l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis et des négociations en la matière se poursuivent activement avec plusieurs autres pays. Une collaboration internationale plus grande pour lutter contre le trafic de la drogue s'avère très prometteuse.

Chapitre 8 : Saisies importantes de drogues au Canada ou en route vers le Canada en 1988

▶ Saisies importantes de drogues au Canada ou en route vers le Canada en 1988

▶ Héroïne/opiacés

▷ Janvier

- Vancouver – 694 grammes d'opium noir en provenance de la Thaïlande.
- Londres, Angleterre – 1 kg 968 d'héroïne en provenance de New Delhi (Inde) via Singapour, à destination de Montréal.
- Toronto – 500 grammes d'héroïne et 83 grammes d'opium en provenance d'Istanbul (Turquie).
- Montréal – 513 grammes d'héroïne en provenance de New Delhi (Inde).

▷ Février

- Prince Rupert (Colombie-Britannique) – 125 capsules contenant un mélange d'héroïne et de cocaïne.

▷ Mars

- Toronto – 2 kg 100 d'héroïne en provenance d'Istanbul (Turquie) via Amsterdam (Pays-Bas).
- Toronto – 450 grammes d'héroïne en provenance de Tokyo via Vancouver.
- Toronto – 1 kg 597 d'héroïne en provenance de Hong Kong.
- Pays-Bas – 1 kg 394 d'héroïne en provenance de Bombay (Inde), à destination de Montréal.

▷ Avril

- Montréal – 320 grammes d'héroïne en provenance de l'Inde

▷ Mai

- Toronto – 3 kg 155 d'héroïne en provenance d'Istanbul (Turquie) via Zurich (Suisse).
- Vancouver-Montréal-Windsor – 20 kg 500 d'héroïne en provenance de la Thaïlande à destination de Montréal.

▷ Juin

- Vancouver – 3 kg 222 d'héroïne en provenance de Hong Kong, à destination de Toronto.

▷ Juillet

- Toronto – 2 kg 755 d'héroïne en provenance de l'Inde via Genève (Suisse) et Paris (France), à destination de Montréal.
- Toronto – 1 kg 038 d'héroïne en provenance de la Thaïlande via Hong Kong et Vancouver.
- Vancouver – 1 kg 760 d'héroïne en provenance de Hong Kong.
- Toronto – 1 kg 700 d'héroïne en provenance de Hong Kong via Vancouver.

▷ Septembre

- Vancouver – 130 grammes d'héroïne en provenance de la Thaïlande.
- Mirabel (Québec) – 800 grammes d'héroïne en provenance de l'Inde via Zurich (Suisse).
- Vancouver – 650 grammes d'héroïne en provenance de Hong Kong.
- Vancouver – 326 grammes d'héroïne en provenance de New Delhi (Inde) via Katmandou (Népal) et Singapour.

▷ Octobre

- Toronto – 2 kg 453 d'héroïne en provenance de la Thaïlande via Hong Kong.
- Toronto – 2 kg 366 d'opium en provenance d'Istanbul (Turquie) via Zurich (Suisse).

- Vancouver – 2 kg 500 d'héroïne en provenance de la Thaïlande via Singapour.
- Mirabel (Québec) – 1 kg 948 d'héroïne en provenance de Karachi (Pakistan) via Paris (France).

▷ Novembre

- Fort Érié (Ontario) – 115 grammes d'héroïne en provenance de l'État de New York, à destination de Toronto.
- Vancouver – 680 grammes d'héroïne en provenance de Hong Kong.
- White City (Saskatchewan) – 1 069 comprimés de morphine.
- Toronto – 4 kg 014 d'héroïne en provenance de la Thaïlande.
- Vancouver – 6 kg d'héroïne en provenance de la Thaïlande via Singapour, Hong Kong et Tacoma (Washington).
- Toronto – 1 kg 790 d'héroïne en provenance de la Thaïlande via Amsterdam (Pays-Bas).

▶ Cocaïne

▷ Janvier

- Toronto – 2 kg 700 en provenance de la Colombie.
- Québec (Québec) – 3 kg.

▷ Février

- Vancouver – 10 kg en provenance de la Colombie via la Californie.
- Hereford (Québec) – 1 kg en provenance de la Floride, à destination de Drummondville.
- Buffalo (New York) – 2 kg à destination de Toronto.
- Montréal – 8 kg.
- Toronto – 2 kg 400 en provenance de Trinité-et-Tobago.

▷ Mars

- Toronto – 4 kg en provenance de la Colombie via Miami (Floride).
- Surrey (Colombie-Britannique) – 6 kg en provenance du Mexique via la Californie.
- Ottawa – 1 kg.
- Lansdowne (Ontario) – 1 kg 821 en provenance de la Colombie.

▷ Avril

- North Vancouver (Colombie-Britannique) – 2 kg.
- Toronto – 2 kg en provenance de la Colombie.
- Pointe-Claire (Québec) – 1 kg.

▷ Mai

- Dorion (Québec) – 1 kg en provenance de la Colombie via l'Espagne, à destination de Calgary (Alberta).
- Montréal – 3 kg en provenance de la Colombie.

▷ Juin

- Vancouver – 10 kg en provenance de la Colombie.
- Bellingham (Washington) – 5 kg en provenance de Miami (Floride), à destination de Vancouver.
- Idaho – 20 kg à destination de Montréal.
- Laval (Québec) – 2 kg 100.
- Anvers (Belgique) – 90 kg 720, à destination de Victoria.

▷ Juillet

- Edmonton – 1 kg.
- Montréal – 2 kg.
- Québec (Québec) – 3 kg.
- Montréal – 1 kg.
- Montréal – 3 kg.
- Ville Lasalle (Québec) – 3 kg 500.
- Repentigny (Québec) – 5 kg.
- Vancouver – 1 kg 790 en provenance de Los Angeles.
- Saint-Lazare (Québec) – 3 kg.
- Lasalle (Québec) – 3 kg 374.
- Bogota (Colombie) 1 kg, à destination de Kelowna via Denver.

▷ Août

- Vancouver – 6 kg 662 en provenance de la Colombie via San Francisco (Californie).
- Granby (Québec) – 1 kg 700.

▷ Septembre

- Fort Érié (Ontario) – 1 kg 212 en provenance de la Colombie via Buffalo (New York), à destination de Toronto.
- Saint-Hyacinthe (Québec) – 1 kg 050.

▷ Octobre

- Edmonton – 2 kg.
- Niagara (Ontario) – 1 kg 500 en provenance de la Colombie.
- Toronto – 2 kg 700 en provenance de Curaçao via Amsterdam (Pays-Bas), à destination de l'Espagne.
- Fort Érié (Ontario) – 5 kg.
- Montréal – 5 kg en provenance de New York.
- Toronto – 1 kg en provenance de la Colombie.
- Maple Ridge (Colombie-Britannique) – 2 kg.

▷ Novembre

- Victoria (Colombie-Britannique) – 5 kg en provenance de Port Angeles (Washington).
- Surrey (Colombie-Britannique) – 26 kg.
- Winnipeg (Manitoba) – 1 kg.
- Toronto – 5 kg en provenance de la Colombie.
- Mirabel – 1 kg 667 en provenance d'Haïti.
- Edmonton – 2 kg 100.
- Fort Érié (Ontario) – 5 kg en provenance de Buffalo (New York).

▷ Décembre

- Surrey (Colombie-Britannique) – 1 kg en provenance de Seattle (Washington).
- Toronto – 6 kg 469 en provenance de la Colombie.
- Lacolle (Québec) – 1 kg 205.

▶ Drogues chimiques

▷ Janvier

- London (Ontario) – 1 300 doses de LSD sur papier buvard.
- Vimont-Laval (Québec) 8 000 doses de LSD sous forme de «microdot» et 1 kg 360 de PCP.
- Lévis (Québec) – 1 kg 785 de PCP à destination du Nouveau-Brunswick.

▷ Février

- Chilliwack (Colombie-Britannique) – 14 kg 190 de psilocybine.
- Stettler (Alberta) – 1 kg 375 de psilocybine dans une installation de culture.
- Edson (Alberta) – 1 kg 375 de psilocybine.
- Montréal – 20 000 doses de LSD sous forme de «microdot».

▷ Mars

- Toronto – Laboratoire clandestin de fabrication de 4-Chloro-2, 5 Diméthoxy-alpha-méthylbenzène-éthanamine (4-Chloro DMA).

▷ Avril

- Kanesatake (Québec) – Saisie de 3 kg 683 de méthamphétamine dans un laboratoire clandestin de fabrication de méthamphétamine.

▷ Mai

- Windsor (Ontario) – Saisie de 3 kg 200 de méthamphétamine dans un laboratoire clandestin de fabrication de méthamphétamine.

▷ Juin

- Trois-Rivières (Québec) – 2 kg 250 de PCP.
- Séoul (Corée) – 2 kg de chlorhydrate de d-méthamphétamine («Ice»), à destination d'Edmonton (Alberta) via Los Angeles.

▷ Juillet

- Neufchâtel (Québec) – 454 grammes de PCP.
- Surrey (Colombie-Britannique) – 200 bouteilles contenant chacune 100 comprimés de 5 mg de méthandrosténolone fabriqués à Brooklyn (New York) et 8 boîtes contenant chacune 25 fioles de 100 mg de déca-duroboline fabriquée en Nouvelle-Zélande.

▷ Septembre

- Westlock (Alberta) – 1 kg 580 de champignons de psilocybine.
- Gander (Terre-Neuve) – 1 700 doses de LSD sous forme de «microdot».

▷ Octobre

- Skead (Ontario) – 31 239 doses de LSD sous forme de «microdot».
- Peterborough (Ontario) – 3 078 doses de LSD sous forme de «microdot».

▶ Marihuana

▷ Mars

- Toronto – 50 kg 285 en provenance de la Jamaïque.

▷ Mai

- Huntingdon (Colombie-Britannique) – 108 kg 864 en provenance du Mexique via les États-Unis.
- Kamloops (Colombie-Britannique) – 1 200 plantes de marihuana dans une installation de culture hydroponique extérieure.
- Île Moresby Sud (Colombie-Britannique) – 20 517 kg en provenance de la Thaïlande via le Viêt-nam du Nord et Hawaï.

▷ Août

- Melville (Saskatchewan) – 1 600 plantes dans une installation de culture extérieure.

▷ Septembre

- Windham Centre (Ontario) – 889 kg 056 dans une installation de culture extérieure.
- Bedford (Québec) – 7 000 plantes dans une installation de culture extérieure.
- Saint-Jérôme (Québec) – Approximativement 1 650 kg poussant à l'état sauvage.

▷ Octobre

- Salmon Arm (Colombie-Britannique) – 1 350 plantes poussant à l'état sauvage.

▷ Novembre

- Bellingham (Washington) – 113 kg en provenance du Mexique via l'Arizona, la Californie, l'Orégon et l'État de Washington, à destination du Canada.
- Toronto – 61 kg 605 en provenance de la Jamaïque.

▷ Décembre

- Toronto – 66 kg 211 en provenance de Trinité-et-Tobago.

▶ Haschich

▷ Mars

- Montréal – 2 150 kg en provenance du Liban via Amsterdam.
- Belgique – 7 538 kg en provenance du Liban, à destination de Montréal.

▷ **Avril**

- Cornwall (Ontario) – 30 kg en provenance du Sud-Ouest asiatique via Montréal, à destination de Kingston.
- Saint-Jérôme (Québec) – 48 kg en provenance du Sud-Ouest asiatique.

▷ **Juin**

- Montréal – 155 kg en provenance du Liban via la Belgique, les Pays-bas et Halifax.

▷ **Juillet**

- Toronto – 30 kg en provenance de Bombay.

▷ **Août**

- Islamabad (Pakistan) – 11 000 kg, à destination de Montréal.

▷ **Septembre**

- Sherbrooke (Québec) – 873 kg en provenance du Sud-Ouest asiatique, à destination de Montréal.

▶ **Haschich liquide**

▷ **Janvier**

- Toronto – 21 kg en provenance de la Jamaïque.

▷ **Avril**

- Campbellton (Nouveau-Brunswick) – 5 kg.
- Toronto – 13 kg en provenance de la Jamaïque.
- Toronto – 6 kg en provenance de la Jamaïque.
- Toronto – 5 kg 660 en provenance de la Jamaïque.

▷ **Mai**

- Toronto – 16 kg 147 en provenance de la Jamaïque.

▷ **Juin**

- Toronto – 7 kg en provenance de la Jamaïque.

▷ **Juillet**

- Toronto – 81 kg en provenance de la Jamaïque via Miami.
- Prince George (Colombie-Britannique) – 5 kg 897 dans un laboratoire clandestin.

▷ **Août**

- Mississauga (Ontario) – 63 kg en provenance de la Jamaïque.
- Keremeos (Colombie-Britannique) – 15 litres en provenance de Princeton (Colombie-Britannique).

▷ **Décembre**

- London (Ontario) – 9 kg en provenance de la Jamaïque.